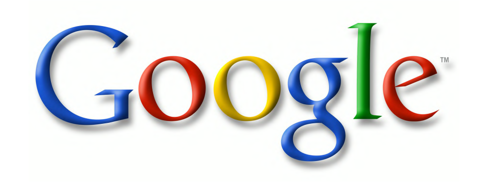
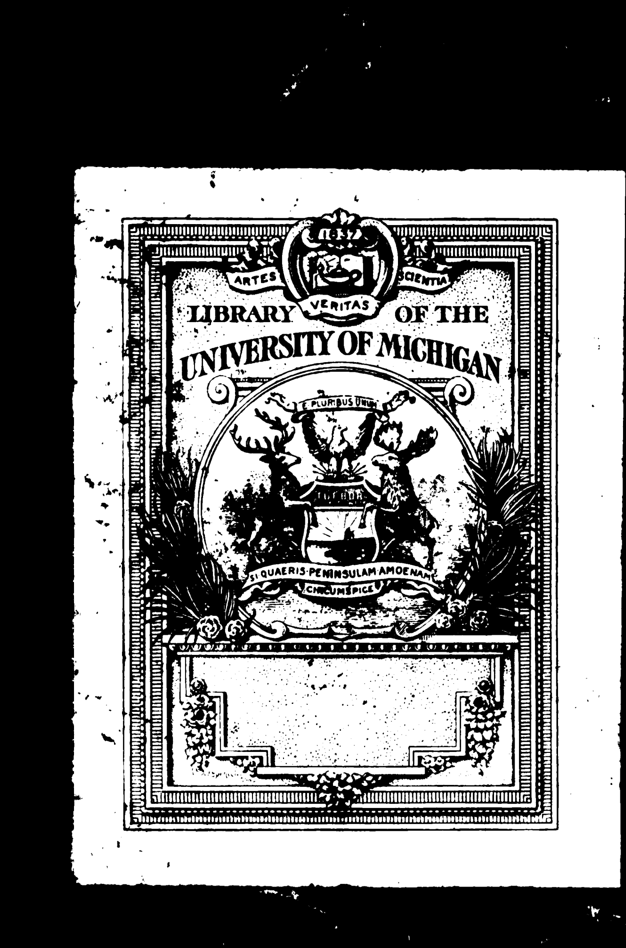





1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



A mon ami Ch. Giraud

L. Gaussin

DU

DIALECTE DE TAHITI,

DE CELUI

DES ILES MARQUISES,

ET, EN GÉNÉRAL,

DE LA LANGUE POLYNÉSIENNE,

OUVRAGE QUI A REMPORTÉ, EN 1852, LE PRIX DE LINGUISTIQUE FONDÉ PAR VOLNEY,

PAR P. L. J. B. GAUSSIN,

ingénieur hydrographe de la Marine.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, N° 56.

1853.

DU
DIALECTE DE TAHITI,
DE CELUI
DES ILES MARQUISES,
ET, EN GÉNÉRAL,
DE LA LANGUE POLYNÉSIENNE.

aviez su intéresser tous ceux qui servaient sous vos ordres en Océanie.

Je suis avec respect,

Amiral,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

L. GAUSSIN.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES DU 25 OCTOBRE 1852.

PRIX DE LINGUISTIQUE

Fondé par Volney.

Extrait du rapport sur le concours :

« La commission a particulièrement remarqué le mé« moire portant le n° 5, ouvrage dans lequel on recon« naît une saine critique, une étude approfondie du « sujet et l'habitude de l'observation. L'auteur ramène « tous les dialectes polynésiens à un type commun, et ex« plique d'une manière satisfaisante les variations, d'ail« leurs soumises à des règles constantes, qu'on remarque « dans ces dialectes. Ses recherches sur cette partie de la « linguistique lui ont permis, en outre, de présenter des « conjectures très-vraisemblables sur l'ancien état de la « civilisation dans la Polynésie.

« La commission décerne un prix de 1,200 francs à « M. Gaussin, ingénieur hydrographe de la Marine, au« teur du mémoire n° 5. »

MEMBRES DE LA COMMISSION.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres :

MM. Hase, *président de la commission ;*
Reinaud, *secrétaire ;*
Langlois.

Académie française :

MM. Jay ;
Dupin ;
Mérimée.

Académie des Sciences :

M. Flourens.

OBJET DE CES RECHERCHES.

Envoyé aux îles Marquises et à Tahiti pour des travaux particuliers qui ne se rapportent qu'à la constitution physique du pays, nous avons été amené forcément, pendant un séjour de près de quatre ans, à nous occuper des habitants et de leur langue. Peu à peu nous avons reconnu l'intérêt que pouvait présenter l'étude comparée des dialectes de ces deux archipels. Des documents philologiques provenant d'autres îles de la Polynésie sont venus agrandir le champ de nos recherches en réagissant sur celles que nous avions déjà entreprises. A notre retour en France, nous avons essayé de coordonner nos propres observations. Plusieurs points de la langue polynésienne nous ont paru de nature à jeter quelque jour sur l'état psychologique, les mœurs et l'histoire des peuples qui la parlent. La langue elle-même mérite d'ailleurs toute l'attention des philologues: elle présente les marques les plus nombreuses de l'état de jeunesse relative où elle se trouve encore aujourd'hui, et les traces de ses développements successifs permettent de remonter vers son origine et d'apprécier ses tendances actuelles.

Faire connaître la langue polynésienne, et l'envisager sous ces différents points de vue, tel sera l'objet de ces recherches.

Notre intention n'est point, on le voit, de faire une

grammaire proprement dite. Cependant nous pensons que notre travail pourra être utile aux personnes qui le consulteront dans un but pratique. En essayant de montrer comment pensent les Polynésiens, nous espérons apprendre à parler comme eux.

Nous étudierons plus particulièrement le dialecte de Tahiti et celui des îles Marquises; cependant, dans les questions générales, ou pour jeter quelque jour sur des points qui mériteront d'être éclaircis, nous comprendrons dans cette étude tous les dialectes de la Polynésie. Nous serons aussi obligé d'avoir recours aux langues de la Malaisie, et même le champ de nos comparaisons s'étendra jusqu'aux langues d'Europe; mais ce ne sera que dans de rares occasions, et seulement pour en tirer des conséquences relatives à notre sujet principal, que nous aurons toujours en vue. Nous n'essayerons point d'ailleurs de conclure, de la plupart de ces dernières comparaisons, une communauté d'origine. Ces rapports, sans être fortuits, ne peuvent pas être attribués à une pareille cause. Ils paraîtront naturels si l'on remarque que l'esprit humain étant, au fond, le même partout, sauf quelques différences dans le développement, doit suivre la même voie dans la tribu de l'Indien comme au sein de notre civilisation.

Nous nous faisons un devoir de faire connaître les personnes et les auteurs qui nous ont aidé par leurs conseils ou par leurs travaux.

En premier lieu, nous citerons M. Vaïsse, professeur à l'Institut des Sourds-Muets, versé dans la connaissance générale des langues, et qui a fait des sons de la parole une étude toute particulière. Nous sommes heureux de lui témoigner notre reconnais-

sance pour les conseils qu'il a bien voulu nous donner après avoir lu une partie de notre travail; conseils, nous nous honorons de le dire, dictés autant par l'amitié que par une critique judicieuse et un savoir éclairé.

Nous nous plaisons aussi à rappeler nos conversations sur la langue des Marquises avec Mgr François de Paule. Un petit catéchisme, sans nom d'auteur, imprimé à Valparaiso en 1845, nous a fourni la plupart des exemples pour ce dialecte; car nous nous sommes astreint à l'obligation de ne point créer nous-même les exemples à l'appui des règles que nous établissons.

Nous mentionnons avec plaisir l'utilité de nos rapports avec M. de Robillard, lieutenant de vaisseau, notre camarade de voyage. Nous avons eu l'occasion de lire les premiers commencements d'une grammaire polynésienne entreprise par cet officier : nous regrettons que cet intéressant travail n'ait point été continué, ou publié s'il est terminé.

Pour les exemples en dialecte tahitien, nous avons eu recours à la Bible publiée par les missionnaires méthodistes et à un recueil de lois imprimé à Papeéte en 1845.

Nous citerons aussi un petit vocabulaire du dialecte de Hawaii (Lahainaluna, 1836) et une grammaire nouveau-zélandaise, très-imparfaite d'ailleurs, publiée à Londres en 1820.

Vers la fin de notre travail, nous avons pu consulter la *Philologie polynésienne* de Horatio Hales (U. S. Exploring expedition). Cet ouvrage nous paraît supérieur aux autres travaux publiés sur cette matière. On y trouve, il est vrai, quelques erreurs; mais on

doit les imputer sans doute aux matériaux défectueux que cet habile philologue n'a pas toujours eu le temps de vérifier lui-même.

Nous pensons qu'après lui nous pouvons être utile : nous traitons plusieurs points qui nous paraissent nouveaux, et nous en approfondissons d'autres qu'il n'a fait qu'effleurer. D'ailleurs l'ensemble de notre travail s'appuie principalement sur le résultat de nos propres observations; car nous n'avons accepté de renseignements provenant de sources étrangères qu'autant que nous avons pu les vérifier. Écrivant avec conviction et sincérité, nous ne craindrons pas de demander, pour le résultat de nos recherches, une confiance entière, et nous espérons qu'elle nous sera accordée surtout par ceux qui, ayant quelque connaissance de la langue polynésienne, seront plus en état de juger notre travail au point de vue de l'authenticité des matériaux.

Une étude complète des mœurs des Polynésiens aurait pu montrer, sous ce qu'elles ont de barbare et de sauvage, la pensée politique ou religieuse qui en est quelquefois la cause. En même temps elle ferait apprécier dans leur nudité morale ces peuples, qui ont été si souvent un thème favori de déclamation contre notre civilisation.

Mais une pareille tâche serait au-dessus de nos forces, et d'ailleurs les matériaux nous manquent pour l'entreprendre. Nous nous bornerons à faire ressortir çà et là quelques détails de mœurs, et à donner quelques aperçus sur les migrations et les origines, en nous appuyant toujours sur la langue, base la plus solide et instrument le plus puissant de tout travail ethnologique. Heureux si nous pouvions être de quel-

que secours à ceux qui se livrent à ces études. Mais chaque jour voit diminuer le champ des recherches : l'envahissement de l'Océanie par la race blanche altère profondément les langues, change les mœurs et fait oublier les traditions. Cependant quelques îles ont encore conservé leurs chants sacrés, et les récitent avec une fidélité scrupuleuse, souvent sans en comprendre le sens. Ces chants, résumé de leurs croyances et de leur histoire, retraçant les récits de leur époque héroïque et les traditions confuses de leur origine, ne nous sont parvenus qu'en petit nombre, tronqués ou défigurés par les voyageurs qui les ont recueillis. Dans cet état, ce sont encore de précieux matériaux. Mais que l'on se hâte de les compléter, afin que plus tard la science, recherchant les origines des peuples de l'Océanie, ne trouve point une cause de regrets dans les bienfaits de la civilisation que leur apporte le christianisme!

DE LA LANGUE POLYNÉSIENNE.

Dumont d'Urville, en traçant les grandes divisions de l'Océanie, a compris, sous la dénomination de *Polynésie*, toutes les îles où il a trouvé établis l'usage de la consécration religieuse du *tapu* et celui de la liqueur enivrante du *kava*. Il est arrivé par ces moyens, qui ne seraient peut-être pas à l'abri des reproches d'une critique rigoureuse, à déterminer les véritables limites du peuple polynésien, c'est-à-dire d'un peuple qui, disséminé sur un grand nombre d'îles séparées par de longs intervalles de mer, a cependant partout la même origine, parle les dialectes de la même langue, observe les mêmes mœurs, et paraît n'avoir eu de communication avec aucun peuple étranger depuis sa dispersion, excepté les habitants de quelques îles situées sur les confins de la Mélanésie. C'est ce que la suite de ces recherches fera ressortir, en ce qui regarde la langue, avec une évidence complète et à un degré étonnant d'homogénéité. Déjà ces faits avaient été annoncés par les anciens voyageurs, et entre autres par Cook. Ce célèbre navigateur voyait, en effet, le Tahitien Tupaia compris par les naturels de la Nouvelle-Zélande et par ceux de l'île de Pâques : ce qu'il ne faut entendre que d'une manière relative, car Tupaia devait être arrêté à chaque instant par les différences du nouveau-zélandais et du tahitien, différences si profondes

en apparence à la première vue, et si légères au fond pour celui qui en connaît les lois. On peut, dès maintenant, s'en rendre compte en considérant chaque dialecte comme étant composé des débris d'une langue plus vaste, qui serait encore parlée aujourd'hui intégralement avec quelques altérations dans sa pureté, non plus en un seul lieu et par un seul peuple, mais dans les différentes îles et par l'ensemble des peuples de la Polynésie. C'est cette langue que nous appelons la langue polynésienne.

En admettant pour le moment son existence comme démontrée, nous allons faire connaître la nature des principaux changements qu'elle a éprouvés.

1° Suppression d'une consonne et son remplacement invariable par une articulation particulière sur laquelle nous reviendrons plus tard.

Exemples :

(Poly.) *kumara,* patate (prononcez *koumara*);
(Tah.) *úmara,* id. (suppression des gutturales);
(Marq.) *kumaá,* id. (suppression du *r*).

2° Changement d'une lettre en une autre.

Exemples :

(Poly.)	*puñga,* corail;		
(Marq. N. O.)	*puka,* id.;	(Marq. S. E.)	*puna,* corail.
(Poly.)	*tatou,* nous;	(Sandw.)	*kakou,* nous.
(Poly.)	*vahine,* femme;	(Marq.)	*vehine,* femme.

3° Intervertissement dans l'ordre des articulations. (On en voit des exemples dans presque toutes les langues du globe.)

Exemples :

(Marq.) *tiohi* ou *tihoi,* voir.

Ces deux formes sont employées indifféremment.

(Poly.) *rakau*, bois, bâton;
(Marq.) *ákau*, *kaáu*, id. (suppression générale du *r* dans cet archipel).
(Poly.) *tiketike*, élevé;
(Tah.) *teiteí*, au lieu de *tiétié* (suppression du *k*).

4° Redoublement.

Exemple :

(Poly.) *vae*, jambe; (Marq.) *vaevae*, jambe.

5° Composition des mots par l'adjonction des préfixes.

Exemple :

(Poly.) *ariki*, roi, chef;
(Marq.) *hakaiki*, id. (*haka*, préfixe, *aiki*, racine).

6° Changement plus ou moins important dans la signification primitive d'un mot.

Exemple :

(Poly.) *ora*, vivre, être sauf;
(Marq.) *oá*, vivres, nourriture.

On peut remarquer l'analogie que cet exemple présente avec le français.

7° Oubli d'un mot tombé en désuétude.

8° Abolition d'un mot par la consécration religieuse du *pi*, soit que ce mot ait été donné comme nom à un chef, soit qu'il se rapporte directement à un fait remarquable de sa vie. On le remplace par un mot nouveau ou par un autre existant déjà, et dont on change volontairement la signification.

Exemples :

(Poly. et tah. ancien) *vai*, eau ;
(Tah. moderne) *pape*, id.

Le mot *vai* n'a pu être complétement aboli et redevient aussi usité que *pape*.

(Poly. et tah. ancien) *toa*, arbre de fer ;
(Tah. moderne) *aito*, id.

Ce changement a eu lieu à l'occasion d'un événement de la vie de Pomaré Ier.

(Pol. et tah. ancien) *rima*, cinq ; (Tah. moderne) *pae*, cinq.

Rima signifie la main ; *pae*, un côté, c'est-à-dire une seule main.

9° Défaut de quelques formes grammaticales, surtout dans les îles les moins peuplées.

Nous pouvons assurer que, malgré ces changements, un des caractères principaux de la langue polynésienne est l'inaltérabilité ; car il existe à peine quelques cas où une lettre ait disparu complétement sans laisser la trace de son existence ; ce qui nous permettra de reconstruire dans leur intégrité les mots de la langue primitive, et avec une certitude absolue, même pour leur signification, quand elle se trouvera être la même dans plusieurs archipels.

Dans le chapitre suivant, nous traiterons cette question plus au long, et nous ferons voir les variations des différents dialectes au point de vue phonétique. Les autres variations trouveront naturellement leur place dans les chapitres subséquents, au fur et à mesure que nous analyserons la langue. Les unes comme les autres concourront à nous démontrer la vérité de

l'hypothèse que nous venons de faire, savoir, celle d'une langue primitive parlée par les Polynésiens avant leur dispersion sur les îles qu'ils occupent actuellement. Nous n'entendons rien préjuger sur le point de départ, qui a pu être, soit l'une de ces îles mêmes, soit une autre île située plus à l'ouest.

On pourrait remplacer le mot *polynésien* par le mot *maori* (*), qui signifie *naturel*, *indigène*, et que les peuples de toutes les îles se donnent à eux-mêmes, à leur langue, en un mot à tout ce qui est de leur pays. Nous nous conformerons cependant à l'usage, et nous conserverons l'ancienne dénomination, quoiqu'elle ait quelque chose d'arbitraire, puisque, pour tracer les limites de la Polynésie, on s'est basé sur des considérations étrangères à la signification de ce mot.

(*) Ce mot est déjà en usage à la Nouvelle-Zélande. Dans la plus grande partie de la Polynésie, on se sert vulgairement du mot *kanak*, corruption de *kanaka*, qui, en dialecte hawaiien, signifie homme.

DU SYSTÈME PHONIQUE.

Toute classification, en s'appuyant nécessairement sur une base objective invariable, savoir, les propriétés naturelles des objets, dépend aussi du point de vue d'où on les examine. Ainsi, pour citer un exemple, on comprend que les médicaments se trouvent classés en thérapeutique, d'après leurs propriétés médicales, d'une tout autre manière qu'ils ne le sont en chimie d'après leur composition. Chaque science fait donc prévaloir, à l'égard d'une même catégorie d'objets, un système particulier de classement. En philologie, les philologues sont donc seuls compétents pour donner une classification des sons de la parole. Ils doivent y faire prévaloir le point de vue de la science qu'ils étudient, en s'aidant des lumières que peut leur offrir la physiologie; mais cette dernière science ne doit intervenir qu'à titre d'auxiliaire. On connaît la division physiologique des sons en deux catégories principales, selon que le tuyau vocal est fermé ou ouvert : cette division, qui sépare des articulations aussi rapprochées que le *b* et le *v*, et réunit des consonnes à des voyelles, ne sera certainement jamais acceptée par les linguistes. La philologie, au contraire, classera les sons d'après le rôle qu'ils remplissent dans l'universalité des langues.

Si l'on a égard à la grande variété des organes individuels, si l'on considère que les sons forment égale-

ment des mots, soit qu'on les prononce à haute voix, soit qu'on se borne à se servir du souffle, on admettra que la nature initiale du son n'est que secondaire dans la parole, tandis que les caractères qu'il prend plus particulièrement dans la bouche en constituent les véritables éléments. L'étymologie du mot *langue*, en rappelant le principal organe de ces modifications, indique le vrai point de vue où il faut se placer pour étudier les sons de la parole.

La première division en voyelles et en consonnes apparaît immédiatement comme la plus simple et la plus facile à saisir. Chaque voyelle ou chaque consonne a donc dans la prononciation, et non dans la simple émission de la voix, un caractère principal qui la fait reconnaître. On divise les consonnes en dentales, labiales, etc. Ces désignations s'expliquent suffisamment par elles-mêmes. On doit les adopter, parce que l'étude et la comparaison des langues montrent que les consonnes prononcées sous l'influence d'un même organe servent aux mêmes usages, et souvent se remplacent mutuellement : ce qui, du reste, est facile à comprendre.

Notre but n'est nullement de poursuivre cette division d'une manière générale ; sa place serait dans un ouvrage spécial qui traiterait de l'étude et de la classification de tous les sons de la langue humaine. Mais il est un point que nous voulons faire ressortir, car nous aurons l'occasion d'en faire l'application : c'est que chaque son, défini comme il vient d'être dit, peut recevoir une ou deux modifications que nous allons faire connaître.

La première consiste en ce qu'un élément phonique peut être sonnant ou sourd. Elle provient de l'état des

cordes de la glotte : tendues, elles entrent en vibration et produisent la voix ; relâchées, elles laissent passer, sans vibrer, le souffle venant des poumons. Les voyelles, quand on parle avec la voix, sont toujours sonnantes, et toujours sourdes quand on ne se sert que du souffle. Toutes les consonnes, au contraire, peuvent, dans le premier cas, être sourdes ou sonnantes. En français, il en est ainsi de la plupart des articulations ; on y trouve le *p* et le *b*, le *t* et le *d*, etc. Cependant nous n'avons qu'un *l*, qu'un *r*, qu'un *m*, etc.

Dans la plupart des dialectes polynésiens, on ne rencontre qu'une seule sonnante, savoir le *v*, qui existe simultanément avec le *f*. Quant aux autres consonnes, les sourdes paraissent être particulières à la langue primitive. On trouve, il est vrai, à Tonga-Tapu le *b* et le *d*; on entend quelquefois prononcer ces deux sonnantes à Tahiti; mais ces modifications ne constituent pas une différence essentielle au système phonique. Dans ce dernier archipel, on doit les attribuer à une vicieuse prononciation, d'ailleurs excessivement rare. Cette prédominance générale des sourdes mérite d'être remarquée ; car elle semble trancher encore davantage la différence entre les consonnes et les voyelles. En rétablissant le langage primitif, nous écrirons la sourde, sauf les cas où l'on trouve aussi la sonnante correspondante.

La deuxième modification est celle qu'on obtient en tendant les parois du nez pour les faire vibrer : toutes les voyelles sont susceptibles de la subir. Le français, on le sait, possède quatre voyelles oro-nasales. En polynésien, il ne s'en trouve pas une seule.

Cette modification peut probablement s'appliquer à toutes les consonnes. C'est ainsi qu'aux îles Viti

on trouve *mb*, *nd*, *nr*, *ng*, qui ne sont autres que les consonnes *b*, *d*, *r*, *g* prononcées nasalement. Dans les idiomes de l'Afrique, il existe également des sons de ce genre. En polynésien, on ne trouve que la seule nasale *ng*. En comparant cette langue avec celle des îles Viti, on voit souvent que la seule différence consiste dans les modifications que nous venons de faire voir.

Exemples :

(Poly.) *tupu*, croître, pousser;
(Iles Viti) *tumbu*, id. (*).

Les sonnantes paraissent se prêter plus facilement que les fortes à subir la modification nasale.

Nous avons tâché, dans les considérations précédentes, d'être aussi succinct que possible; nous les avons réduites à ce qui nous a paru indispensable pour en tirer des conclusions propres à éclairer et à

(*) C'est de la même manière qu'on peut expliquer les variations que subissent quelques radicaux grecs ou latins. Ainsi il faut voir, non pas l'addition primitive de lettres nouvelles dans λαμϐάνω (λαϐ), τύμπανον (τυπ), et dans *tango* (*tac*), *frango* (*frac*), *lambo* (*lab*), etc., mais seulement la modification nasale des lettres *p* ou *b*, *c* ou *g*. Cette modification, dont la langue des Viti, comparée aux dialectes polynésiens, offre tant d'exemples analogues, paraît naturelle à l'organe vocal. Faute de caractères particuliers, on a dû la représenter à Rome et en Grèce par deux lettres, comme nous le faisons nous-même pour le son polynésien *ñg;* mais dans l'origine *mb*, *ng* ne devaient être que des sons simples, qui sont peut-être les sons primitifs. Ce qui nous ferait croire qu'il en est ainsi, c'est que nous avons vérifié, sur plusieurs exemples, que la modification nasale disparaît dans les mots où il y a eu contraction et dans ceux où elle est suivie d'une autre consonne, comme si l'organe, ayant à prononcer plusieurs articulations de suite, tendait à simplifier chacune en particulier.

faciliter l'étude comparée des sons de la langue polynésienne. Avant d'aborder cette étude en détail, nous allons faire voir comment nous avons pu arriver à rétablir les sons et les mots tels qu'ils étaient prononcés avant la séparation des dialectes. Nous pourrons ensuite procéder synthétiquement à l'égard de chaque son en particulier. Cette marche nous paraît la plus courte, et même la plus claire : une méthode purement analytique nécessiterait trop de longueurs et obligerait à des répétitions trop fréquentes.

Depuis l'arrivée des missionnaires, la plupart des dialectes de l'Océanie sont des langues écrites et ont partout un alphabet à peu près identique que nous adopterons.

Les voyelles ont été représentées au moyen des caractères *a, e, i, o* et *u,* qu'il faut prononcer généralement comme en espagnol. Elles admettent les distinctions de longues et de brèves, de graves et d'aiguës. L'accent circonflexe a été employé pour indiquer les longues, qui sont du reste très-rares. Quant aux brèves, graves et aiguës, qui constituent quelquefois de véritables voyelles distinctes, rien jusqu'ici n'a servi à les désigner d'une manière systématique.

Les consonnes que l'on trouve dans l'ensemble des dialectes polynésiens sont : *ng*, *k*, *t* ou *d*, *n*, *m*, *p* ou *b*, *v*, *w*, *f* ou *h*, *r* ou *l*.

Ng est une lettre qu'on trouve répandue dans toute l'Océanie, et qui tient le milieu entre *gn* français et *ng*. Le son nasal ne doit jamais se porter sur la voyelle qui précède : ainsi, le mot *tangata* doit se lire *ta-nga-ta*.

W et *h* sont toujours aspirés. Nous verrons plus loin que le *f* et le *w* se remplacent réciproquement

dans un grand nombre de mots. Il est probable que ce *w* doit être prononcé sourdement, pour ne pas le confondre avec le *w* qui, à la Nouvelle-Zélande, remplace le *v*, et qui doit sans doute se prononcer d'une manière sonnante.

Il est certain que la même distinction existe à l'égard du *h*. Nous regrettons de n'avoir pas examiné si le *h* sonnant et le *h* sourd, que l'on entend tous les deux à Tahiti, constituent des éléments phoniques distincts, ou si, comme le *b* et le *p*, ils doivent être confondus en une seule articulation, prononcée différemment, suivant des influences locales ou individuelles.

Le *r* polynésien n'est nullement guttural : il se prononce en appliquant la langue contre le palais vers la racine des incisives supérieures. Il tient à la fois du *r*, du *l* et du *d*: aussi voit-on qu'il a été quelquefois confondu avec ces trois lettres; à la Nouvelle-Zélande on l'a écrit souvent par un *d*. Nous présumons que le *d* cérébral de quelques dialectes de la Malaisie et le *r* polynésien ne sont que la même articulation légèrement modifiée.

Les autres consonnes *k*, *t* ou *d*, *n*, *m*, *p* ou *b*, se prononcent comme en français.

Il faut mettre à côté des consonnes une articulation qui les remplace lorsqu'elles ont été supprimées ou plutôt oblitérées par la faiblesse de l'organe ou par toute autre cause tenant à la nature énervante du climat et aux habitudes efféminées des naturels. Cette articulation, que nous appellerons *explosive pharyngienne* ou *postéro-gutturale*, avait été remarquée depuis longtemps; mais c'est à monseigneur François de Paule, évêque aux îles Marquises, qu'il appartient

de l'avoir fait connaître dans toute la généralité de son emploi. Il l'a représentée par un signe que nous adopterons, savoir : un accent ' sur la voyelle précédée par l'explosive pharyngienne.

Exemples :

(Poly.) *raro*, dessous;
(Marq.) *áó*, id.
(Poly.) *maitaki*, bon;
(Tah.) *maitai*, id.

Un Français, en essayant de prononcer rapidement *onze heures* de manière à ne pas lier l'*e* muet de *onze* avec la première syllabe de *heures*, pourra avoir une idée assez exacte de cette articulation.

Le Polynésien, dans la combinaison des sons, ne peut jamais s'arrêter sur une consonne ou en prononcer deux de suite. Les syllabes se composent invariablement d'une voyelle, ou d'une consonne suivie d'une voyelle. On ne trouve de diphthongues que dans quelques dialectes : ainsi à Tahiti on prononce *mai* (mail), et aux îles Marquises *ma-ï*. Cette différence dans la prononciation demande quelque explication; mais d'abord il faut bien préciser ce qu'on entend par diphthongue. D'après M. Vaïsse, et nous adoptons son opinion, c'est la réunion des voyelles avec les sons représentés par *i* ou *y* et par *u*, *ou* ou *w*. Ces derniers sons constituent certainement alors des articulations. Offrant, dans la manière dont l'organe est disposé pour les prononcer, les plus grands rapports avec les voyelles *i*, *u* et *ou*, ils ont été confondus avec ces dernières dans l'écriture; par suite, cette confusion s'est étendue aux sons eux-mêmes. Dans quelques langues, on a considéré ces articulations comme de véritables

consonnes : le *w* anglais et le *ll* français forment en effet, avec les voyelles, des sons composés analogues aux diphthongues. Il y aurait lieu d'examiner si on peut leur appliquer les modifications dont nous avons parlé plus haut. Nous nous bornerons à citer le *ye* français, qui, prononcé nasalement, devient *gne*.

Les sons *y* et *u* des diphthongues peuvent donc être considérés comme étant des articulations. Par suite, on comprend comment les Polynésiens, qui se refusent à prononcer une consonne à la suite d'une autre ou à la fin d'une syllabe, n'aient point fait primitivement usage des diphthongues. Leur organe devenant plus souple, comme à Tahiti (et peut-être les missionnaires n'ont-ils pas été sans influence à cet égard), ils ont dû s'exercer d'abord à prononcer à la fin des syllabes et à combiner avec les consonnes les articulations qui, par leur nature, se rapprochent des voyelles. Voilà pourquoi sans doute on trouve des diphthongues à Tahiti. Le dialecte de cet archipel dénote donc, dans l'organe des naturels, un certain progrès, qui cependant ne se remarque que dans les mots usuels. Le marquésan, au contraire, possédant à peine quelques cas de diphthongues, représente mieux l'état primitif de la langue.

On voit combien le système phonique des Polynésiens est restreint dans ses éléments et simple dans sa composition. On peut le comparer aux premiers bégayements de l'enfance. Un état de décadence pourrait, il est vrai, amener au même résultat. Mais les preuves, que nous verrons plus loin, du peu de développements de la langue sous les autres rapports, et en outre les fréquents exemples d'onomatopée, qui remontent évidemment à un état primitif, donnent

une certaine vraisemblance au premier rapprochement.

Dans le chapitre précédent, nous avons dit qu'une des altérations du langage primitif est la suppression d'une consonne et son remplacement par l'explosive pharyngienne : nous allons par des exemples démontrer cette assertion, en nous attachant plus particulièrement au dialecte de Tahiti et à celui des Marquises.

Exemples de la suppression du r *aux Marquises :*

(Marq.) *áó*, dessous;
(Tah.) *raro*, dessous; (N.-Z.) *raro*, dessous; (Sandw.) *lalo*, dessous; (Raro-Tonga) *raro*, id.; (Mangareva) *raro*, id.; (Tonga-Tabu) *lalo*, id.

(Marq.) *ímu*, espèce d'herbe marine;
(Tah.) *rimu*, (N.-Z.) *rimu*, (Sandw.) *limu*, etc.

(Marq.) *ii*, colère;
(Tah.) *riri*, (N.-Z.) *riri*, (Sandw.) *lili*, etc.

(Marq.) *óó*, cervelle;
(Tah.) *roro*, (N.-Z.) *roro*, (Sandw.) *lolo*, etc.

(Marq.) *maú*, abri, ombrage;
(Tah.) *maru*, (N.-Z.) *maru*, (Sandw.) *malu*, etc.

(Marq.) *épo*, terre, boue ;
(Tah.) *repo*, (N.-Z.) *repo*, (Sandw.) *lepo*, etc.

On pourrait multiplier les exemples, et l'on vérifierait toujours que, chaque fois qu'un mot, ayant la lettre *r* dans un dialecte de la Polynésie, se retrouve dans celui des Marquises, le *r* est remplacé dans ce dernier par l'explosive pharyngienne. La comparaison faite dans les exemples précédents ne permet pas de supposer que le mot marquésan où le *r* manque ap-

partient à la langue primitive, car il faudrait admettre un hasard bien merveilleux dans l'addition invariable de cette lettre dans les mêmes mots par les autres peuples de la Polynésie, surtout si l'on considère que quelques-uns sont séparés par des intervalles de plus de mille lieues. On pourrait, il est vrai, faire une autre hypothèse : celle d'une séparation première entre les Marquésans et l'ensemble des Polynésiens; mais plus loin nous serions obligé d'en faire une semblable à l'égard des Tahitiens ou de toute autre peuplade. Nous devons donc admettre que le *r* a été autrefois un élément phonique disparu peu à peu de la langue des Marquises. Il y a plus : on le trouve encore conservé dans quelques mots : *áó* et *óó*, cités précédemment, se prononcent aussi *raro* et *roro* dans la locution adverbiale *na-raro, par-dessous,* et dans l'imprécation *to-roro, ta cervelle* (*).

Cette persistance du *r* dans des expressions en quelque sorte exceptionnelles est le premier exemple d'un fait que nous retrouverons plusieurs fois. Ce sont, en effet, les locutions de ce genre qui conservent le plus longtemps les formes primitives du langage.

Les personnes qui ont entendu parler certains créoles des Antilles françaises savent combien ils atténuent la prononciation du *r*. En est-il de même aux îles Marquises? Les naturels prononcent peut-être cette lettre d'une manière si affaiblie, que nos

(*) On sait que la tête, et tout ce qui s'y rattache, est considérée par les naturels comme une partie sacrée qu'ils ne permettent même pas de toucher. Souvent, au lieu de *to-roro,* on dit *to-upoko,* ta tête.

oreilles peu exercées la prennent pour ce que nous avons appelé l'explosive pharyngienne. Ce n'est qu'après un long séjour que nous avons pu nous-même saisir cette articulation.

SUPPRESSION DU *ng* A TAHITI.

(Tah.) *hoi*, sentir, flairer,
(Marq.-Taipi) *hongi*, (N.-Z.) *hongi*, (Tonga) *hongi*.

(Tah.) *tai*, pleurer;
(Marq.-Taipi) *tangi*, (N.-Z.) *tangi*, (Tonga-Tabu) *tangi*, id.

(Tah.) *moua*, montagne;
(Marq.-Taipi) *mounga*, (N.-Z.) *mounga*, (Tonga) *mounga*.

(Tah.) *oé*, famine, disette;
(Marq.-Taipi) *onge*, (Samoa, Gambier, Raro-Tonga) *onge*, id., etc.

SUPPRESSION DU *k* DANS LE MÊME DIALECTE.

(Tahiti,) *iá*, poisson;
(Marq., N.-Z., Tonga-Tabu) *ika*, id.

(Tah.) *aá*, racine;
(Marq., N.-Z., Tonga-Tabu) *aka*, id.

(Tah.) *vaá*, pirogue;
(Marq., N.-Z., Tonga-Tabu) *vaka*, id.

(Tah.) *moó*, lézard;
(Marq., N.-Z., Tonga-Tabu) *moko*, id.

(Tah.) *toi*, hache, herminette;
(Marq., N.-Z., Tonga-Tabu) *toki*, id.

En un mot, chaque fois que l'on compare le dialecte de Tahiti avec un autre qui a conservé les gutturales, les mots dans lesquels ces gutturales existent

et qui sont communs aux deux dialectes, les perdent dans celui de Tahiti et les remplacent invariablement par l'explosive. On peut généraliser cette règle en l'appliquant à chaque dialecte. On observe alors que l'altération a lieu tantôt sur les gutturales, comme à Tahiti, tantôt sur les liquides, comme aux Marquises, tantôt sur les aspirées, comme aux îles Gambier et à Raro-Tonga. Quelquefois la lettre n'a été oblitérée que dans un certain nombre de mots. En ce moment le *k* tend à disparaître aux Marquises, surtout dans le groupe sud-est. Ainsi on trouve également *kaóha* et *áoha* (amour, affection), *maitaki* et *maitai* (bon), *tekao* et *teáo* (parole).

La seconde altération que nous avons signalée est le changement d'une lettre en une autre. Nous allons la démontrer par des exemples :

Changement du *ng* en *k* dans le groupe nord-ouest des Marquises, en *n* dans celui du groupe sud-est. Dans le premier cas, c'est le caractère guttural de la lettre qui a prédominé ; dans le second, son caractère nasal. Il est à remarquer que, dans la tribu des Taipi, sur l'île Nuku-Hiva, le *ng* a été conservé dans toute sa pureté.

Exemples :

(Poly.)	*tangi*,	pleurer, crier ;
(Marq. Taipi)	*tangi*,	id.;
(Marq. N. O.)	*taki*,	id.;
(Marq. S. E.)	*tani*,	id.
(Poly.)	*rangi*,	ciel;
(Marq. Taipi)	*ángi*,	id.;
(Marq. N. O.)	*áki*,	id.;
(Marq. S. E.)	*áni*,	id.
(Poly.)	*moenga*,	natte (ce sur quoi l'on couche);
(Marq. Taipi)	*moenga*,	id.;

(Marq. N. O.) *moeka*, id.;
(Marq. S. E.) *moena*, id.

CHANGEMENT DU *t* EN *k* DANS LE DIALECTE DES SANDWICH.

(Marq., Tah., N.-Z., etc.) *tumu*, tronc, origine;
(Sandwich) *kumu*, id.
(Marq., Tah., N.-Z., etc.) *tua*, dos;
(Sandwich) *kua*, id., etc.

La comparaison de ces différents exemples nous montre, comme lorsqu'il s'est agi de la simple suppression d'une lettre, que l'on peut remonter à la forme première du mot.

Quant aux autres altérations provenant du redoublement des racines, de l'adjonction des préfixes ou de l'abolition de quelques mots, elles ne sont évidemment que secondaires. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir plus loin sur plusieurs d'entre elles; il en est de même des modifications grammaticales, qui trouveront mieux leur place ailleurs.

Maintenant, si l'on remarque :

1° Que les diverses altérations et changements de lettres ont lieu suivant des règles invariables propres à chaque dialecte;

2° Que ces altérations, pour la même lettre, ont été progressives, les unes s'accomplissant encore aujourd'hui, les autres ayant déjà eu lieu en totalité;

3° Qu'il existe à peine quelques cas où une lettre ait complétement disparu sans être remplacée par une autre ou par l'explosive;

4° Que chaque fois que l'explosive est prononcée dans un mot, on finit toujours par trouver un dialecte où la lettre supprimée se retrouve dans le même mot;

5° Que les changements ont porté sur des lettres différentes dans chaque dialecte, et, par conséquent, se présentent toujours comme étant l'exception;

6° Que certains dialectes, comme le nouveau-zélandais, n'ont presque pas d'exemples de ces altérations;

7° Qu'en rétablissant le langage primitif, on fait cesser des amphibologies qui s'expliquent naturellement si on les attribue à la corruption des premières formes. Ex.: *haka*, dans le groupe nord-ouest des Marquises, signifie en même temps agir et danser, tandis qu'ailleurs on trouve *hanga* pour agir et *haka* pour danser:

On comprendra comment il se fait que l'on peut encore aujourd'hui reconstruire avec certitude la langue parlée anciennement par les Polynésiens. Il ne s'agit ici que du rétablissement des racines primitives. Quant à la prononciation des éléments phoniques, il pourra y avoir quelques légers doutes : ainsi il est difficile d'établir si c'est le *v* ou le *w* sonnant d'une part, le *f* ou le *w* sourd d'une autre, qui est le son primitif.

Mais, comme cette reconstruction est particulièrement un moyen de recherches dans la comparaison du polynésien avec ses propres dialectes ou avec les autres langues du globe, ces incertitudes, n'existant que sur des détails, sont sans importance. Cependant, en adoptant les sons le plus généralement répandus, il est probable que nous rétablirons même la prononciation primitive.

Nous allons maintenant, en suivant une méthode synthétique, supposer l'existence de l'ancienne langue suffisamment démontrée, et faire connaître les varia-

tions que chaque lettre a subies dans les dialectes actuels. D'ailleurs les exemples que nous aurons l'occasion de citer seront encore de nouvelles preuves à l'appui de notre supposition.

DE LA VOYELLE *a*.

Les voyelles en polynésien ont une plus grande importance que dans les autres langues ; comme les consonnes, elles font partie de la racine des mots. Les changements qu'elles ont subis ont eu lieu d'après des règles faciles à établir. La trace de leur ancienne existence apparaît toujours dans la voyelle qui les remplace. Il existe quelques cas d'élision, surtout dans les mots composés ; mais, comme on retrouve ailleurs les radicaux avec leur forme primitive, l'altération n'est que secondaire et ne porte pas sur les fondements mêmes de la langue. Cette importance des voyelles provient sans doute du petit nombre de consonnes et de l'impossibilité de les combiner.

La voyelle *a* s'est conservée généralement avec le son plein et ouvert qui lui est propre. C'est aux îles Sandwich qu'elle a subi les changements les plus nombreux, en étant remplacée par l'*o*.

Exemples :

(Poly.) *paremo*, se noyer; (Sand.) *polemo.*
(Poly.) *fanga*, vallée; (Sand.) *hono.*
(Poly.) *faka*, particule causative; (Sand.) *hoó* (*).

A se change quelquefois en *e* dans le dialecte marquésan.

(*) Voir plus loin les altérations du *f*, du *k* et du *ng*.

Exemples :

(Poly.) *vahine*, (Marq.) *vehine*, femme.
(Poly.) *tahito*, (Marq.) *tehito*, ancien.
(Poly.) *mataku*, (Marq.) *metaú*, crainte.

Un cas de ce changement dans le groupe sud-est des Marquises peut être compris dans la règle suivante :

Chaque fois qu'au commencement d'un mot il y a répétition d'une syllabe composée d'une consonne et de la voyelle *a*, le premier *a* est changé en *e*.

Exemples :

mamae, douleur, *memae*.
tatau, conter, raconter, compter, *tetau*.
tatari, espérer, *tetai*.

A Tahiti, *a*, suivi d'un *i*, tend à se rapprocher de la prononciation de l'*e* ouvert, comme dans le mot *ai*, manger, dans la particule de direction *mai*, etc. Il est probable que les Anglais, qui ont été les précepteurs de la génération actuelle, ont dû contribuer à propager cette prononciation vicieuse. Cependant on ne peut méconnaître une tendance générale à adoucir dans ce cas la prononciation de l'*a*. Ainsi, déjà aux Marquises, la préposition *mai*, de (from), s'écrit *mei*, le mot *maitai*, *bon*, est devenu *meitai*.

DE LA VOYELLE *e*.

Cette voyelle a conservé généralement le son de l'*é* fermé français. Quelquefois elle doit se prononcer avec le son de l'*è* ouvert. Elle constitue alors une véritable voyelle distincte : *tae*, *arriver*, doit se prononcer *taè*.

DE LA VOYELLE *i*.

L'*i* s'est conservé partout avec le son que nous lui connaissons.

DE LA VOYELLE *o*.

Il en est de même de l'*o*.

DE LA VOYELLE *u*.

On remarque quelques changements de *u* en *i*.

Exemples :

(Poly.) *fatutiri*, (N.-Z.) *watitiri*, tonnerre.
(Tah. ancien) *nua*, (Tah. moderne) *nia*, dessus.
(Poly.) *tua*, (Tah.) *tia* et *tua*, dos.
(Poly.) *punua*, (Tah.) *pinia*, poussins, petits des animaux.

On sait que la langue latine présente plusieurs exemples de ce changement :

existumo, existimo, maxumus, maximus.

L'*u* a été quelquefois, mais rarement, remplacé par l'*o*.

Exemples :

(Poly.) *purotu*, (Marq.) *poótu*, beauté.
(Marq. N. O.) *pohué*, (Marq. S. E.) *pohoé*, vivre, être sauf.

Nous n'avons trouvé que quatre exemples de la suppression de l'*u* après les voyelles. Il est probable que cette altération n'a eu lieu qu'après que l'*u* a formé, avec ces voyelles, de véritables diphthongues. Deux des exemples se trouvent d'ailleurs dans les mots les plus usuels :

(Marq., Tah.) *to*, au lieu de *tou*, ton, ta, tes, adjectif possessif.

(N.-Z.) *korua*, (Marq.) *koúa*, (Tah.) *órua*, (Sandw.) *ólua*, pour *kourua* (*vous deux*).

(Marq.) *kotou* (*vous*), pour *koutou*.

Ces deux derniers exemples rentrent l'un dans l'autre, ainsi que nous le verrons plus loin.

On trouve aussi aux Marquises et aux Gambier :

> *tokete* pour *taokete* ou *taukete* (beau-frère).
>
> (Marq.) *toumakou* et *toumako* (jaloux).

Quelques auteurs, écrivant pour les Français, se sont servis des deux lettres *o u* pour indiquer la lettre polynésienne *u*. Nous pensons que, même dans les ouvrages où il n'est pas question spécialement de la langue, cette orthographe doit être rejetée ; car l'on ne voit pas pourquoi l'on ne se conformerait pas aux mêmes usages à l'égard de la langue polynésienne, qui est une langue écrite, qu'à l'égard des autres langues. En se servant des deux lettres *o u*, on surcharge d'ailleurs inutilement l'écriture : ce qui, dans certains cas, peut produire quelque incertitude, comme dans le nom de lieu *Hooumi* (*Ho-o-u-mi*), qu'on lirait moins facilement s'il était écrit *Hooumi* (*Ho-o-ou-mi*).

Il existe quelques cas de changements de voyelles qui sont dus à une tout autre cause que les précédents. Le Polynésien les emploie lorsque, par une opposition de sons, il veut faire ressortir une opposition d'idées. C'est ainsi qu'en considérant l'*o* comme une atténuation de l'*a*, il se servira du mot *rau* pour désigner une feuille d'une certaine dimension, et du mot *rou*, s'il s'agit d'une feuille plus petite. Aux Marquises, *koée* signifie anguille de mer, et *kuée* anguille d'eau douce. *Vai-toti* et *Vai-tota* sont les noms de deux

rivières de Raiatéa qui présentent une certaine opposition d'idées, soit dans leur cours, soit dans leur position, etc.

De pareils exemples, et d'autres que nous aurons l'occasion de voir dans la suite, nous donnent, pour ainsi dire, le secret de la formation de cette langue. On doit, du reste, s'attendre à trouver, chez ces hommes de la nature, un fréquent usage de l'onomatopée.

DE LA CONSONNE *ng*.

Cette lettre a subi de nombreuses altérations, dont voici les principales :

Suppression complète du *ng* dans le dialecte tahitien, et son remplacement par l'explosive pharyngienne.

Exemples :

(Poly.) *hinangaro*, (Tah.) *hinaáro*, aimer.
(Poly.) *rangi*, (Tah.) *raí*, ciel.
(Poly.) *ingoa*, (Tah.) *ióa*, nom. (Voir les autres exemples cités précédemment, page 21.)

Changement du *ng* en *n* dans le dialecte des Sandwich et dans celui du groupe S. E. des Marquises.

Exemple :

(Poly.) *hanga*, (Sand., Marq.) *hana*, faire, agir.

Ingoa devient *inoa; rangi* fait *lani* aux Sandwich, et *áni* au groupe S. E. des Marquises.

On remarque un pareil changement dans des cas très-rares à Tahiti et au groupe N. O. des Marquises.

Dans ce dernier lieu, le *ng* a été presque exclusivement remplacé par le *k*. Les exemples précités deviennent *haka*, *ikoa* et *áki*.

Le *ng* s'est conservé dans toute sa pureté aux îles des Amis, aux Gambier, à Raro-Tonga, dans la tribu des Taipi sur l'île Nuku-Hiva aux Marquises, aux Paumotu, à la Nouvelle-Zélande. On cite quelques exemples de son remplacement par le *k*, dans la partie méridionale de ce dernier archipel.

DE LA CONSONNE *k*.

Le *k* a complétement disparu dans le dialecte de Tahiti et dans celui des îles Sandwich, et, comme toutes les autres consonnes oblitérées, a été remplacé par l'explosive pharyngienne.

Exemples :

(Poly.) *kopu*, (Tah. et Sandw.) *ópu*, ventre.
(Poly.) *kura*, (Tah.) *úra*, (Sandw.) *úla*, rouge.

Le *k* se trouve supprimé assez fréquemment dans le dialecte du groupe S. E. des Marquises, plus rarement dans celui du groupe N. O. :

(Poly.) *hoki*, (Marq.) *hoí*, aussi, donc.
(Poly.) *ku*, *kua*, (Marq.) *ú*, *úa*, signe du passé.

Le *k* s'est conservé à la Nouvelle-Zélande, aux îles des Amis, à Raro-Tonga, aux Gambier, etc.

DE LA CONSONNE *t*.

Le *t* n'a éprouvé d'altération importante qu'aux Sandwich, où il est actuellement remplacé par le *k* (*).

(*) Les naturels de Tauai, une des îles de cet archipel, ont conservé la prononciation primitive du *t*.

Exemple :

(Poly.) *tahito*, (Sandw.) *kahiko*, ancien. (Voir les exemples cités plus haut, page 23.)

Ce changement mérite d'être remarqué. Il n'a pu évidemment avoir lieu que longtemps après la suppression complète du *k* primitif. On ne peut pas, en effet, admettre qu'au moment même où cette suppression avait lieu, il se manifestait une tendance à introduire dans d'autres mots la lettre supprimée. On expliquerait ces deux périodes dans les modifications de l'organe en supposant que les circonstances extérieures ont varié. Si l'on remarque que les Tahitiens ont aussi supprimé la même lettre, on peut présumer que cette altération s'était déjà opérée avant la séparation du rameau sandwichien; mais ce n'est qu'une conjecture que nous laissons au lecteur le soin d'apprécier.

Aux Marquises, un pareil changement a eu lieu, mais dans des cas très-rares.

Dans le groupe N. O. de cet archipel, lorsqu'un mot de la langue primitive contient deux syllabes commençant, l'une par *t*, l'autre par *n*, le *t* est presque toujours, par euphonie, changé en *n*, surtout quand il se trouve énoncé le premier.

Exemples :

(Poly.) *tanu*, (Marq. N. O.) *nanu*, mettre en terre, planter.
(Poly.) *tino*, (Marq. N. O.) *nino*, corps de l'homme vivant.
(Poly.) *tunu*, (Marq. N. O.) *nunu*, cuire.

DE LA CONSONNE *n*.

Le dialecte du groupe N. O. des Marquises pré-

sente quelques cas où cette lettre a été remplacée par le *t*. Nous citerons pour exemples les prépositions *no* et *na*, qui sont devenues *to* et *ta*.

DE LA CONSONNE *m*.

Cette lettre n'a subi aucune altération.

DE LA CONSONNE *p*.

Le *p* a partout été conservé; à Tonga-Tabu, il s'est adouci dans un grand nombre de cas, et a pris le son du *b*.

DE LA CONSONNE *v*.

Le *v* se trouve remplacé par le *w* aux îles Sandwich et à la Nouvelle-Zélande. Dans les autres groupes, il paraît s'être conservé avec la prononciation que nous lui connaissons, excepté aux îles des Amis, où le *f* en tient lieu quelquefois.

Il est à peine utile de remarquer quelques cas fort rares où il a été supprimé à Tahiti et aux Marquises.

Exemples :

(Tah.) *aero* pour *avero*, queue.
ara pour v*ara*, s'éveiller.
(Marq. S. E.) *áhana* pour v*ahana*, mari.

Il s'opère en ce moment à Tahiti une corruption du *v* que nous avons déjà signalée pour le nouveau-zélandais : c'est le changement de cette consonne en *w*, que l'on écrit *u*.

Exemple :

*maa*v*a*, *maa*u*a*, espèce de coquillage.

DE LA CONSONNE *f*.

Le *f* s'est conservé à Tahiti, au groupe S. E. des Marquises, à Tonga-Tabu. Il a été remplacé par le *w* à la Nouvelle-Zélande, par le *h* au groupe N. O. des Marquises et aux Sandwich.

Exemples :

(Poly.)	*fare*,	maison ;
(Tah.)	*fare*,	id. ;
(Marq. S. E.)	*faé*,	id. ;
(Tonga-Tabu)	*fale*,	id. ;
(N.-Z.)	*ware*,	id. ;
(Marq. N. O.)	h*aé*,	id. ;
(Sandw.)	h*ale*,	id.

Le *f* étant d'un usage plus général que le *w*, nous l'admettons pour représenter le son primitif.

DE LA CONSONNE *h*.

Le *h*, aspiration forte, que les voyageurs français particulièrement ont eu le tort de ne pas apercevoir, s'est conservé aux Marquises, à Tahiti, à la Nouvelle-Zélande, aux Sandwich, a été oblitéré aux Gambier, à Raro-Tonga, et a été quelquefois remplacé par le *f* lorsque l'euphonie l'a exigé.

En comparant les dialectes de ces archipels avec celui de Tonga-Tabu, on trouve dans ce dernier un certain nombre de mots communs à la langue des Viti et à celles de la Malaisie, dans lesquels il existe la lettre *h*, que les autres dialectes ne reproduisent pas, même au moyen de l'explosive pharyngienne. Nous reviendrons sur ce fait plus loin. Nous signalons seulement ici cette anomalie, qui d'ailleurs n'est pas la seule,

Le dialecte de Tonga-Tabu offre quelques sons, comme *dj*, *tch*, empruntés certainement à la langue des Viti. Quelques-unes de ses formes grammaticales se rapprochent de celles en usage dans la Malaisie. Mais ces différences, quand on les compare avec l'ensemble des rapports communs, paraissent peu importantes. Cependant elles font contraste avec la parfaite homogénéité des autres dialectes. Aussi faudra-t-il plus particulièrement attribuer à ceux-ci la reconstruction de la langue primitive.

DE LA CONSONNE *r*.

Le *r* a presque complétement disparu, ainsi qu'on l'a déjà vu, dans le dialecte des Marquises.

Il a été écrit par un *l* aux Sandwich, à Tonga-Tabu et aux îles Samoa.

Il a été conservé aux Gambier, aux Paumotu, à Raro-Tonga, à la Nouvelle-Zélande, où il a été pris quelquefois pour le *d*; à Tahiti, où il existe cependant deux ou trois cas de sa suppression.

Exemples :

(Poly.) *varu*, (Tah.) *vaú*, huit.
(Poly.) *vera vera*, (Tah.) *veá veá*, chaud.

Tels sont les changements qu'ont éprouvés les lettres primitives de la langue polynésienne. Nous n'avons pas multiplié les exemples, pensant que plus tard nous aurions souvent l'occasion de voir l'application des règles que nous avons données; nous avons choisi les plus simples, c'est-à-dire ceux où la suppression d'une seule lettre ne permet point d'établir le moindre doute sur l'étymologie. Nous allons main-

tenant, dans un tableau, résumer le système phonique des principaux dialectes comparés à la langue primitive. Une lettre sans astérisque indiquera qu'elle tient lieu généralement de la lettre primitive; un astérisque, qu'elle le fait plus rarement, et enfin deux astérisques seront réservés pour les exceptions; *ex* (explosive) indiquera que la lettre est oblitérée.

Lettres primitives.	Marquises. Groupe N. O.	Marquises. Groupe S. E.	Tahiti.	Nouvelle-Zélande.	Sandwich.	Raro-Tonga.	Gambier.
a	a, e**	a, e*	a	a	a, o*	a	a
e	e	e	e	e	e	e	e
i	i	i	i	i	i	i	i
o	o	o	o	o	o	o	o
u	u, o**	u, o**	u, i**	u, i**	u	u	u
ñg	(Taipi) ñg, k, n**	n	ex., n**	ñg	n	ñg	ñg
k	k, ex.*	k, ex.	ex.	k	ex.	k	k
t	t, n**	t, n**	t	t	k	t	t
n	n, t**	n	n	n	n	n	n
m	m	m	m	m	m	m	m
p	p	p	p	p	p	p, b	p
v	v	v, ex.**	v, w**	w	w		v
w ou f	h	f	f	w	h		
h	h	h	h	h	h	ex.	ex.
r	ex., r **	ex., r**	r, ex.**	r, d*	l, ex.**	r	r

Il sera maintenant facile de se rendre compte des modifications de quelques mots dont l'étymologie n'aurait point paru évidente au premier abord.

Le mot qui signifie *homme* est *tangata* à la Nouvelle-Zélande et dans quelques autres dialectes; il est

devenu *taáta* à Tahiti par la suppression du *ng*; *kanaka* aux Sandwich par le changement de chaque *t* en *k* et du *ng* en *n*; *kenata* aux îles Marquises par le changement du premier *a* en *e*, du *ng* en *n*, et du premier *t* en *k*, puis *énata* par la suppression du *k*, puis enfin *kenana* ou *énana* par le changement du second *t* en *n*. Chacune de ces altérations a eu lieu conformément aux règles précitées. Citons encore :

(Poly.) *rangatira*, chef, propriétaire;
(Tah.) *raátira*, id. (suppression du *ng*) ;
(Sandw.) *lanakila* ou *lanakiá* (changement de *r* en *l*, de *ng* en *n*, de *t* en *k*, et suppression exceptionnelle du *r*) ;
(Marq. N. O.) *ákatiá* (suppression du *r*, changement du *ng* en *k*) ;
(Marq. S. E.) *ánatiá* (suppression du *r*, changement du *ng* en *n*).

(Poly.) *hinañgaro*, aimer;
(Tah.) *hinaáro* (suppression du *ng*);
(Marq.) *hinenaó* (suppression du *r*, changement de *ñg* en *n* et de *a* en *e*).

(Poly.) *ngakau*, cœur;
(Tah.) *ááu* (suppression du *ng* et du *k*).

Les mots sont d'une, de deux, de trois ou de quatre syllabes.

Les systèmes d'orthographe introduits par les missionnaires suffisent généralement pour les besoins de l'écriture. Cependant il existe des cas où il peut y avoir quelque incertitude : c'est lorsque, par suite de la suppression d'une consonne, deux mots se trouvent écrits de la même manière, quoique ayant une prononciation différente; ou bien lorsque des différences dans la quantité ne sont point indiquées. Le signe proposé par monseigneur François de Paule pour représenter l'explosive pharyngienne remédie au premier inconvénient. Quant au second, il faut s'en rap-

porter au sens général de la phrase pour lever toute indécision, à moins que l'accent circonflexe n'indique que la syllabe est longue.

Voici des exemples de l'un et de l'autre cas.

Dans le dialecte des Marquises, le mot *ua* a les huit significations suivantes :

ua, pluie..................	venant de	*ua* ou *uha*.
úa, particule du passé......	—	*kua*.
úa, deux..................	—	*rua*.
uá, *uka*, homard...........	—	*uka*.
uá, s'enflammer...........	—	*ura*.
úa, caverne...............	—	*rua*.
uaua, veine, artère, tendon.	—	*uaua*.
úá, vomir........................		onomatopée?

A Tahiti, on trouve :

ia, particule..................	venant de	*kia*.
iá, poisson..................	—	*ika*.
ia, cela, pronom de la 3e personne.........		*ia*.
tai, mer....................	venant de	*tai*.
tai, pleurer..................	—	*tañgi*.

Tihe, dans le dialecte des Marquises, prononcé d'une manière ordinaire, signifie *apparaître ; tĭhē, éternuer* (onomatopée).

L'usage seul pourra faire connaître les différences dans la prosodie, qui ne sont indiquées nulle part. Quant à l'articulation pharyngienne, nous la noterons chaque fois que cela nous sera possible, et nous rétablirons à côté la lettre supprimée, si nous la connaissons. Il semble même qu'il eût été rationnel d'adopter ce dernier système d'orthographe pour chaque dialecte. L'inconvénient d'une difficulté plus grande

dans la lecture eût été compensé par l'avantage d'éviter toute incertitude et d'écrire des mots et même des phrases entières d'une manière intelligible aux habitants des différents archipels de la Polynésie.

Exemple tiré d'un catéchisme marquésan :

i meitai i te aha?
Pourquoi (Dieu) fut-il bon (envers les Hébreux)?

i te áôha ia átou.
A cause de son amour pour eux.

Rétablissons les lettres supprimées, nous aurons :

i maitaki i te aha? i te karofa kia ratou.

Le Marquésan, en se conformant aux règles de la prononciation de son dialecte, lira comme plus haut.

Le Tahitien, supprimant les gutturales, prononcera :

i maitai i te aha? i te árofa ia ratou.

Un fait qui ressort des comparaisons faites précédemment, et que nous constatons d'une manière toute particulière, car l'étude des langues n'en présente pas peut-être un second exemple, c'est que, depuis la dispersion, le nombre des éléments de chaque mot, malgré des modifications soumises à des règles constantes, s'est conservé jusqu'à nos jours. Nous avons négligé à dessein, pour ne pas embarrasser l'exposition, de parler de quelques exceptions à cette règle, exceptions si peu nombreuses qu'elles ne peuvent l'ébranler. Nous évaluons celles qui sont relatives aux consonnes à une dizaine pour toute la Polynésie orientale et la Nouvelle-Zélande; elles se trouvent dans les mots les plus usuels, tels que les pronoms,

et quelques-unes d'entre elles, étant communes à la plupart des dialectes, remontent peut-être au delà de la dispersion. Nous pouvons d'ailleurs constater, par la comparaison avec les langues de la Malaisie, des traces plus nombreuses d'altérations qui ont dû avoir lieu avant cette époque. En voici quelques exemples :

(Poly.)	*ara*, chemin ;
(Tonga-Tabu)	*hala ;*
(Viti)	*hala ;*
(Malai)	*djalan ;*
(Mariannais)	*tchalan ;*
(Java ord.)	*dalan ;*
(Bali cérémon.)	*jalan lurung* (Crawfurd) ;
(Madura ord.)	*jalan* id. ;
(Sunda ord.)	*jalan* id.
(Poly. or., N.-Z., Wallis)	*ua*, pluie;
(Tonga-Tabu)	*uha ;*
(Viti)	*uda* (Hales);
(Malai)	*udjan ;*
(Mariannais)	*utchan ;*
(Tagal)	*olan ;*
(Javanais ord.)	*udan* (Crawfurd) ;
(Bali ord.)	*ujan* id. ;
(Madura ord.)	*hojan* id. ;
(Sunda ord.)	*ujan* id. ;
(Biajuk)	*ujan* id. ;
(Timor)	*udan* id. ;
(Rotti)	*udan* id. ;
(Soulou)	*ulan* (Voyage du Samarang).
(Viti)	*ua*, veine (Hales) ;
(N.-Z., Mangareva, Tah., Marq.)	*uaua*, id. ;
(Malai)	*urat darah* (*darah* signifie sang) ;
(Soulou)	*ugat mana hut* (Voyage du Samarang) ;

(Bata)	*ugat*	id.
(Poly.)	*mua*, devant;	
(Malai)	*muka*, id.;	
(Tagal)	*muc-ha*, id.	
(Poly.)	*i mua*, d'abord, au-devant;	
(Malai)	*se ber mula*, id.;	
(Tagal)	*sa mula*, id.	

Nous savons que, pour ne point s'exposer à des méprises grossières en comparant des langues entre elles, il faut les avoir étudiées séparément. Aussi ne tirerons-nous quelques conclusions des exemples précédents qu'avec la plus grande réserve. D'abord le premier fait qui apparaît est le rapport qui existe entre les différentes langues citées, rapport connu depuis longtemps; il serait facile de l'établir par des exemples bien plus nombreux qui présenteraient une identité plus complète; ceux que nous avons choisis nous montrent les dialectes de la Polynésie avec un élément de moins. Si on les suppose en décadence sous ce rapport, on est forcé d'admettre que ces altérations ont dû avoir lieu avant la période dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui, période caractérisée, ainsi que nous l'avons démontré, par la conservation de tous les éléments constituant les mots. Ces altérations ont pu se faire successivement en passant par la lettre *h*, comme semble l'indiquer le dialecte de Tonga. Cette articulation est, en effet, la seule qui, n'étant qu'une aspiration, puisse s'éteindre sans être remplacée par l'explosive pharyngienne. (On sait que, pour prononcer une simple voyelle, il faut faire entendre en même temps, bien faiblement, il est vrai, soit l'aspirée, soit l'explosive.) A l'égard des sons *dj*,

ch, *s*, ce passage par le *h* paraît naturel; mais pour le *r*, le *l* et le *g*, il est moins probable. La même racine *ua*, *pluie* et *veine* en polynésien, rendue de deux manières dans l'ouest, et l'absence de l'explosive, à moins d'admettre un changement d'habitude dans l'organe vocal, pourraient faire supposer que ces altérations ont été directes et brusques, telles que celles qui seraient produites par le mélange de deux peuples. C'est ainsi que de nos jours, en prononçant les mots des langues européennes, les Polynésiens suppriment la moitié des articulations. Nous verrons plus loin quelques preuves grammaticales qui semblent appuyer cette hypothèse.

Quoi qu'il en soit, on reconnaîtra du moins que la langue polynésienne présente deux périodes bien distinctes : l'une qui commence à la séparation des diverses populations, et dans laquelle la conservation des éléments apparaît comme le caractère le plus remarquable, et l'autre, de beaucoup antérieure, qui offre des traces d'altération comparativement plus fréquentes.

DES NOMS.

La langue polynésienne, comme toutes les autres langues, a subi des transformations grammaticales dans le passé et manifeste encore des tendances à en éprouver de nouvelles; mais le cours de ces évolutions ne peut apparaître que par une analyse détaillée. En traitant de chaque partie du discours, nous exposerons donc l'état dans lequel elle se trouve aujourd'hui, et nous ferons connaître, s'il y a lieu, la marche des modifications qu'elle a subies. Une méthode d'abord historique, outre le manque d'appui sur la réalité actuelle, aurait l'inconvénient de partir de faits qui, pour quelques esprits, ne sont encore que des conjectures.

Les noms, en polynésien, sont de deux sortes : les noms propres et les noms communs. Les premiers, comme on le sait, servent à nommer un être, un lieu ou un objet déterminé : ils représentent toujours une idée concrète. Nous rangerons les pronoms dans la même catégorie que les noms propres. Outre que ce rapprochement repose sur la nature concrète des idées dénommées par ces deux sortes de mots, les uns et les autres sont, en polynésien, assujettis aux mêmes règles et précédés des mêmes particules.

Les noms communs correspondent à nos substantifs, à nos adjectifs, à nos verbes, et même à quelques-

uns de nos adverbes. Ce simple énoncé suffit déjà pour faire comprendre la nature générale de cette sorte de noms en polynésien. Nous allons d'ailleurs entrer dans quelques développements à ce sujet.

En observant les phénomènes du monde extérieur ou ceux qui se passent en nous-mêmes, l'esprit obtient un certain nombre d'idées correspondantes toujours à la suite d'une analyse plus ou moins détaillée et d'une abstraction plus ou moins grande. Ainsi, ce n'est qu'après avoir eu plusieurs fois l'idée concrète d'un homme en particulier, idée excessivement complexe, mais définie, qu'il reconnaît dans chacun un certain nombre de propriétés ou de phénomènes communs, et qu'il les applique à tous indifféremment. Telle est la manière dont il arrive à l'idée nécessairement abstraite représentée par le mot *homme* seul; de même, en voyant plusieurs corps chauds, plusieurs personnes qui marchent, etc., en décomposant, généralisant et faisant toujours abstraction, il obtient les idées exprimées par les mots *chaud* ou *chaleur*, *marche* ou *marcher*, etc. En polynésien, les noms communs se bornent à rappeler ces idées premières.

Quand il s'agit de noms tels que le mot précédent *homme*, nous allons plus loin. Nous revêtons un être imaginaire des qualités communes à tous les hommes en général; en français, c'est particulièrement cette signification que le mot *homme* présente; de même, *chaleur* rappelle le phénomène, indépendamment du corps où il se produit, tandis que *chaud* représente ce même phénomène s'appliquant à un corps; de même, l'acte peut être considéré en lui-même ou fait par un être; c'est-à-dire, les noms rappelant les idées

premières se résolvent en substantifs, adjectifs ou verbes.

En polynésien, cette séparation n'est pas encore faite : les noms servent à la fois à rappeler l'être, le phénomène, l'événement ou la qualité qui s'y rattache; cependant on comprend que, d'après la nature de chaque idée en particulier, ils désignent le plus souvent, soit un être abstrait, soit une qualité, soit un événement. En d'autres termes, ils tendent à devenir ou des substantifs, ou des adjectifs, ou des verbes; mais ce n'est qu'une tendance, et, pour comprendre la nature du nom commun polynésien, il faut le considérer comme servant seulement à nommer les idées premières.

Ces idées, comme nous l'avons vu, sont abstraites, et c'est là ce qui distingue les noms communs des noms propres. Aussi, nous servirons-nous souvent des expressions *noms abstraits* et *noms concrets* pour désigner les uns et les autres. Les termes *noms communs* et *noms propres*, ayant dans nos grammaires une acception moins générale, pourraient prêter à quelques méprises. Nous appellerons aussi les noms communs *radicaux*, parce que nous verrons plus tard qu'ils servent à former des dérivés. C'est ainsi qu'en français nous avons *don*, *donner*, *donation*, *donataire*, etc. : l'idée générale commune à ces quatre mots est celle qui est rappelée par le radical polynésien; nous verrons plus loin que cette idée peut recevoir, comme en français, des modifications de ce genre. Il serait certainement intéressant d'étudier dans quel ordre elles apparaissent successivement dans chaque langue. Nous verrons aussi comment les noms abstraits peuvent servir à représenter des idées

concrètes, et comment on les énonce dans le discours.

Marsden, dans sa *Grammaire malaie*, a, il nous semble, entrevu le véritable caractère des noms de cette famille de langues. Nous lisons (page 53 de la traduction française) : « On peut dire, ce semble, que les « noms dans leur état simple, n'étant accompagnés « d'aucun terme propre à en restreindre la signification, « doivent être considérés plutôt comme des pluriels que « comme des singuliers; ou que, pour déterminer le « nombre dans lequel un nom doit être entendu, on « a plus souvent besoin d'y joindre un terme qui ex- « prime l'unité qu'un autre qui exprime une pluralité « indéfinie. » Si, en effet, les noms ne rappellent qu'un phénomène ou un ensemble de phénomènes plutôt qu'un être ou un objet, on voit qu'ils peuvent tout aussi bien s'appliquer à l'universalité qu'à un seul.

Cette manière de considérer les noms en polynésien est très-importante, car les principales règles de la grammaire s'en déduisent naturellement.

Dans l'état actuel de la langue, les *noms abstraits*, en rappelant une qualité ou un événement, servent à former la plupart des *noms propres*. Cependant quelques-uns des premiers noms génériques ont dû probablement provenir de ces derniers. En effet, le mot qui désignait un être ou un objet particulier a été employé tout naturellement à rappeler l'idée générale des êtres ou des objets de même espèce (*). Les

(*) Le développement de l'homme en particulier n'est que celui de l'humanité : le mot *papa*, dans la bouche de l'enfant, désigne certainement un être plutôt qu'il ne rappelle l'idée de père. Ce mot est d'abord un nom propre, ce n'est que plus tard qu'il devient un nom commun.

uns comme les autres ont dû se modeler d'abord sur les interjections, qui ont été les premiers essais de la parole; car l'homme a dû sentir avant de juger, et c'est du siége de nos sentiments et de nos sensations que sont partis ces premiers cris spontanés. Nés sous l'empire immédiat d'une impression ou d'un état particulier de l'âme, ils se rapportent évidemment à quelque chose de réel ou de concret. Ce n'est que plus tard que l'homme les emploie pour rappeler les idées correspondantes. Ce rapprochement entre les noms abstraits et les interjections mérite d'être signalé, car nous verrons que le Polynésien se borne quelquefois à jeter les idées en laissant à l'esprit le soin de les combiner.

Les noms abstraits, comme nous venons de le dire, servant souvent à former les noms propres, nous nous occuperons premièrement de leur étude particulière. Leur importance est d'ailleurs beaucoup plus considérable que celle des noms concrets : car, dus aux conquêtes incessantes de l'intelligence humaine, ils constituent la richesse la plus précieuse du langage.

DES NOMS COMMUNS OU ABSTRAITS.

En étudiant les langues des peuples peu avancés en civilisation, on reconnaîtrait certainement que les sensations et les sentiments de l'âme d'abord, et ensuite, mais presque aussitôt, les images extérieures, ont été la source première de leurs idées. C'est en effet ce qu'on observe dans la signification des mots polynésiens. Nous serons même étonné de voir combien ceux qui leur correspondent en français ont perdu ce caractère primitif.

La racine polynésienne *riri* représente la sensation physique qui a lieu en même temps que la contraction de l'épigastre : c'est une sensation analogue que nous éprouvons pendant le froid ; quand nous nous livrons à la colère ; quand nous faisons un effort ; après avoir mangé de la graisse ou quelque chose d'acide. De là *riri* pour désigner la colère dans toute la Polynésie. Dans le dialecte du groupe S. E. des Marquises, *ii,* et quelquefois aussi *riri,* signifie force ; *iiha* (ririha) et *iika* (ririka) rappellent, dans tout cet archipel, les sensations produites, *iiha* par la graisse, et *iika* par un acide. *Makariri* ou *kamariri,* composé de la racine *riri* et des préfixes *ka* et *ma,* désigne le froid dans toute la Polynésie. La contraction de l'épigastre ne peut avoir lieu sans gêner la respiration : on peut remarquer que cette fonction se fait, en effet, plus difficilement dans tous les cas dont il s'agit. *Riri* et les terminaisons

qualificatives *ha* et *ka* sont d'ailleurs des onomatopées : le tremblement de la langue contre les dents quand nous grelottons produit les sons *didi* ou *riri* qui, on le sait, sont presque identiques en polynésien ; de même nous faisons entendre *ha* ou *ka* après l'une ou l'autre des deux sensations particulières dont nous avons parlé plus haut. De sorte que *iiha* ou *ririka* indique à la fois la contraction de l'épigastre et le dégoût. A ce sujet, nous ferons remarquer que, tout en imitant la nature, on peut obtenir des mots différents représentant la même idée. Nous citerons comme exemple *cracher* et *tufa*, qui ont la même signification, l'un en français, l'autre en polynésien : *cracher* rappelle évidemment le raclement du gosier, et *tufa* le son produit par les lèvres.

Les Polynésiens rapportent généralement les phénomènes de l'intelligence et ceux du sentiment à leur ventre ou à leurs entrailles. C'est ainsi que, dans le catéchisme marquésan, nous lisons : « Tu m'as « créé pour que je te connaisse dans mes intestins « (*koe koe*). — C'est mal de prier de la bouche seule- « ment, les intestins étant ailleurs. — Je t'aime dans « l'intérieur de mes intestins. »

Makimaki, aux Marquises, signifie aimer, vouloir, désirer. La racine est *maki*, mal physique. A Tahiti *mate*, amoureux, est le même mot que *mate*, malade ou mort. *Make, makemake*, venant de la même racine, a, aux Sandwich, la même signification que *makimaki* aux Marquises. Malgré l'analogie, il ne faudrait pas supposer que l'un de ces mots est la corruption de l'autre, car on doit se rappeler que, d'après l'euphonie hawaiienne, le *k* actuel n'est autre que le *t* polynésien, et que les *k* primitifs ont disparu. La racine *maki*

se retrouve d'ailleurs aux Sandwich sous la forme *mai* avec sa propre signification « mal ». Aux Marquises, *ue* signifie à la fois pleurs, douleur morale et affection. *Putehun*, amour en mariannais, vient de *puti*, douleur. Nous-mêmes nous avons en français *affection*, maladie, *affection*, amour, et *affecté*, attristé. C'est ainsi que, lorsque le cœur nous inspire, nous revenons vers l'époque où le sentiment jouait un si grand rôle dans la formation du langage.

A ce sujet, qu'on nous permette de faire ressortir un trait de l'histoire morale des peuples dont nous étudions la langue.

Placés sur une terre où la nature leur assure l'existence par ses libéralités, affranchis des tourments de l'ambition, comme toutes les sociétés chez lesquelles la théocratie a posé entre les différentes classes des barrières infranchissables, les Polynésiens devaient trouver dans le sentiment la cause principale de leurs douleurs.

De nos jours encore, une femme tahitienne ou marquésanne, après une longue séparation, vient appuyer sa tête contre les genoux de celui qu'elle attendait, verse dans le recueillement des larmes entrecoupées de ces seuls mots : Hélas ! mon ami ! mon frère ! ou mon enfant ! larmes de regrets pour le temps de l'absence qu'il eût été si doux de passer ensemble, larmes pour lesquelles elle trouve enfin un cœur où les répandre.

Ces scènes de reconnaissance, dont nous avons été souvent témoin, répondent à des sentiments trop naturels, pour n'avoir pas été dans l'origine autre chose que ce qu'elles sont généralement aujourd'hui, une obligation que l'habitude impose selon les liens

de parenté et souvent sans réciprocité. Hâtons-nous de dire que, s'il faut faire exception, c'est en faveur des mères, et que cet usage, auquel elles sont assujetties plus particulièrement, ne fait que ratifier le cri de la nature.

Nous allons continuer l'examen de la nature des noms polynésiens, en donnant des exemples dans lesquels l'idée se trouve représentée au moyen de l'image.

(Marq., Tah.) *Topa* signifie tomber d'un lieu élevé à un autre plus bas, en passant par un état de suspension dans l'air.

(Marq.) *Vil*, *viri*, rouler sur soi ; se dit aussi d'un objet.

(Poly.) *Hinga*, (Marq.) *hika*, *hina*, tomber à la renverse, sans changer de niveau.

(Marq.) *úku* (*ruku*) signifie baisser la tête et les épaules, comme quand on passe sous une branche d'arbre. De là :

(Marq.) *úku*, entrer dans une case ou plutôt faire *úku*. Les portes des cases sont si basses, qu'on est obligé de se baisser pour entrer.

(Marq.) *úku*, plonger étant dans l'eau ; c'est-à-dire, baisser la tête et les épaules, comme quand on plonge en nageant. A la Nouvelle-Zélande, *ruku* a la même signification.

Aux Marquises, plonger la tête la première d'un lieu élevé se dit *ketu*. (N.-Z., Marq.) *Ketu*, (Tah.) *étu* signifie aussi creuser la terre comme le fait un cochon avec son groin, ou plutôt *ketu* n'a que la signification de creuser, fouir, qui représente l'image commune à ces deux derniers exemples.

(Poly.) *Toro* sert à indiquer qu'un objet se trouve

dans une position analogue à celle de la main quand on l'étend : de là l'expression *puaátoro,* cochon qui étend, employée à Tahiti pour désigner le bœuf, en faisant allusion à la manière dont cet animal porte la tête.

(Marq.) *Toó*, prendre, c'est-à-dire, avancer la main.

(Marq.) *Naku,* prendre, c'est-à-dire, saisir avec les doigts.

(Marq.) *Maohi*, prendre, c'est-à-dire, ramener à soi l'objet pris.

Il n'est pas besoin de dire qu'en parlant on n'emploie que l'expression qui rappelle l'acte sur lequel on veut particulièrement attirer l'attention, ou qui est le plus important dans l'action entière d'après la nature de l'objet que l'on veut prendre.

Tuku, *placer* en polynésien, est employé aux Marquises pour signifier *donner.*

(Marq.) *Tango*, *tako*, *tano*, se dit quand on étend le bras en tâtonnant, de là (Marq.) *potangotango*, *potakotako*, *potanotano* (*), ténèbres, c'est-à-dire nuit où l'on tâtonne.

Moe (*mohe* à Tonga) signifie, dans toute la Polynésie, être couché, dormir. A Tahiti, *moe pipiti*, de *moe*, dormir, et de *piti* (au lieu de *rua*), deux, signifie sommeil double, rêver; à la Nouvelle-Zélande, on dit *moe-naku*, c'est-à-dire dormir en cherchant à saisir avec la main.

(N.-Z.) *Wairua*, (Tah.) *varua*, âme, esprit, de *vai*,

(*) Quand, dans un exemple pris dans le dialecte des Marquises, il se trouvera un *ñg*, nous emploierons quelquefois cette lettre primitive, pour n'avoir pas à répéter le même mot écrit avec un *k* (Marq. N. O.) et avec un *n* (Marq. S. E.).

rester, être gisant, et de *rua*, deux. *Vairua*, qui est en deux endroits. On peut remarquer l'analogie qui existe entre cet exemple et le précédent. Nous avons nous-mêmes en français le mot *double vue*, dont l'idée, à ce que nous croyons, nous vient de l'Écosse.

(Marq., Tah.) *Vaine* signifie une espèce de *va-et-vient* : de là, aux Marquises, *vainehae* revenant, fantôme; *vaine* indique la manière dont il flotte dans l'air, *hae* (sauvage, nuisible) sa méchanceté; *haávaineraá* (*haá* préfixe, *raa* suffixe) est le terme que les naturels de Tahiti ont employé pour nommer notre contredanse.

Oha ou *óha*, aux Marquises, signifie courber la tête vers la terre, s'incliner; de là (Tonga) *ofa*, (N.-Z.) *oha*, (Tah.) *árofa*, (Marq.) *kaóha*, (Hawaïi) *áloha* signifient affection; (Tah.) *árofa*, (Marq.) *hakaóha* expriment aussi le regret. *Kaóha* est le terme de salutation en usage aux Marquises. Nous ne pouvons dire si le *r* est un préfixe ajouté dans certains dialectes, ou s'il a été perdu dans les autres. *Oha* et *roha* sont peut-être d'ailleurs deux racines différentes.

* (*) Il serait facile de multiplier les exemples. Mais nous croyons avoir suffisamment établi que les noms polynésiens représentent en général des sensations ou des images, tandis que ceux qui leur correspondent en français ne sont plus que de simples signes des idées. D'ailleurs, quelques noms polynésiens se rapprochent du caractère des noms français, et, réciproquement, on peut trouver dans un grand nombre de ces derniers la trace primitive de la sensation ou de

(*) Les alinéa marqués d'un astérisque ont été ajoutés au travail jugé par la commission.

l'image. On peut donc dire que l'élaboration des langues se fait, en ce qui concerne la nature des idées, sous la prédominance successive du cœur, de l'imagination et de l'esprit. Nous verrons plus loin qu'il en est de même de la nature des formes grammaticales. C'est là le fait primordial qui doit servir à reconnaître à quel point de développement est arrivé une langue. On doit examiner avant tout si elle se trouve à la période des sensations, à celle des images ou à celle des signes. Ce qu'il ne faut entendre que de son ensemble ; car, de tout temps, le cœur, l'imagination et l'esprit ont à la fois contribué à la formation du langage ; seulement l'élaboration s'est faite successivement sous la prédominance de chacune de ces facultés. Quant à la première période, il n'existe probablement pas de langue qui en présente un exemple caractéristique. Les images sont, en effet, si naturelles à l'homme, qu'elles ont dû suivre de bien près les sensations. D'ailleurs, les unes et les autres ont quelque chose de commun, en ce sens qu'elles correspondent immédiatement à la réalité. Il est, au contraire, facile de citer des langues qui, comme le polynésien, sont arrivées à la seconde période. Enfin, il en est un grand nombre dans lesquelles les mots, par des degrés insensibles, sont devenus de simples signes des idées.

* On pourrait déjà distinguer un état particulier postérieur à l'apparition des sensations et des images, et qui, tout en faisant partie des deux premières périodes, est, par l'emploi des métaphores immédiates, un acheminement vers la troisième. Ainsi on se rappelle que *riri*, aux Marquises, s'applique aux diverses sensations qui ont lieu en même temps que la con-

traction de l'épigastre, ou plutôt ne représente que cette contraction même. Suivant le cas, on reconnaît que *riri* désigne la colère comme au groupe nord-ouest, la force comme au groupe sud-est. Mais les idées de colère ou de force ne viennent qu'après celle de la contraction. A Tahiti, au contraire, où *riri*, sauf dans le composé *makariri*, ne s'applique qu'à la colère, c'est cette dernière idée qui est l'idée principale : la contraction de l'épigastre n'est qu'une métaphore, dont le sens propre n'est plus employé.

* Conservons cette idée de colère, et prenons un exemple où elle pourrait être représentée par une image. Quand nous disons d'un homme : « Voyez comme il est en colère, son visage est enflammé ! » ces seuls mots *visage enflammé* nous dépeindraient ce sentiment si nous n'avions pas un mot pour cela. Cependant, tout d'abord, ils pourraient s'appliquer à bien d'autres cas, par exemple au résultat de la chaleur, à la honte, etc. Plus tard, si *visage enflammé* ne s'employait que pour peindre la colère, bien que l'image fût conservée, elle deviendrait métaphorique. En entendant ces mots, on aurait immédiatement l'idée de colère ; tandis que, tout d'abord, ce n'était que l'occasion où ils étaient employés qui faisait reconnaître qu'il s'agissait de ce sentiment. A proprement parler, ils ne signifiaient que la rougeur du visage.

* En polynésien, les mots ont subi en partie cette première modification ; cependant on peut dire que, aux Marquises, ils tiennent en général davantage de leur premier état. Ainsi, en rappelant un exemple cité plus haut, *ruku* (úku) ne représente que le geste que l'on fait en inclinant le cou et la tête ; tandis que, à

Tahiti, *ruú* signifie plonger en faisant ce geste. En français, l'idée de l'image a disparu : quelle que soit la manière dont un homme plonge, le même mot peut être employé.

* Nous ne saurions trop engager les personnes qui veulent étudier le polynésien à se bien pénétrer de ce caractère de la signification des mots. Elles devront tâcher d'arriver jusqu'à l'image qui y est toujours cachée. Par exemple, si on leur dit que *paheru* signifie *chercher,* elles remarqueront que ce mot a aussi le sens de gratter comme le fait une poule; *paheru* signifie donc proprement « faire avec la main, quand on cherche en écartant la poussière, le même geste que la poule fait avec ses pattes pour chercher sa nourriture. » Cependant il ne faudrait pas trop restreindre le sens des mots et croire qu'ils ne sont employés que pour le cas particulier que l'on a sous les yeux. Une fois qu'on a reconnu l'image, il faut la réduire à sa plus simple expression et appliquer le même mot à tous les cas qui peuvent offrir cette image ainsi réduite. C'est ce que nous avons vu pour *toro* (puaá toro); c'est ce que nous voyons pour *paheru,* dont le radical *heru* signifie à la Nouvelle-Zélande peigner, étriller. Il y a ici une généralisation de l'image, c'est-à-dire, nous voyons un mot être employé pour tous les cas analogues et prendre une signification de moins en moins précise. Déjà, nous aurions pu remarquer que, lorsque les sensations ou les images deviennent métaphoriques, le procédé est le même : nous nous servons d'expressions que nous possédons déjà pour rendre de nouvelles idées; c'est là le fait général qui est la cause des modifications constantes de la signification des mots, et qui, par

degrés insensibles, les fait passer de l'état où ils ne représentent que des sensations et des images brutes à celui où ils ne sont plus que des signes purement idéaux.

* Ces transformations apparaissent surtout dans l'accouplement des mots. Ainsi, quand nous disons: *homme bon*, *cheval bon*, *fruit bon*, il est certain que l'idée de bonté n'est pas la même dans ces différents cas; le mot *marcher* n'a pas la même signification si nous l'appliquons à un homme, à un animal, ou à un bateau, etc. D'ailleurs, lorsqu'il ne s'agit que d'idées composées et non de jugements, on peut remarquer qu'on aurait pu créer des expressions simples pour les représenter immédiatement. On voit donc que, si l'accouplement des mots a été un progrès nécessaire, qui a permis à l'homme d'exprimer un nombre illimité d'idées au moyen d'un nombre limité de mots, ce n'a été qu'au prix de la clarté et de la précision dans le langage, et il est arrivé qu'à mesure que les mots perdaient de leur caractère particulier, et devenaient plus généraux, l'esprit saisissait moins leur véritable signification propre et leur donnait presque autant d'acceptions différentes qu'ils étaient employés de fois. Ce résultat, qu'il était impossible d'éviter du moment que l'on réunissait les mots entre eux, se fait sentir surtout dans les langues des peuples avancés en civilisation. On ne l'observe donc qu'à un degré incomparablement moindre dans les langues polynésiennes. C'est ce qui fait que, dans ces dernières, le caractère primitif des noms a été conservé. Il importe, en outre, d'avoir égard à l'étendue des relations de chaque peuple, et l'on comprend que les modifications dont il s'agit ne sont pas de

celles qui proviennent du petit nombre d'individus à qui le dépôt d'une langue est confié. Elles doivent même d'autant moins avoir lieu que ce nombre est moins considérable.

*Nous avons encore à parler d'une dernière modification que quelques mots subissent : elle a lieu lorsque, par suite d'un emploi très-fréquent, ils ne deviennent que de simples formes grammaticales. C'est un fait que nous aurons l'occasion de vérifier en polynésien ; nous en trouvons d'ailleurs de nombreux exemples dans nos langues d'Europe : on connaît l'origine des négations françaises *pas* et *point* ; on a d'abord dit *non vado passum* ou *passu*, je ne vais d'un pas ; *non video punctum*, je ne vois un point. *Pas* et *point*, par un usage devenu de plus en plus général, n'ont plus été par la suite que de simples signes grammaticaux.

* Nos adverbes en *ment* viennent, comme on sait, de l'ablatif *mente* précédé d'un adjectif : *honesta mente*, d'un cœur honnête, honnêtement, *simplici mente*, d'un esprit simple, simplement. La terminaison *ment*, devenue comme *pas* et *point* un signe grammatical, a été ensuite employée là où le sens étymologique n'aurait pu s'appliquer comme dans *démesurément*. Citons encore les adjectifs en *able*, en *ible*, les substantifs en *té*, en *ité*, en *abilité*, en *ibilité* ; nos auxiliaires *avoir*, *aller*, *faire*, les auxiliaires anglais *have*, *shall*, *will*, etc., dont on connaît l'origine.

* Bien que l'on puisse diviser ces signes grammaticaux en deux catégories, selon qu'ils se sont accouplés aux mots qu'ils modifient, ou qu'ils sont restés isolés, on reconnaît, et c'est là un point important sur lequel nous reviendrons plus tard, que c'est par

un même procédé logique que leur signification a été changée.

* Ces recherches ont un but particulier que nous ne devons pas perdre de vue ; c'est pourquoi nous ne pouvons donner aux considérations précédentes tout le développement qu'elles mériteraient. Cependant nous croyons en avoir dit assez pour établir la série des modifications qu'éprouvent les idées exprimées par les mots. On peut les résumer dans deux échelles différentes selon le point de vue où l'on se place. Si on a égard à la faculté prédominante dans la formation des mots, l'ordre est le suivant : sensations, images, signes. Si, au contraire, on considère la nature même des idées, on a une suite de modifications presque insensibles, par lesquelles les mots passent de l'état où ils ne représentent qu'une sensation ou une image concrète à celui où ils ne répondent plus qu'aux besoins logiques de la pensée. Les états les plus marqués de ces transformations successives constituent l'échelle suivante :

1° Sensations ou images concrètes, c'est-à-dire s'appliquant à quelque chose de réel et de déterminé. Ex. : *Aie!* interjection, *César*, nom propre.

2° Sensations ou images brutes, mais indépendantes de l'être ou de l'objet. Ex. : (Marq.) *riri*, *ruku*, (Poly.) *tangata, homme*, *rire*.

3° Métaphores immédiates des sensations ou des images. Ex. : *riri*, colère, (Marq.) *kaitangi*, envieux, littéralement, qui crie. Nous appelons ces métaphores *immédiates* pour les distinguer des métapho-

res par comparaison, telles que celles des mots *exprimer*, *comprendre*. Ces dernières pourraient à la rigueur constituer un état particulier.

4° Simples signes des idées. Ex : *donner, prendre*. On peut remarquer qu'une grande partie des mots de cette classe ne constituent qu'une relation entre l'objet et le sujet, tandis que les mots des premières classes s'appliquent plus particulièrement au sujet.

5° Signes logiques de la pensée ou formes grammaticales.

La plupart des mots polynésiens représentant des images, il doit en résulter dans les idées des distinctions qui peuvent nous paraître subtiles. En voici des exemples.

Aux Marquises, la beauté du jeune homme s'exprimera par *poéa*; la beauté de la femme, par *poótu*. *Purotu*, à Tahiti, désigne la beauté en général, et se trouve d'ailleurs rarement employé.

(Marq.) *koóua* désignera la vieillesse chez un homme, encore n'est-ce qu'une vieillesse peu avancée : *pakahio* chez une femme, et *kakiu* pour une chose.

Le mot *tête* ne sera pas le même s'il s'agit d'un homme ou d'un animal. Ainsi on dira à Tahiti *upoó*, (Poly.) *upoko*, tête de l'homme, et *afii*, tête de poisson.

Tino ne désignera que le corps de l'homme vivant, et *tupapaú* le cadavre, etc., etc.

Ce caractère des noms polynésiens nous montre la faible part qu'a eue l'analyse dans la formation des idées correspondantes. De là, dans toutes les langues de cette famille, le grand nombre de mots ayant une si-

gnification à peu près identique. On sait combien d'expressions on trouve en Malaisie pour représenter l'idée de s'asseoir, celle de se tenir debout, etc. C'est pour rendre compte de cette richesse dans certains cas, unie à une grande pauvreté dans d'autres, que Crawfurd, un peu embarrassé, dit que le langage est plutôt verbeux que riche, *not copious but wordy* (*History of the Indian archipelago*, tome II, page 74.) Rien n'est, au contraire, plus naturel si l'on considère que les images et les sensations doivent être nécessairement particulières. Nous devons donc nous attendre à trouver en polynésien un grand nombre de mots pour exprimer les idées physiques; mais en même temps une pauvreté presque absolue pour celles d'un ordre plus élevé : ce qui vient à l'appui de ce que nous avons dit plus haut au sujet de la jeunesse de cette langue; jeunesse relative non au temps écoulé, mais au peu de chemin parcouru. Nous aurons plus tard l'occasion de vérifier cette observation, en trouvant à chaque pas l'application de ce double principe : défaut d'analyse d'où découle quelquefois une certaine complication dans l'expression, et simplicité de synthèse dont le principal caractère est l'emploi fixe et invariable d'un petit nombre de règles. Ces considérations, en allant à l'encontre de l'hypothèse d'une haute civilisation antérieure, nous paraissent de nature à jeter quelque jour sur l'histoire morale des Polynésiens.

Il faut remarquer que, à Tahiti, une grande partie des distinctions du langage ont disparu depuis l'arrivée des missionnaires anglais, qui n'ont pu les saisir toutes. Souvent même le changement a eu lieu systématiquement, et il était difficile qu'il en fût autrement.

Ayant entrepris et mis à fin la traduction de la Bible, œuvre vraiment remarquable, et ne voulant introduire qu'un petit nombre de mots nouveaux empruntés à l'hébreu, au grec, au latin et à l'anglais, ils ont dû nécessairement forcer la signification des mots tahitiens pour représenter un nouvel ordre d'idées et pour peindre les mœurs si caractéristiques de l'Orient. D'ailleurs, l'homme ne peut modifier que dans de certaines limites la manière dont il a appris à penser, et son intelligence doit trouver un obstacle presque insurmontable dans la distance qui sépare les langues européennes du polynésien. C'est que si la pensée peut être considérée comme indépendante du mécanisme du langage, cela n'est vrai que dans l'origine, et il n'en est plus de même aujourd'hui. Du moins, nous ne possédons pas une force d'abstraction assez grande; car il est arrivé que le langage a été pour la pensée ce qu'est l'écriture pour la somme de nos connaissances, un instrument devenu nécessaire dont elle se sert pour faire un pas de plus, tout en gardant les devants. Personne ne mettra en doute l'influence que les missionnaires, par leurs leçons et par les livres qu'ils ont publiés, ont dû avoir sur le langage de la population actuelle de Tahiti. On connaît, en effet, l'assiduité des Tahitiens aux offices et instructions du dimanche, et le goût qu'ils ont pour la lecture de la Bible particulièrement. Il n'est pas rare de trouver même de jeunes filles sachant par cœur de nombreux chapitres de ce livre.

DE LA QUALIFICATION.

Les noms polynésiens représentant une propriété ou un ensemble de propriétés, plutôt qu'un être ou un objet même abstrait, on comprend combien il est facile de les employer comme qualificatifs : il suffit de faire suivre le mot qu'on veut qualifier par celui qui le qualifie, et cette règle ne souffre aucune exception.

Exemples :

(Marq.) *énata maitai*, homme bon.
(Tah.) *vahine haápao*, femme qui a de la conduite.
(Tah.) *úri taáta*, chien-homme ou singe.
(Tah.) *haere po*, qui va la nuit.

Dans le premier exemple, nous partons des idées d'homme et de bonté déjà exprimées dans le langage, et, pour obtenir celle d'*homme bon*, nous procédons par composition; mais nous aurions pu tout d'abord avoir cette idée composée, comme nous avons eu chacune des idées simples, et créer un mot pour l'exprimer. En ce sens, nous pouvons dire que l'emploi des qualificatifs n'est qu'un moyen de continuer la nomenclature des idées. Plus tard, nous verrons, en effet, ces assemblages de mots et même des phrases entières être traitées comme les mots simples.

Le troisième exemple *úri taáta*, singe, montre bien la vérité de ce que nous venons de dire. On peut le considérer comme un mot composé dont les composants ont perdu leur signification primitive. La même observation pourrait, jusqu'à un certain point, s'appliquer aux autres exemples, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer.

DU GENRE.

Les Polynésiens, partant des idées premières, sont arrivés aux idées composées, en procédant par qualification. Nous allons montrer maintenant comment, à l'aide du même principe, ils obtiennent les variations de genre. En considérant que ces variations ne consistent que dans une qualification de l'idée première, nous ne serons pas étonnés de voir employer ce procédé : elles s'obtiendront, en effet, au moyen de noms remplissant le rôle de qualificatifs, mais pouvant aussi être pris isolément comme les autres. Ces explications ne paraissent même nécessaires que par l'habitude que nous avons de voir, dans un grand nombre de langues, des moyens particuliers d'obtenir ces distinctions, tandis que le Polynésien traite les mots qui les désignent comme tous les autres noms proprement dits, et les emploie identiquement de la même manière.

Nous allons donner quelques exemples des noms les plus habituels qui servent à indiquer le genre des êtres.

Nous avons vu que le mot polynésien *tangata* correspond au mot *homme* pris dans un sens général. On l'emploiera donc tout naturellement pour désigner l'espèce entière, et, en ce sens, il peut s'appliquer à une femme aussi bien qu'à un homme : (Tah.) *e taáta vau*, je suis un homme, dans la bouche d'une femme, indiquera qu'elle appartient à l'espèce humaine; elle dira de même : (Tah.) *Ua pohe au i te taáta*, je suis malade dans l'homme, pour dire qu'elle est malade sans connaître le siége de son mal, ou plutôt que son être tout entier est malade.

Mais plus particulièrement le mot *taáta* ne s'applique qu'aux hommes.

Exemple :

(Tah.) *ia pohe te vahine a te hoe taáta,*
lorsque est morte la femme d'un homme.

Cependant, si l'on veut désigner d'une manière spéciale le sexe de l'individu, on emploiera pour les hommes le mot *tane,* littéralement *homme, mâle, vir,* et pour les femmes, par opposition, le mot *vahine.* Remarquez qu'on ne dit pas *taáta tane, taáta vahine ;* car *tane* et *vahine* renferment à la fois la signification de l'espèce et celle du sexe : ce qui confirme ce que nous avons dit au sujet des noms composés obtenus par qualification, qu'ils ne sont qu'un moyen de continuer la nomenclature des idées premières.

Les distinctions qui précèdent paraissent être plutôt du domaine du dictionnaire ; et il n'appartient à la grammaire de s'en occuper que lorsque les mots *tane* et *vahine* sont employés comme qualificatifs. Car c'est seulement alors que commencent les variations du genre. *Metua* signifie *parent,* et s'emploie indifféremment pour le père et la mère. Mais, si l'on veut désigner particulièrement l'un ou l'autre, on exprimera que le parent est du sexe masculin ou féminin, et l'on dira :

(Tah.) *metua tane,* parent homme, père ; *metua vahine* ou *metua hine,* parent femme, ou mère.

Les Marquésans se servent des mots particuliers *motua* père, *kui* mère.

A Tahiti, le mot qui signifie chef, roi, est *arii* (ariki) et s'applique également à un homme et à une femme. Ainsi l'on dit *Pomare arii,* Pomaré reine. Sous le rè-

gne de son prédécesseur, qui se nommait également Pomaré, ces mêmes mots auraient signifié *Pomaré roi.* Mais si l'on veut spécifier que le détenteur de l'autorité royale est une femme, on dira : *arii vahine,* roi femme, reine.

Nous trouvons encore aux Marquises des mots particuliers : ainsi *hakaiki* (haka ariki) désigne spécialement le chef ou le roi; *haátepeiú,* la cheffesse ou la reine; tandis que *tauá* (taura), prêtre, s'emploie indifféremment pour les deux sexes :

tauá, prêtre, *tauá* ou *tauá vehine,* prêtresse.

Dans les noms de profession, de métier, on fait quelquefois précéder les mots *taáta, vahine.*

Exemples :

taáta pua áhu, blanchisseur (homme qui savonne le linge),
vahine pua áhu, blanchisseuse.

Cela vient de ce que les mots *pua áhu* ne représentent pas une idée aussi définie que les mots *arii* et *tauá* cités précédemment. En outre, si l'on disait *pua áhu taáta, taáta* qualifierait immédiatement *áhu,* et il faudrait traduire : qui blanchit les vêtements d'homme. On aurait pu également mettre le mot *vahine* devant le mot *arii,* mais alors la signification n'eût plus été la même : au lieu de chef femelle ou cheffesse, elle serait devenue *femme de la classe des chefs.* Ces distinctions peuvent paraître subtiles; mais ce qu'il importe de remarquer, c'est l'emploi invariable de la règle des qualificatifs, qui suffira toujours pour lever tous les doutes. D'ailleurs, la profession dont il s'agissait tout à l'heure n'est connue que depuis l'arrivée des Européens. Celles qu'ils exerçaient anciennement étaient parfaitement définies et se trouvaient

presque toutes remplies par des hommes qui étaient désignés aux Marquises sous la dénomination de *tuhuñga, tuhuka, tuhuna,* artisan, et les mots *tuhuñga vehine* signifiaient simplement femme du tuhuñga.

L'emploi du mot *vahine* dans cette dernière acception peut être généralisé et présente quelque chose d'analogue à notre mot *madame*. De même, à Tahiti, le mot *tane* peut correspondre, quoique improprement, au mot *monsieur*. Ainsi, pour désigner le mari et la femme du nom d'*Afai,* on dit à Tahiti :

Afai tane, Afai mari.
Afai vahine, Afai femme.

Le mot *Afai* seul ne s'entendra que de l'homme de ce nom. Mais, s'il s'agit d'un nom princier apporté par la femme et adopté par le mari, et que la femme conserve les droits féodaux qui en sont inséparables, ce nom seul ne sera appliqué qu'à elle, et le mari le fera suivre du mot *tane*. Ainsi *Pomare vahine,* ou simplement *Pomare,* est le nom de la reine actuelle de Tahiti, tandis que son mari est appelé *Pomare tane*, quoiqu'il ait aussi un nom qui lui est propre : *Arii faáite.*

Les mots *tane* et *vahine* ne s'emploient pas pour désigner le genre des animaux; on les remplace par *oni* mâle et *ufa* femelle.

Exemple :

moa oni, coq ; *moa ufa*, poule.

Moa seul désigne l'espèce poule.

Quant aux distinctions de genre dans les végétaux, elles sont indiquées par les mots *tane* et *vahine*. C'est principalement sur le papayer, *ninita* à Tahiti, qu'on les observe.

Les distinctions de genre dont nous avons parlé jusqu'à présent ne s'appliquent qu'aux individus; elles ont pour résultat d'établir qu'ils appartiennent à l'un ou à l'autre sexe. On peut affirmer que celles qui ne portent que sur les qualificatifs n'existent pas dans la langne polynésienne : ainsi l'on dira également *taáta maitai, vahine maitai.* Une désinence différente ou toute autre marque de variation serait inutile; car il ne peut jamais y avoir indécision, le qualificatif qualifiant toujours le mot qui le précède. C'est ainsi qu'en français nous disons : un homme marche, une femme marche, et que nous ne sentons nullement le besoin d'indiquer surabondamment dans le verbe que l'action est faite par un homme ou par une femme.

Il existe cependant des mots qui ne peuvent qualifier que l'un ou l'autre sexe; mais la cause en est uniquement dans l'idée et non dans l'expression : on ne doit donc pas les considérer comme représentant des variations de genre. Nous avons déjà eu l'occasion d'en citer plusieurs.

(Marq.) *koóua*, vieillard (homme), *pakahio*, vieille (femme).
(Marq.) *poéa*, beau id., *poótu*, belle id.

On ne peut pas, nous le répétons, considérer les uns comme étant les féminins des autres. Ce sont des mots ayant chacun une signification propre, ne pouvant s'appliquer qu'à un sexe. Il faut les ranger à côté de *hapu* enceinte, *mahoi* stérile.

Il existe encore quelques distinctions de genre qu'il importe de connaître : ce sont celles qui servent à indiquer les liaisons de parenté. Elles sont basées sur la parité ou la différence des sexes; malgré ce qu'elles

présentent de particulier au premier abord, on peut facilement se rendre compte de leur origine en se rappelant la nature des idées exprimées par les noms polynésiens. Voici celles qui ont rapport à la parité (image : deux individus de même sexe) :

tuakana, *tuaána*, frère aîné du frère ou sœur aînée de la sœur.
teina, frère cadet du frère ou sœur cadette de la sœur.
(Tah.) *tauéte* ou *taoéte*, (Marq.) *tokete*, beau-frère d'un homme ou belle-sœur d'une femme.

Parenté pour les sexes différents (image : un individu de chaque sexe) :

(Tah., Marq.) *tuáne*, (Poly.) *tungane*, frère de la sœur.
(Poly.) *tuehine*, sœur du frère.

Les désignations entre cousins sont les mêmes qu'entre frères et sœurs et ont les mêmes distinctions.

(Tah.) *taeáe* signifie frère d'une manière générale, sans désignation d'âge.

Le mari, aux Marquises, appellera sa belle-sœur *vehine*, femme, à cause d'un usage qui, en cas d'absence de sa propre femme, semblait lui donner des droits sur la sœur. On trouve encore dans l'opinion des Tahitiens quelques traces de cet ancien usage.

Aux Marquises, le neveu ou la nièce de l'oncle maternel s'appellera *iamutu*. Cette distinction peut bien, en effet, être basée sur le sexe de la mère ; mais si elle ne s'applique pas à l'oncle paternel, c'est plutôt encore à cause d'un autre usage par lequel ses neveux sont considérés comme ses propres enfants.

DE L'INTENSITÉ.

En continuant à considérer les noms polynésiens sous le même point de vue, c'est-à-dire comme qualificatifs, nous déduirons tout naturellement les variations correspondantes à nos comparatifs et à nos su-

perlatifs. Mais, auparavant, il importe de remarquer qu'il ne s'agit en ce moment que d'une sorte de nos comparatifs, de ceux qui représentent une idée, et non de ceux qui constituent un véritable jugement. Les premiers n'indiquent que les variations d'intensité dans la qualité représentée par le positif. D'après la manière dont ils sont rendus en polynésien, leur titre de comparatifs et celui de superlatifs ne paraissent pas assez justifiés, et, dans tous les cas, devraient se confondre. Néanmoins, nous avons cru devoir les maintenir; car, quoique étant un cas particulier de la manière générale d'employer les qualificatifs, ils semblent indiquer qu'on a plus particulièrement en vue la signification adjective des positifs, et, en outre, ils peuvent servir à obtenir les comparatifs relatifs.

De *maitai*, bon, avec le déterminatif *aé* (ake), en haut, on fait *maitai aé*, meilleur.

(Tah.) De *haávare*, menteur, *haávare rahi*, qui ment beaucoup, ou, par opposition, qui ment davantage.

(Tah.) De *rahi*, grand, *rahi roa*, très-grand, et *rahi roa'tu*, excessivement grand.

(Tah.) De *poipoi*, matin, *poipoi roa*, de bon matin, *poipoi roa ino*, de très-grand matin. (*Roa* long, *ino* mauvais.)

(Marq.) De *tata*, près, *tata éka*, très-près. De *iti*, peu, *itinoa*, très-peu (*noa*, purement, simplement).

(Marq.) De *kai*, mangeur, *kai oko*, grand mangeur (*oko*, fort, puissant, gros).

Dans les exemples précédents, s'il y a comparaison, elle n'a lieu que dans les variations de la qualité même, et non par rapport aux objets qu'elle peut qualifier. On pourrait également trouver qu'il y a comparaison entre « se conduire et se bien conduire. »

Nous aurions donc pu ranger les comparatifs et les superlatifs absolus parmi les qualificatifs ordinaires. Nous ferons seulement remarquer, comme lorsqu'il s'est agi du genre, que le choix dans le qualificatif auxiliaire ne sera pas indifférent, et que l'usage ou un bon dictionnaire seront les seuls guides à consulter. C'est ainsi qu'en français on dit *démesurément grand*, ce qui est un véritable superlatif, tandis qu'il est incorrect de dire *démesurément puissant*. Les règles de la langue polynésienne étant d'une grande simplicité, la principale difficulté du langage consiste dans l'emploi de l'expression propre. Nous avons choisi les exemples de manière à varier les qualificatifs auxiliaires. Cependant les deux plus usités sont *aé* et (Tah.) *rahi*, (Marq.) *nui*. *Aé* et *atu*, quoique étant employés comme les autres qualificatifs, appartiennent à la classe des déterminatifs, et semblent représenter plus particulièrement les comparatifs et les superlatifs. Dans l'exemple cité plus haut, *rahi roa'tu*, *atu* indique une grandeur indéfinie, et si on traduit par *le plus grand*, il faut entendre le plus grand possible, et non le plus grand par comparaison avec d'autres objets.

Quant aux comparatifs relatifs, le Polynésien les obtient de diverses manières.

On peut remarquer que c'est surtout à l'égard des qualités que nos conceptions sont relatives. Ainsi, quand nous disons d'une femme qu'elle est belle, c'est par comparaison avec les autres femmes en général. On comprend donc que, s'il s'agit de deux ou de plusieurs femmes en particulier, en attribuant la beauté à l'une d'elles, on exprimera tout naturellement une comparaison. C'est en effet ce qui a lieu en polynésien.

(Marq.) *tenei te vahine poótu*, celle-ci est la femme belle.
(Tah.) *ó Metua te vahine nehenehe*, c'est Metua la femme jolie.

Quelquefois aussi on spécifie la comparaison par un régime.

Exemple :

e taáta rahi ó Tati ia Tariirii, Tati est grand à l'égard de Tariirii, c'est-à-dire, Tati est plus grand que Tariirii.

Enfin, la comparaison peut encore s'obtenir au moyen de deux propositions, la première énonçant l'idée simple, et la seconde, la même idée avec plus d'intensité ou l'idée contraire.

Exemples :

(Tah.) *e taáta api ó Tariirii e taáta ruau ó Tati*,
Tariirii est jeune, Tati est vieux.
e taáta rahi ó Tariirii e taáta rahi roa ó Tati,
Tariirii est grand, Tati est très-grand.

Dans ce dernier cas, on emploie souvent comme qualificatifs auxiliaires les déterminatifs *aé*, *atu*, dont nous avons parlé plus haut.

Bien que ces diverses manières de former les comparatifs relatifs soient étrangères au sujet que nous traitons dans ce chapitre, nous les avons indiquées pour n'avoir pas à y revenir plus tard. On peut remarquer déjà combien la phrase polynésienne procède lentement dans ses moyens synthétiques.

Le mot *iti*, petit ou peu, est employé fréquemment à Tahiti, par un abus du langage, pour signifier *beaucoup*, *très*, et constitue un véritable superlatif. Cette anomalie vient sans doute de ce que *iti* a d'abord servi à qualifier certains termes d'affection et à leur donner plus de signification. Ainsi, *hoa* signifie ami,

hoa iti, ami petit ou ami chéri, *hoa iti maitai*, bon petit ami ou très-bon ami. Comme la bonté peut être prise pour une cause d'affection, plus l'affection témoignée était grande, plus la cause aussi devait être grande, et on a fini par les confondre l'une et l'autre. En ce sens, *iti* paraissait qualifier *maitai*, quoique, grammaticalement, il ne se rapportât qu'à *hoa*. Plus tard, par extension, on a dit *taáta iti roa*, homme très-grand; mais cette locution doit être réservée pour le style familier.

Puisque nous avons vu que les comparatifs et les superlatifs absolus ne constituent qu'une variation dans l'intensité de la signification, nous pourrons encore les former par le redoublement. Mais comme on indique aussi par ce moyen la pluralité dans l'idée, il vaudra mieux y revenir plus tard, après avoir parlé des moyens d'obtenir les variations de nombre.

DU NOMBRE.

D'après la définition des noms et leur signification, on comprend que, dans la formation du pluriel, le moyen le plus naturel de conserver l'image était d'indiquer que l'idée exprimée s'appliquait à plusieurs objets, en employant pour cela des mots collectifs, et de procéder, comme nous l'avons vu jusqu'ici, par composition : c'est, en effet, ce qui a eu lieu dans le polynésien. La pluralité abstraite, telle qu'elle existe dans nos langues, n'a dû nécessairement arriver que plus tard; car l'idée qui se présente d'abord est une idée *concrète*, une idée de pluralité définie comme celles de nombre, réunion, assemblage, groupe, etc., dans lesquelles l'esprit distingue bientôt l'idée collective

en elle-même et celle de l'espèce dont elle est composée : c'est-à-dire, l'idée première et l'idée qui la qualifie. De là, autant de manières d'exprimer la pluralité que de points de vue différents sous lesquels peut apparaître une collection d'êtres ; de là, la variété d'un dialecte à un autre, et dans un même dialecte, de ces termes appelés signes du pluriel. Quelques-uns jouent absolument le même rôle que les autres noms proprement dits, et si d'autres paraissent avoir un emploi exclusif, la cause en est seulement à leur signification, qui ne permettrait pas de les employer dans d'autres circonstances. Parmi ces derniers, il faut compter particulièrement ceux dont le sens est le plus général et que l'on peut traduire par notre pluriel ordinaire. On comprend, en outre, que leur fréquent usage a dû leur faire subir des modifications dont les autres mots ont été exempts, et qui empêchent de remonter à leur origine ; tel est le nom *mau*, équivalent à peu près au pluriel de nos langues indiqué par les désinences : le mot français *gent* (*gent trotte-menu*, la Font.) présente un fait grammatical analogue, en ce sens seulement qu'il n'est jamais employé seul.

Voici quelques exemples du pluriel obtenu avec le terme *mau*, dans le dialecte de Tahiti :

te ture, la loi, *te* mau *ture*, les lois.
te ohipa, l'œuvre, *te* mau *ohipa*, les œuvres.

On obtient également par ce moyen le pluriel des mots dérivés.

Exemples :

te moeá, la natte, *te* mau *moeá*, les nattes.
te faáue raá, l'arrêté, le règlement, l'ordre ;
te mau *faáue raá*, les arrêtés, les règlements, les ordres.

Aux Marquises, le mot *mau*, orthographié *mou*, est employé conjointement avec *tau*, dont l'étymologie est *compte*, *nombre*.

Exemples :

te mou moeñga ou *te tau moeñga*, les nattes.
te mou kioé ou *te tau kioé*, les rats.

Lorsqu'à Tahiti on veut désigner un pluriel restreint, on se sert du mot *pué* (groupe, tas, monceau).

Exemple :

pué taáta, hommes peu nombreux.

Les mots *feia* à Tahiti et *poi* aux Marquises ont une signification plus spéciale que *tau* et *mau*. Ils ne peuvent s'employer que pour les hommes et signifient les gens.

Exemples :

(Tah.) *te feia paári*, les gens sages.
(Tah.) *te feia ino*, les mauvaises gens.
(Marq.) *te poi horai*, les gens fous.

Remarquons qu'on ne dit pas *te mau paári*, car il faudrait traduire par « le nombre sage, l'assemblage sage, » ce qui ne présente pas un sens complet. Il n'en est pas de même de *mau taáta*, littéralement « nombre homme. » *Paári* seul ne rappelant que l'idée de sagesse, et *mau* celle d'une réunion, il faut un autre mot pour exprimer qu'il s'agit d'hommes. *Te paári* signifierait plutôt la sagesse que l'homme sage : c'est ainsi qu'en français nous disons le juste et l'injuste. On voit encore ici la nature du nom polynésien, qui est de se borner à rappeler l'idée qu'il dénomme. D'après cela, on peut dire indifféremment :

te mau metua, les parents.
te feia metua, les parents.

Si l'on ne dit pas *feia taáta*, ce n'est point parce qu'il y aurait une faute de grammaire, mais uniquement pour éviter un pléonasme, *feia* renfermant déjà l'idée d'homme.

Hui a encore un sens plus restreint que *feia;* il ne s'emploie que pour les chefs ou la classe élevée de la société. C'est un mot collectif dont l'équivalent ne se trouve pas en français.

(Tah.) *te raátira*, le chef, *te* hui *raátira*, les chefs.
(Tah.) *te arii*, le prince, *te* hui *arii*, les princes.

Quoi qu'il y ait des traces d'un langage révérencieux qui ne s'applique, comme à Java, qu'aux hauts personnages, on ne peut pas considérer ce mot comme en faisant partie. Il faut plutôt voir en lui l'analogue des mots collectifs français *état-major, cour, chapitre*, etc., etc.

Il existe encore plusieurs autres mots collectifs, qui tous peuvent servir à indiquer le pluriel. Il suffit, en les employant, de se conformer à la règle des qualificatifs et de faire attention à leur véritable signification. On doit comprendre parmi eux tous les noms de nombre, et le mot *ñga* sur lequel nous reviendrons plus tard.

Les moyens d'obtenir le pluriel que nous avons donnés jusqu'ici indiquent tous que l'idée exprimée par le mot qualificatif est plus ou moins générale. En d'autres termes, la pluralité partait de l'idée qualifiée et s'étendait à l'idée qualificative. Mais le contraire a lieu également, et pour l'indiquer dans l'expression, on répète une ou plusieurs syllabes du mot qualificatif.

On exprime par là une aggravation de l'idée, soit qu'elle prenne une plus grande intensité, soit qu'elle existe un plus grand nombre de fois sur plusieurs ou sur un seul objet. Dans le premier cas, nous formons les comparatifs et les superlatifs absolus dont il a été parlé plus haut :

(Tah.) *maitai*, bon, *maitetai*, très-bon ou meilleur.
(Marq.) *kaóha*, terme d'affection, de salut, *kaóhaóha*, comparatif ou superlatif.
rahi, grand, *rarahi*, très-grand.

Voici maintenant des exemples dans lesquels l'idée existe un plus grand nombre de fois sur plusieurs ou sur un seul objet :

(Marq.) *íñgi*, verser; *iíñgi* se dira d'un individu qui verse plusieurs fois de suite ou de plusieurs individus qui versent.
De *puhi*, souffler, on a fait *puhi puhi*, *pupuhi*, souffler souvent ou fumer (du tabac).
(Poly.) De *hiri*, éventer ou éventail, on a fait *tahirihiri*, éventer.

Quelques objets qui se trouvent doubles dans la nature présentent des exemples de cette répétition.

Exemples :

(Marq.) *mokamoka*, narines.
(Marq.) *vaevae*, jambes.

Cependant l'on dira *mata* œil, *tariñga* oreille, etc.

Il est impossible de donner des règles générales sur la manière dont la répétition doit se faire. Cependant l'on peut dire que, chaque fois que deux syllabes sont répétées, ces deux syllabes constituent une racine. La même chose a lieu, mais moins généralement, lorsqu'une seule syllabe est répétée. On ne peut non plus indiquer laquelle des trois modifications on fait subir

par ce moyen à l'idée. L'une ou l'autre a lieu selon que la signification du nom se prête plus ou moins facilement aux variations de nombre ou de grandeur.

A Tahiti, le mot *riki* sert à obtenir un pluriel d'un genre tout particulier. Employé comme qualificatif, il indique la pluralité pour l'objet qualifié, en outre de sa propre signification « *petit.* » Ex : *Raáu*, plante, *raáu rii*, petites plantes, herbes; *tamaiti*, enfant, jeune homme, *tamarii*, enfants. On peut également dire *mau tamarii* et *mau raáu rii.*

DE LA QUANTITÉ.

Le principe de la composition des idées par qualification servira encore à indiquer la variation dans la quantité. Il suffira de consulter la liste des noms partitifs, et de les employer comme ceux qui servent à obtenir le pluriel. L'analogie avec tout ce que nous avons vu jusqu'à présent étant évidente, il est inutile de donner de plus grands développements. Nous nous bornerons à faire connaître le mot partitif le plus habituel. A Tahiti il est *maá,* aux Marquises *ona.*

Exemples :

(Tah.) *maá pape,* un peu d'eau.
(Tah.) *maá fenua,* coin de terre.
(Marq.) *ona kava,* du kava.
(Marq.) *ona vai,* de l'eau.

On trouve *maá* et *ona* dans des circonstances où leur emploi paraîtrait tout à fait inutile et même incompréhensible, si on voulait les considérer comme de vrais partitifs. Ainsi, à Tahiti, on dit : *toú maá pareu,* mon pareu. (Le *pareu* est un vêtement qui

ceint le corps.) La traduction littérale est mon objet, mon *maá* qui ceint (le corps).

Aux Marquises, devant *ona,* on met quelquefois le nombre *un, e tahi,* employé comme article indéfini.

Exemple :

e tahi *ona kava*, du tabac; littéralement un morceau tabac.

On voit donc que la qualification, qui est un des moyens d'exprimer les idées composées, est employée pour obtenir les variations de genre, de nombre, d'intensité et de quantité. Les développements dans lesquels nous sommes entré à ce sujet n'ont même été nécessaires qu'à cause des différences si grandes dans la manière de penser des Français et des Polynésiens. En effet, si nous écrivions une grammaire pour ces derniers, il suffirait, après avoir donné la définition des noms abstraits, d'énoncer la règle des qualificatifs et de prendre indifféremment les exemples parmi les noms qui correspondent à nos adjectifs ordinaires et ceux qui indiquent les diverses variations dont il a été question.

Ces rapports entre des modifications de la pensée si différentes chez nous ne peuvent apparaître que dans une langue près de son origine. A cette époque, l'esprit, encore occupé à recueillir les premières notions du monde extérieur, n'établit point de différences entre elles et les dénomme toutes de la même manière. A plus forte raison, ne s'est-il pas exercé à les combiner, et les moyens naturels d'y parvenir sont nécessairement limités. Il emploie donc ceux qu'il possède déjà plutôt que de chercher à en créer de nouveaux : c'est ce que nous voyons ici par les différents usages auxquels sert la qualification; c'est encore

ce que nous verrons quand il s'agira d'énoncer les idées au moyen des particules ou articles *te* et *e*. D'ailleurs l'inaltérabilité des éléments phoniques a dû contribuer à conserver l'inaltérabilité des formes grammaticales. Ainsi, bien que la plupart des noms servant à obtenir le pluriel ne soient plus que de simples signes, nous avons pu déterminer leur signification primitive, et tous sont restés sous le rapport de l'expression ce qu'ils étaient autrefois. Si, au contraire, le langage s'était prêté facilement à des contractions, peut-être les signes les plus usuels n'auraient-ils plus servi qu'à former les inflexions du pluriel; pareillement *tane* et *vahine*, s'unissant aux mots qu'ils qualifiaient, auraient formé celles du genre.

* Nous venons de dire que la langue polynésienne se trouve, sous le rapport des formes grammaticales, plus près de l'origine du langage que les langues à désinences.

* A ce sujet, les personnes qui ont étudié la linguistique, du moins plusieurs d'entre elles, car les opinions sont partagées, ne manqueraient pas de nous faire une objection; nous allons, pour y répondre, entrer dans quelques développements.

* Le phénomène du langage est un phénomène si compliqué; il y entre tant d'éléments divers; les circonstances extérieures ou accessoires ont sur lui une telle influence, que, jusqu'à présent, on n'a pas donné une classification rationnelle de toutes les langues parlées sur le globe. Tout ce qu'on a pu faire, sauf une tentative dont nous parlerons plus loin, a été d'imiter les premières classifications zoologiques : on a divisé les langues en groupes ou en familles selon les points de ressemblance qu'elles présentent, tant dans la con-

texture des mots que dans les formes grammaticales; mais il n'existe point un système de classement qui puisse rattacher entre eux les différents groupes. D'ailleurs, la seule solution satisfaisante consisterait peut-être à s'appuyer sur les caractères de développement. Nous venons de parler de la classification zoologique : on sait qu'elle établit une série ascendante comprenant tous les animaux; et, si l'on examine un même organe dans toute la série, on observe que les états successifs par lesquels passe cet organe dans un même individu constituent les états permanents et normaux des individus adultes des espèces inférieures; sous ce point de vue, la série animale peut être considérée comme une classification selon l'ordre de développement. En ce qui concerne les langues, nous croyons qu'une semblable classification doit prévaloir, car les causes d'influences provenant des circonstances accessoires, telles que le milieu, les habitudes, la nature de l'organe vocal, etc., ont produit des résultats trop fortuits pour servir de lien commun à toutes les langues, et l'on a peine à concevoir ce lien ailleurs que dans l'esprit humain, dont l'unité, malgré quelques qualités plus ou moins tranchées chez les différents peuples, est généralement admise. Il semble donc, puisque la base sur laquelle on doit s'appuyer, est la même partout, que le seul système de classement capable d'embrasser l'universalité des langues doit reposer sur les caractères de développement qu'elles présentent. Ce qui n'est qu'un résultat dans la série animale apparaît ici comme un point de départ. En effet, c'est en ce sens qu'a été faite la seule tentative de classement général : on a divisé les langues en deux catégories distinctes selon

qu'elles sont synthétiques ou analytiques, c'est-à-dire, selon que plusieurs idées se trouvent renfermées en un seul mot, ou selon que chaque idée est exprimée par un mot distinct. Le type le plus parfait des langues synthétiques serait une langue dans laquelle chaque phrase ne nécessiterait qu'un mot, comme par exemple, en latin, *amor*, je suis aimé : les quatre idées de l'amour, du passif, du présent et de la première personne se trouvent dans une seule expression ; le français, qui est analytique, emploie au contraire trois mots.

* Cette division, dans la pensée de ceux qui l'ont établie, se rapporte plutôt au développement des langues qu'à leurs caractères propres et permanents. On a, en effet, observé que les formes synthétiques disparaissent pour faire place aux formes analytiques. C'est ce que l'on peut vérifier en comparant les langues néo-latines avec le latin, le grec moderne avec le grec ancien ; le sanscrit classique, qui, dit-on, a précédé le latin et le grec, possède aussi un plus grand nombre de formes synthétiques; quelques idiomes des peuples sauvages, tels que ceux des anciens Américains, présentent ce même caractère synthétique au plus haut degré. De ces exemples et de plusieurs autres, on a cru pouvoir conclure que, primitivement, toutes les langues ont dû être synthétiques. Le nombre des formes analytiques a même servi à apprécier les âges respectifs de leur développement.

* Nous ne connaissons pas les termes du débat qui s'est élevé à ce sujet; nous ne savons ce que les adversaires de cette théorie ont répondu : toujours est-il qu'elle a eu l'avantage dans la discussion et qu'elle est généralement accréditée aujourd'hui chez les linguistes.

* Il est un autre moyen de reconnaître l'âge de développement des langues, et, par suite, de les classer. Peut-être permet-il de concilier les deux opinions contraires, en montrant que les langues analytiques présentent deux caractères opposés qui font qu'on ne doit pas les confondre en une seule classe, l'état analytique pouvant précéder ou suivre l'état synthétique. Si on se rappelle ce que nous avons dit plus haut du développement des langues, on sait quel est le point de vue que nous allons faire prévaloir.

* Nous avons déjà reconnu que, dans la nature des idées, il y a trois périodes successives, selon la prédominance des sensations, des images ou des signes : cela est également vrai des formes grammaticales.

* En ce qui concerne la période des sensations, c'est une assertion qu'il est impossible de vérifier par l'observation, puisque nous ne connaissons pas de langue qui se soit arrêtée à cette époque de son développement. D'ailleurs, nous pouvons supposer qu'un des traits caractéristiques de cette période a dû être l'absence presque complète de formes grammaticales, le langage se réduisant en grande partie à des mots analogues aux interjections. Cependant il ne serait pas impossible que l'on trouvât encore aujourd'hui, dans quelques langues, des formes se rattachant directement aux sensations.

* Pour ce qui est des deux autres périodes, les caractères grammaticaux de l'une ou de l'autre sont au contraire en grand nombre. Leur ordre de succession est d'ailleurs évident. Personne ne niera, en effet, que, de même que dans la formation des idées ordinaires, les images n'aient dû précéder les signes. Ainsi, quand nous disons, comme en polynésien, *un groupe homme, une*

réunion homme, une multitude homme, nous dépeignons ce que nous voyons, nous suivons une marche naturelle, qui, si elle n'a pas précédé, n'a certainement pas suivi la création d'un pluriel vague, tel que, par exemple, le pluriel français *les hommes*, expression qui ne prend une signification satisfaisante qu'autant que le sens de la phrase indique de quel nombre il est question. On peut de même faire la comparaison entre *equus*, *equa* et *cheval mâle, cheval femelle;* entre *panem,* du pain, et *maá faraua,* morceau de pain; entre *dormit*, il dort, et *te taóto nei ia*, il dort maintenant. A quoi répondent ces désinences du latin? A de purs besoins logiques. Le polynésien, au contraire, dépeint, tout en les combinant, l'idée principale et l'idée accessoire. Dans ces exemples, les formes analytiques se rapportent à la période des images, et les formes synthétiques à celle des signes. Quelquefois aussi les unes et les autres peuvent appartenir à cette dernière période, comme dans *te tane,* le mari, au lieu de *vir; il a aimé* au lieu de *amavit.*

* Notre démonstration ne serait pas suffisante si nous nous bornions à faire ressortir les différences que présentent les deux espèces de formes grammaticales dans les deux périodes; il faut encore montrer que le passage peut avoir lieu des unes aux autres. Il s'opère, en effet, tout naturellement. Les mots, nous en avons cité des exemples, tendent, à la suite d'un usage fréquent, à prendre une signification de plus en plus générale, et finissent par n'être plus que des signes de la pensée: c'est ainsi que, soit qu'ils s'accouplent aux mots principaux, soit qu'ils en restent séparés, quelques-uns deviennent de simples formes logiques. Or, si l'on remarque que les images sont nécessairement définies,

et par conséquent particulières, les modifications de l'idée principale seront d'abord multiples; car, pour un même besoin grammatical, il y aura autant de formes distinctes que d'images correspondantes : de là, pour remplir un but à peu près identique, ce grand nombre de signes ou d'inflexions dans les langues peu avancées, pouvant très-bien s'allier avec la plus grande pauvreté dans les procédés de création. Plus tard l'office des formes grammaticales, n'étant plus soutenu par leur signification primitive, prend un caractère de plus en plus général; celles qui répondent à un même besoin logique finissent par remplir un même rôle; elles tombent peu à peu en désuétude et, quelquefois, se réduisent à une seule qui survit; mais cette forme conservée peut n'être pas la même partout : car l'on comprend l'influence qu'ont ici les habitudes locales des populations. De sorte que ce n'est que dans l'ensemble des langues dérivant d'un même tronc que l'on peut trouver éparses les formes qui sont encore réunies dans une langue moins développée.

* Les considérations précédentes se vérifient dans le polynésien; on connaît la variété des formes du pluriel et du partitif; on verra plus loin le grand nombre de formes pronominales, les douze manières de former le passif en nouveau-zélandais, etc.

* Quant aux caractères que peut prendre l'expression phonique des formes grammaticales, il n'est que secondaire. Les modifications successives de la pensée sont, en effet, les mêmes, qu'il y ait contraction ou que les mots soient restés séparés. On peut même remarquer que, dans ce dernier cas, l'image, étant toujours représentée par le mot primitif, doit se conser-

ver plus longtemps. Dans les langues à inflexions, au contraire, l'altération du mot accélère la modification de l'idée, et même doit tendre à faire naître un plus grand nombre de formes grammaticales que dans les langues moins altérables.

* D'ailleurs, faire prédominer le point de vue de l'expression, c'est en quelque sorte consacrer le matérialisme dans l'étude du langage; c'est vouloir rendre raison des phénomènes supérieurs par des explications propres seulement aux phénomènes d'un ordre moins élevé. Quand même les inflexions auraient été créées directement, leur caractère phonique est, en effet, moins important que le rôle qu'elles remplissent dans la pensée. C'est surtout ce rôle qu'il faut considérer dans l'appréciation du développement des langues. Or, il nous semble qu'en se bornant à déclarer que, primitivement, les langues ont été synthétiques, on se place à un point de vue justement contraire : aussi ne peut-on arriver à poser des règles générales.

* Cependant nous n'entendons point dire que le synthétisme (*) des langues soit un phénomène purement phonique. Il y entre une cause plus élevée, mais qui agit également dans les langues où l'expression est invariable. En effet, une disposition de l'esprit dans les premiers âges de l'humanité est de vouloir tout représenter à la fois ; bien qu'il décompose la phrase en ses idées simples, il les exprime telles qu'il les voit, et cherche à peindre l'image dans chacune d'elles. De là, ces formes qui, traduites aussi littéralement que possible dans d'autres langues plus avancées,

(*) On nous permettra d'employer ce mot, qui rend mieux notre idée que ne le ferait le mot *synthèse*.

produisent des pléonasmes. C'est ainsi qu'un Marquésan dit analytiquement : *a tuku mai ia ú,* donne vers moi à moi : le déterminatif de direction *mai* n'a ici d'autre office que de peindre la manière dont il faut donner; en le supprimant, la phrase se comprendrait également, seulement l'image disparaîtrait. De même, dans une langue synthétique de l'Amérique, au lieu de *Pontiac aimait les Français,* on dit : *Pontiac-eux* (accusatif) *les-Français il-les-aimait* (*) ; les mots *Pontiac-eux , il-les-aimait,* représentent immédiatement l'image. Mais ici il y a plus : on doit considérer les trois mots composés de cet exemple comme exprimant chacun une idée complète; ce sont trois phrases qui s'ajoutent en s'expliquant l'une l'autre, plutôt qu'une seule phrase. C'est, du reste, un procédé qu'on observe souvent en polynésien; mais ce n'est pas le lieu de traiter cette question.

* Ces répétitions de la même idée apparaissent surtout dans les langues à inflexions; dans les autres, elles constituent quelquefois de véritables fautes de langage. Or, qu'on nous permette de faire remarquer que ces fautes tant condamnées par les grammairiens sont dignes de l'attention des linguistes, car elles ne sont point de simples anomalies dues au hasard : elles répondent à de véritables besoins de la pensée, et même leur étude approfondie peut nous éclairer sur les causes du développement normal. Ce principe que nous faisons ressortir ici est du reste général, et s'applique, comme on le sait, à toutes les sciences : en astronomie, il explique les perturbations, en biologie

(*) *Mémoire sur le système grammatical de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord,* par M. Duponceau, page 161.

les maladies, les arrêts de développement. C'est à une cause analogue à cette dernière que sont dus les pléonasmes; ils ont lieu quand on applique à une époque un des procédés d'une époque antérieure Ainsi, en français, il faut éviter de dire *monter en haut;* cependant on emploie correctement la même image dans l'expression polynésienne *piki ake*. De même, quand nous disons : *donne-le-lui le livre à ton frère,* nous imitons une phrase qui, en basque, est parfaitement reçue, et qui n'offre d'autre différence avec le français que d'être contractée; mais, en basque comme en français, nous obéissons au même besoin de peindre immédiatement ce que nous disons.

*C'est en partie à ce premier besoin qu'il faut attribuer les règles d'accord. Elles ne sont d'abord qu'un moyen de répéter la même idée; à proprement parler, elles proviennent d'anciens pléonasmes que l'usage a consacrés: ainsi, quand nous disons *Petrus amat,* nous devrions traduire littéralement par *Petrus il aime,* comme il est facile de le prouver. Dans les autres accords, tels que celui de l'adjectif et du substantif par exemple, bien que nous ne puissions analyser toutes les désinences, il est certain que la même idée se trouve répétée deux fois. En polynésien, il n'existe qu'une seule règle d'accord; on l'observe dans le dialecte nouveau-zélandais : elle consiste à répéter le suffixe du passif après chaque mot simple des verbes composés.

* La même disposition logique qui préside, avons-nous dit, à la formation des langues subsiste toujours malgré leur élaboration continue; seulement les résultats qu'elle produit occupent de jour en jour une

place moins considérable. Cependant il importe de les constater, car ils servent de témoignage à cette cause première qui, dans nos langues civilisées, passerait inaperçue; ce qui nous permet de vérifier sur ces dernières ce que nous n'observons pleinement que dans les langues moins avancées. Déjà nous avons expliqué par ce moyen l'emploi du pléonasme. On peut aussi remarquer que ce premier besoin de peindre les images donne naissance à des expressions qui ne sont pas toujours des fautes de langage; c'est ainsi qu'en français nous disons : *aujourd'hui, s'en aller, je l'ai vu de mes yeux,* etc.

*En outre, lorsque, par l'habitude, les formes grammaticales d'une même classe sont réduites à une seule dont le caractère devient de plus en plus général, on cherche à suppléer à l'insuffisance de cette forme, qui peu à peu s'est usée, et, suivant l'époque du développement de la langue et la nature des mots, on introduit de nouvelles images, ou on se borne à préciser la pensée par une périphrase. C'est ainsi que, dans le passage du latin aux langues néo-latines, on a dit *simplici mente, honesta mente,* etc., pour *simpliciter* et *honestè*, dont le sens étymologique avait disparu; de même, *pas* et *point* sont devenus des négations dans *je ne vais pas, je ne vois point,* et *faire, avoir,* etc., ont formé des auxiliaires. Mais c'est avec la plus grande rapidité qu'on a vu se produire la généralisation de l'idée, et ces expressions n'ont plus été bientôt que des signes grammaticaux. Quelques-unes, comme *honnêtement, simplement,* se sont combinées en un seul mot, offrant ainsi l'exemple de l'état synthétique succédant à l'état analytique : ce qui est une véritable exception à la théorie qui pose la succession contraire

en règle générale (*). D'après nos explications, rien n'est, au contraire, plus naturel; la modification de l'idée a toujours lieu dans le même sens; la création du suffixe ne dépend que du plus ou moins de facilité que les langues ont à former des contractions. Cette facilité, il est vrai, se remarque souvent dans les langues peu avancées, et elle se perd quelquefois à mesure que le temps les développe, que ce résultat soit dû à l'écriture ou à toute autre cause; c'est ce changement dans le caractère phonique des langues qui peut expliquer comment, pour un même besoin logique, les formes analytiques, après avoir donné naissance aux formes synthétiques, finissent par succéder à ces dernières : or, on se borne généralement à examiner le second passage, qui, d'ailleurs, est facilité, comme nous le verrons plus loin, par les progrès que l'homme ne cesse de faire dans l'analyse de sa pensée.

*Il est encore plusieurs caractères dits synthétiques, qui, de même que le caractère provenant du besoin de peindre les images, se rencontrent, quoique à des degrés différents, dans les langues à flexions et dans les langues sans flexions. Le plus important consiste dans la facilité d'obtenir des idées composées et de traiter souvent des membres de phrase comme de simples mots. C'est là ce que l'on pourrait appeler le synthétisme de la pensée, et c'est particulièrement ce genre de synthétisme qu'on observe dans les langues qui ont encore

(*) Si nous voulions faire de la critique purement négative, il nous serait facile de citer de nombreux exemples de pareilles exceptions. On connaît les expressions contractées que forme l'article avec les prépositions du génitif et du datif dans les langues néo-latines, la réunion de deux pronoms en italien (*io tel commando*), etc.

conservé leur génie primitif. Sous ce rapport, l'anglais et l'allemand présentent beaucoup plus de ressources que le français. Le grec ancien possédait au plus haut degré la faculté d'accoupler les idées; les plaisanteries d'Aristophane sur la longueur des mots employés par Eschyle sont une preuve de cette faculté et indiquent en même temps une tendance à la perdre qui se manifestait dès lors dans cet idiome. Ce serait là, sauf plus ample informé, en quoi consisterait le principal caractère synthétique des langues primitives : former des mots composés, et non pas accoler aux radicaux les formes grammaticales. Ainsi, quand, à Tahiti, nous appelons le cheval *puaá horo fenua,* animal qui avale la terre, le singe *úri taáta*, chien-homme, un brick *pahi tira piti,* navire à deux mâts, bien que les mots ne soient pas contractés, nous faisons du synthétisme; lorsque, de *na nia,* littéralement pardessus, nous dérivons *te na nia raá,* l'action d'aller par-dessus, nous faisons également du synthétisme, etc. Aussi voit-on que les Polynésiens ne sont nullement embarrassés de nommer les objets apportés par les Européens et ne sont pas obligés, comme nous le faisons en français, d'avoir recours à une langue étrangère.

* Cependant il faut convenir que les lois qui régissent la construction phonique peuvent plus ou moins permettre ce genre de synthétisme. S'il s'agit d'une langue où il y ait adhésion entre les mots, la séparation postérieure devient en effet plus difficile, et, dans le cas de l'adjonction d'un suffixe, ce suffixe se place à la fin de l'expression composée, tandis que si les mots étaient simplement accolés, le suffixe s'accouplerait au mot principal, et alors la langue paraîtrait analytique. Mais ces divers caractères ne peuvent rien

indiquer sur l'âge des langues, car ils dépendent d'un phénomène d'un ordre inférieur, la construction phonique des mots.

* Ce procédé, qui consiste à réunir les mots, revient, en réalité, à recomposer ce qui avait été décomposé; or, si l'on se rappelle ce que nous avons dit lorsqu'il a été question de la nature des noms polynésiens, on admettra que, tout d'abord, cette décomposition n'a pas dû avoir lieu. L'esprit commence, en effet, par recueillir les notions telles que le monde extérieur les lui offre : aussi trouve-t-on que les mots exprimant les sensations et les images ont la signification la plus particulière et la moins analysée. Malgré l'impropriété du terme, car synthèse signifie recomposition, on a encore considéré ce caractère de la signification des noms comme un caractère synthétique; mais on voit combien ce synthétisme diffère de celui des mots composés que nous venons d'examiner, et surtout de celui des mots à flexions grammaticales. Ce dernier est le résultat quelquefois assez complexe de la *pensée,* tandis que celui qui consiste seulement à dénommer les *idées* n'est que le calque fidèle et immédiat du monde extérieur.

* Il y a plus : sous cette dénomination d'état synthétique, on comprend encore un autre état par lequel les langues passent dans leur développement. Les premiers essais de la parole ont été nécessairement informes et incomplets. L'homme a dû d'abord sous-entendre beaucoup plus qu'il ne disait; car, même encore aujourd'hui, nous pouvons vérifier dans nos langues civilisées que les mots ne sont en quelque sorte que les jalons de la pensée. Mais, pour bien apprécier cet état, prenons un exemple où il soit bien

caractérisé. Un étranger, ne connaissant pas nos inflexions grammaticales, exprimera avec ces deux mots, « *navire partir,* » les différentes phrases suivantes : *le navire est parti, les navires sont partis, le navire va partir, le navire part,* etc. ; dans chaque cas particulier, on reconnaît quelle acception il faut donner à ces mots, qui ont en réalité une signification très-complexe, bien qu'elle ne soit pas constante. Considérerons-nous encore cette impuissance de l'expression comme un caractère synthétique; mais alors comment faudra-t-il appeler nos mots à flexions grammaticales? Ne voyons-nous pas que dans ces derniers l'analyse de la pensée s'est faite peu à peu : c'est cette analyse qui constitue véritablement, sous un rapport, le développement des langues, et il est d'une importance secondaire qu'elle ait produit des mots séparés ou réunis.

* Il conviendrait donc d'abandonner ces expressions de synthèse et d'analyse, puisqu'elles ont un sens si peu défini et qu'elles s'appliquent à tant de caractères divers ou opposés, ou du moins il faudrait les restreindre aux deux caractères les plus saillants. Quant à nous, nous pencherions à appeler *idiomes analytiques* ceux dans lesquels la pensée a été analysée; la synthèse ne serait que la reconstruction de la pensée décomposée par l'analyse. Les langues à flexions et les langues sans flexions continueraient à être désignées sous les dénominations de langues *syntactiques* et de langues *atactiques.* Cependant, dans le cours de cette exposition, nous conserverons aux anciennes expressions le sens qu'on y attache habituellement, c'est-à-dire, celui qui est relatif à la forme même des mots.

* C'est ainsi que, en nous appuyant sur ce qui a été exposé plus haut, nous dirons qu'il existe deux classes de langues analytiques. Dans les unes, chaque mot, chaque forme grammaticale représente une image. Dans les autres, au contraire, les traces de l'image ont disparu : chaque mot grammatical n'est qu'un signe, comme *pas, point,* ou comme les divers auxiliaires, etc., etc. En étudiant plus à fond quelques langues synthétiques, il serait possible de décomposer les mots à inflexions et de montrer qu'ils proviennent d'anciennes expressions analytiques contractées. Citons pour exemple la conjugaison latine : les terminaisons *m* ou *o, s* et *t* ne sont que les traces des pronoms des trois personnes du singulier (*) ; il est probable qu'il y a eu un état où, avant la contraction, ces pronoms étaient indépendants, ou, tout au moins, seulement accolés. Toutes ces conjonctions *quare, quomodo, quousque*, etc., sont synthétiques, et cependant elles sont le résultat d'anciennes expressions analytiques. On sait combien de décompositions de ce genre ont été déjà faites, malgré la difficulté de reconnaître l'étymologie dans les mots contractés. On sait qu'il existe des langues qui paraissent n'avoir jamais été synthétiques, et d'autres dont les formes analytiques ont disparu pour faire place à des formes synthétiques ; et il est à remarquer que les langues qui sont dans ce cas sont le sanscrit et le latin, c'est-à-dire, deux des langues qu'on a le plus étudiées et dont on a pu suivre le développement dans un plus long espace de temps (**). On a vu comment quelques

(*) Egger, *Grammaire comparée des trois langues classiques.*

(**) Le sanscrit des Védas est analytique quand on le compare

formes grammaticales sont provenues d'anciens mots généralisés; on est porté par analogie à supposer la même origine aux inflexions primitives, ce qui reviendrait à avoir recours en philologie, comme dans les autres sciences, aux causes actuelles pour expliquer les phénomènes du passé. On se rappelle comment la création des formes grammaticales se rattache à une théorie générale du développement des langues.

* Il semble donc que l'hypothèse la plus vraisemblable est celle qui nous offre toutes les langues comme ayant été d'abord analytiques, proposition qui paraîtra inattaquable, si on range dans cette catégorie celles dont les mots complexes sont formés de radicaux significatifs ordinaires.

* Mais, nous le répétons, ce point de vue est secondaire. Il ne suffit pas, en effet, de compter combien de mots exige une même phrase dans les diverses langues pour en conclure les âges respectifs de leur développement. La question est beaucoup plus élevée, et, en résumé, le principe qui doit prévaloir est celui qui nous montre les langues passant, tant dans la signification des mots que dans la nature des formes grammaticales, par les périodes successives des sensations, des images et des signes.

* Nous avons dit que ce passage se fait sous la prédominance successive du cœur, de l'imagination et de l'esprit : nous n'entendons point par là que le rôle de chacune de ces facultés soit de la même nature.

au sanscrit classique; il en est de même du vieux latin comparé au latin de Virgile et de Cicéron; dans l'une et l'autre langue, les prépositions distinctes des noms ont précédé les flexions casuelles.

Tout d'abord, c'est le cœur qui pose les questions et qui procure à l'esprit le moyen de les résoudre; mais la part de ce dernier finit par devenir prépondérante. On pourrait donc dire plus exactement que c'est sous l'inspiration du cœur et de l'imagination que les langues se forment et que c'est l'esprit seul qui travaille à leur élaboration.

* Nous appelons simples signes les mots qui correspondent à la troisième période; cependant cette dénomination de signes pourrait s'appliquer aux mots exprimant des sensations ou des images; elle n'est donc pas parfaitement appropriée à l'idée qu'elle représente. L'expression de *relations* paraît mieux convenir dans beaucoup de cas; mais, d'après les explications que nous avons données, le lecteur consciencieux ne pourra se méprendre sur le sens que nous attachons à ces trois mots *sensations*, *images*, *signes*. Nous les maintiendrons provisoirement : pour les changer, il faudrait donner trop de développement à la théorie qu'ils résument, et nous ne devons pas oublier que nous n'écrivons pas un traité de philologie abstraite.

DES NOMS DE NOMBRE.

L'idée de pluralité a été obtenue en décomposant l'idée concrète d'une réunion ou d'un assemblage en celle de l'être ou de l'objet de la nature de ceux qui forment la réunion et en celle de la pluralité. C'est par une voie tout à fait semblable que nous acquérons les notions exprimées par les noms de nombre : en voyant trois fruits, trois arbres, etc., le Polynésien, comme tous les autres hommes, partant de l'idée

d'un fruit, d'un arbre, etc., arrive à celle du nombre *trois,* commune à ces différentes conceptions concrètes. Ainsi, les mots servant à rappeler les noms de nombre ayant été créés par le même travail d'analyse qui a procuré tous les autres noms, on doit s'attendre à les voir d'abord soumis aux mêmes règles que ceux-ci. Il faut tenir compte cependant de leur signification particulière, qui ne leur permet pas de supporter les mêmes modifications et les rend aptes à en éprouver de nouvelles.

Nous verrons que les noms abstraits, quand ils ne sont pas employés comme qualificatifs, sont toujours précédés d'une particule qui sert à les énoncer. Les particules les plus usitées pour les noms de nombre sont *e* et *ka,* dont nous ferons connaître plus loin l'emploi. Dans l'énumération que nous allons faire, nous nous servirons de la particule *e,* parce qu'elle indique l'énonciation pure et simple; mais il est bien entendu qu'elle n'est pas d'un emploi exclusif et que l'idée de nombre ne se trouve que dans le nom proprement dit.

Les noms de nombre, en polynésien, ne forment donc pas encore une classe particulière, comme leurs correspondants en français; nous pouvons même remarquer que ceux-ci n'ont point un type uniforme. Les premiers nombres *un, deux, trois, dix, vingt,* etc., n'ayant jamais l'article indéfini *un* devant eux, doivent être considérés comme étant les vrais nombres cardinaux; *un million, un milliard,* rentrent, au contraire, dans la classe des noms communs ordinaires, et, chose remarquable, *cent, mille,* ont un caractère mixte et peuvent également être rangés avec ces derniers ou avec les nombres cardinaux proprement dits. Nous

voyons donc ici la marche des transformations successives de cette espèce de noms. Les nombres les plus élevés ont nécessairement apparu les derniers, et, ayant été d'ailleurs d'un usage plus restreint que les autres, ne se trouvent point distingués des noms ordinaires. Il n'en est pas de même de *un, deux, trois, dix, vingt,* etc., qui, employés chaque jour depuis les temps les plus reculés, ont, par la spécialité de leur signification, pris dans l'expression un caractère particulier. *Cent, mille,* pouvant être énoncés seuls ou précédés de l'article indéfini *un,* subissent la transformation qui tend à les assimiler aux premiers nombres cardinaux. Il faut remarquer qu'il n'est ici nullement question de l'étymologie; il ne s'agit que des modifications relatives aux noms de nombre survenues dans les idées des populations qui, plus tard, ont constitué la nation française. En anglais, la transformation est moins avancée : *hundred* et *thousand,* précédés de l'article *a,* sont encore dans le même état où nous voyons *million* et *milliard* chez nous.

Ce que nous remarquons en anglais et en français seulement à l'égard de quelques noms de nombre se retrouve pour tous en polynésien. Mais la séparation des noms abstraits ordinaires en substantifs, adjectifs ou verbes n'y étant point encore effectuée, les noms de nombre, comme les autres noms, ne servent qu'à rappeler d'une manière générale les idées qu'ils dénomment. On ne doit donc pas, malgré l'analogie, voir en eux l'équivalent des nombres tels que *un million, a thousand.*

Considérés sous un autre rapport, les premiers noms de nombre en français et en anglais sont, comme on

TABLEAU

DES NOMS DE NOMBRE.

Français	Poly. orient.	Marq.	Tahiti.	N.-Zélande.	Hawaii.	Tonga.	Samoa.
un.	tahi.	tahi.	tahi, hoe.	tahi.	kahi.	taha.	tahi.
deux.	rua.	úa.	rua, piti.	rua.	lua.	úa.	lua.
trois.	toru.	toú.	toru.	toru.	kolu.	tolu.	tolu.
quatre.	fa.	fa, ha.	ha, maha.	wa.	ha, kauna.	fa.	fa.
cinq.	rima.	íma.	rima, pae.	rima.	lima.	nima.	lima.
six.	ono.	ono.	ono, fene.	ono.	ono.	ono.	ono.
sept.	fitu.	fitu, hitu.	hitu.	witu.	hiku.	fitu.	fitu.
huit.	varu.	vaú.	varu, vaú.	waru.	walu.	valu.	valu.
neuf.	iva.	iva.	iva.	iwa.	iwa.	hiva.	iva.
dix.	ñga furu.	ongo huú.	á huru.	ñga huru, te kau.	úmi.	hongo fulu.	nga fulu.
vingt.	rua ñga furu, rua furu.	úa ongo huú, te kau.	rua á huru.	rua tekau.	iwa kalua.	uo fulu.	lua nga fulu.
trente.	toru ñga furu, toru furu.	toú ongo huú.	toru á huru.	toru tekau.	kanakolu.	tolungofulu.	tolu nga fulu.
cent.	rau.	áu.	rau, hanere.	rau.	?	au, teau.	lau.
mille.	mano.	mano.	mano, tauateni.	mano.	?		

Les nombres intermédiaires entre deux nombres consécutifs de dizaines ou de centaines s'obtiennent

en plaçant la conjonction *ma* entre le nombre des dizaines et celui des unités, ou entre celui des centaines et celui des dizaines :

(Tah.) *e toru áhuru ma ono*, trente-six.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de plus grands développements à ce sujet.

Dans le dialecte de Tahiti, il existe deux noms qui signifient *un : e tahi* et *hoe;* ce dernier s'emploie toujours sans particule. On sait que, dans la langue malaie, il y a des termes d'unités différents suivant la nature des objets que l'on compte; ainsi les expressions numérales sont analogues à celle-ci : *cent têtes de bétail.* On trouve, dans quelques dialectes de la Polynésie, cette manière de compter. Le mot *hoe,* à Tonga, signifie une boule, un bloc. Nous pensons qu'il a été employé pour un usage analogue à celui que nous venons de mentionner, et a pu, par suite, désigner l'unité en général.

Huru, dix, probablement à cause de son étymologie particulière, *poil, cheveu,* n'est point précédé, comme les autres noms de nombre, des particules *ka* ou *e.* Celle qui en tient lieu est généralement *ñga,* dont il sera question plus loin, et que l'on doit traduire par l'article pluriel *les.* De sorte que *nga huru* signifie les cheveux. Ce qui fait que, dans quelques dialectes, quand il s'agit de deux ou de trois dizaines, on dit *e rua huru,* deux dizaines, *e toru huru,* trois dizaines; mais généralement *nga* est resté, et l'on dit *e rua nga huru, e toru nga huru.* En considérant que *nga* n'est qu'un nom collectif, comme tous les autres noms du pluriel, il est facile de se rendre compte de son emploi ou de son exclusion.

Hongo à Tonga, *óngo* aux Marquises, remplissent le même rôle que *nga* devant *kuru*. Nous ne connaissons pas l'étymologie de ces deux mots.

On trouve pour *tekau* la signification de dix ou de vingt, selon les différents dialectes. Dans ceux où il signifie dix, il existe concurremment avec *huru* : il y a ici surabondance de mots pour exprimer la même idée; nous allons essayer d'en rendre compte. Nous avons vu que, pour exprimer les nombres compris entre dix et vingt, vingt et trente, etc., on fait suivre dix, vingt, etc., des neuf premiers nombres précédés de *ma*. Il arrive aussi, surtout en comptant, qu'on supprime le nombre exprimant les dizaines, et qu'on se borne à dire : *ma tahi, ma rua, ma toru,* etc.; et si nous voulons prendre exemple dans le dialecte de la Nouvelle-Zélande, après être arrivé à dix, on dira : *te kau, ko tahi,* c'est-à-dire *te kau, un,* ou le premier *te kau;* puis l'on recommence *ma tahi* (avec un), *ma rua* (avec deux), etc.; arrivé à vingt, on dit *ka te kau, ka rua,* (*te kau, deux,* ou le second *te kau*); à trente, *ka te kau, ka toru* (*te kau, trois,* ou le troisième *te kau*). Dans cette numération, *te kau* indique le repos qui a lieu sur chaque dizaine. Son étymologie est peut-être une entaille, un nœud ou quelque marque de ce genre. Encore aujourd'hui les naturels des Marquises font, en comptant, des nœuds à une corde ou des entailles à un bâton. D'après cela, on comprend très-bien que *te kau* ait désigné le nombre auquel on l'appliquait pour la première fois, c'est-à-dire vingt ou dix, suivant que *huru* avait été employé ou omis.

D'ailleurs l'usage de compter tantôt par unités et tantôt par paires a peut-être aussi contribué à intro-

duire cette confusion dans la signification de *te kau*. Mais on ne peut par là se rendre compte de l'emploi des deux mots *huru* et *te kau* pour exprimer la même idée.

On trouve aux Marquises une expression particulière, *toufa* ou *touha*, pour le nombre quarante. Son étymologie est évidente. *Tau*, devenu *tou* par euphonie, d'après un changement dont nous avons vu déjà quelques exemples, signifie compte : c'est ce même mot qui est employé comme signe du pluriel ; *fa* ou *ha* est le nombre quatre. Ainsi, *toufa* signifie littéralement le compte quatre ou quatrième, chaque dizaine étant le compte complet naturel. Cette explication présente la plus grande analogie avec ce que nous avons vu sur la manière de compter à propos de *te kau*.

Toufa, aux Marquises, a formé une unité particulière : ainsi l'on dit : *e úa toufa*, deux quarantaines, c'est-à-dire quatre-vingts.

Cette manière de compter par quarantaines se retrouve aux îles Sandwich. Le mot qui signifie quarante est *kanaha* (*tanaha*), qui se termine également par le nombre quatre. On trouve aussi dans ce dialecte *kanakolu*, trente ; *kolu* est le nombre trois.

Rau et *mano* sont généralement employés pour désigner les nombres cent et mille. Il en était de même autrefois à Tahiti ; mais les missionnaires, jugeant peut-être que le sens de ces mots n'était pas assez déterminé dans le langage ordinaire, à cause de l'usage d'appliquer les nombres aux unités simples et aux unités paires, les ont remplacés par *hanere* et *tauateni*, corruption barbare des mots anglais *hundred* et *thousand*. Malheureusement, ainsi que nous l'avons

déjà vu, ce ne sont pas les seules traces de leur influence. On peut, tout en rendant la plus grande justice au zèle qu'ils ont déployé pour améliorer l'état moral des habitants, regretter qu'ils aient méconnu si souvent le génie de la langue, tant dans ses formes grammaticales que dans la signification des mots, et, en lui faisant perdre une partie de ses richesses, aient altéré l'unité qui existait entre les dialectes polynésiens. *Rau* et *mano* se retrouvent dans le dialecte de Hawaii, *rau* avec la signification de quatre cents, et *mano* avec celle de quatre mille. *Mano*, à Tonga et à Samoa, signifie dix mille. On comprend que les nombres élevés, étant d'un usage restreint, ont pu être employés, suivant les coutumes locales, pour exprimer diverses sortes d'unités. Nous pourrions trouver des exemples analogues dans les langues européennes.

Au delà de mille, et par la même raison que nous venons de donner, on trouve, suivant les archipels, des mots différents pour désigner les unités supérieures. Nous ne nous y arrêterons pas, attendu que nous n'avons pas été nous-même témoin de leur emploi. Le peu de fixité dans leur signification peut d'ailleurs nous faire supposer qu'ils représentent seulement des nombres indéfinis, tels que *tini* aux Marquises, et que peut-être les voyageurs ont pris pour les unités d'ordre supérieur. Nous nous bornerons à mentionner *kiru*, orthographié *ilu*, *iú*, *kiú*, suivant les dialectes, et signifiant dix mille, cent mille ou un million.

La manière la plus naturelle d'envisager les noms de nombre consiste évidemment à les considérer comme représentant les nombres cardinaux ; aussi est-ce dans ce sens qu'ils ont dû être plus souvent employés, soit

qu'ils aient précédé, soit qu'ils aient suivi les noms auxquels ils se rapportaient. Ainsi, aux Marquises, on dit encore aujourd'hui :

(Marq. S. E.) *e toú óno huú puni,* trente ans;
(Marq.) *te tekao óno huú,* les dix paroles.

Cependant on comprend combien il a été facile de donner aux noms de nombre la signification des nombres ordinaux. Dans l'énumération des objets, celui sur lequel tombaient les nombres un, deux, trois, etc., se trouvant le premier, le deuxième ou le troisième, a tout naturellement été désigné par les nombres un, deux, trois, etc.; c'est ainsi que nous-mêmes nous disons Charles trois, Charles quatre, pour Charles troisième, Charles quatrième :

(Marq.) *te á* (*ra*) *ono,* le jour six ou sixième;
(Tah.) *te hitu o te pahi,* le sept ou le septième des navires.

Au contraire, *e ono á* signifie six jours, *e hitu pahi* sept navires : on pourrait traduire plus littéralement par « une sixaine jour ou de jours, une septaine navire ou de navires, » ou plutôt il faut se rappeler dans ces exemples, comme dans les précédents, que le Polynésien se borne à jeter les idées à la suite les unes des autres.

Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer que l'examen de la langue polynésienne permet d'apprécier l'état moral et intellectuel du peuple lui-même et le degré de civilisation auquel il est arrivé. A cet égard, les noms de nombre, servant de base à la science qui a dû se développer la première, peuvent également nous éclairer. Déjà nous voyons que la nu-

mération ne s'élève guère au delà de mille. En outre, les divergences dans la manière de compter, soit par unités, soit par paires, soit même par quarantaines, nous montrent que le système décimal simple ou un seul système de numération n'était pas parfaitement établi. Cependant nous pouvons dire que là s'étaient bornés les pas que les Polynésiens avaient faits dans cette première conquête scientifique de l'intelligence humaine. En effet, bien que le mot *partie* existe dans la langue, ils n'avaient pas encore eu l'idée de la fraction ; du moins, à Tahiti et aux Marquises, on ne trouve pas de mots pour exprimer une moitié, un tiers, un quart, etc. Ainsi, après être partis des idées de nombre obtenues au moyen de la simple observation des faits extérieurs, cette première méthode logique, qui dès l'origine de la société fournit quelques notions dans presque toutes les branches de nos connaissances, ils avaient conçu des unités doubles, décuples, etc., c'est-à-dire plus grandes ; mais les unités plus petites leur étaient encore inconnues. Les missionnaires anglais, pour remplir cette lacune, ont introduit à Tahiti les mots *afa* (half) et *tuata* (quarter).

Les naturels, dans les nombres composés d'unités entières et d'une fraction, considèrent avec raison la fraction comme faisant partie de l'unité suivante. Ainsi l'on dit :

(Tah.) *e afa o te hora hitu*, moitié de la septième heure pour six heures et demie.

Cette manière de compter est tout à fait dans le génie de ces langues. On la retrouve en malai, où elle rend compte de l'emploi du mot *tengah*, qui a pour résultat de retrancher une moitié au nombre

qui le suit. Ainsi *tengah tiga*, deux et demi, signifie littéralement moitié de la troisième unité, *tengah tudjoh ribu*, six mille cinq cents, moitié du septième mille. En considérant le premier mot comme représentant le nom et les autres comme étant des qualificatifs, c'est-à-dire en appliquant la loi de qualification, qui est d'un emploi invariable dans ces langues, on trouve la vraie signification de ces expressions, qui peuvent paraître singulières au premier abord.

Il nous reste maintenant à examiner en détail les noms de nombre au point de vue de leur étymologie et des variations qu'ils ont éprouvées.

Tahi et *hoe* se trouvent tous les deux à Tahiti, ainsi que nous l'avons dit. Nous avons donné plus haut l'étymologie de *hoe*. *Tahi*, précédé de l'article *te*, est quelquefois employé pour l'article indéfini. Il en est de même de *hoe* à Tahiti. *Te hoe, te tahi*, employés dans la même phrase, signifient l'un, l'autre. Dans les autres archipels, on répète *te tahi*.

Rua, ainsi que nous le verrons plus tard, est employé dans les formes du duel de la deuxième personne; il s'est contracté en *ua* au duel des autres personnes. Les Tahitiens ont employé *piti* à la place de *rua*, à cause de l'usage qui rend ce mot *tapu* (sacré). A la deuxième personne, on dit également *órua, ópiti*, vous deux, selon l'habitude de la personne qui parle. Aux autres duels, on ne trouve que *ua*. L'altération de la forme primitive a fait que les Tahitiens ont perdu la trace de l'étymologie de ces derniers pronoms.

Toru, trois, a été conservé partout, suivant la pro-

nonciation propre à chaque dialecte. Nous verrons qu'il a servi à former un *triel*, et, par suite, le pluriel des pronoms. Dans ces mots composés, il s'est corrompu en *tou*, excepté à Tonga, où il est resté sous la forme primitive.

Maha, quatre à Tahiti, vient probablement de *fa*, *ha*, qui était encore employé il n'y a pas longtemps.

Rima, cinq, a été remplacé à Tahiti par *pae*, qui, signifiant un côté, est loin de présenter une preuve aussi frappante que *rima* (main) de l'origine de la numération décimale.

Ono est généralement employé pour le nombre six. Cependant, à Tahiti, dans un langage familier que l'on pourrait presque comparer à notre argot, il est remplacé par *fene*, en usage aux îles Paumotu dans le langage ordinaire. Par une particularité fort remarquable, ce nombre *fene*, *wene*, se retrouve dans la langue de Magadascar avec la même signification du nombre six. Cette concordance ne paraîtra pas fortuite aux personnes qui savent quel rapport présente le madécasse avec le malai et avec les dialectes polynésiens. Peut-être devons-nous y voir une nouvelle preuve à l'appui de nos conjectures sur la réunion de deux peuples pour former le peuple polynésien.

Les nombres *fitu*, sept, *varu*, huit, et *iva*, neuf, ne présentent rien de remarquable; ils sont prononcés partout suivant l'euphonie de chaque dialecte. Cependant, à Tahiti, *varu*, huit, est devenu *vaú*, bien que le *r* soit généralement conservé dans cet archipel.

La racine du nombre dix en polynésien est *huru*, qui signifie poil, cheveu. *Umi* (*kumi*) remplace *huru*

à Hawaii. Il est à remarquer que *kumi* signifie barbe. L'étymologie de *huru* et celle de *kumi*, qui a dû, à Hawaii, succéder à *huru*, d'après l'usage plusieurs fois mentionné, sont évidentes. Ces mots ont été employés quand les Polynésiens ne comptaient pas au delà du nombre dix. Nous allons citer quelques expressions qui paraissent remonter à cette époque. De nos jours encore le Polynésien dit : Ils étaient dix, en parlant d'une réunion composée d'un nombre bien supérieur; *ia huru*, fussent-ils dix, fussent-ils très-nombreux (aussi nombreux que les cheveux). Si nous en croyons un souvenir du cours d'allemand professé à l'École polytechnique en 1840, par le savant M. Hase, ce mot cheveu serait employé avec la même signification du nombre dix par une peuplade de l'Amérique. Le nombre *rau,* cent, nous présente d'ailleurs une étymologie en quelque sorte analogue, car nous avons vu que *rau* ou *rou* signifie feuilles. *Ia rau*, qui, dans le dialecte des Marquises, est pris dans le sens de *tous*, doit être traduit littéralement par « qu'ils soient cent, » ou « fussent-ils cent, » et a peut-être signifié dans l'origine « aussi nombreux que les feuilles des arbres. » On trouve aussi le mot *rou* employé dans le sens de cheveux, comme dans les expressions (Tah.) *rouru* (*rou uru*), (Marq.) *rou oho*, feuille de la tête, cheveux. *Uru* signifie tête dans plusieurs dialectes de la Polynésie; *owho* a la même signification dans une langue de l'archipel d'Asie. On se rappelle l'opposition qui existe entre *rau* et *rou; rou,* désignant les feuilles déliées, devait s'appliquer aux cheveux plus naturellement que *rau*. C'est toujours l'image qui apparaît au fond de ces analyses.

Dans la langue des îles Viti, *tini* est le nombre dix.

Il est à remarquer que *tini* se retrouve dans les dialectes polynésiens avec la signification d'un nombre illimité, comme *huru* autrefois.

Dans ces différents exemples, les noms de nombre indiquent une pluralité plus grande que celle de leur propre valeur. Il en est de même de *toru*, trois, qui sert à former le pluriel des pronoms, et qui a été employé d'abord lorsqu'il signifiait en même temps trois et les nombres supérieurs. Nous pouvons encore citer dans le dialecte des îles Marquises : *tapa tahi*, littéralement pièce (morceau) une, pénurie ; *tapa vaú* (pièce huit), par opposition, abondance.

On pourrait reprocher aux peuples civilisés d'être tombés dans le défaut contraire. Souvent même il leur arrive qu'en voulant trop dire, ils n'atteignent pas à la réalité, et ne réussissent qu'à diminuer la valeur des expressions que l'exagération leur fait employer. Cependant nous trouvons aussi dans nos langues d'Europe quelques exemples de l'emploi de noms de nombre avec un sens plus général que celui qu'ils ont par eux-mêmes. Alors il ne s'agira plus des nombres *trois*, *huit*, *dix* et *cent*, mais des nombres *mille*, *un million*.

L'exemple que nous donnons est tiré d'une chanson chantée par les soldats romains sous l'empire. Nous l'avons choisi parce qu'il paraît présenter une certaine analogie avec les exemples appartenant aux dialectes polynésiens :

> Mille Francos, mille Sarmatas semel occidimus,
> Mille, mille, mille, mille, mille Persas quærimus.

Ces considérations, que nous ne pouvons qu'effleurer, suffisent pour nous montrer combien est lent le travail d'élaboration des sociétés dans leur enfance.

Les exemples précédents et ceux que nous présentent quelques peuplades de l'Australie, dont la numération ne s'élève pas au delà du nombre cinq, sont pour nous les jalons d'autant de haltes de l'esprit humain dans la formation des noms de nombre. C'est même chez les Polynésiens, peuple doué d'une manière remarquable sous le rapport de l'intelligence, que l'on trouve encore la trace de la première de ces haltes arrivée après le nombre trois. Cependant les trois premiers nombres, constituant les éléments nécessaires et suffisants d'une loi ou les premiers termes d'une série, auraient dû tout naturellement conduire à la formation des nombres supérieurs.

On entrevoit par là combien serait intéressante une juste appréciation intellectuelle et morale des peuples que nous appelons sauvages. En même temps qu'elle nous prouverait qu'ils n'ont fait que marcher d'un pas moins rapide dans les voies de la civilisation et ne sont point tombés dans un état de dégradation comme les voyageurs se sont plu à le dire, elle nous animerait pour eux d'une pitié bienveillante, et, en nous montrant les degrés par lesquels nous avons nous-mêmes passé, détruirait les germes du mépris que les races élevées n'ont que trop souvent pour celles qui leur sont inférieures.

Nous reconnaîtrions aussi que le langage, comme toutes les institutions sociales, n'est arrivé au point où nous le voyons aujourd'hui que par le labeur des générations qui nous ont précédés. En considérant, même sous ce rapport, les bienfaits qu'elles nous ont légués et dont nous jouissons chaque jour, nous sentirions se développer à leur égard une profonde re-

connaissance. Rien ne serait plus propre d'ailleurs à nous inspirer du respect pour leurs œuvres et à nous apprendre à n'y porter la main qu'avec circonspection, et seulement pour les modifier selon les lois de leur développement naturel.

DES DÉTERMINATIFS.

Avant de passer à l'étude des noms concrets, il convient de faire connaître une classe particulière de mots correspondant à quelques-uns de nos adverbes, et que nous appellerons *déterminatifs*. Étant employés comme qualificatifs, ils tiennent des noms abstraits sous ce point de vue.

Nous verrons plusieurs fois le Polynésien faire une distinction entre les idées, selon qu'il les considère à l'état de repos ou à l'état de mouvement. Une distinction pareille existe à l'égard des déterminatifs, qui se divisent ainsi en deux classes : les déterminatifs de position et ceux de direction. Le nom de l'une ou de l'autre classe désigne suffisamment leur rôle.

Les déterminatifs de position sont :

nei, *ra* et *na*.

Nei signifie *ci*, comme dans les expressions *cet homme-ci*, *ce jour-ci*, et, après avoir été employé d'abord pour désigner un objet proche de la personne qui parle, s'est appliqué aussi au temps présent.

Ra a la signification de *là*, comme dans *cet homme-là*, *en ce temps-là*, et détermine les objets éloignés et les époques passées.

Na s'emploie pour des objets ou une époque encore assez rapprochés. Il serait peut-être plus exact

de dire que *na* ne donne aucune indication relative de temps ni de lieu, et sert uniquement à déterminer l'objet dont il est question, en faisant passer l'idée de l'état abstrait à l'état concret, ainsi que nous le verrons plus loin. Son équivalent n'existe pas en français. L'espagnol présente, dans la détermination des objets, quelque chose d'analogue par l'emploi des trois adjectifs *este*, *ese*, *aquel*. On doit voir, non l'équivalent, mais le correspondant de *na*, dans l'adjectif *aquel*.

Les déterminatifs de direction se divisent en deux groupes, selon que le mouvement est horizontal ou vertical; chaque mouvement peut en outre avoir deux sens : ce qui constitue une seconde subdivision.

Les déterminatifs de direction horizontale sont : *mai* pour le mouvement vers l'objet principal de la proposition, ou vers la personne qui parle, et *atu* pour l'éloignement :

(Marq.) *á tuku mai*, donne vers (moi), donne-moi;
(Tah.) *hoe atu i tai*, ramer au large.

Les déterminatifs de mouvement vertical sont *ake* (qui est devenu *aé* dans la plupart des dialectes), pour indiquer une direction en haut, et *iho* une direction en bas. *Iho*, dans ce sens propre, est devenu moins usité que les autres déterminatifs :

(Marq.) *piki aé*, monter en haut;
(Tah.) *hio iho*, regarder en bas.

On trouve à Samoa et à Tonga un autre déterminatif, *ange*, qui indique un mouvement sans relation avec la personne qui parle. *Ange* manque dans les dialectes orientaux.

L'emploi des déterminatifs de direction est, on le comprend sans peine à cause de leur signification, plus restreint que celui des déterminatifs de position, dont le sens peut s'allier à toutes les idées. Cependant, comme, par suite d'un progrès probablement commun à toutes les langues de la terre, les mots s'appliquant aux lieux servent à préciser le temps, les déterminatifs de position ont été employés aussi souvent pour le second de ces buts que pour le premier, suivant la nature des idées qu'ils précisaient. Ainsi, dans : (Tah.) *te taóto nei oia*, il dort ou il est couché, *nei* ne désigne nullement la place, mais seulement le temps présent. Par suite, ces déterminatifs de position ont pu être employés, à cause de ce changement dans leur signification, en même temps que ceux de direction, sans qu'il y ait eu en aucune manière incompatibilité dans la présence simultanée de deux déterminatifs :

(Marq.) *e hoi mai nei ia*, il revient.

Mai indique le rapprochement, *nei* le temps présent.

(Tah.) *úa parau atura Jesu*, Jésus parla.

Atu exprime la direction vers ceux à qui Jésus parla; *ra*, le temps passé.

Les déterminatifs de direction peuvent aussi servir à préciser le temps. Le sens de *mai* et celui de *atu* se comprennent facilement d'après la signification de ces deux déterminatifs; il en est de même à l'égard de *ake* et de *iho*. Il suffit seulement de remarquer que les Polynésiens donnent au temps une direction descendante du passé jusqu'au présent, et du présent vers l'avenir.

(Marq.) *ó mua*, auparavant;
(Marq.) *ó mua atu*, id. (pour un temps plus reculé).

(Tah.) *i muri*, (Marq.) *i muí*, après;
(Tah.) *i muri 'ho*, (Marq.) *i muí 'ho*, après (pour un temps postérieur);
(Tah.) *á muri noa 'tu*, après au delà (avenir), c'est-à-dire, à jamais.

Iho se trouve quelquefois employé dans un sens qu'on ne peut rattacher que difficilement à celui qu'il avait primitivement. Il correspond alors à notre adjectif ou à notre adverbe *même :*

(Tah.) *vai noa iho*, expression proverbiale, que cela reste, n'y faisons plus attention; *vai noa*, être placé sans être dérangé;
(Marq., Tah.) *anaé* (*anake*), seulement; *anaiho*, tout à fait seulement;
(Marq.) *koe*, (Tah.) *óe*, toi; (Marq.) *koé iho*, (Tah.) *óe iho*, toi-même.

Une étude plus approfondie permettrait peut-être de disposer les exemples de manière à faire mieux voir les degrés successifs dans le passage de *iho* du sens primitif à celui qu'il a lorsqu'il forme les pronoms réfléchis. L'emploi de *iho* dans cette dernière signification paraît propre aux dialectes orientaux.

On sait que la langue anglaise présente de nombreux exemples de prépositions placées après les verbes et servant à compléter leur sens. On aurait tort de croire que les déterminatifs polynésiens de la seconde classe remplissent un rôle identique. En anglais, les directions indiquées par ces prépositions se rapportent toujours au point qui est le but de l'action exprimée par le verbe; en polynésien, au contraire, les déterminatifs expriment la direction de l'action, sans avoir égard au but. En anglais, on a en

vue la destination; en polynésien, le départ. Ici on précise l'image, là on exprime une relation.

Nous avons fait remarquer plus haut que les mots indiquant la position dans l'espace ont, en polynésien comme dans les autres langues, servi à désigner la position dans le temps. Ce résultat est tout naturel. Il montre que les idées relatives à l'étendue ont surgi avant celles dont le temps constitue un élément. Cette marche est, en effet, conforme à l'ordre dans lequel les sciences correspondantes ont apparu, et confirme leur classification hiérarchique. Ce serait dépasser les limites de ces simples recherches philologiques que de faire ressortir davantage la dépendance de la mécanique envers la géométrie. Mais il nous a semblé utile de faire pressentir que les notions recueillies par l'esprit humain à son début et conservées par le langage ne se sont point développées arbitrairement et ont été soumises à un ordre régulier dans leur apparition successive.

DES NOMS CONCRETS.

Nous avons déjà rangé dans la catégorie des noms concrets les noms propres et les pronoms personnels, parce que les uns et les autres servent à nommer des êtres, et non des idées abstraites. Ils sont soumis aux mêmes règles et se remplacent mutuellement dans le discours. Les pronoms tiennent quelquefois lieu des noms communs, mais alors on peut remarquer que ces derniers ne se bornent plus à rappeler une idée générale de qualité ou de phénomène; mais, étant précédés de l'article ou déterminés de toute autre manière, ils représentent de véritables êtres réels ou imaginaires. Ce qui distingue les pronoms polynésiens des pronoms de nos langues, c'est que les premiers ne tiennent jamais lieu d'expressions abstraites, telles que celles-ci : l'*espérance*, la *chaleur;* ils ne se rapportent même que rarement aux objets inanimés. En français, il semble rester quelques traces de ces distinctions du langage : on sait que les pronoms possessifs s'emploient plus difficilement, à mesure que le substantif possesseur représente des idées plus abstraites.

En polynésien, une seule chose différencie les noms propres des pronoms personnels : c'est la généralisation qui a lieu dans l'emploi de ces derniers ; à peine sensible dans les noms propres de personnes, elle est nulle dans les noms propres de lieux.

Nous allons maintenant procéder à l'étude de chaque espèce de noms concrets en particulier, au point de vue de leur composition intérieure, nous réservant de faire connaître plus tard la manière dont on les emploie dans le discours.

DES NOMS PROPRES.

Les noms propres ont chez les Polynésiens, comme chez la plupart des nations arrivées au même développement, des significations qu'il n'est pas toujours possible de retrouver maintenant, par suite, non des altérations survenues dans l'orthographe de ces noms, mais des modifications de la langue elle-même, dont une des causes est, on se le rappelle, l'oubli d'anciens mots tombés en désuétude, ou un changement dans la signification des mots conservés. Cependant, par la comparaison des dialectes, ou, ce qui revient au même, par la reconstruction de la langue primitive, on y parvient en partie. C'est principalement pour les noms de lieux qu'on a besoin de recourir aux dialectes étrangers, car les noms de personnes, se transmettant rarement par l'hérédité, sont pris généralement dans le dialecte usuel.

Nous divisons les noms propres de lieux en deux classes : la première comprend les noms qui ne renferment pas de terme générique indiquant si le lieu est un cap, une falaise, une vallée, etc. Ils rappellent simplement une circonstance ou une particularité remarquable. Il est inutile de dire qu'il n'en reste souvent aucune trace aujourd'hui.

(Marq.) *Te kokuú,* nom d'une crique (le kokuú est une espèce d'arbre).

(Marq.) *Mata te hoke*, Visage de la douleur (nom d'une falaise).
(Tah.) *Hitimahana*, Lever du soleil, point du jour (nom d'une pointe).

Les autres noms de lieux sont composés de deux parties : la première est un nom générique qui désigne l'espèce ou la nature du lieu ; la seconde, remplissant le rôle de qualificatif, rappelle, comme les noms de la première classe, une particularité distinctive.

Voici les principaux noms génériques.

Le nom de lieu qui signifie *terre* en général est *fenua*. Il est employé rarement dans les noms propres :

Fenua iti, Terre petite (nom d'une île).

Le mot *motu* désigne les îles basses formées par les madrépores :

Motu tahiri (*motu*, île, *tahiri*, éventer) ;
Motu uta (*motu*, île, *uta*, qui est vers l'intérieur, vers la terre).

Par une corruption du langage, aux îles Marquises et à la Nouvelle-Zélande, ce mot *motu* signifie îlot bas ou élevé, indifféremment.

Dans la désignation des îles de peu d'étendue, le mot *fatu*, qui signifie rocher, est employé aux îles Marquises :

(Marq. N. O.) *Hatu taá*, île en forme de pointe ;
(Marq. S. E.) *Fatu hiva*, île....

Le mot *fanga* signifie vallée encaissée aboutissant le plus souvent à la mer ; il est d'un usage très-fréquent dans les noms de baies, anses, criques. Nous le retrouvons dans presque toutes les îles de la Polyné-

sie, avec les variations de prononciation particulières à chaque dialecte :

(Marq. N. O.) *Hañga haá*, baie du pandanus;
(Marq. N. O.) *Haka pehi*, baie du combat;
(Marq. S. E.) *Hanamenino*, baie calme;
(Sandw.) *Honolulu*, baie abritée;
(N.-Z.) *Wañga ruru*, baie fermée (*honolulu* aux Sandw.);
(Tah.) *Faárumai*, baie.....

Le terme *faá* est peu usité à Tahiti dans les noms propres.

Vai, eau, cours d'eau, suivi d'une autre désignation, se trouve dans un grand nombre de noms de lieux à Tahiti et aux îles Sandwich. Il est moins fréquemment employé aux îles Marquises et à la Nouvelle-Zélande :

(Marq.) *Vai tahu*, eau. .
(N.-Z.) *Vai hu*, eau...
(Sandw.) *Vai kane*, rivière de Kane;
(Tah.) *Vai poópoó*, eau encaissée;
(Tah.) *Vai éte*, eau panier.

Les mots français *Aigues-Mortes* présentent quelque analogie avec l'emploi du mot *vai* que nous venons de faire connaître. Ce dernier sert aussi à désigner les rivières. Dans les exemples précédents, il est employé pour le lieu et pour la rivière qui a donné son nom au lieu. Dans d'autres cas, il ne désigne que le lieu seulement.

A Tahiti, comme nous l'avons dit plus haut, le mot *vai* a été remplacé quelquefois par le mot *pape*. Ce changement a été également introduit dans les noms de lieux. C'est ainsi que le nom du chef-lieu de l'île *Vai éte* est devenu *Pape éte*, improprement écrit *Pape iti* par quelques navigateurs.

Les différentes parties du rivage sont comprises sous le nom générique de *koutu :*

(Tah.) *óutu maoro*, rivage étendu.

Les passes entre les récifs sont désignées à Tahiti par le mot *ava*, qui signifie espace, intervalle.

Il existe encore quelques noms génériques de lieux; mais comme ils sont d'un usage peu fréquent, nous ne les citerons pas. Ceux que nous avons fait connaître suffiront pour donner une idée de la pensée qui a présidé à leur composition, et pour mettre le lecteur en état de se rendre compte de la nature du lieu dont il voit le nom écrit.

L'emploi des mêmes noms génériques pour désigner les lieux dans la Polynésie est un témoignage des migrations de ces peuples. Nous pouvons même en tirer des indications sur la nature du point de départ, qui a dû être une île élevée, coupée de vallées étroites et entourée de récifs de corail, telle que la plupart des îles de la Polynésie centrale.

Les noms propres de personnes dans l'archipel de la Société peuvent être divisés en deux classes.

La première comprend les noms qui se transmettent par l'hérédité : ce sont d'abord les noms royaux, ne pouvant être portés que par le détenteur de l'autorité royale; puis les noms féodaux, également inséparables de l'autorité féodale qui y est attachée.

Les noms royaux annoncent généralement un attribut surnaturel, et contiennent presque tous le mot *atua*, dieu. Ils semblent indiquer que l'on reconnaissait aux personnages qui les portaient le caractère de la divinité, même de leur vivant. Ils varient dans

les différents districts. De nos jours, quand la reine Pomaré voyage, elle reçoit successivement chacun de ces noms, suivant le lieu où elle se trouve. Cet usage résulte évidemment de ce qu'autrefois chaque district était indépendant : ce qui, du reste, à l'égard de quelques-uns, est confirmé par la tradition et par l'histoire. Ces noms se trouvent réservés pour les occasions solennelles. Souvent un orateur, dans une conférence politique, fera une énumération des titres royaux portés par les parties intéressées ou par leurs alliés, et quand il peut invoquer une longue liste de ces noms qui se rattachent à leurs anciennes croyances, ou qui rappellent les héros de leur mythologie, il est sûr de plaire à son auditoire, aussi passionné pour les discours que les Grecs du temps d'Homère. Ces énumérations paraissent, d'ailleurs, être un trait caractéristique du goût des peuples à l'origine de la civilisation.

Les noms royaux sont peu employés dans l'usage ordinaire de la vie : ceux qui y ont droit préfèrent un des noms de féodalité qui leur sont dévolus en apanage. Dans ces derniers, le mot *arii*, roi, chef, est souvent répété : *Ariipaia, Te 'riitaria* (*te arii taria*), *Te 'rii'tua* (*te arii atua*, le roi dieu).

Le nom d'*Aimata*, qui est un des noms appartenant à la famille régnante de Tahiti, a été porté par la reine Pomaré dans sa jeunesse. Ce nom, dont un voyageur a admiré la douceur, signifie littéralement *mange-œil*. Il fait allusion à une coutume qui se pratiquait autrefois dans les sacrifices humains : le prêtre, après avoir, avec l'ongle du pouce, arraché l'œil de la victime, faisait le simulacre de l'offrir à l'*Arii*. Cet usage semble indiquer que l'anthropophagie, que l'on trouve

encore aujourd'hui en honneur aux îles Marquises et à la Nouvelle-Zélande, a existé anciennement dans les îles de la Société.

Il y a eu à la Nouvelle-Zélande, dans la signification du mot *ariki*, un changement qui peut nous éclairer sur l'histoire des peuples de cette île. *Ariki*, qui ailleurs représente le pouvoir royal appuyé sur la théocratie, ne signifie que pontife, et les chefs suprêmes sont appelés *rangatira*, titre qui, dans la Polynésie, désigne les petits chefs, les nobles, les propriétaires. N'est-ce point là une trace évidente du développement naturel des sociétés? N'y devons-nous pas voir une preuve de la révolution faite au profit des chefs militaires contre les rois théocrates? N'est-ce point la même révolution qui a eu lieu à Rome à la chute de la royauté? Nous pouvons même faire ressortir davantage l'analogie. En effet, les mots *rex* et *ariki* ont été conservés pour désigner les pontifes, l'un à Rome, l'autre à la Nouvelle-Zélande. On comprend qu'un pareil changement dans les institutions sociales ait pu s'effectuer là où la population s'est élevée jusqu'à un million d'âmes, plutôt que sur les petites îles de la Polynésie, où il est rare de trouver vingt mille habitants sous la même autorité.

Aux Marquises, le mot *hakaiki* (*ariki*) est, au contraire, d'un usage général. Nous devons attribuer ce résultat à la nature du pays, qui a produit le fractionnement de la population. Les seuls endroits habitables sont quelques vallées encaissées, séparées les unes des autres par des crêtes de montagnes presque infranchissables. Chacune de ces vallées a dû nécessairement devenir une unité politique. Les *rangatira*, par suite de la faiblesse du pouvoir, ont pu se

constituer *ariki*, non par une révolution sociale comme à la Nouvelle-Zélande, mais par une simple usurpation individuelle de l'autorité et sans altérer l'institution même. Cependant ce titre de *rangatira* se trouve quelquefois employé avec le sens de possesseur de terre ou conquérant. En un mot, on peut dire qu'aux Marquises la classe des *rangatira* s'est fondue dans celle des *ariki*, mais sans la remplacer comme à la Nouvelle-Zélande.

Dans la seconde catégorie des noms propres de personnes, nous comprenons les noms des petits propriétaires et du reste de la nation. Ces noms ont, pour la plupart, une signification encore évidente. Ils ne paraissent pas se transmettre par l'hérédité. Souvent même il arrive qu'un individu en a eu plusieurs avant d'avoir atteint un âge avancé. Ces noms rappellent des liens de parenté ou d'affection, un événement important ou une perte douloureuse. Ainsi *metua*, père, *tuáne*, frère, *teina*, cadet, suivis d'un qualificatif qui sert à les différencier, sont excessivement communs :

(Tah.) *Metua pohe*, père mort;
(Tah.) *Tuáne reva*, frère parti;
(Tah.) *Vahine paári*, femme sage ou âgée.

Le premier de ces noms s'appliquera à une fille qui aura perdu son père, le second à une sœur qui pleurera le départ de son frère, etc. Et comme il arrive très-souvent que, par abréviation, on supprime les qualificatifs, il en résulte ce fait assez bizarre que les enfants sont appelés pères, les sœurs frères, etc.

Voici quelques noms de personnes rappelant simplement des événements :

(Tah.) *Tereua*, voyage dans lequel il pleut;
(Tah.) *Pohe ítea óre*, mort non connue.

Aux Marquises, les noms rappelant les défauts ou les qualités physiques sont assez communs :

> (Marq.) *Mata po*, aveugle;
> (Marq.) *Kií épaú*, peau de goudron.

Plusieurs noms de femmes dans cet archipel sont de véritables prénoms. Ces noms sont : *Tahia*, *Paha*, *Tia*, *Hina*, *Te upoko*. Ils sont généralement suivis d'autres mots qui remplissent le rôle de qualificatifs :

> *Tahia oko*, Tahia puissante ;
> *Paha te tauá*, Paha la prêtresse ;
> *Hina piko*, Hina courbée, etc.

Hina est le nom d'une déesse célèbre dans la cosmogonie de ces peuples.

Nous ne nous appesantirons pas davantage sur ces détails qui ne sont pas du ressort de la grammaire ; nous avons cru cependant devoir les donner, afin d'aider le lecteur, dans la traduction des textes polynésiens, à reconnaître les noms propres par leur seule forme.

DES PRONOMS PERSONNELS.

Nous allons donner immédiatement le tableau des pronoms personnels dans quatre principaux dialectes.

		Poly. orientale.	Marquises.	Tahiti.	Nouv. Zélande.	Sandwich.
		PREMIÈRE PERSONNE, *je, moi.*				
SINGULIER.	1re forme.	au, vau	au	au, vau	au, hau,	au, wau
	2e forme.	ku	ú	ú	ku	ú
		DEUXIÈME PERSONNE, *tu, toi.*				
	1re forme.	koe	koe, óe	óe	koe	óe
	2e forme.	u	»	u	u	u
		TROISIÈME PERSONNE, *il, lui, cela.*				
	1re forme.	ia	ia	ia	ia	ia
	2e forme.	na	na	na	na	na
DUEL.		**PREMIÈRE PERSONNE, EXCLUSIVE DE LA PERSONNE A QUI L'ON PARLE, *nous deux, lui et moi.***				
		maua	maua	maua	maua	maua
		PREMIÈRE PERSONNE, INCLUSIVE DE LA PERSONNE A QUI L'ON PARLE, *nous deux, toi et moi.*				
		taua	taua	taua	taua	kaua
		DEUXIÈME PERSONNE, *vous deux.*				
		kourua	koúa	órua	korua	ólua
		TROISIÈME PERSONNE, *eux deux.*				
		raua	áua	raua	raua	laua
PLURIEL.		**PREMIÈRE PERSONNE, EXCLUSIVE DE LA PERSONNE A QUI L'ON PARLE, *nous, eux et moi.***				
		matou	matou	matou	matou	makou
		PREMIÈRE PERSONNE, INCLUSIVE DE LA PERSONNE A QUI L'ON PARLE, *nous, vous et nous, vous et moi.*				
		tatou	tatou	tatou	tatou	kakou
		DEUXIÈME PERSONNE, *vous.*				
		koutou	kotou	óutou	koutou	óukou
		TROISIÈME PERSONNE, *eux.*				
		ratou	átou	ratou	ratou	lakou

On trouve aussi *ópiti*, au lieu de *órua*, et *vera* au lieu de *ratou*, dans le dialecte de Tahiti.

On remarque que les pronoms de chaque personne au singulier se présentent sous deux formes différentes. La première forme est plus généralement employée lorsque le pronom est le sujet de la phrase, ou lorsqu'il se trouve précédé des prépositions de possession *a* et *o,* sans que, pour cela, il forme, avec ces prépositions, un véritable adjectif possessif. La seconde forme du pronom sert dans tous les autres cas. Depuis longtemps déjà, cette règle paraît avoir perdu une grande partie de sa généralité : c'est ce qui ressortira de l'examen que nous allons faire de chaque pronom en particulier.

PRONOM SINGULIER DE LA PREMIÈRE PERSONNE.

La règle de l'emploi des deux formes de pronoms s'est conservée pour la première personne, telle que nous l'avons établie. Il serait peut-être difficile de trouver, dans tous les dialectes, des exemples de l'emploi de la première forme après les prépositions *a* et *o* ; mais cela provient uniquement de ce que les locutions dans lesquelles on remarquait cet emploi ont été abandonnées.

(Tah.) *te taótonei au,* je dors (*au,* sujet);
(N.-Z.) *kua tu au,* je me levai (*au,* sujet);
(Marq.) *ó au te hakaíki,* c'est moi le chef (*au,* sujet);
(Tah.) *e mamae a vau i taú upoó,* je souffre de la tête (cette tournure de phrase est rarement employée).

L'adjonction du *v* est euphonique; elle a lieu lorsque le pronom *au* se trouve après la voyelle *a* : *i ori atura vau,* je dansai.

Exemples de l'emploi de la deuxième forme :

(Marq.) *á tuku mai óe í a ú,* donne-moi (*ku,* régime);

(Sandw., Tah.) *na ú*, par moi (*ku*, régime);
(N.-Z.) *toku ihu*, mon nez (*ku*, régime).

PRONOM SINGULIER DE LA DEUXIÈME PERSONNE.

La première forme *koe* de ce pronom est beaucoup plus générale que la forme correspondante *au* du pronom de la première personne; elle remplace presque partout la deuxième forme *u*, qui ne se trouve plus employée que dans les possessifs :

(Tah.) *á tiaí óe*, attends, veille (*óe*, sujet);
(N.-Z.) *ki a koe*, à toi, vers toi (*koe*, régime);
(Tah., Marq.) *na óe*, par toi (*óe*, régime);
(Tah.) *tau tane*, ton mari (*tau*, composé de *te* article *le*, de *a* préposition *de*, et de *u* pronom *toi*);
(Tah.) *tou rima*, ta main (*tou* composé de *te* article *le*, de *o* prép. *de*, et de *u* pronom);
(N.-Z.) *mau*, de toi (futur actif), pour toi (*ma* prép., *u* pron. *toi*).

La forme *u* ne se trouve plus dans le dialecte des îles Marquises. Le seul cas où l'on puisse reconnaître une preuve de son ancienne existence est l'adjectif possessif *to*, qui n'est autre que le possessif *tou* des autres dialectes, dans lequel l'*u* a disparu. Encore ce pronom n'est-il que d'un usage restreint; très-souvent, il est remplacé par l'autre forme *koe* :

(Marq.) *to vaevae*, tes jambes ou ta jambe;
(Marq.) *to óe kopu*, ton ventre.

PRONOM SINGULIER DE LA TROISIÈME PERSONNE.

La première signification du pronom *ia* paraît être celle du pronom français *cela, ce*. Encore aujourd'hui

ia est seul apte à tenir lieu d'un membre de phrase. Dans le dialecte de Tahiti, cette forme n'est employée que lorsque le pronom est le sujet de la phrase; dans tous les autres cas, il faut se servir de l'autre forme *na*. On trouve même des exemples de l'emploi de cette dernière forme, lorsque le pronom est le sujet :

(Tah.) *te i hea ó na,* où est-il (*na* sujet)?
(Tah.) *te i hea ó ia,* où est-il (*ia* sujet)?

Aux îles Marquises, à la Nouvelle-Zélande, aux Sandwich, la forme *na* est réservée pour les possessifs. Dans tous les autres cas, on se sert de la forme *ia* :

(Sandw.) *i ólelo mai ó Iesu ia ia,* Jésus lui parla;
(Tah., Sandw., N.-Z.) *nana,* par lui (*na* prép. *par, na* pron. *lui*);
(Tah., Sandw., N.-Z.) *tana, tona,* le sien (*te* art. *le, a* ou *o* prép. *de, na* pron. *lui*);
(Marq.) *tona,* le sien (*te* art. *le, o* prép. *de,* et *na* pron. *lui*).

Aux Marquises, on trouve aussi quelquefois *ia* dans les possessifs : *toia,* le sien.

DUEL ET PLURIEL.

En examinant les pronoms du duel et ceux du pluriel, on s'aperçoit qu'ils peuvent être décomposés en deux parties, l'une servant à indiquer la personne, et l'autre le nombre. En effet, les pronoms exclusifs commencent également par la syllabe *ma,* les pronoms inclusifs par la syllabe *ta,* ceux de la deuxième personne par *kou* ou *ko,* ceux de la troisième personne par *ra,* et de plus tous ceux du duel se terminent en *ua* ou *rua,* et ceux du pluriel en *tou.* Un examen particulier de chaque pronom établira d'ail-

leurs surabondamment le principe de composition que nous venons de poser.

PRONOMS EXCLUSIFS.

La syllabe *ma*, commune à *maua* et à *matou*, a la signification de *nous* exclusive : dans le dialecte de Samoa, et dans celui de Tonga-Tabu, nous la trouvons employée au duel, sans être suivie de la terminaison *ua* qui indique ce nombre.

PRONOMS INCLUSIFS.

La partie commune *ta* des pronoms inclusifs *taua* et *tatou* se retrouve au duel dans ces deux mêmes dialectes (Samoa et Tonga), et au pluriel général dans un certain nombre de langues de l'archipel d'Asie, précisément avec cette valeur de *nous* inclusive de la personne à qui l'on parle.

PRONOMS DE LA DEUXIÈME PERSONNE.

Les pronoms de la deuxième personne, *korua* et *koutou*, commencent par la syllabe *ko* ou *kou*. Ainsi que nous l'avons fait voir plus haut, la langue polynésienne présente quelques exemples de la suppression de la lettre *u*, lorsque cette lettre est précédée des voyelles *a* ou *o*. Nous considérerons donc la forme *kou* comme étant la forme première, non-seulement dans le pluriel, mais aussi dans le duel, qui, de *kourua*, serait devenu *korua*, modification dont la tendance se démontre encore par la forme *kotou* du pronom pluriel dans le dialecte des îles Marquises. Ce sera encore en ayant recours aux langues de l'archipel d'Asie que nous trouverons l'étymologie de ce pro-

nom *kou*. Nous n'hésitons pas, en effet, à admettre son identité avec le pronom *kau*, toi, que l'on trouve dans plusieurs de ces langues, notamment dans le malai, où il se présente aussi sous la forme *angkau*, par l'adjonction de la particule nominative *ang*, qui existe encore aujourd'hui, avec un emploi plus général, dans la langue tagale aux Philippines. Nous irons même plus loin : nous essayerons de prouver que l'on doit voir dans ce pronom un composé de la deuxième forme *u* du pronom polynésien de la deuxième personne.

Dans la plupart des langues de l'archipel d'Asie, on trouve également l'existence simultanée de deux formes de pronoms pour le nominatif et les autres cas, mais cependant avec moins d'évidence que dans le polynésien. Il arrive souvent que la différence consiste en ce que les pronoms du nominatif s'obtiennent en joignant aux pronoms des autres cas les particules *ka* ou *ki*, comme le prouvent les exemples suivants :

(Malai) *kami*, nous exclusif (*mi*, radical).

(Malai) *kita*, nous inclusif (*ta*, radical).

(Malai) *kamu*, vous ou toi (*mu*, forme des cas obliques).

(Tagal) *kami*, nous exclusif (*mi*, forme des cas obliques).

(Tagal) *kita*, *kata*, nous exclusif (*ta*, forme des cas obliques).

Ces exemples suffisent pour démontrer que les particules *ki* et *ka* ne font pas partie intégrante du

pronom. Cependant, dans le malai, on ne peut actuellement les détacher de *kami* ni de *kita*. Le souvenir du rôle qu'elles remplissaient dans l'origine à l'égard de ces deux pronoms paraît avoir disparu. Ne pourrait-on pas supposer que la particule *ka* a éprouvé une transformation analogue dans le pronom *kau*, toi, que l'on pourrait considérer comme étant composé de cette particule et de la deuxième forme du pronom polynésien? Cette hypothèse, que nous laissons au lecteur le soin d'apprécier, a l'avantage de simplifier le système pronominal de cette famille de langues, et, dans le rameau polynésien, de réduire à deux le nombre des formes des pronoms de la deuxième personne, tant au singulier qu'au pluriel et au duel. Quant à nous, nous la regardons comme plausible et basée sur les règles de la formation des mots et des changements de lettres dont ces langues offrent de nombreux exemples. Quoi qu'il en soit de cette décomposition du pronom malai *kau*, on ne peut se refuser à admettre son identité avec le pronom polynésien *kou*. Nous repoussons, au contraire, l'étymologie que l'on serait tenté d'admettre, au premier abord, en faisant dériver ce pronom *kou* du pronom singulier *koe* de la deuxième personne. On se rappelle, en effet, le rôle important que jouent les voyelles en polynésien : elles font partie essentielle de la racine des mots, et ne sont changées que suivant des règles générales parfaitement établies. Or nous ne trouvons nulle part un seul exemple du changement de l'*e* en *u*, autre que celui que nous contestons en ce moment.

PRONOMS DE LA TROISIÈME PERSONNE.

Le radical *ra*, commun à *ratou* et à *raua*, se trouve

employé seul au duel dans le dialecte de Samoa. Il est identique de forme avec le déterminatif de position *ra*, dont il a déjà été question. On peut également se convaincre de l'identité d'origine.

Parmi les articles indéterminés, ou plutôt parmi les mots qui en tiennent lieu, nous remarquons l'article *vetahi*, quelques-uns, composé de *ve*, article, et de *tahi*, un. Il faut voir ce même article *ve* dans la forme particulière *vera*, à Tahiti, du pronom pluriel de la troisième personne, dont la seconde partie *ra* paraît tenir à la fois de la signification de *ra* pronom et de celle de *ra* déterminatif, et se présente comme un indice de la connexité de ces deux significations.

Nous verrons, en outre, que les pronoms *ia* et *na* de la troisième personne du singulier se retrouvent dans les adjectifs déterminatifs *teia*, ce, et *tena*, ce. De même aussi nous voyons le pronom ou le déterminatif *ra* dans l'adjectif *tera*, ce. En sorte qu'il y a identité complète entre les trois pronoms de la troisième personne et les trois adjectifs précédents, *teia*, *tera*, *tena*. Si les déterminatifs *ra* et *na* ont servi à former les pronoms, le pronom *ia*, par suite de la même confusion d'idées, a formé un déterminatif. On comprend d'ailleurs comment la troisième personne, qui est généralement absente ou éloignée de la personne qui parle et de celle à qui l'on parle, n'a pas dû être représentée par le déterminatif *nei*, qui signifie *ci*. Quoique la particule *ra* ne soit employée qu'au duel et au pluriel, il ne faut pas croire qu'elle ait par elle-même une idée de pluralité. Nous allons voir que cette idée de pluralité est renfermée tout entière dans la deuxième partie *ua* ou *tou* des pronoms du duel ou du pluriel.

On se rappelle que la langue polynésienne présente deux périodes distinctes : l'une, qu'il faut considérer comme antérieure à la dispersion dans les îles, et dans laquelle des consonnes ont été supprimées sans être remplacées par l'explosive; l'autre, qui est celle dans laquelle la langue se trouve en ce moment, et qui ne présente presque pas d'exemples de la disparition complète d'une consonne. Sans même avoir besoin de s'appuyer sur l'existence de ces deux périodes, on pourrait admettre que, pour les mots les plus usuels, il y a eu quelques altérations dont on ne retrouve plus la trace.

D'après cela, il nous est facile de donner l'étymologie des terminaisons *ua* ou *rua* du duel et celle de la terminaison *tou* du pluriel. Nous supposerons la suppression de l'*r* dans quelques-uns de ces pronoms, et nous admettrons l'identité de leurs terminaisons avec les noms de nombre *rua* deux et *toru* trois; de sorte que :

maua, pour *marua*, signifiera littéralement nous deux (exclusif);

taua,	pour	*tarua*,....	nous deux (inclusif);
matou,	pour	*matoru*,...	nous trois (exclusif);
tatou,	pour	*tatoru*,....	nous trois (inclusif);
korua,	pour	*kourua*,...	toi deux;
koutou,	pour	*koutoru*,...	toi trois;
raua,	pour	*rarua*, ...	là deux, lui deux;
ratou,	pour	*ratoru*, ...	là trois, lui trois.

(On voit que le pronom *ra* n'a en lui-même aucune signification de pluralité, et, par suite, son analogie avec le déterminatif *ra* se trouve confirmée.)

Déjà, en ce qui concerne le duel de la deuxième personne, on ne peut se refuser à reconnaître le nom de nombre *rua*, deux, dans le pronom *korua*. On a

d'ailleurs une preuve évidente de cette identité par la forme *ópiti* que prend ce pronom dans le dialecte de Tahiti, par suite du changement de *rua* en *piti*, qui signifie également deux. On peut aussi admettre une pareille identité pour les duels des pronoms des autres personnes, en ayant égard à la similitude de la terminaison *ua* et du nombre *rua*, et en considérant que, à l'époque reculée à laquelle il faut faire remonter la création de ces pronoms, l'analogie a dû être un des moyens naturels de la formation de la langue polynésienne, qui, même encore aujourd'hui, présente une régularité presque complète dans ses procédés synthétiques.

Il nous sera également facile de démontrer l'identité de la terminaison *tou* du pluriel avec le nom de nombre *toru*, trois; leur seule différence provient de la suppression de l'*r* que la terminaison pronominale aurait éprouvée. D'ailleurs, par une exception fort heureuse, la forme *toru* s'est conservée dans les pronoms du dialecte de Tonga-Tabu, comme on le voit dans le tableau suivant.

PRONOMS PERSONNELS DANS LE DIALECTE DE TONGA.

SINGULIER.

Au, *ku*,	je, moi.
Koe, *ke*,	tu, toi.
Ia, *ne*,	il, lui.

DUEL.

Maua, *ma*,	nous deux (exclusif).
Taua, *ta*,	nous deux (inclusif).
Moua, *mo*,	vous deux.
Naua, *na*,	eux deux.

PLURIEL.

Mautolu, *mau*, nous (exclusif).
Tautolu, *tau*, nous (inclusif).
Moutolu, *mou*, vous.
Nautolu, *nau*, eux.

Ce tableau nous montre que les radicaux du pluriel et ceux du duel sont employés quelquefois seuls. On doit donc les considérer comme portant en eux la signification pronominale, les terminaisons ne servant qu'à indiquer le nombre. Ces radicaux ne diffèrent que par l'adjonction de *u* au pluriel, adjonction particulière à ce dialecte; car on ne peut douter que les formes primitives ne soient celles du duel : c'est ce que nous montre le pronom *mo*, vous, qui n'est autre que *mu* ou *mo*, employés également dans la Malaisie pour le duel et pour le pluriel.

Le radical *na* de la troisième personne, remplaçant, au duel et au pluriel, le radical *ra* des autres dialectes, confirme d'ailleurs ce que nous avons dit plus haut sur l'identité des déterminatifs *ra* et *na* avec les pronoms de cette personne.

Après ces observations sur la composition des pronoms dans le dialecte de Tonga, nous constatons la présence du *l* ou du *r* dans la terminaison *toru* du pluriel. Elle est peut-être due à ce que les radicaux ont été employés seuls. Quoi qu'il en soit, elle nous permet de donner l'étymologie des pronoms du pluriel dans les autres dialectes.

D'après l'analyse que nous venons de faire, ils doivent être considérés comme ayant été dans l'origine de simples pronoms du *triel*, s'il nous est permis d'employer un pareil terme. On trouve un autre

exemple du *triel* chez une peuplade de la Nouvelle-Hollande. Nous ne citons point cette concordance comme un indice de communauté d'origine ou de rapports de communications entre ce peuple et le peuple polynésien; car la marche suivie dans la composition du duel et du pluriel paraît si naturelle, que l'on peut admettre qu'elle s'est présentée à l'esprit de deux peuples différents. Nous devons plutôt n'y voir qu'une preuve de l'état d'enfance dans lequel ils se trouvaient lorsqu'ils ont créé ces pronoms. En effet, l'absence d'un pluriel général, qui se remarque aussi pour la deuxième personne et la troisième dans quelques langues de l'archipel d'Asie, semble indiquer que les Polynésiens, qui y ont remédié par le *triel*, ne comptaient pas alors au delà du nombre *trois*.

Si l'on conservait encore quelques doutes sur la composition du pluriel et du duel des pronoms, nous ferions remarquer combien les idées générales s'acquièrent difficilement et avec lenteur, tandis qu'au contraire les idées particulières et déterminées, les *images*, sont les premières à s'offrir à l'esprit. C'est ce que l'on a déjà pu remarquer dans la formation du pluriel et dans la détermination des genres, qui s'obtiennent par des moyens particuliers représentant également des images et n'indiquant pas, comme les désinences de nos langues d'Europe, une idée générale de nombre ni de genre.

Nous rappellerons, d'ailleurs, au sujet de l'emploi du *triel* pour indiquer le pluriel, que nous avons cité quelques exemples de noms de nombre indiquant une pluralité plus grande que celle de leur propre valeur.

En récapitulant les diverses formes radicales auxquelles peut se ramener la série complète des pro-

noms polynésiens, nous formerons le tableau suivant :

		1re personne.	2e personne.	3e personne.
Singulier.	1re forme.	*au*	*koe*	*ia, na.*
	2e forme.	*ku*	*u*	*na, ia.*
Radical du duel et du pluriel.		*ta, ma*	*kou, u*	*ra,* (Tong.) *na.*

Ce tableau nous montre que, quant à la deuxième personne et à la troisième, les pronoms du duel et ceux du pluriel se ramènent à l'une ou à l'autre forme des pronoms du singulier; car nous avons fait voir l'analogie de *kou* avec *u*, et celle de *ra* avec *na* et *ia*. Il n'en est pas de même à l'égard de la première personne. La langue polynésienne, comme les langues de l'archipel d'Asie, ne possède donc de radical pluriel particulier que pour la première personne. Cela vient évidemment de ce que les pronoms de la deuxième personne et ceux de la troisième ne présentent au singulier, au duel ou au pluriel, d'autre différence que celle relative à l'idée de nombre; tandis que, pour la première, on indique si la personne à qui l'on parle est comprise ou exclue dans le pronom. On voit même que, pour être tout à fait logique, il faudrait compter dans les pronoms cinq personnes au lieu de trois. Nous trouvons en outre une confirmation de ce principe, que toutes les modifications de l'idée se trouvent contenues dans les mots auxiliaires qui servent à les obtenir. Nous l'avons déjà observé dans la manière dont se forment le pluriel, le genre, les partitifs. Nous le voyons maintenant dans les pronoms, dont le pluriel s'obtient par l'adjonction de *tou* ou de *ua* aux pronoms du singulier.

Nous avons déjà indiqué l'analogie du système pro-

nominal dans les dialectes polynésiens et dans les langues de l'archipel d'Asie. Elle devient encore plus évidente, si on remarque que les deuxièmes formes, *ku* et *u* ou *kou*, des pronoms polynésiens de la première personne et de la deuxième sont identiques avec les pronoms *ku* et *kau* des langues occidentales, ou peuvent s'y ramener; qu'il en est de même du pronom inclusif *ta* et de la forme *ia* du pronom de la troisième personne, communs aux deux groupes.

Nous nous bornerons à faire remarquer le rapport que présentent entre eux les pronoms exclusifs (Poly.) *ma* et (arch. d'Asie) *mi*, en déclarant qu'il ne nous paraît pas assez évident pour démontrer leur identité primitive.

Nous avons vu que l'emploi de deux formes de pronoms pour le nominatif et les autres cas est aussi un caractère commun aux deux groupes. Cependant il y a cette différence que, dans les langues occidentales, la première forme se déduit [illegible] quand on l'adjonction de particules nominatives; [illegible]*nger*, *être* dans le rameau polynésien [illegible]es, mais encore semblance dans les racines.

Il ne faudrait pas croire néanmoins que le système pronominal fût unique dans une même langue de l'archipel d'Asie. C'est une question que nous examinerons peut-être dans un second travail.

La coexistence de ces deux formes de pronoms pour les trois personnes au singulier mérite d'être remarquée d'une manière toute particulière. Elle semble être la trace du mélange de deux peuples parlant des langues différentes. On voit, en e[illegible] l'une des formes perdre les positions gagnées par l'autre, et cel[illegible] à des degrés différents pour les trois person-

nes dans chaque dialecte. Le plus souvent l'une d'elles est réservée pour les cas où elle forme en quelque sorte des mots composés en étant précédée d'une préposition; quelquefois on ne la retrouve que dans les possessifs, dont la composition, quoique évidente, devait se prêter plus difficilement que les simples pronoms à l'adoption de nouvelles formes (*).

On voit ce qu'a d'irrégulier l'emploi de deux expressions différentes pour rendre la même idée dans une langue que tout tend à nous représenter comme près de son origine, surtout quand on considère que, si elles avaient été créées pour répondre à deux besoins de la pensée, pareille chose aurait eu lieu pour le duel ou le pluriel, dont l'identité des radicaux avec ceux du singulier a été démontrée.

Nous devons mentionner avec les pronoms l'interrogatif *ai* (*vai*) qui? toujours précédé de la particule [illegible]an.) *e úri* [illegible] ou d'une préposition :

(Tah.) *e vahir*[illegible]

la grande, po[illegible]., Tah.) *o ai*, qui?

[illegible] *ai*, par qui?

[illegible] (N.-Z.) *ko vai*, qui?

(*) Remarquons ici un second exemple de la conservation du langage dans les locutions complexes.

DES ÉNONCIATIONS SUBSTANTIVES.

Tout nom abstrait, à moins d'être employé comme qualificatif, est toujours précédé d'une particule servant à l'énoncer. Cela vient de ce que, les noms abstraits pris isolément représentant des idées générales, il a fallu employer de nouveaux termes pour indiquer que le phénomène ou l'être existe, que l'action a lieu ou que la qualité qualifie : c'est ce que les exemples suivants, pris dans la langue française, feront mieux comprendre. Les mots *homme, mangeant* (adjectif verbal), *bon*, prononcés seuls, ne font que rappeler à l'esprit les idées qu'ils dénomment; mais quand on dit *l'homme*, *un homme, être homme*, *manger*, *être bon*, non-seulement on rappelle ces idées, mais encore on indique qu'elles sont.

Nous appellerons *énonciations* les parties de phrase telles que *l'homme, un homme*, *manger, être bon*. En polynésien, où nous ne trouvons pas l'analogue de nos verbes, les énonciations se composent d'un nom et d'une particule énonciative.

Nous donnerons le nom d'*énonciations substantives* à celles qui, comme ces expressions *l'homme*, *un homme*, *la bonté,* s'appliquent à des êtres ou à des objets réels ou imaginaires, et celui d'*énonciations verbales* à celles qui, comme *être homme*, *être bon*, *manger*, énoncent une qualité, un état, une action

Nous reviendrons sur ces dernières plus loin, et nous ferons mieux comprendre leur nature. Dans ce chapitre, il ne sera question que des énonciations substantives.

On sait que les idées radicales sont susceptibles de recevoir plusieurs modifications. La première et la plus simple consiste à rapporter tous les phénomènes semblables à un même type commun; on obtient ainsi l'idée d'êtres qui n'existent pas dans la réalité, mais que notre intelligence seule conçoit. Nous verrons plus loin que les suffixes servent à indiquer des modifications encore plus complexes de l'idée première. Pour exprimer celle dont il vient d'être question, le Polynésien ne fait subir aucune transformation au nom; ainsi l'on dit également :

(Marq.) *e mate au i te tokohana,* je suis malade du chaud;
(Marq.) *mea tokohana*, il fait chaud.
(Tah.) *te taáta*, l'homme;
(Tah.) *e úri taáta*, un chien-homme.
(Tah.) *e vahine api e te roa,* une femme jeune et la grandeur ou la grande, pour une femme jeune et grande.

(On voit dans ce dernier exemple le Polynésien jeter en quelque sorte les idées à la suite les unes des autres.)

Le même nom est donc adjectif ou substantif. On sait déjà avec quelle facilité il peut être employé comme qualificatif : ce que l'on reconnaît d'après la position qu'il occupe dans le discours. C'est même avec ce caractère que le nom polynésien apparaît le plus souvent.

Quant à la modification substantive de l'idée première, il est plusieurs moyens de l'obtenir : l'un des plus usités est l'article défini.

Dans quelques langues, en anglais par exemple, les noms représentent immédiatement cette modification de l'idée : c'est ainsi qu'on dit *man*, l'homme, *beauty*, la beauté; ils ont le caractère substantif plutôt que le caractère adjectif; aussi, dans la composition des mots, sont-ils employés comme génitifs, tandis qu'en polynésien ils le sont comme qualificatifs. Voilà pourquoi, en anglais, l'article indéfini *a* précède si souvent les noms, qui, énoncés seuls, auraient la signification de l'être abstrait général. Dans la phrase, *I am a man*, je suis homme, on dit qu'on a les qualités d'un homme, plutôt qu'on n'énonce qu'on est un être : c'est ce changement dans la signification de *man* qu'on indique par l'article *a*. En polynésien, au contraire, comme dans beaucoup d'autres langues, on est obligé d'employer l'article défini ou d'autres moyens pour exprimer qu'il s'agit d'un être (*).

DE L'ARTICLE.

L'article défini est *te* : il n'est l'équivalent d'aucun de nos articles *le*, *la*, *les* ; il n'a que la signification qui leur est commune, tandis que l'article *le*, outre cette propre signification, indique encore qu'il s'agit d'un objet masculin et d'un seul objet. C'est ce qui fait qu'il ne faut pas dire que *te*, ainsi que *the* anglais, est le même pour tous les genres et pour tous les nombres, mais plutôt qu'il n'est d'aucun genre ni d'aucun nombre. Ainsi l'on dit :

(*) La position de l'adjectif avant ou après le mot qu'il qualifie n'est peut-être pas sans relation avec le caractère primitif de l'idée qui permet au nom de devenir plus facilement un génitif comme en anglais, ou un qualificatif comme en polynésien.

(Poly.) *te tane*, l'homme (vir);
(Poly.) *te vahine*, la femme;
(Tah.) *te mau úri*, les chiens.

L'article *te*, devenu *ke* dans le dialecte des îles Sandwich par le changement du *t* en *k*, s'y présente aussi sous la forme *ka*. « Cette dernière est même em-« ployée généralement. On trouve *ke* devant les mots « commençant par la lettre *k* (*t* polynésien). Un pe-« tit nombre de mots dont la première lettre est *p* « ou *m* ont aussi *ke* pour article. Enfin *ka* et *ke* se « trouvent devant *a* et *o*; mais le même mot ne prend « pas à la fois les deux articles, à moins qu'il n'y ait « un changement dans sa signification. » Telles sont les règles que nous trouvons dans le vocabulaire hawaiien.

Ces irrégularités apparentes à l'égard des voyelles *o* et *a* viennent de ce qu'on a méconnu l'existence de l'explosive pharyngienne; nous avons, en effet, vérifié dans un grand nombre d'exemples que la forme *ka* est employée devant les mots au commencement desquels il y a eu suppression d'une consonne, tandis que la forme *ke* est l'article devant les simples voyelles.

Nous devons considérer *ka* comme une corruption purement euphonique de *ke* ou *te*, usité dans les autres dialectes. Cette corruption n'a dû avoir lieu qu'après la dispersion actuelle du peuple polynésien, puisqu'on ne la trouve que dans le dialecte des îles Sandwich.

Dans les exemples cités précédemment, le nom conserve toujours la signification générale et abstraite qui lui est propre, même après que l'emploi de l'article l'a fait devenir substantif. Pour indiquer qu'il s'agit d'un être particulier, c'est-à-dire, pour obtenir

une énonciation concrète, il faut préciser davantage l'idée. En français, quand il a déjà été question des êtres dont on parle, ou quand ils sont en vue, on se borne à les énoncer simplement. Ainsi dans la phrase : « Un jeune homme et un vieillard étaient...., le vieillard..... », ce dernier mot désigne évidemment un être réel, il y a énonciation concrète; tandis que si l'on dit : « Le vieillard aime à conseiller », l'énonciation est abstraite. C'est ce caractère qu'elle a toujours en polynésien, quand on se borne à employer l'article défini seul. Les moyens de la rendre concrète sont de différentes sortes : toute phrase incidente, tout complément servent à obtenir ce résultat. Ex. : *l'homme qui est venu hier, la femme de mon maître, mon chapeau*, etc. Mais quand l'idée ne se trouve pas complétée de ces différentes manières, le Polynésien, pour la préciser, fait suivre l'énonciation des déterminatifs de position *nei*, *ra* et *na* (de ce dernier plus rarement) :

te tangata nei, l'homme-ci, cet homme;
te tangata ra, l'homme-là, cet homme.

Pour les objets placés sous la vue, la détermination est évidente; par suite, dans *te tangata nei*, *nei* indique la position en même temps qu'il rend l'énonciation concrète. Quant aux objets éloignés, la détermination étant moins précise, *ra* ne sert souvent qu'à obtenir le second de ces résultats. C'est ce qui fait que l'on trouve ce déterminatif dans beaucoup de cas où son emploi nous paraîtrait inutile, si nous ne connaissions pas la nature abstraite de l'énonciation générale :

(Tah.) *úa haere atura Jesu í te mouá ra í Oliveta*,
(mot à mot) Jésus alla à la montagne-là à Oliveta, Jésus alla à la montagne des Oliviers.

Cette phrase, tirée de l'Évangile traduit en tahitien, se trouve au commencement d'un chapitre, et il faut remarquer que, dans le chapitre précédent, il n'est nullement question de la montagne des Oliviers; par conséquent, on ne peut traduire par « cette montagne. »

i neia i te nenei raá a te mau misionari ra,
imprimé à l'imprimerie des missionnaires,

et non, de ces missionnaires, puisqu'il n'en a pas encore été question.

Dans les exemples précédents, le déterminatif *ra* remplit bien le rôle que nous lui avons assigné : il fait perdre aux noms *mouá* et *misionari* leur caractère général, et rend l'énonciation concrète d'abstraite qu'elle serait si on ne l'employait pas.

Avec les déterminatifs *nei*, *ra* et *na*, et l'article *te*, on forme les pronoms démonstratifs, qui, au fond, ne sont que des énonciations substantives.

Ces pronoms sont :

Tenei, celui-ci, celle-ci, ceci, en espagnol...... *este*.
Tera, celui-là, celle-là, cela .... *ese*.
Tena, celui-ci, celui-là.................... *aquel*.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'ils ne sont soumis à aucune variation de genre, ni de nombre.

Il existe un autre pronom démonstratif, *teia*, composé de l'article *te* et de *ia*, pronom personnel de la troisième personne. Conformément à son étymologie, il remplit généralement le même rôle que *tena*, que l'on peut aussi considérer comme ayant une composition analogue au moyen de l'article et de l'autre forme *na* du pronom personnel de la troisième per-

sonne, car nous avons déjà vu l'identité de ce pronom avec le déterminatif *na*.

A Tahiti, par un changement de lettres dont on connaît quelques exemples, le pronom *teia* se présente sous la forme *teie*, et, de même qu'aux îles Sandwich, sa signification est devenue plus précise par suite de l'absence du pronom *tenei*, qui est tombé en désuétude. Cependant il ne remplace ce dernier que lorsqu'on lui adjoint la particule *nei*. *Teienei*, composé de l'article *te*, du pronom *ia*, lui, et de *nei*, ci, signifie littéralement *le lui-ci*, *celui-ci*.

(Marq.) *tenei faé*, cette maison;
(Tah.) *tera fenua*, cette terre;
(Tah.) *tena pahi*, ce navire;
(Marq.) *teia vaka*, cette pirogue;
(Tah.) *teienei mau ture*, ces lois.

Nous devons encore faire connaître l'adjectif démonstratif *taua*, qui appartient au dialecte de Tahiti, et dont l'emploi est très-fréquent. Ayant une signification encore moins précise que *tena*, il ne s'emploie que pour déterminer les objets dont il est question dans le discours. Il n'indique aucune position relative, et, souvent, doit être considéré comme l'équivalent de l'expression française *ledit*. L'emploi de cet adjectif déterminatif exige que le nom soit suivi de *ra* ou d'un autre déterminatif :

taua pure ra, cette prière, celle dont il est question.

Avec les pronoms personnels, les prépositions de possession *o* et *a*, et l'article *te*, on obtient les pronoms possessifs, que l'on doit considérer comme des énonciations substantives. Nous en traiterons en particulier plus loin; mais il est bon que l'on sache dès

maintenant que l'article défini *te*, qui se trouve dans ces pronoms ou adjectifs possessifs, sert seul à faire passer le nom à l'état d'énonciation. La préposition et le pronom personnel remplissent un autre rôle : ils rendent l'énonciation concrète.

La plupart des radicaux composant avec l'article défini *te* des adjectifs déterminatifs peuvent également s'allier avec l'article indéfini *e*, formant quelquefois avec ce dernier des expressions contractées : *enei*, *ena*, *era*, *aua*, *oú*, etc., qui correspondent à *tenei*, *tena*, *tera*, *taua*, *toú*, etc. Ces adjectifs sont peu usités à Tahiti et aux îles Marquises. Suivis d'un substantif, ils doivent se traduire par un article indéterminé, comme dans « un homme-ci, — des hommes-ci, — une pirogue mienne, — des pirogues miennes. » *Aua* se trouve remplacé aux îles Marquises par *hua*.

Dans les grammaires nouveau-zélandaises, ces adjectifs sont donnés comme étant les formes du pluriel de *tenei*, *tena*, *tera*, *tokú*, etc. ; ce qui s'explique par le rôle indéterminé de l'article indéfini. D'ailleurs quelques-uns de ces adjectifs peuvent n'être que les radicaux employés sans l'article *te*.

Dans la langue française, si on se borne à considérer l'usage auquel servent dans l'expression l'article défini, l'article indéfini, les noms de nombre, les adjectifs démonstratifs, les adjectifs possessifs, les partitifs, etc., on peut (et avec raison à ce point de vue) les classer dans une même catégorie, qui est celle des adjectifs déterminatifs; mais il est facile de voir, si on cherche à approfondir le rôle qu'ils jouent dans la pensée, que, pour la plupart, ce rôle est complexe, et qu'ils contiennent tous, outre une idée particulière qui sert à les caractériser, une idée commune, qui est

celle de l'article défini ou celle de l'article indéfini.

Dans le polynésien, en ce qui concerne les adjectifs déterminatifs renfermant l'idée de l'article défini, et ce sont ceux dont nous avons à nous occuper en ce moment, cette remarque trouve sa vérification dans le simple énoncé de ces adjectifs. Tous, en effet, contiennent l'article *te*, intégralement ou avec l'élision de l'*e* : *teia*, *tenei*, *tera*, *tena*, *taua*, ce ; *te tahi*, l'un ; *toú*, *taú*, mon ; *tou*, *tau*, ton ; *tana*, *tana*, *toia*, son ; *to matou*, nôtre, etc.

On trouve dans nos langues européennes quelques traces de cette séparation de l'article défini et de l'idée accessoire dont la réunion forme l'adjectif déterminatif. Personne ne niera en effet que dans les mots anglais *this*, *that*, *these*, *those*, le *th* initial ne soit autre que l'article *the*. En italien, l'adjectif possessif est, comme on sait, précédé de l'article défini : *il mio padre*, *la mia madre*. Nous verrons plus loin que ces adjectifs *mio*, *mia*, en français *mien*, *mienne*, contiennent une idée complexe qui peut être décomposée, et qu'en ceci le polynésien se trouve plus près de ce que l'on pourrait appeler le mécanisme naturel de la pensée.

En nous servant du mot *naturel*, nous ne prétendons pas avancer que tous les peuples ont dû nécessairement employer cette forme du langage : nous entendons seulement que ceux, s'il en est, qui sont arrivés d'un seul jet aux formes d'adjectifs déterminatifs de nos langues, n'ont point passé par tous les degrés que l'analyse fait découvrir dans la pensée.

Dans un chapitre précédent, nous avons cité quelques exemples de noms ayant une signification très-complexe et en même temps toute particulière. On pourrait peut-être trouver qu'il y a contradiction en-

tre ce que nous avons dit alors de la nature des noms polynésiens et ce qui précède au sujet de l'article et des adjectifs déterminatifs. Il sera facile de répondre à cette objection. En effet, quel que soit le nombre d'idées partielles en lesquelles on puisse décomposer la signification complexe d'un nom, la nature de ces idées est toujours la même : il y a homogénéité entre elles; tandis que l'homogénéité cesse lorsqu'il s'agit des énonciations ou des adjectifs démonstratifs et possessifs. Les idées qui y sont renfermées diffèrent essentiellement dans leur nature, et leur composition ne peut avoir lieu que par un effort de l'esprit.

En d'autres termes, il faut se garder de confondre entre elles les diverses opérations de l'esprit dans le langage. La première de ces opérations est l'analyse : c'est elle qui sert à obtenir les noms; l'esprit contemple, analyse et se souvient. Comme nous l'avons fait voir, le Polynésien, dans l'enfance de la civilisation, se borne à un examen superficiel, et n'est frappé que par les idées dont la cause se trouve dans les objets extérieurs ou les sensations. Mais même avec la nomenclature la plus complète, le langage ne serait pas créé; il faut encore, par une seconde opération, énoncer la pensée, et, pour cela, l'esprit ne doit plus rien attendre du dehors. On comprend donc qu'il ne s'élève pas tout d'abord aux conceptions les plus complexes : il procède lentement, et, à chaque effort, il ne fait qu'un pas dans les manifestations successives de la pensée.

DE L'ARTICLE *ñga*.

On se rappelle que les variations de nombre s'obtiennent au moyen de mots collectifs, dont quelques-

uns ont perdu leur signification primitive et ont été considérés par ce motif comme de simples signes de pluralité. Parmi ces derniers, il en est un qui paraît jouer un rôle différent de celui des autres, en ce sens qu'il est souvent employé sans être précédé de l'article *te* ou d'une autre particule énonciative : sa forme primitive est *ñga* que l'on trouve en usage à la Nouvelle-Zélande; elle est devenue *na* à Tahiti, aux Marquises et aux Sandwich, conformément aux règles de la permutation des lettres. Le pluriel obtenu par ce moyen équivaut tantôt à notre pluriel ordinaire «les», tantôt à l'article partitif «des.» Mais plutôt, comme il arrive toujours que c'est parce qu'on se place à un faux point de vue que l'on éprouve une pareille indécision, nous devons reconnaître que nous ne pouvons donner la valeur de ce mot, qui manque dans le français : il faut se borner à le regarder comme un mot collectif qui, remontant à une première période de la langue, peut être employé sans l'article :

(Marq.) *dóé i fanau na énata ó mua,*
les premiers hommes (Adam et Ève) ne sont point nés.
(Tah.) *te taáta te i ana na taleni e piti ra,*
l'homme qui aura des talents au nombre de deux.
(Tah.) *ó Mahalona e ó Kiliona te ióa o na tamarii,*
Mahalon et Chilion les noms des enfants.

Dans ces deux dialectes, *na* paraît avoir un sens restreint.

Quelques personnes ont voulu voir dans le mot *ñga* ou *na* le pluriel de l'article *te*. Nous répondrons que cette manière de former le pluriel présente, avec celles que nous avons fait connaître dans un chapitre précédent, une anomalie qui semblerait indiquer que le génie de la langue aurait suivi pour arriver au

même but les voies les plus opposées, et qu'en outre elle s'accorde peu avec la nature des noms polynésiens. D'ailleurs, comme on le voit encore à la Nouvelle-Zélande, le mot *ñga* est quelquefois précédé de l'article *te ;* on ne saurait évidemment admettre qu'un pluriel soit précédé de son singulier :

te ñga Puhi, les Puhi.

(*Puhi* est le nom d'une tribu de la Nouvelle-Zélande.)

Nous citerons, à l'appui de l'opinion que nous soutenons, un autre exemple de l'absence de l'article. Le mot *ati*, à Tahiti et aux Marquises, signifie tribu, et, par conséquent, emporte avec lui l'idée de pluralité : il se trouve employé dans ces deux langues avec ou sans l'article *te* :

(Tah.) *úa parau atura oia í te ati Iuta*,
il parla à la tribu ou nation des Juifs.
(Marq.) *ía noho ati iuta i te fenua Papironia*,
lorsque le peuple juif habitait la terre de Babylone.

Cette suppression de l'article peut n'avoir eu lieu qu'après que l'esprit eut fait du nom une énonciation substantive, et, en quelque sorte, pour donner à la pluralité un caractère plus indéterminé.

Nous trouverons plus loin, lorsqu'il s'agira des adjectifs possessifs, un autre exemple de la suppression de l'article *te*, et, dans ce second cas, il sera bien évident que le nom a passé à l'état d'énonciation. Cependant nous croyons que, dans les deux cas dont il a été question, cette suppression se rapporte à un état antérieur de la langue, pendant lequel les particules énonciatives n'étaient pas d'un usage général : *nga* et

ati ont dû être d'abord de simples mots collectifs entraînant avec eux une idée de pluralité. Déjà nous avons vu les mots *hoe,* un, *maá, ona,* partitifs, employés sans particule énonciative et en tenant lieu véritablement. On peut même supposer que les autres particules n'ont été dans l'origine que des termes généraux dont il est impossible de donner l'étymologie aujourd'hui. Il existe aussi quelques cas d'énonciations verbales sans énonciative, mais ils sont bien rares, et sont là seulement pour témoigner qu'autrefois il en était ainsi, lorsque les mots n'étaient en quelque sorte que des interjections.

DE QUELQUES AUTRES ÉNONCIATIONS SUBSTANTIVES.

Avec l'article et le nombre *un,* on obtient des énonciations substantives : (Marq. Tah.) *te tahi,* l'un, l'autre ; (Tah.) *te hoe,* l'un.

(Marq.) *Tahipito,* les autres ; (Tah.) *vetahi,* quelques-uns ; *hoe,* un ; *maá, ona,* partitifs, remplissent également le rôle de particules énonciatives pour les substantifs.

Il en est de même de l'article indéfini *he* ou *e* ; mais comme, par ce moyen, l'énonciation prend aussi un caractère verbal, nous y reviendrons plus loin. Bien que l'on dise *e taáta,* un homme, on ne peut pas employer cette expression comme régime ; dans ce cas, il faut se servir de l'article composé *te tahi* ou *te hoe* :

(Tah.) *úa taparahi au í te tahi taáta,* j'ai tué un homme.

Ceci nous montre que l'article *te* constitue véritablement les énonciations substantives ; car, dans les énonciations de ce genre formées avec *vetahi, maá, ona,* etc., les noms que ces expressions accompagnent sont employés comme qualificatifs.

Les noms propres et les pronoms personnels sont par eux-mêmes des énonciations substantives concrètes; mais, de même que, dans *te tangata nei*, l'énonciation est simple, et, pour indiquer le rôle plus particulier qu'ils remplissent dans le discours, on les fait précéder des prépositions *o* ou *a* ou de la particule *ko* (*ó*), dont nous ferons connaître plus loin l'emploi. D'ailleurs cette règle n'est d'un usage ni général ni exclusif.

DES ÉNONCIATIONS VERBALES.

Nous avons dit plus haut qu'il se manifeste en polynésien une tendance à séparer les parties du discours : cependant le phénomène est si peu marqué que, dans un premier aperçu, on doit s'en tenir à la division que nous avons donnée. D'ailleurs les principales distinctions viennent de ce que tel nom n'est pas susceptible, à cause de sa signification, de s'allier à toutes les particules énonciatives. Ainsi, par exemple, l'idée de *tangata* (homme) ne peut pas être modifiée de la même manière que celle de *kai* (qui mange); cependant, si l'on veut dire que l'on est homme ou bien que l'on mange, en d'autres termes, si l'on veut, dans l'un et l'autre cas, faire une énonciation pure et simple, on se servira de la même particule :

(Marq.) *e énata au*, je suis homme;
(Marq.) *e kai nei au*, je mange.

Ce qui a lieu alors que le mot *tangata* ne peut s'allier qu'à certaines particules énonciatives est, en quelque sorte, analogue à ce que nous avons vu quand il s'est agi de former le pluriel, le féminin et le comparatif : le procédé était le même pour tous les noms, l'expression seule différait. Ainsi telle classe de noms prend un collectif particulier : (Tah.) *hui*, par exemple, ne peut s'appliquer qu'à *raátira*, chef, *arii*, prince, etc. Cependant il est bien évident qu'il ne fal-

lait pas alors établir, dans chaque cas, une nouvelle partie du discours.

Peut-être aussi faut-il chercher dans le procédé de qualification une des causes qui ont conservé aux noms leur caractère primitif, ce procédé s'étant traduit en la règle invariable par laquelle tout nom, quel qu'il soit, qualifie celui qui le précède immédiatement.

Dans nos langues d'Europe, en français par exemple, la distinction des parties du discours est, au contraire, parfaitement établie, soit qu'on admette que cette distinction ait existé de tout temps dans les langues mères qui ont servi à former notre idiome, soit que ce résultat n'ait été produit que peu à peu. Quoi qu'il en soit, il est arrivé que, dans les verbes, le nom radical et la modification de la pensée représentée en polynésien par la particule énonciative verbale se trouvent réunis en une seule expression; mais on peut, comme on a l'habitude de le faire, remplacer le verbe par le participe présent précédé de l'auxiliaire, et alors on ne fait que se rapprocher davantage du mécanisme complet de la pensée, ainsi que nous allons le montrer.

Nous avons déjà fait remarquer que, dans la formation des langues, les changements dans l'idée ne correspondent pas toujours à une altération dans le mot. C'est ce qui est arrivé pour le verbe *être*, qui présente au moins trois significations bien distinctes : celle de l'auxiliaire dans les phrases « l'enfant est venu,—l'enfant est sage », celle du verbe *être, exister,* et enfin une troisième, qu'on pourrait appeler de dénomination ou de désignation, et dont les phrases « c'est moi, — c'est là ce.... » sont des exemples. Bien qu'il soit

facile de voir les rapports qui existent entre ces diverses significations, il nous suffit d'établir qu'elles diffèrent; et si, pour le moment, nous considérons plus particulièrement l'auxiliaire, nous voyons, comme on peut le vérifier sur les exemples « l'enfant est venu, — l'enfant est sage, — l'enfant aime ou est aimant », qu'on ne peut détacher l'auxiliaire du radical qui le suit, sans altérer sa signification et lui donner celle du verbe proprement dit. L'auxiliaire appartient donc au radical qu'il énonce plutôt qu'au sujet de la phrase. Par suite, dans une première analyse de la proposition, nous sommes portés à mettre d'un côté le nom avec l'article, et de l'autre le radical verbal avec l'auxiliaire, c'est-à-dire, nous faisons ce qu'ont fait tant de peuples, les Latins entre autres, qui ont dit en deux mots *puer ambulat*.

Le changement de nos verbes en auxiliaire et en participe présent peut donc faire comprendre comment l'énonciation verbale se compose d'un nom radical et d'un auxiliaire (qu'en polynésien nous appelons particule énonciative) qui sert à indiquer que le radical remplit réellement un rôle dans le discours, indépendamment des modifications de temps et de mode qui s'y trouvent attachées. En français, ces modifications, faisant corps avec le verbe, empêchent peut-être qu'on ne distingue le radical de l'énonciation verbale; mais, comme il a été dit plus haut, il faut se garder de confondre la pensée avec son expression souvent ambiguë ou incomplète.

Dans nos langues, il existe une autre complication qui empêche de reconnaître le vrai rôle de l'auxiliaire: nous voulons parler des désinences des personnes. Nous avons déjà fait entrevoir qu'elles n'ont d'abord

été que la répétition du sujet sous la forme pronominale. Quand leur office n'est pas complétement nul, elles ne font qu'indiquer à quel sujet le verbe se rapporte; mais, dans la formation de la pensée, elles ne sont d'aucune utilité. Il est donc permis de dégager le verbe de toute inflexion, et alors on aperçoit immédiatement que l'auxiliaire fait corps avec le radical. Ainsi, dans l'exemple « l'enfant est allé ce matin à Paris » que nous traduirons par « l'enfant être allé ce matin à Paris », phrase qui renferme également toutes les idées essentielles, on voit combien il est naturel de décomposer la proposition en deux parties : *l'enfant,* énonciation substantive, *être allé, etc.*, énonciation verbale.

Cette réunion du radical et de la particule en une seule expression qui constitue nos verbes n'est pas sans analogie avec ce que présente le latin pour les énonciations substantives dans lesquelles la particule et le nom se trouvent réunis.

L'anglais nous offre par exception un exemple, bien restreint il est vrai, de l'emploi d'une particule énonciative verbale autre que l'auxiliaire. On sait, en effet, que l'infinitif est toujours précédé de la particule *to : to eat, to love,* etc.; dans ces exemples, *to* est la particule énonciative, *eat* et *love* sont les radicaux qui ne peuvent marcher seuls, et *to eat* l'énonciation verbale.

Nous avons déjà fait voir que les idées naissent d'une contemplation ou d'une analyse plus ou moins profonde : l'esprit en conserve le souvenir au moyen de la nomenclature des noms. L'énonciation de ces idées, c'est-à-dire, l'indication qu'elles remplissent un rôle dans le discours, opération que l'on peut très-convenablement appeler *thèse,* constitue la première

ébauche de la pensée. Cette opération est, au fond, identique, qu'il s'agisse d'une action ou d'un objet : en polynésien, elle se traduit au moyen de particules qui sont quelquefois les mêmes dans les deux cas; en latin, les particules sont le plus souvent contenues implicitement dans les verbes comme dans les substantifs; en français, nous exprimons celles des énonciations substantives et nous employons, plus souvent qu'en latin, l'auxiliaire dans les énonciations verbales; il en est de même en anglais, où l'on trouve, en outre, une particule exceptionnelle à l'infinitif des verbes. On voit donc que, si le travail de la pensée est le même partout, chaque peuple suit, pour l'exprimer, une voie particulière conforme au génie et au développement de sa langue; mais partout l'opération que nous appelons *thèse* se borne à une simple énonciation de l'idée rappelée par le nom.

Dans les propositions appelées impersonnelles, l'énonciation verbale suffit pour exprimer la pensée. Ainsi, quand nous disons : « Il pleut », nous avons l'idée de pluie, et nous l'énonçons; l'idée de l'actualité n'est que secondaire : elle se borne à rendre l'énonciation concrète d'abstraite qu'elle serait, si le temps de l'action n'était pas exprimé ou sous-entendu. La même modification se remarque dans l'énonciation substantive « cet homme » ou « l'homme-ci » au lieu de « l'homme. » L'analogie est telle, que nous verrons souvent en polynésien l'indication du temps représentée par les mêmes particules qui servent à rendre concrètes les énonciations substantives.

On a essayé de voir dans la phrase impersonnelle autre chose que l'énonciation simple d'une idée; mais alors on n'a fait que confondre l'analyse de cette idée

avec l'analyse de la pensée. Ainsi, quand, pour trouver un sujet, un verbe et un attribut, on dit que « il pleut » revient à « la pluie est tombante », on ne fait que décomposer l'idée de pluie ; car, en effet, toute pluie tombe; tandis que, si l'on se borne à analyser la pensée, on reconnaîtra que, dans cette phrase comme dans toute proposition impersonnelle, il n'y a qu'une idée simple ou composée, et l'énonciation de cette idée.

Quand, au contraire, nous voulons exprimer le rapport qu'il y a entre deux thèses, nous les réunissons, c'est-à-dire, nous formons une synthèse, nous reconstituons la pensée que l'analyse avait décomposée.

Toute proposition non impersonnelle est donc la réunion de deux énonciations, dont le plus souvent l'une est verbale et l'autre substantive. En polynésien, chacune de ces énonciations est décomposable en un nom et une particule énonciative.

Quelquefois aussi deux énonciations verbales s'unissent pour former la proposition, comme dans les exemples « il est honteux de mentir,—plaise à Dieu qu'il dégèle », phrases qu'il serait difficile d'analyser au moyen de la décomposition en sujet, verbe et attribut. D'ailleurs, cette décomposition, qui déjà, on l'a vu, ne peut s'appliquer à la proposition impersonnelle simple, ne rend pas mieux compte de la proposition ordinaire. Rappelons l'explication que l'on en donne habituellement : Lorsqu'on prononce les mots « enfant » et « sage », on fait seulement naître les idées d'enfant et de sagesse; mais, pour énoncer un jugement, on est obligé d'introduire le verbe, et l'on dit : « L'enfant est sage. » Or, nous ferons remarquer que,

si, pour énoncer la sagesse, il faut employer l'auxiliaire, pour indiquer qu'il s'agit d'un être, au lieu de se borner à rappeler l'idée d'enfant, il faut introduire l'article. Si on objecte qu'il y a des langues qui n'ont pas d'article, nous répondrons qu'il en est dans lesquelles le verbe *être* n'existe pas. Sur ce terrain, la discussion serait sans issue : plaçons-nous plutôt au point de vue de la pensée même.

A mesure que les langues se développent, on observe que l'auxiliaire et l'article apparaissent tôt ou tard ; ils appartiennent par leur signification à la période des signes purement logiques, et, comme semble l'indiquer leur étymologie dans quelques langues, ils proviennent d'anciens mots dont la signification a été généralisée ; mais leur création, quoique tardive, répond à un véritable besoin de la pensée. D'ailleurs, le seul fait de leur existence, tant de fois constatée, suffirait pour démontrer ce besoin. Ainsi, lors même que l'auxiliaire ou l'article sont encore contenus implicitement dans le substantif ou dans le verbe, la proposition peut être décomposée, au point de vue de la pensée, en une autre où ils seraient exprimés explicitement. Dans l'exemple cité plus haut, où l'on part des idées d'enfant et de sagesse, on ne peut donc pas plus négliger l'article que l'auxiliaire, lorsqu'on reconstruit la proposition. Au lieu de l'article, on aurait pu employer un adjectif déterminatif : mais on se rappelle que nous avons fait voir que tous les adjectifs déterminatifs renferment l'idée de l'article défini ou celle de l'article indéfini.

Cette manière d'envisager la proposition paraît rendre compte des opérations réelles de l'esprit ; elle a l'avantage de faire apparaître de profondes analo-

gies entre le sujet et le verbe, et, par conséquent, fait concevoir d'une manière plus simple le travail de notre pensée. Ces analogies ne sont pas, du reste, les seules : nous avons vu que toute énonciation concrète, substantive ou verbale, renferme, du moins implicitement, une énonciative, un radical et un déterminatif; souvent, dans l'expression, il n'y a qu'un mot pour représenter l'énonciation entière; dans d'autres cas, l'énonciative est jointe au radical et le déterminatif est exprimé à part; enfin, d'autres fois, c'est le radical ou l'énonciative qui est isolé; mais, quelle que soit la combinaison de l'énonciative, du radical et du déterminatif, cette combinaison apparaît également dans les énonciations substantives et dans les énonciations verbales.

Poussons plus loin cet examen des analogies que présentent les deux sortes d'énonciations. Bien que l'expression de notre pensée soit presque toujours incomplète, l'esprit y supplée le plus souvent : c'est ce qui a lieu, par exemple, au présent de nos verbes, à l'égard du déterminatif du temps; mais ce déterminatif existe implicitement dans notre pensée, et nous reconstruisons mentalement ce que nous avions décomposé. Dans les noms propres, au contraire, il n'y a pas eu de décomposition; ils ne proviennent d'aucun travail d'analyse, et ne peuvent s'appliquer qu'à l'être qu'ils désignent. Or, il en est de même des interjections, qui, ne provenant également d'aucun travail d'analyse, sont parmi les verbes les analogues des noms propres parmi les noms. Cependant l'analogie n'est que partielle; car les interjections constituent des énonciations verbales complètes; elles s'appliquent à des cas toujours déterminés, et les

sensations qu'elles expriment se rapportent généralement à celui qui les prononce; tandis que, dans les noms propres, l'énonciative manque : en prononçant le nom de *César*, nous rappelons une idée concrète, mais nous n'énonçons pas toujours le rôle qu'elle remplit dans le discours.

En polynésien, on observe cette distinction entre les deux manières de considérer les noms propres : anciennement la particule de désignation *ko* ou l'une des prépositions *o* et *a* les précédait toujours. Il est à remarquer qu'à Tahiti et aux Marquises l'usage des prépositions dans ce cas se perd de plus en plus, c'est-à-dire, nous voyons disparaître une forme analytique; et cette disparition n'a pas lieu dans le sens du progrès, elle semble indiquer plutôt une rétrogradation.

Le principe de composition de la phrase par énonciations que nous retrouvons dans nos langues européennes apparaît dans des langues moins avancées avec une entière évidence; les énonciations y constituent, en quelque sorte, des phrases presque complètes. On se rappelle l'exemple que nous avons cité plus haut : *Pontiac-eux* (accusatif), *les-Français* (nominatif), *il-les-aimait :* les trois mots composés de cette phrase sont de véritables énonciations. Citons encore un exemple du langage naturel des sourds-muets, que nous trouvons dans un article de M. Vaïsse, inséré au tome XXV de l'*Encyclopédie moderne*. La phrase « J'ai vu ce matin le chat attraper une souris dans la cuisine » est rendue de cette manière : « Cuisine, dans; chat, souris, une, attraper; matin, aujourd'hui, vu, je. » Nous croyons pouvoir expliquer cette phrase en la considérant comme une suite d'énonciations ou de simples pro-

positions, telles que l'esprit humain a pu d'abord les concevoir. Le sourd-muet commence par dépeindre une cuisine; les signes qu'il fait constituent une véritable énonciation, et on ne peut les interpréter que par ces mots : c'est une cuisine, il s'agit d'une cuisine, il y a une cuisine, etc.; puis on est introduit dans la cuisine; il y a le chat et une souris : l'un attrape l'autre; cela s'est passé dans la matinée, aujourd'hui; cela a été vu; c'est moi qui l'ai vu. Après chaque énonciation, bien que la narration ne soit pas complète, le sens est cependant complet. Nous avons été obligé, par suite du développement de la langue française, d'employer des mots accessoires qui nous ont servi à interpréter les signes du sourd-muet; mais on comprend que ces mots ne font pas partie de son langage : les énonciations s'y trouvent créées d'emblée. Dans les langues peu avancées, la voie suivie est la même : chaque idée est exprimée séparément, et l'esprit s'arrête en quelque sorte après l'avoir énoncée; peu à peu la pensée se complète par une suite d'énonciations. C'est seulement de cette manière qu'on peut se rendre compte de la phrase polynésienne; les idées y sont jetées à la suite les unes des autres. Ex. : *De France moi*, pour *Je viens de France ; Dormir maintenant c'est lui*, pour *Il dort ; Une femme jeune et la grande*, pour *Une femme jeune et grande*.

Sous le rapport de la construction des phrases, la langue est donc peu développée : nous en verrons plus loin de nouvelles preuves. Mais l'existence des particules énonciatives indique une seconde période de son développement; car, ici, l'état analytique a laissé perdre la trace de l'image. Cependant le polynésien est encore peu avancé sous ce rapport : les

mêmes particules sont, comme on le sait, employées pour les énonciations des deux sortes, et quelques-unes ont un sens qui n'est pas encore bien fixé; en outre, leur emploi, qui n'est pas encore général, paraît être de création comparativement récente. Dans les chants et les traditions historiques conservés par les indigènes à la Nouvelle-Zélande et à Tahiti, cet emploi est, en effet, bien moins fréquent qu'aujourd'hui; la langue, sous ce rapport, paraît se trouver dans le même état où nous voyons encore le malai. Cette simplicité dans l'expression est certainement un résultat des premiers essais de l'homme pour parler. Nous-mêmes ne revenons-nous pas vers cet état primitif quand nous nous adressons à des enfants ou à des étrangers; mais nous sentons alors combien l'expression fait défaut à notre pensée, et nous cherchons à y suppléer par les intentions que nous voulons mettre dans notre langage : ce sont ces intentions qui se traduisent en polynésien par les particules énonciatives. On comprend donc que la langue ait passé par un premier état dans lequel ces particules n'étaient pas employées : ce qui paraîtra hors de doute, si on admet que les particules énonciatives ne sont que des mots ordinaires détournés, comme les signes du pluriel, de leur signification primitive.

Afin de bien apprécier l'âge de développement que l'existence de ces formes analytiques indique pour le polynésien, il faut remarquer qu'on a trouvé, dans des langues qu'on s'accorde à reconnaître comme près de leur origine, des mots remplissant le rôle de particules énonciatives, tels que l'article, par exemple, ou les inflexions qui en tiennent lieu. Ces deux modes d'exprimer la pensée appartiennent à la période des

signes, et il serait difficile de décider quel est celui qui correspond à un état antérieur.

L'existence des signes purement logiques qui constituent les particules énonciatives, ne doit pas nous empêcher de conclure que le polynésien n'est qu'à la période des images ; car, nous l'avons déjà dit, la division des langues selon les trois périodes des sensations, des images et des signes ne doit s'entendre que de leur ensemble ; et, comme l'indique toute loi de développement, il faut s'attendre à trouver dans l'état intermédiaire les traces de l'état antérieur et les germes de celui qui va naître.

DE LA PARTICULE *e*.

La première particule dont nous allons nous occuper est la particule *e*, qui est le signe de l'énonciation pure et simple, de l'énonciation prise dans le sens le plus général, ainsi qu'on peut le voir par les exemples suivants :

(Marq.) *e ió* (*riro*) *te mikeo*, le péché est lavé (*riro*, disparaître) ;

(Tah.) *e roaá*, pouvoir;

(N.-Z.) *e aruaru vahine ana*, il cherche une femme;

(N.-Z.) *e pai ana ra hoki ia*, *e riri ana te tungane*, il est bon, le frère est colère (*ana*, suffixe verbal; *hoki*, aussi, donc);

(Poly.) *e aha?* être quoi ? quoi ?

(Poly.) *e hia?* être combien? combien?

(Poly.) *e rua*, être deux, deux.

Appliquée aux noms représentant des objets ou des êtres, elle tient lieu de notre article indéfini, mais elle forme toujours une véritable énonciation verbale :

(Tah.) *e arií mana ó Pomare*, c'est une reine puissante que Pomaré; littéralement, être une reine puissante Pomaré;

Cette particule, tenant lieu de l'article indéfini, a dû, à Tahiti et aux îles Sandwich, se trouver en opposition, dans les énonciations des deux sortes, avec l'article défini *te*, employé le plus souvent au présent dans les énonciations verbales. Par suite, comme le futur est généralement moins déterminé que le présent, et qu'il en est de même du rôle de *e* relativement à celui de *te*, la première particule a servi, dans ces dialectes, à énoncer le futur :

(Tah.) *eita vau e tae*, ne pas moi irai, je n'irai pas.

D'ailleurs, cet emploi n'est nullement exclusif, et c'est toujours, nous le répétons, le sens général de la phrase qu'il faut considérer. Voici des exemples, pris dans le dialecte de Tahiti, dans lesquels *e* se trouve au présent :

(Tah.) *e maitai oe i a ú*, tu es meilleur que moi, littéralement, bon toi à moi;
(Tah.) *e ua*, il pleut (*ua*, pluie), proposition impersonnelle, qui, on le voit, n'est qu'une simple énonciation verbale;
(Tah.) *e ére*, ce n'est pas (*ere*, qui n'est pas);
(Tah.) *e tiá*, c'est vrai (*tiá*, vrai, droit);
(Tah.) *e hoí*, oui donc.

Les deux dernières expressions sont de véritables affirmations, composées d'un nom radical ayant un sens affirmatif et de la particule *e* servant à énoncer ce radical. Le plus souvent, l'affirmation se réduit à cette simple particule *e*, dont la signification a pu très-facilement subir cette modification : on sous-entend alors un des affirmatifs *hoí*, *tiá*, ou, plutôt, le radical même de la proposition à laquelle on répond. On peut à ce sujet remarquer que les Latins, par la ré-

pétition du verbe, employaient un procédé d'affirmation analogue.

(Marq.) *e Etua te tama?* être Dieu le fils? *e*, oui, c'est-à-dire être (sous-entendu Dieu);

(Tah.) *e haápao maitaí óe?* te conduiras-tu bien? *e*, oui (sous-entendu *haápao*).

Les négations (Tah.) *e ere*, (N.-Z.) *e teka* (*teka*, de travers, erreur), ont la même composition que les affirmations *e tiá*, *e hoí*. Il est bien évident qu'ici on ne peut supprimer les radicaux négatifs.

La particule *e* se présente dans quelques dialectes sous les deux formes *e* ou *he* : mais on ne peut pas donner de règles qui puissent déterminer l'emploi de l'une ou de l'autre forme. D'après certains rapports, à la Nouvelle-Zélande, *he* serait l'article indéfini singulier, et *e* l'article pluriel. Aux îles Sandwich, *he* serait toujours employé dans le sens de l'article indéfini, et *e* formerait les énonciations purement verbales du futur ; cependant on trouve *he* dans des expressions de ce genre :

(Sandw.) *he nui loa ka poe kanaka*, être très-grande la troupe homme (saint Matthieu, chap. 13).

Aux îles Marquises, on emploie cette forme *he* après les expressions *i uka*, dessus, *i raro*, dessous, *i roto*, dedans, etc. :

(Marq.) *i óto fhe aé*, dans la maison.

On trouve *he* quelquefois dans l'interrogation *he aha?* (*aha* radical, quoi?)

Ces diverses significations de *he* ou de *e* s'expliquent très-bien, si on suppose que, dans l'origine, cette énonciative n'a été qu'un mot collectif ou partitif,

comme ceux que nous avons déjà vus, ou comme *hoe,* boule, bloc. On comprend ainsi qu'elle ait pu garder le sens de l'article défini dans l'exemple *i óto he faé,* si elle remonte à une époque où l'article *te* n'était pas d'un usage général.

Nous avons dit que l'article ou particule *te* remplace *e* au présent de l'indicatif dans le dialecte de Tahiti et dans celui des îles Sandwich; on se rappelle que, dans ce dernier, l'article *ke* est devenu *ka :* cette altération ne s'est pas étendue aux expressions dans lesquelles il forme des énonciations verbales; ainsi l'on trouve toujours également :

(Sandw.) *ke noho nei* (*ke* devant *n*), je suis assis;
(Sandw.) *ke kani nei* (*ke* devant *k*), je crie.

La persistance de la forme primitive *ke* dans ce cas, et l'emploi de *he* en même temps que *e* dans quelques expressions, ne paraîtront pas extraordinaires, car il arrive quelque chose d'analogue dans toutes les langues à mesure que le temps les modifie : c'est principalement, en effet, ainsi que nous l'avons déjà observé, dans des locutions particulières ou composées que l'on trouve des mots dont la prononciation, l'orthographe et même l'emploi sont surannés dans le langage ordinaire.

Si l'on aperçoit facilement les rapports qu'il y a entre *e* et *he*, *ke* et *ka*, *te* article et *te* particule verbale, on reconnaîtra, d'un autre côté, que ces particules semblent, dans quelques dialectes, prendre des formes différentes, selon que l'énonciation est verbale ou substantive : mais il n'existe pas de règle générale relativement à l'emploi de ces formes, non-seulement quand on passe d'un dialecte à un autre, mais même dans un seul dialecte. Ces di-

vergences semblent indiquer que, depuis la dispersion des peuplades polynésiennes, il s'est manifesté une tendance, encore peu caractérisée, à séparer les parties du discours. En ce moment, les particules énonciatives sont toujours distinctes des noms radicaux : peut-être que, si la langue eût comporté plus facilement des altérations phoniques, ces particules, après avoir perdu les traces de leur étymologie, se seraient contractées avec les noms radicaux et auraient formé avec eux de véritables verbes.

DE LA PARTICULE *ka*.

En rappelant l'idée exprimée par un verbe, nous pouvons attirer plus particulièrement l'attention sur l'idée elle-même ou sur les conséquences qui en résultent : en d'autres termes, toute idée peut être considérée dans les relations de coïncidence dans le temps ou dans celles de succession, ou, si on veut nous passer ces expressions, à l'état statique ou à l'état dynamique. Ainsi, s'il s'agit d'un vase que l'on remplit, nous pourrons dire « il est plein » au moment où cet état a lieu : en français, nous disons également « il est plein » d'un vase dont c'est l'état constant ou statique. En répondant à quelqu'un qui nous engagerait à marcher, nous dirions « je marche » en commençant à marcher, et ces mots ne rendraient pas alors la même pensée que s'ils étaient prononcés après deux heures de marche.

En polynésien, on emploie la particule énonciative *ka*, quand on veut exprimer l'idée de succession, le changement dans l'état au lieu de la continuité, quand on veut attirer l'attention spécialement sur l'acte qui s'accomplit au moment même. A la Nouvelle-Zélande,

la particule *ka* s'emploie concurremment avec la particule *e* au présent de l'indicatif; cependant il est bon de remarquer que certains noms ont dû s'accommoder plus facilement que d'autres de l'emploi de l'une ou de l'autre de ces particules : ainsi, dans la grammaire du professeur Lee, la particule *ka* précède les radicaux qui, comme *finir*, *commencer*, *se consumer*, expriment un changement d'état. Aux îles Marquises, *ka* devenu *á*, ne comporte aucune idée de temps :

(Marq.) *ía aá te énata kiritiano i te popoui, á hano ma te haápeka,* quand s'éveille l'homme chrétien dans le matin, il commence par le signe de la croix.

Il y a ici en même temps une intention de futur ou de subjonctif.

(Marq.) *á tahi á kai Eva,* alors (après avoir écouté le serpent) Ève mangea.

A Tahiti, l'emploi de cette particule est devenu très-restreint, si ce n'est à la deuxième personne de l'impératif, surtout depuis l'arrivée des missionnaires, qui, ainsi que nous l'avons déjà vu, ont fait perdre au langage une partie de ses ressources; nous n'avons trouvé qu'un exemple où elle se trouve employée au mode indicatif. Dans la généalogie des rois de Raiatea, document remis par le Tahitien Mare à M. le gouverneur Lavaud, chaque phrase se présente ainsi :

(Tah.) *á moe N. ia N., fanau ta raua ó N.,* coucher N. avec N., naître d'eux N.

A, dans cet exemple, s'emploie au passé, mais le

manque de particule désignant ce temps pour *fanau*, naître, montre bien que cette particule ne comporte aucune idée de ce genre.

Ka ou *á*, entraînant une idée de succession ou de changement d'état, a dû servir tout naturellement à désigner l'impératif et quelquefois le futur, ainsi que cela est arrivé dans le dialecte des îles Marquises. On remarquera, du reste, la connexité qui existe à la deuxième personne entre ces deux modes; nous-mêmes, en français, nous employons le futur en signe de commandement. Voici des exemples de l'emploi de *ka* à l'impératif :

(Tah.) *á tuú*, pose;
(N.-Z.) *ka aire tatou*, allons tous;
(Marq.) *á taha*, va-t'en.

Les noms de nombre, quand ils ne sont pas employés comme qualificatifs, sont toujours précédés d'une particule qui, le plus souvent, est *e* ou *ka*. D'après ce qui vient d'être dit de ces deux particules, on se rendra facilement compte de l'emploi de l'une ou de l'autre : c'est ce que nous allons éclaircir par un exemple. Il suffit de le prendre dans un seul dialecte; pour l'étendre aux autres, il n'y aura qu'à rétablir les noms de nombre dans leur véritable orthographe.

Un Marquésan, en comptant, dit : *á tahi*, un, *á úa*, deux, *á toú*, trois, *á ha*, quatre, *á íma*, cinq, *á ono*, six, et s'il y a six objets, il répétera *e ono*, six. Jusqu'à ce qu'il soit arrivé au résultat, l'idée se forme; il emploie alors la particule *á*, et dit de même *á ono*, six, au moment où il arrive à six; mais il se reprend et exprime le résultat au moyen de la particule *e* : *e ono* désigne que l'idée est permanente.

Les négations dont nous avons déjà parlé, (Tah.) *e ere*, (N.-Z.) *e teka*, signifient proprement ce n'est pas, il y a erreur : dans ces exemples, la négation est en quelque sorte passive. Mais si on veut affirmer le contraire, appuyer sur le changement d'idée, donner à la négation un caractère actif, alors on se servira de *ka* : c'est ainsi que l'on doit expliquer l'emploi de cette particule dans la négation (N.-Z.) *kakore*, (Tah.) *áóre*, (Marq.) *áóé*, qui est d'un usage si général.

A Tahiti, on dit souvent *aita* : nous ne connaissons pas la signification de *ita*. Au futur, on trouve *eita*; serait-ce parce que *e* s'emploie généralement au futur, ou bien l'*e* de *eita* devrait-il être accentué (*é ita*), formant ainsi une négation particulière : c'est ce que nous ne pouvons éclaircir maintenant.

Bien que les particules verbales *e*, *te*, *ka*, ne comportent aucune idée de temps, il est arrivé qu'elles ont pris, suivant des usages locaux, une destination particulière; mais il ne paraît pas possible d'établir des règles communes à tous les dialectes relativement à leur emploi, soit au présent, soit au futur. Cette observation confirme les considérations que nous avons émises plus haut au sujet du développement de la langue; elle établit en outre que, pendant une période qui paraît s'étendre jusqu'à nos jours, le futur et le présent ne sont point encore séparés.

DES PARTICULES *kua* ET *i*.

L'emploi de ces particules sera très-facile à établir, d'après les principes que nous avons posés au sujet de *e*, de *te* et de *ka*.

L'idée statique, indiquant un état plus ou moins permanent, se rapporte à une énonciation pure et simple. Mais on peut aussi appeler l'attention sur le résultat, sur la conséquence de l'idée représentée par le verbe: on a également un état permanent, mais qui entraîne avec lui une idée du passé. Dans ce cas, on emploie la particule *ku* ou *kua*, suivant l'euphonie; ainsi, l'on dira :

(Marq., Tah.) *úa mate*, il est mort;
(Marq.) *úa íó te tekao í te tau tuhuna*, passa le commandement aux prêtres;
(Marq., Tah.) *úa po*, la nuit s'est faite, il est nuit.

Mais si, tout en exprimant le passé, on veut représenter l'action elle-même ou attirer l'attention sur l'état particulier au moment dont il est question, alors il faut se servir de *i :*

(Marq.) *áóé i tihe Moïte i Kanaane*, ne pas arriva Moïse à Chanaan;
áóé i énata te motua, le père ne fut pas fait homme;
(Tah.) *úa parau atura raua : i hoe mai maua*, ils dirent : nous avons ramé jusqu'ici;
(Marq.) *i tupu i óto o te ópu o Maria*, il fut conçu dans le sein de Marie.

A Tahiti, depuis l'arrivée des missionnaires, il paraît s'être introduit un usage beaucoup trop fréquent de *úa*.

DES PARTICULES *kia* (*ía*), *kei* (*éi*), *oi*.

Les pensées les plus simples étant celles qui ont dû naturellement venir à l'esprit des Polynésiens, si peu avancés en civilisation, on comprend que les modes, de même que les conjonctions, ainsi que nous

le verrons plus loin, ne se trouvent qu'en petit nombre : en effet, il n'existe guère que l'indicatif ou infinitif, l'impératif et l'optatif ou subjonctif : on rend ces divers modes par des particules que l'on pourrait, à la rigueur, ranger parmi les conjonctions. Quant au conditionnel, il se trouve indiqué par le sens de la phrase, se confondant avec l'indicatif ou le subjonctif, ou il s'obtient par des conjonctions qui sont de véritables périphrases.

La particule *kia* ou *ia* désigne le plus généralement l'optatif ou le subjonctif :

(Marq.) *ía rau*, fussent-ils cent ;
(Tah.) *ía mate ana*, qu'il meure ;
(Tah.) *ía ora ana óe*, sois sauvé.

Ia ora est la formule de salutation employée par les Tahitiens depuis leur conversion au christianisme, et doit être pris dans un sens religieux ; souvent ils ajoutent : *i te atua mau*, dans le vrai Dieu (*).

(*) Cette forme de salutation n'est pas exclusivement employée à Tahiti ; on dit encore aujourd'hui à une personne que l'on rencontre : *e haere óe í hea?* où vas-tu? Cette question, qui passerait chez nous pour une indiscrétion, a dû être évidemment dans l'origine une marque d'intérêt ; mais ce n'est plus qu'une simple formule de politesse, et le Tahitien sait bien éluder la question en répondant : *i uta,* vers l'intérieur ; *i tai,* vers la mer, etc., selon la direction qu'il suit.

Dans une scène d'adieux, celui qui part dit : *inei óe*, tu restes, et on lui répond : *e haere óe*, tu t'en vas. Ce simple dialogue peut paraître naïf ; mais, par cela même, il nous semble qu'il répond mieux aux premiers sentiments qui ont dû agiter le cœur de l'homme dans une séparation : le Polynésien ne songe point à ce qui peut arriver plus tard ; il n'invoque point d'appui surnaturel pendant l'absence pour la personne chérie ; tout entier à la situa-

Ia signifie aussi quand, lorsque, si; les rapports qui existent entre ces diverses significations et celle de l'optatif ou subjonctif s'aperçoivent facilement :

(Tah.) *ía tarapahi noa te hoe taáta i te tahi*, quand (ou que) tuer sans cause l'un homme à l'autre, si un homme en assassine un autre.

(Marq.) *ía mate Ioteve, ú pehea áti Iakopo?* quand mourut Joseph, fut comment le peuple de Jacob ?

Kei (*éi*) est la préposition *kei*, dans, qui se trouve employée dans le sens de « afin que » :

(Tah.) *úa riro óe éi taáta faároó*, es devenu toi comme homme qui écoute (la parole).

(Tah.) *á tuú mai í teie nei áhu éi turuá no ú*, donne-moi ce vêtement afin que oreiller pour moi.

On voit le rapport qui existe entre les particules *ía* et *éi* : elles expriment toutes les deux le mode optatif; mais il y a cette différence que *ía* s'applique aux noms ayant le sens de qualificatif ou d'adjectif verbal, et *éi* à ceux qui désignent des êtres ou des objets. Avec *ía*, on obtient des énonciations purement verbales, tandis que *éi* rend, en même temps, l'énonciation substantive. Le même mot, d'ailleurs, peut être précédé de *éi* ou de *ía*.

tion présente, il l'annonce par de simples mots qui suffisent pour rendre tout ce que la séparation a de pénible.

Il est encore d'usage d'engager le passant à entrer dans la case où l'on se trouve, et, si l'on est à manger, on l'invite à venir prendre sa part du repas; mais, dans ce cas, le sauvage bien appris ne manque pas de refuser en répondant : « Je vais là-bas » ou « Je n'ai pas faim. »

Ces diverses formules de salutation se retrouvent aux îles Marquises avec les différences de dialecte.

Oi, dans le dialecte du groupe N. O. des Marquises, exprime en même temps l'optatif et la négation :

(Marq. N. O.) *oi topa óe,* que tu ne tombes pas.

Dans le groupe S. E., on l'emploie pour la conjonction « pendant que » :

(Marq. S. E.) *oi noho Katufaa i Ivaiva,* pendant que demeurait Katufaa à Ivaiva.

Il existe peut-être quelques autres particules ayant un sens restreint comme les précédentes, et se rapprochant des conjonctions; mais leur étude, en tant qu'énonciatives, ne présenterait aucun intérêt.

DE LA PARTICULE *toko.*

La particule (Poly.) *toko,* (Tah.) *toó,* remplit un rôle particulier. Elle sert à exprimer la quotité d'une manière plus spéciale que *e* ou *ka,* et précède les noms de nombre, seulement quand il s'agit de personnes. Elle a dû être dans l'origine un de ces termes d'unités dont nous avons déjà signalé l'existence. *Toko-toko* signifie aujourd'hui « bâton. »

(Marq.) *toko hia,* combien (*hia* radical, combien)?
(Marq.) *toko ono,* six.
(Tah.) *úa ora na taáta toópiti,* furent sauvés les hommes au nombre de deux.

DE LA PARTICULE *ko* (*ó*).

Les particules verbales dont nous nous sommes occupé jusqu'ici servent à obtenir des énonciations simples, correspondant aux différents temps ou aux différents modes de nos conjugaisons; la particule *ko*

a un emploi plus compliqué : elle se place devant les énonciations substantives simples, formant ainsi des énonciations composées. Tandis que les premières déterminent un état, une action, *ko* dénomme ou désigne les personnes, les lieux ou les objets. On l'emploie avec les noms propres, les pronoms personnels et les noms précédés de l'article *te*. Le plus souvent, on peut se dispenser de la traduire en français; cependant, il est facile de la rendre par les expressions « c'est,— ce sont, —c'était » :

(Tah.) *ó Roo te ióa o te tahi, ó Tahoroa te ióa o te hoe*, c'était Roo le nom de l'un, c'était Tahoroa le nom de l'autre.

(Tah.) *úa parau mai ra taua atua ra ó Ruahatu*, parla ce dieu-là Ruahatu.

(Marq.) *onohuú : ó te tikaué, ó te rana...* dix (plaies) : les mouches, les grenouilles...

La particule *ko* se trouve toujours devant le pronom interrogatif *ai* (*vai*) quand il est au nominatif :

(Tah.) *ó ai teie arii?* (Marq.) *ó ai tenei hakaiki?* quel est ce prince? littéralement, être qui ce prince?

(Tah.) *ó Vehi-atua*, c'est Vehi-atua.

(Marq.) *ó Temoana*, c'est Temoana.

C'est cette particule que l'on trouve réunie aux noms de lieux dans les récits des voyageurs; on comprend, du reste, qu'ils aient écrit *ó Tahiti* pour *Tahiti*, car le naturel, interrogé sur le nom de son pays, devait répondre : *ó Tahiti*, c'est Tahiti.

On emploie aussi cette particule devant les adverbes de lieu (Poly.) *raro*, dessous, (Poly.) *runga*, (Tah.) *nia*, dessus, (Poly.) *uta*, le côté de la montagne, (Poly.) *roto*, dedans, etc.

(Tah.) *ó roto te vahi pirau*, c'est dedans la partie gâtée.

Dans cet exemple, *roto*, de même que les noms propres, représente une véritable idée concrète : nous reviendrons plus loin sur ce caractère des adverbes de lieu.

Il n'est pas besoin de dire que cette particule *ko*, pas plus que la plupart des particules précédentes, ne comporte avec elle aucune idée de temps. Si quelques-unes ont été employées plus particulièrement au présent, au futur ou au passé, cela vient de ce que leur signification primitive s'alliait plus facilement avec l'idée de ces divers temps. On peut donc dire que les particules verbales, comme l'article, laissent au nom une signification générale, et que, pour désigner un acte particulier comme un objet spécial, il faut employer des moyens auxiliaires. Il est à remarquer que le Polynésien a recours, dans les deux cas, aux mêmes déterminatifs *nei*, *na* et *ra*.

Nous avons vu que les particules énonciatives peuvent généralement se traduire par notre verbe être. Toutes, à l'exception de *ko*, correspondent à l'auxiliaire ; cette dernière a la signification de désignation, « c'est ». Quant au sens du verbe proprement dit dans la phrase « Dieu est », il ne peut être rendu en polynésien. L'existence pure et simple, dénuée de ses attributs, est une idée métaphysique à laquelle ces peuples, uniquement préoccupés des sensations tant intérieures qu'extérieures, ne se sont point élevés. Un objet ne leur venait à l'esprit qu'accompagné des propriétés qui les avaient frappés.

DE L'ÉNONCIATION VOCATIVE.

Le vocatif se rapporte toujours à un être ou à un

objet particulier : l'énonciation est donc concrète; elle contient un nom propre ou un nom commun précédé de l'article *te*. Il est à remarquer que, en polynésien, les pronoms ne sont jamais employés dans des énonciations de ce genre.

La particule du vocatif est *e*, que l'on répète après le nom :

(Marq., Tah.) *e Ioteve e*, Joseph!
e te tamarií a Paraita e, ô les enfants de Paraita.

DES PRÉPOSITIONS.

L'emploi des qualificatifs est, comme nous l'avons dit, un moyen de continuer la nomenclature des idées; mais ce moyen est loin de suffire : il existe, en effet, des rapports plus compliqués que ceux de simple qualification : on peut avoir à exprimer la possession, la dépendance, la provenance, la destination, etc.

Les prépositions sont des particules qui servent à représenter ces rapports dans le discours.

En français elles remplissent un rôle considérable : elles expriment les relations qui existent entre les idées générales comme entre les idées définies. En polynésien, on ne les emploie que dans ce second cas; ainsi, on ne dira pas : aller en pirogue, homme de bien, être sur pied; mais bien : aller sur une pirogue, homme qui se conduit bien, se tenir sur ses pieds.

On aurait tort de croire que c'est faute de concevoir des idées générales que le Polynésien n'exprime pas des rapports tels que ceux qui se trouvent dans les exemples précédents; car tout nom, énoncé seul ou employé comme qualificatif, rappelle une idée générale : dans cette expression *taparahi taáta*, tue-homme, assassin, *taáta* est évidemment pris dans un sens abstrait.

Le Polynésien s'est donc arrêté à faire régir par les

prépositions seulement les énonciations substantives. A plus forte raison, n'a-t-il pas créé des adjectifs qui, comme *terrestre, marin, paternel,* renferment en eux une idée générale et une idée de rapports. Car on ne peut voir, dans les adjectifs possessifs, qu'une trace encore bien faible de la création de ces adjectifs composés; ils ne sont, en effet, que la juxtaposition de l'article *te,* des prépositions *a* et *o,* et des pronoms personnels : ce n'est que par l'inversion qu'ils paraissent devenir des adjectifs, et l'on ne trouve d'altération qu'à la deuxième personne du singulier dans le dialecte des îles Marquises.

DES PRÉPOSITIONS *O* ET *A*.

Les rapports dont nous allons d'abord nous occuper sont ceux de simple dépendance, que l'on exprime au moyen des prépositions *o* et *a,* de. Elles correspondent le plus souvent au génitif des Latins. L'idée régie par la préposition est celle à l'égard de laquelle s'établit la dépendance, comme dans les expressions françaises *du père, par lui*, etc.

Le Polynésien, nous l'avons vu, considère les idées à l'état statique ou à l'état dynamique. Par une distinction en quelque sorte analogue, il précise la nature de la dépendance, qui peut être volontaire ou involontaire, active ou passive; dans le premier cas, il se sert de *a;* dans le second, de *o :*

(Tah.) *te rouru o te arii,* la chevelure du chef (dép. invol.);

(Tah.) *te parau a te arii,* le discours du chef (dép. active);

(Tah.) *ta raua tamarii* pour *te a raua tamarii,* leurs enfants, les de eux-deux enfants (dép. active);

(Tah.) *to raua metua tane,* leur père (dép. invol.);

(Marq.) *te tekao a te atua,* la parole du dieu (dép. act.);

(Marq.) *te inoa o te motua*, le nom du père (dép. passive);
(Marq.) *te tamahine a Makii*, la fille de Makii (dép. active).

On comprend que, pour certaines idées, il peut y avoir incertitude selon la manière dont on les considère. Ainsi, s'il s'agit, par exemple, d'un outil ou d'un instrument, en employant la préposition *a*, on aura en vue que l'on s'en sert habituellement, qu'on l'a acheté, qu'on l'a fait soi-même, tandis que *o* exprimera seulement que l'objet est possédé. D'ailleurs l'usage seul pourra apprendre de quelle préposition il faut se servir dans ces cas douteux qui présentent des divergences d'un archipel à l'autre. Mais ce qu'il faut toujours se rappeler, c'est que, avec *a* ou avec *o*, on ne dit pas la même chose, et l'examen des cas où l'une ou l'autre de ces prépositions est employée par les naturels peut nous apprendre quelque particularité sur la manière dont ils conçoivent leurs idées, ou nous éclairer sur la vraie signification des mots.

Ainsi, en trouvant, avec le mot *kai*, la préposition *a*, nous voyons qu'il est mieux représenté par le mot « mangeaille » que par le mot « nourriture » ; *kai*, en effet, signifie aussi « manger » : *taú kai*, ma mangeaille.

Les époux emploient la particule *a* pour exprimer la part qu'ils prennent dans leur union volontaire et active : *taú tane*, mon mari; *taú vahine*, ma femme.

Les frères et les sœurs se servent de la préposition *o* : *toú tuáne*, mon frère.

(Tah.) *Vaá*, avec *a*, indique l'usage que l'on fait de sa pirogue, tandis que *fare*, maison, demandant toujours la préposition *o*, ne désigne, dans son acception la plus littérale, qu'un toit servant à abriter :

taú vaá, ma pirogue (celle dont je me sers);
toú fare, ma maison (celle qui m'abrite).

DES PRÉPOSITIONS *no* ET *na*.

O et *a* sont les prépositions de dépendance générale : pour exprimer, en outre, un rapport d'origine, de provenance, de cause, nous nous servirons toujours de ces mêmes particules; mais nous les ferons précéder d'une autre préposition qui a dû se contracter avec elles, car elle se réduit à la lettre *n*. De sorte que ces prépositions composées sont *no* et *na*, *no* pour la provenance passive ou indifférente, et *na* pour la provenance active. C'est ce que les exemples suivants feront mieux comprendre :

(Marq.) *no hea koe?* (Tah.) *no hea óe?* d'où es-tu? (*hea*, où? *koe*, toi);

(Marq., Tah.) *na vai?* par qui? (*ai*, qui? *v* euphonique);

(Tah.) *te parau naú i papaí atu*, la parole par moi aï écrite;

(Tah.) *te parau no ú i papaí hia*, la parole de moi écrite, ce qui a été écrit de moi;

(Poly.) *no te mea*, parce que, littéralement, par la chose;

(Tah.) *na Iehova te mau taoa atoa nei*, de (actif) Jéhovah les richesses toutes-ci; c'est de Jéhovah que nous viennent tous les biens d'ici-bas.

Dans le groupe N. O. des Marquises, au lieu de *no* et *na*, on dit *to* et *ta*, par un changement de lettres dont nous avons déjà parlé.

Dans les inversions, le *n* a été supprimé, *o* et *a* indiquant suffisamment la dépendance; et, en contractant ces prépositions avec l'article *te* qui remplit le rôle de pronom relatif, on obtient des expressions composées, *to* et *ta*, qu'il ne faut pas confondre avec *to*, corruption de *no* et *ta*, corruption de *na* :

(Tah.) *teie te ohipa ta oé i faáue mai ía ú nei*, ceci le travail le par toi ordonné à moi, voici le travail què tu m'as commandé.

DES PRÉPOSITIONS *mo* ET *ma*.

Avec les prépositions *o* et *a* et la lettre *m*, indice d'une autre préposition primitive, on forme les prépositions composées *mo* et *ma*, qui unissent, à l'idée de dépendance, celle de destination, de but; par suite, on comprend sans peine qu'elles aient pu être employées avec le sens du futur :

(N.-Z.) *mo koe*, pour toi (futur), sans action de la part du destinataire);

(N.-Z.) *ma koe*, par toi (futur), pour toi avec action, pour que tu t'en serves, et non pour que cela te serve.

Nous avons pris ces exemples dans le dialecte nouveau-zélandais parce que, malheureusement, les prépositions *mo* et *ma* sont tombées en désuétude dans celui de Tahiti, et ne sont employées que rarement dans celui des îles Marquises. *Mo* et *ma* ont été remplacés à Tahiti par les prépositions *no* et *na*. Il en est résulté cette confusion bien regrettable que *no óe* signifie à la fois « de toi » et « pour toi », *na óe* « pour toi » et « par toi. » Pour lever l'amphibologie, il faut s'en rapporter au sens général de la phrase : ainsi, sur l'adresse d'une lettre, en voyant la préposition *na* précéder le nom du destinataire, on n'aura pas la moindre indécision (*a* indique l'action que l'on doit faire, la lecture); le signataire dira également *na ú, na N*, par moi, par N.

Les prépositions *no* et *na* précèdent les adverbes de lieu et forment des locutions composées : *no raro*, de dessous, du côté sous le vent; *na nia*, par-dessus (avec action); *na tai*, par mer, etc.

L'emploi de *a* dans ces deux derniers exemples mérite quelque explication.

Nous ferons d'abord remarquer que cet emploi n'a lieu que quand il y a action : ainsi, on ne pourra pas se servir de l'expression *na nia* pour dire qu'un objet est situé au-dessus d'un autre. Les expressions adverbiales de ce genre caractérisent donc toujours la manière dont une action s'accomplit; elles représentent des idées qui interviennent pendant toute la durée de cette action. En ce sens, *raro, nia, tai,* paraissent jouer un rôle actif : ce que l'on indique par la préposition *na*. Nous pouvons remarquer que la traduction française présente la même particularité par l'emploi de la préposition *par* (par-dessus, par mer). D'ailleurs, en consultant la liste des prépositions, on n'en trouve pas dont le sens se prête mieux que *na* au but auquel on l'applique dans le cas actuel.

On trouve encore aux îles Marquises, dans ces locutions adverbiales, la préposition primitive *ma : ma uta* signifie par l'intérieur, par les montagnes (quand il s'agit d'un voyage, d'une marche).

DES PRÉPOSITIONS *ki* ET *i*.

Les prépositions dont nous allons nous occuper maintenant expriment des rapports tels que ceux de nos régimes directs et indirects. Souvent l'idée régie par la préposition se trouve dans une sorte de dépendance à l'égard de la première idée, tandis que c'est le contraire dans les rapports que nous avons déjà considérés.

En français, dans nos régimes directs, la préposition ne se trouve pas énoncée. Mais en réfléchissant

un peu, on voit que le rapport qui existe entre le verbe et son régime aurait très-bien pu être représenté par une préposition, comme cela a lieu en espagnol lorsqu'il s'agit d'un nom propre ou d'un pronom personnel : c'est également ce qu'on observe en polynésien, où l'on trouve des prépositions dans tous les cas.

On emploie *ki* ou *i* selon que la dépendance est objective ou explicative à l'égard de l'idée principale, ou, en d'autres termes, lorsqu'il y a mouvement ou repos, d'après une distinction propre au génie de la langue polynésienne. Les exemples suivants, en même temps qu'ils montreront dans quel cas il faut employer l'une ou l'autre préposition, feront aussi voir que la double manière de considérer chaque régime est identique au fond :

(Marq.) *te hinaáro au í* (*ki*) *taú tane i te hinaáro mau*, j'aime mon mari d'un amour vrai.

Mon mari est l'objet, il y a action vers lui ; « d'un amour vrai » développe l'idée principale : la modification affectant le sens de l'idée même, le terme de *subjectif* conviendrait peut-être mieux à ce régime ; mais nous l'avons rejeté parce qu'il prête à une amphibologie.

(Tah.) *á hoí mai í aú*, viens à moi ou baise-moi,

selon que *hoi* est dérivé de *hoki*, venïr, ou de *hoñgi*, sentir, flairer, baiser. *ú*, dans les deux cas, est le régime objectif, celui vers lequel tend l'action.

(Marq.) *á tuku mai koe í a matou i te kahu*, donne à nous (exclusif) de l'étoffe.

Tuku, dans le dialecte des Marquises, est employé

avec l'acception de « donner » : il signifie proprement « placer. » Pour un Marquésan, c'est la personne qui reçoit le don qui est l'objet, le but; et ce qui constitue le don est considéré par lui comme faisant partie de l'idée, tout en la développant.

(Tah.) *á tuú i raro,* place dessous.

De même, dans cet exemple, l'endroit où il faut placer est l'objet ou le but de l'action :

(Tah.) *ia parahi au i Tahiti ra,* quand je demeurais à Tahiti (*i,* particule de repos);
e haere au í Tahiti, j'irai à Tahiti (*í,* particule de mouvement).

Déjà on a pu s'apercevoir des inconvénients qui étaient résultés de la suppression des consonnes, bien qu'elles fussent remplacées par l'explosive pharyngienne : nous en voyons ici un exemple bien regrettable par la confusion qui s'est établie entre deux prépositions dont le rôle est, pourtant, bien distinct. A la Nouvelle-Zélande, il n'en a pas été ainsi, et c'est sur le rapport de M. de Robillard que nous avons pu établir les différences que ces prépositions présentent, tout en prenant les exemples dans le dialecte de Tahiti et dans celui des Marquises, faute de pouvoir être assez sûr de ceux que nous aurions pu donner dans le dialecte nouveau-zélandais. A Tahiti, les missionnaires ont tout à fait méconnu l'existence des deux prépositions distinctes ; ils ont écrit *i* dans les deux cas.

Aux Marquises, on peut observer une tendance à remplacer la préposition *i* par la préposition *me,* avec. Ainsi, dans l'exemple cité plus haut, on peut dire aussi :

(Marq.) *á tuku mai me te kahu*, donne avec de l'étoffe.

Ce qui, du reste, peut faire mieux comprendre la vraie signification de *i*.

Dans quelques exemples sur l'emploi de *ki* et de *i*, on a pu voir que la particule *a* se trouve entre la préposition et les pronoms personnels. Cette particule est un indice de personnalité qui précède souvent les noms propres de personnes et les pronoms personnels. Cependant on ne la trouve jamais après les prépositions *o, a, no, na, mo, ma*, ni après la particule énonciative *ko*. Nous pensons qu'il ne faut voir en elle que la préposition de dépendance active *a*, qui, à cause de son rôle, a très-bien pu s'appliquer à la classe de mots représentant plus particulièrement la vie ou l'existence. Les cas où elle ne s'emploie pas semblent vouloir le prouver : après *a, na* (*n, a*) par, *ma* (*m, a*) pour, il y aurait répétition inutile; après *o, no, mo,* prépositions de dépendance passive, elle serait déplacée; *ko* servant à la désignation des êtres ou des objets ne comporte qu'une idée également passive, et par conséquent ne pourrait s'allier avec la préposition active *a;* tandis que, après *ki* et *i, mai,* avec, et *mai*, de (from), on trouve *a* devant les noms propres et les pronoms personnels; *ki a, i a, mai a* peuvent être considérés comme de vraies prépositions composées. *A* employé seul correspond quelquefois au nominatif; nous en avons vu un exemple :

e mamae a vau, je souffre.

Ces différents emplois de la préposition *a* viennent de ce que le Polynésien ne se borne pas à faire de simples énonciations substantives; il tend toujours à

indiquer le rôle que ces énonciations remplissent dans le discours, et, faute de particule spéciale, il se sert des prépositions qui peuvent le mieux rendre sa pensée.

Les missionnaires anglais ont commis, à l'égard de la particule *a*, une erreur fâcheuse : ils ont cru qu'il y avait deux prépositions, *i* et *ia*, selon qu'il s'agissait des objets ou des personnes, et ont écrit *ia* en un seul mot; entendant ensuite prononcer *a* après *mai*, ils ont cru que c'était la même préposition composée, *ia*, et ont écrit *mai ia óe*, au lieu de *mai a óe*, avec toi. Ils ont commis la même faute après l'article *te*, qui sert à former les énonciations verbales composées : au lieu de *te i a óe toú árofa*, le à toi mon amour, c'est à toi mon amour, ils ont écrit : *tei ia óe toú árofa*. Le dialecte de Tahiti paraît être le seul dans lequel ces erreurs aient été commises.

Les prépositions *ki* et *i* s'emploient devant les adverbes de lieu, *ki* pour indiquer le but vers lequel on tend, et *i* la situation pure et simple :

(Tah.) *á pupuni óe í raro*, cache-toi dessous.
(Tah.) *úa taóto ia i mua*, il dort devant.

Les locutions adverbiales expriment une relation à l'égard d'un objet sous-entendu ; quand on veut énoncer cet objet, il faut le faire précéder de la même préposition déjà placée devant l'adverbe :

(Tah.) *í raro í te roí*, (Marq.) *í dó í te óki*, au-dessous du lit (avec mouvement).

(Marq.) *i mua i te vaá*, (Marq.) *i mua i te vaka*, au-devant de la pirogue (sans mouvement).

Cette répétition de la même préposition n'a pas lieu

exclusivement quand il s'agit des locutions adverbiales; on la trouve encore dans les phrases de ce genre : à la ville de Papeete, sur la montagne de Moorea. Nous rappellerons l'exemple déjà cité :

(Tah.) *úa haere Ietu i te mouá ra i Oliveta,* Jésus alla à la montagne d'Olivéta.

Cette répétition peut être basée sur la nature concrète de l'idée *te mouá ra*, qui, pas plus qu'un nom propre, ne peut recevoir de génitif. Nous verrons que les adverbes de lieu représentent également des idées de ce genre, et, par conséquent, n'admettent pas de génitif.

Dans les exemples précédents, les mots au génitif en français sont considérés par le Polynésien comme faisant partie de la seconde idée et dans la dépendance à l'égard de la première; c'est comme si nous disions : « Aller à la montagne, à Olivéta; — Coucher sur le devant, sur la pirogue; — Au-dessous, sous le lit. »

La répétition de la préposition dans ces exemples constitue d'ailleurs une véritable règle d'accord : les deux membres de phrase sont des énonciations complexes, dont la seconde complète le sens de la première.

C'est également par les énonciations qu'on peut, en grande partie, expliquer les pléonasmes que l'on trouve dans les accords des langues à désinences. On a d'abord dit, ainsi qu'on peut le vérifier encore aujourd'hui dans quelques idiomes : *le cheval, le blanc,* ou *le cheval, celui qui est blanc,* pour « le cheval blanc » ; *la maison, la blanche,* ou *la maison, celle qui est blanche*, pour « la maison blanche » ; *les pieds du che-*

val, du blanc, ou *les pieds du cheval, de celui qui est blanc,* pour « les pieds du cheval blanc (*) ».

Déjà, nous avons eu plusieurs fois l'occasion de vérifier que l'esprit humain a d'abord procédé par énonciations, c'est-à-dire, par petits membres de phrase se réduisant quelquefois à un mot, et ayant un sens en quelque sorte complet. Telle est, suivant nous, la cause des règles d'accord : elles remontent à l'époque où le discours n'était qu'une suite d'énonciations, et où, par conséquent, le pléonasme était si souvent employé.

On se rappelle que, en polynésien, l'adjectif ne s'accorde pas avec le substantif qu'il qualifie. Dans ce cas, la voie suivie est totalement différente : on procède par mots composés; on réunit les idées entre elles, sans les énoncer séparément.

Dans les expressions déjà citées, *taparahi taáta*, tue-homme, assassin, *vahine pua áhu*, femme qui blanchit le linge, blanchisseuse, on pourrait s'étonner de ne voir aucune préposition entre *taparahi* et *taáta*, ni entre *pua* et *áhu;* mais ce serait faute de bien comprendre le génie de la langue. On doit, dans ces expressions, considérer *taáta* et *áhu* comme de vrais qualificatifs s'appliquant à l'action indiquée par *taparahi* ou par *pua,* mais sans la préciser sur un objet; c'est comme si, en français, en parlant de quelqu'un qui arrose les

(*) Nous employons, dans ces exemples, l'article ou le pronom indifféremment; car on connaît le rapport qui existe entre ces deux parties du discours : on pourrait même démontrer que, souvent, l'article masculin ou féminin n'est que le pronom masculin ou féminin de la troisième personne : ce qui explique les variations de genre pour l'article; mais ce n'est pas le lieu d'entrer dans plus de développements à ce sujet.

routes, on disait : « un arroseur routier »; cependant l'analogie ne serait pas complète, car les noms *taátu* et *áhu* ne subissent pas de modification annonçant qu'ils sont devenus qualificatifs.

Nous avions cru voir une anomalie dans l'expression *puaá horo fenua*, cheval, dont l'étymologie, avions-nous entendu dire, était « cochon qui court sur la terre ». On pouvait déjà s'étonner que cette définition s'appliquât au cheval plutôt qu'aux autres animaux terrestres; mais *horo* signifie aussi « avaler », et l'étymologie véritable de *puaá horo fenua* est « cochon qui avale la terre » : ce qui rappelle l'image du galop du cheval. Nous disons nous-mêmes *dévorer l'espace*, pour indiquer une grande vitesse. *Puaá horo fenua* rentre donc dans le cas des exemples précédents, et on n'a pas à présenter comme une exception la suppression de la préposition « sur », en s'appuyant sur les exemples d'anomalies que présentent quelquefois les mots composés dans les langues plus développées.

DE LA PRÉPOSITION *kei*.

Dans le dialecte nouveau-zélandais, la préposition *kei* est employée en place de *i* pour indiquer la situation pure et simple : ce n'est pas le seul cas où ce dialecte présente plus de ressources pour répondre aux besoins de la pensée; la population, plus nombreuse à la Nouvelle-Zélande qu'ailleurs, a dû en effet conserver plus facilement que celle des autres îles les richesses du langage primitif.

DE LA PRÉPOSITION *kio* (*ío*).

Le dialecte de Tahiti a perdu aussi la préposition *ío*, chez, que l'on trouve aux îles Marquises et dans d'autres archipels :

(Marq.) *nana te tekao ío ati Iuta*, par lui la parole (le gouvernement) dans Juda.
(Marq.) *e utuna ío te Atua*, une offrande à Dieu.
(Marq.) *io he haé*, dans la maison.

L'article *he* est employé ici à la place de *te*, comme après *i úka*, *i áó*, etc.

Nous avons déjà émis l'hypothèse que l'*a* précédant les noms propres et les pronoms personnels n'est que la préposition active *a*. Dans les exemples que nous venons de citer, la préposition *io* pourrait bien être composée de *ki* ou de *i*, suivant qu'il y aurait mouvement ou repos, et de la préposition passive *o*. Dans les divers régimes de ces exemples, il n'y a, en effet, aucune action de la part du peuple juif, de Dieu ni de la maison. Le vocabulaire hawaiien présente, en outre, *io* comme presque un synonyme de *ia* : ce qui semble indiquer que, dans le dialecte hawaiien, il y a un usage plus fréquent de *io*, et que, par suite, la distinction entre les deux prépositions *io* et *ia* est mieux caractérisée qu'ailleurs, où *ia* a généralement prévalu.

On le voit, ces deux hypothèses se corroborent l'une l'autre. Si elles représentent la vérité, ainsi que nous le croyons, elles montrent combien, autrefois, tout se trouvait coordonné. Elles sont bien propres à nous faire regretter que l'étude approfondie des dialectes polynésiens n'ait pas été faite à une époque où l'on

aurait pu en saisir toutes les délicatesses. Ce n'est que chez quelques peuplades de deux à trois mille âmes au plus que la langue s'est trouvée à l'abri des corruptions introduites par les étrangers ; mais là elle n'a pu échapper aux causes naturelles de décadence contre lesquelles une si faible population ne pouvait lutter. Nous en sommes donc réduits à nous contenter d'indices bien faibles, qui prennent cependant de l'importance quand on les observe sur les archipels les plus éloignés, les îles intermédiaires en ayant quelquefois perdu toute trace.

Dans le cas dont il s'agit, on trouve *kio* à Raro-Tonga, à Hawaii, à Manga-Reva, aux Marquises. Avec un examen approfondi, peut-être le trouverait-on ailleurs.

On voit par là combien il est nécessaire de comparer entre eux les différents dialectes, même pour en étudier un seul, et, ainsi que nous l'avons annoncé, la langue polynésienne nous apparaît encore une fois comme étant parlée, non plus par un seul peuple, mais par l'ensemble des peuples polynésiens.

DES PRÉPOSITIONS *mai* OU *me*, ET *ma*.

La préposition *mai* dans le dialecte de Tahiti, *me* dans celui des Marquises, signifie « avec » :

(Tah.) *mai te mea*, avec la chose.

(Marq.) *i muí iho ú pepena te Etua í te iá, me te manu, me te puaka*, Dieu créa ensuite les poissons, avec les oiseaux, avec les animaux.

La préposition *ma* a la même signification que *mai* ou *me ;* elle paraît réservée pour les cas où l'on ajoute des objets de même nature, tandis que *mai* s'emploie

pour les objets de nature différente. Nous avons déjà vu *ma* dans les noms de nombre composés :

(Tah.) *hoe ahuru ma hitu*, dix avec sept.

Cette préposition est souvent employée à Tahiti sans être suivie de son régime, quand il s'agit d'êtres animés, et plus particulièrement de personnes :

(Tah.) *ó ai i roto? ó Tati ma;* qui est dedans? Tati avec (sous-entendu ses compagnons, un ou plusieurs).

Cette signification de *ma* n'est pas sans analogie avec celle de *ma*, pronom exclusif :

e hoa ma, contracté en *e homa*, amis avec, ou ami avec, vocatif.

On peut aussi employer une tournure de phrase qui dispense de se servir de cette préposition :

(Marq., Tah.) *maua ó Hina*, nous deux Hina, moi avec Hina.

La préposition *ma* peut, en outre, être ajoutée au nom propre, s'il y a plusieurs personnes :

(Tah.) *ratou ó Hitoti ma*, eux, Hitoti avec (ses compagnons).

La préposition aurait pu être traduite, dans quelques-uns de ces exemples, par la conjonction « et » : c'est que, en effet, nous croyons que cette conjonction remplit quelquefois le rôle d'une préposition. Les conjonctions servent à exprimer les relations entre les jugements ou les pensées, tandis que les prépositions ne s'emploient que pour les relations entre les idées. Les rapports de coïncidence, de réunion ou de concordance peuvent exister aussi bien entre les jugements qu'entre les idées, sans cependant être identiques. Il n'est donc pas étonnant que l'esprit humain,

qui, dans le langage, détourne si souvent les mots de leur première signification, ait employé la même expression pour répondre à deux besoins analogues. C'est ce qui est arrivé pour la conjonction *et* en français; c'est aussi ce qui est arrivé aux prépositions polynésiennes *ma*, *mai* ou *me;* car cette dernière remplit aussi le rôle d'une conjonction, comme dans les exemples suivants :

(Tah.) *eiaha roa te taáta e pari hadvare haere noa*, ne pas du tout l'homme accuser mentir aller sans cause; *i te tahi i roto i te hadva raá* mai *te ite*, à un autre dans le jugement *avec* le savoir; *e parau hadvare tana e parau ra*, être une parole mentir la (parole) par lui avoir parlé.

(Que l'homme ne porte pas un faux témoignage contre son prochain, sachant que c'est un faux témoignage.)

(Marq.) *á tahi á ái Eva*, me *te tuú atú í te vahana*, alors mangea Éve, *avec* le donner à son mari.

(Alors Ève mangea et donna à son mari.)

DE LA PRÉPOSITION *mai*, *mei*.

Il ne faut pas confondre la préposition *mai* dont nous venons de nous occuper avec la préposition (Tah.) *mai*, (Marq.) *mei*, de (*from* anglais), que l'on trouve sous la forme *mai* dans la plupart des dialectes.

Cette dernière préposition sert à désigner l'endroit d'où l'on vient avec mouvement, tandis que la préposition *no*, déjà connue, ne fait qu'indiquer l'origine ou la provenance sans mouvement :

(Marq., Tah.) *no hea óe?* d'où es-tu?
(Tah.) *mai hea mai óe?* (Marq.) *mei hea mai óe?* d'où viens-tu?

S'il s'agit d'un navire, *no farani* signifiera qu'il est

de France, quoique pouvant venir d'un autre pays; *mai farani mai*, qu'il vient de France.

C'est la préposition *mai* que l'on emploie pour signifier « depuis » dans les phrases de ce genre :

Mai Papenoo e tae atu i Punaávia, depuis Papenoo jusqu'à Punaavia.

Mai indique bien ici le mouvement; le mot *tae*, arriver, atteindre, le prouve surabondamment. En marquésan, après cette préposition, on trouve quelquefois *io*, chez, ou plutôt *o* :

(Marq.) *te i pohoe hakaua mai mei ío te huaá memate*, qui ressuscitera d'entre les morts.

Les missionnaires français, dont le petit catéchisme nous fournit cet exemple, ont peut-être fait, à l'égard de la préposition *io*, la même faute que les missionnaires anglais ont faite, en plaçant la préposition composée *ia* après *mai*, et, probablement, il faut écrire *mei o te huaá*.

Nous ferons remarquer l'analogie de signification qui existe entre *mai*, préposition, et *mai* déterminatif de direction vers la personne qui parle ou vers l'objet principal de la phrase. Il faut peut-être chercher l'étymologie de la préposition dans le déterminatif.

Il nous resterait à examiner la préposition *e*, qui n'est peut-être que la particule énonciative; mais comme elle ne se trouve employée qu'après les formes du passif, nous nous réservons d'en parler plus loin.

En résumé, les prépositions polynésiennes sont les suivantes :

PRÉPOSITIONS SIMPLES.

De dépendance passive envers le régime : *o*, de.

De dépendance active envers le régime : *a*, de.

De dépendance de la part du régime avec repos : *i*, à.

De dépendance de la part du régime avec mouvement : *ki*, à.

D'origine : *n*.

De destination : *m*.

Mai, *me*, *ma*, avec.

Mai, de (from) avec mouvement.

PRÉPOSITIONS COMPOSÉES.

No, na ; mo, ma; io, ia; kio, kia; mai o, mai a. Chaque préposition composée a le sens qui résulte de la réunion des deux prépositions qui ont servi à la former.

Les prépositions tiennent quelquefois lieu de particules énonciatives :

(Tah.) *na Iero teie hohoa*, par Iero cette image, c'est Iero qui a fait cette image.

(Marq.) *mei Hapatoni mai au*, de Hapatoni moi, je viens de Hapatoni.

D'autres fois, on ajoute l'article *te*, que nous avons vu employé dans les énonciations verbales :

(Tah.) *te i ona toú manaó*, le de lui ma pensée, c'est à lui que je pense.

Cet emploi de la particule *te* ne se trouve pas aux îles Marquises :

(Marq.) *i hea ó Tui?* où Tui?

Un Tahitien dirait : *Te i hea ó Tui?*

Certainement la présence d'un signe particulier servant toujours à préciser les énonciations de ce genre serait préférable, mais son absence complète aux îles Marquises manifeste l'état où s'est arrêté le développement de la langue à cet égard. Les particules énonciatives ont d'abord été employées dans les énonciations simples. A Tahiti, nous les voyons commencer à s'étendre aux cas dans lesquels l'idée surchargée d'une préposition est devenue plus complexe. Peut-être faut-il y voir un acheminement vers la création d'un verbe équivalent à notre verbe *être*, car on sent que c'est toujours à lui que correspondent les particules énonciatives polynésiennes. C'est encore ce verbe qu'il faut suppléer, quand les énonciations se font au moyen des prépositions.

DES ADJECTIFS POSSESSIFS.

Nous avons dit plus haut que, dans tous les adjectifs déterminatifs, se trouve une idée commune, et que, pour cette cause, ils sont rangés dans une même catégorie. Cette idée est celle de l'article défini ou celle de l'article indéfini. Nous avons trouvé des traces de l'article défini dans quelques adjectifs déterminatifs de nos langues d'Europe et dans ceux de la langue polynésienne; le plus souvent, dans les noms de nombre, on trouve une particule énonciative qui correspond à l'article indéfini. Cette considération donne même un moyen rationnel de classer ces adjectifs selon qu'ils se rapportent à l'un ou à l'autre de ces articles.

Les adjectifs possessifs que nous allons examiner rentrent également dans la loi commune. Nous avons différé jusqu'ici de les étudier, parce qu'ils renferment tous une préposition. Ce sont donc plutôt des expressions composées que des adjectifs : la seule différence qu'on remarque entre eux et les génitifs ordinaires, c'est qu'ils présentent une inversion; ce qui, du reste, se rencontre quelquefois dans le discours à l'égard des noms généraux, comme le prouvent les exemples suivants :

(Tah.) *Ta te enemi ra haápao raá* (*enemi*, mot introduit), les par les ennemis actions, les actions faites par les ennemis.

(Marq.) *E aha ta te anera tiai hana e hana* (*anera*, mot introduit)? quoi la par les anges gardiens action faire? que font les anges gardiens?

Nous savons qu'il y a deux prépositions de possession : il y aura donc deux sortes de possessifs, selon qu'ils contiendront l'une ou l'autre de ces prépositions.

Chaque adjectif possessif se compose de l'article *te*, de la préposition *a* ou *o*, et du pronom possesseur. *A* ou *o* se contracte avec l'article qui précède : de sorte que tous les possessifs commencent par *ta* ou *to* que l'on fait suivre des divers pronoms. Il y a eu, en outre, des altérations dans l'expression entière; on les trouve dans les possessifs suivants :

(Marq., Tah.) *Taú*, mon, ma, mes (possession active).

(Tah.) *Toú*, (Marq.) *toú*, *tuú*, mon, ma, mes (possession passive).

(Tah.) *Tau*, ton, ta, tes (possession active).

(Tah.) *Tou*, (Marq., Tah.) *to*, ton, ta, tes (possession passive).

Au lieu de *tau* et de *tou*, on dit souvent *to óe* (*to koe*) et *ta óe* (*ta koe*). Aux Marquises, *ta koe* est exclusivement employé.

(Poly.) *Tana* (possession active), *tona* (possession passive), son, sa, ses. On trouve aussi, dans la plupart des dialectes, *ta ia* et *to ia* en deux mots. *Ia* est, comme on sait, une des formes du pronom de la troisième personne.

Tuú n'est employé qu'aux îles Marquises. On sait que les dialectes polynésiens présentent quelques changements de *o* en *u* : c'est ce qui est arrivé ici, mais seulement après que *toú* a été considéré comme

un vrai possessif; car, autrement, on comprendrait difficilement l'altération de la préposition *o*.

Tau et *tou* doivent aussi être considérés comme de vrais possessifs, car le pronom *u* ne se trouve nulle part employé seul. Quant à *to*, c'est évidemment une contraction de *tou*.

Dans le dialecte de la Nouvelle-Zélande, *u* est employé dans les expressions pronominales composées : *mou*, *mau*, *nou*, *nau*, pour toi, par toi, de toi; *u*, pronom; *o*, *a*, prépositions de dépendance; *m*, préposition de destination; *n*, préposition d'origine. Avec les mêmes prépositions composées, l'on forme également dans ce dialecte des expressions possessives pour les autres personnes : *moku*, *maku*, *noku*, *naku*, pour moi, par moi, de moi; *mo matou*, *ma matou*, *no matou*, *na matou*, pour nous, par nous, de nous (exclusif), etc.

Les adjectifs possessifs sont employés pour le singulier comme pour le pluriel :

(Tah.) *to rima*, (Marq.) *to íima*, ta main;
(Tah.) *to ratou mau fare*, (Marq.) *to átou tau faé*, leurs maisons.

Cependant, nous avons déjà dit que, dans un pluriel indéterminé, l'article est supprimé; dans ce cas, on ne trouve pas de mot collectif : c'est ce qui fait que, quelquefois, on a considéré les possessifs sans l'article *te*, comme étant la forme du pluriel. Cette suppression ne fait que donner à l'idée plus de généralité; d'ailleurs, elle n'a pas lieu partout, et un Tahitien dit :

ta raua tamarii, leurs enfants.
to raua fetii rií, leur famille (*fetii rií* est un pluriel).

Un Marquésan dit également :

to ia vaevae, ses jambes.

A la Nouvelle-Zélande, la suppression de l'article au pluriel paraît être plus habituelle qu'ailleurs (*). Dans les dialectes de l'est, on ne la trouve jamais dans les cas où l'expression, comme dans *tuu*, *toú*, *tau*, *to*, s'est transformée en possessif. Quoi qu'il en soit, le nom représente toujours une énonciation substantive, par suite de la présence du génitif.

Il ne s'est point formé d'adjectifs correspondant à *mien*, *tien*, ou, généralement, d'adjectifs renfermant l'idée d'une préposition. On comprend donc qu'il ne se trouve pas de pronoms possessifs ; cependant les adjectifs possessifs en tiennent quelquefois lieu. Mais, comme l'ellipse est excessivement rare, leur emploi est de même très-restreint. Voici un exemple d'ellipse :

te rima o te paieti ore ra e to te taáta ino, la main des fidèles pas, et celle des hommes méchants (*paieti*, mot introduit).

On pourrait également dire :

e to óutou, et la vôtre.

(*) Les possessifs sans l'article *te* ont peut-être été formés primitivement avec l'article indéfini *e*, qui aurait disparu dans la contraction.

DES ADVERBES.

Nous ne chercherons pas à donner une définition générale des adverbes : celle que l'on trouve ordinairement dans la plupart des grammaires a le tort, suivant nous, de ne se rapporter qu'à l'expression, et ne donne pas une idée suffisamment nette du rôle que cette partie du discours remplit dans la pensée. D'ailleurs, cette définition ne conviendrait pas à tous les adverbes polynésiens non plus qu'aux expressions qui en tiennent lieu. Nous préférons donc n'aborder les définitions qu'en parlant des différentes classes d'adverbes. Il est bien entendu qu'en conservant la désignation, nous ne comptons faire prévaloir en aucune façon l'étymologie du mot.

DES ADVERBES DE LIEU ET DES ADVERBES DE TEMPS.

Les adverbes de lieu et les adverbes de temps représentent des idées qui, par leur nature, sont évidemment tirées du monde extérieur. En outre, comme on le voit en français dans les mots « ici, là, hier, demain », ils ne rappellent nullement un phénomène, une abstraction, mais un lieu, un temps déterminé, c'est-à-dire une idée concrète. Ils pourraient donc, sous ce rapport, être rangés dans la même catégorie que les noms propres et les pronoms personnels. En polynésien, l'analogie est plus prononcée; car les adverbes

proprement dits ne font que nommer le lieu ou l'époque, et la préposition, qui, souvent en français, se trouve confondue avec eux, est distincte. Ils peuvent même être pris comme sujet de la phrase. On se rappelle l'exemple déjà cité :

(Tah.) *ó roto te vahi pirau,* c'est dedans l'endroit gâté.

On dit également :

(Tah.) *ó Papeéte te oire rahi,* c'est Papeete la grande ville.

(Tah.) *ó Arii-fadíte tona hinaáro,* c'est Arií-faáite celui qu'elle aime.

On se rappelle qu'après les expressions adverbiales composées d'une préposition et d'un adverbe, il faut répéter la préposition si l'idée se trouve complétée. Ainsi, l'on dit :

(Tah.) *e haere i roto i te fare,* aller dans l'intérieur, dans la maison.

(Marq.) *e noho au i konei i Hakapehi,* je reste ici à Hakapehi.

Dans ces exemples, les adverbes, pas plus que les noms concrets, ne peuvent être suivis d'un génitif.

Dans la phrase

« *haere í te mouá ra í Oliveta,* aller à la montagne là à Olivéta, »

l'adjonction de *ra* a fait de *te mouá ra* l'énonciation d'une idée concrète. Il n'est donc pas extraordinaire qu'on lui applique par analogie la même règle qui régit les autres énonciations de ce genre. C'est ainsi qu'en français nous disons « au boulevard des Capucines, à Paris », et non « au boulevard des Capucines de Paris », parce que le boulevard des Capucines représente un endroit déterminé. L'énonciation est déjà

concrète; les mots « à Paris » ne font que compléter l'idée : à proprement parler, ils constituent une seconde énonciation.

Ces divers rapprochements nous montrent qu'en polynésien les adverbes de lieu et les adverbes de temps sont considérés comme représentant des idées concrètes, c'est-à-dire sont assimilés aux noms propres. Comme ces derniers, ils sont toujours précédés d'une particule ou d'une préposition servant à les énoncer. Nous avons déjà donné un exemple de l'emploi de la particule *ko* (*ó*), qui est la seule qui puisse leur être appliquée. Quant aux prépositions qui les précèdent le plus généralement, ce sont *i*, *ki*, *no*, *na* et *a*.

DES ADVERBES DE LIEU.

Nous allons maintenant faire connaître les principaux adverbes de lieu :

(Marq.) *ko*, (Tah.) *ó* signifie *ici*, *là*; (Marq.) *iko*, là; (Tah.) *na ó*, par là; (Marq.) *ka ko*, vers là. (*Ka* est une préposition qui paraît réservée pour les adverbes de lieu; nous ne l'avons trouvée que dans le dialecte des Marquises.) On précise le sens en ajoutant *nei*, ci, à l'adverbe *ko*, qui signifie alors « ici » : *i ko nei*, ici; *na ó nei*, par ici.

(Poly.) *ruñga* (*), (Tah.) *nia*, dessus.

(Poly.) *raro*, (Tah.) *raro*, (Marq.) *áó*, dessous.

(Poly., Tah., Marq.) *mua*, devant.

(Poly., Tah.) *muri*, (Marq.) *mui*, derrière.

(*) La racine *ru* signifie fermer, abriter; *ñga* est le suffixe qui désigne les objets : *ruñga*, à proprement parler, signifie un abri, un fermoir ou plutôt un couvercle, car on a dû couvrir avant que de fermer.

(Poly., Tah.) *roto*, (Marq.) *óto*, dedans.

(Marq., N.-Z.) *vaho*, dehors.

A Tahiti, *vaho* a été aboli, probablement parce qu'il se trouve employé dans le nom royal *Arii na vaho.* Il a été remplacé par *rapae au; pae* signifie côté : *rapae* serait notre adverbe « de l'autre côté » ; *au, ao* signifie le jour, la lumière ; *rapae au* désigne donc le côté du jour. Dans le discours familier, on prononce *rapæau,* et souvent on se borne à dire *rapae.*

On trouve en polynésien une classe d'adverbes qu'on pourrait appeler d'orientation; car ils remplissent, bien que dans des limites de lieu très-resserrées, l'office de nos points cardinaux. Les directions qu'ils désignent sont relatives à la mer, à l'intérieur des terres ou aux vents. On comprend que l'orientation qui s'appuie sur les notions astronomiques des quatre points cardinaux, quelque simple qu'elle soit, a dû être d'un emploi moins immédiat que celle qui rappelle la nature du pays. Cette dernière prouve, car on la trouve employée partout avec les mêmes mots, qu'avant la dispersion actuelle, les Polynésiens ont dû vivre sur des îles telles que celles qu'ils habitent maintenant, ou que, du moins, ils ne se sont point détachés d'un peuple habitant un continent. Un de ces adverbes, *uta*, est une expression particulière n'ayant que sa propre signification (intérieur des terres), et, en supposant que, dans les différentes îles, la pensée ait eu les mêmes besoins, on admettra que le même mot n'aurait pas été employé, si déjà il n'avait existé. Les mots français « aval, amont » peuvent donner une idée de ces adverbes polynésiens : ils suffiraient pour démontrer l'origine riveraine de la peuplade qui les posséderait.

Le côté de la mer s'appelle *tai* (mer). On trouve aussi *pai* employé aux Marquises dans l'expression *ka pai*, vers la mer; mais on dit aussi, là comme ailleurs, *i tai,* au large.

Le côté opposé, c'est-à-dire l'intérieur, la montagne, la plage, se dit *uta,* dont l'étymologie est peut-être le mot malai *hutan*, forêt. On sait qu'en malai le *h* est à peine sensible dans la prononciation de ce mot. *I uta* signifie : dans l'intérieur (près ou loin), au rivage si on se trouve à la mer, dans le fond de la vallée si on est déjà un peu avancé dans les terres.

Hiva signifie la gauche, quand on regarde la mer; *kako*, aux Marquises, désigne le côté opposé. Le plus souvent, à la place de *hiva* et de *kako,* on emploie les désignations fournies par la direction des vents alizés. Bien que ces vents soient généralement réguliers au large, ils s'infléchissent le long des terres, de sorte que, presque partout, il y a le côté du vent et le côté sous le vent. *Ruñga, nia* en tahitien, désigne le côté du vent, et *raro* le côté sous le vent. On voit que, comme tous les peuples marins, les Polynésiens considèrent que, pour s'élever au vent, il faut faire des efforts comme pour monter, tandis que, pour tomber sous le vent, il n'y a qu'à suivre une pente.

Ces dénominations de *i ruñga*, *i nia, na runga*, *i raro*, *na raro*, correspondent généralement à l'est et à l'ouest à cause de la direction des vents alizés. Pour désigner ces points cardinaux, on emploie à Tahiti des périphrases semblables à celles-ci : le lever du soleil, *te hiti o te ra;* le coucher du soleil, *te tooá o te ra*. Quant au nord et au sud, ils sont dénommés par des expressions qui paraissent se rapprocher davantage des noms propres et qui ne sont peut-être que des

noms de vents. N'étant pas très-sûr de leur orthographe, nous n'en parlerons pas ici.

On trouve à Tahiti un adverbe qui, par sa signification, se rapproche des précédents : c'est *tua*, servant à former la locution adverbiale *i tua*, qui signifie au large, en pleine mer, tandis que *i tai* ne signifie que le côté de la mer par opposition à celui de la terre. Le mot *tua* signifie aussi *dos* : peut-être est-ce là l'étymologie de l'adverbe.

(Poly.) *Inei*, *ina* sont des locutions adverbiales composées de la préposition *i* et des déterminatifs *nei* et *na* : elles signifient « ici » et « là ». Probablement, les déterminatifs *nei*, *na*, ainsi que le déterminatif *ra*, n'ont été dans l'origine que des adverbes de lieu. Le radical adverbial qui correspond à *ra* est (Tah.) *reira*, (Marq.) *éiá* : *i reira*, là; *na reira*, par là.

L'adverbe interrogatif de lieu est *hea ?* où? qui est l'interrogatif de tous les adverbes radicaux que nous avons déjà fait connaître. Il s'emploie toujours avec une préposition :

(Poly.) *i hea ?* où? *i tai*, à la mer.
(Poly.) *no hea ?* d'où? *no raro*, d'en bas.
(Poly.) *ma hea ?* par où? *ma uta*, par l'intérieur des terres.

Tels sont les adverbes de lieu simples que l'on trouve dans la plupart des dialectes polynésiens. On obtient des adverbes composés par l'adjonction des déterminatifs. On n'attendra pas de nous que nous citions toutes les combinaisons que l'on peut faire; quelques exemples suffiront pour faire comprendre le procédé de composition :

(Poly.) *i roto nei*, ici dedans.

(Poly.) *i muri atu,* derrière au delà, si on se trouve devant.

(Poly.) *i muri mai,* derrière en deçà, si on se trouve à l'arrière, etc.

Avec *roto,* dedans, et *pu,* qui sert à désigner l'essence même, on a formé *rotopu,* quelquefois contracté en *ropu,* milieu. Aux Marquises, *vavenga* est employé aussi dans le sens de « milieu ».

On pourrait peut-être trouver quelques autres adverbes de lieu, comme (Tah.) *pi hai mai,* de ce côté-ci, *pi hai 'tu,* de ce côté-là; mais les principes que nous avons posés suffiront pour juger de quelle manière il faut les envisager.

DES ADVERBES DE TEMPS.

Nous avons déjà fait voir que les mots désignant le lieu peuvent servir à désigner le temps. Nous n'aurons donc point à revenir sur cette considération, en faisant connaître ceux des adverbes de temps qui primitivement n'étaient que des adverbes de lieu.

Mua, devant, signifie auparavant;

Muri, derrière, signifie après.

Ce sont les seuls adverbes de temps simples. Ils sont toujours précédés d'une préposition ou de la particule *ko.*

Les autres adverbes de temps sont des noms composés pris adverbialement, ou quelquefois de véritables énonciations.

Tenei, aux Marquises, et *teienei,* à Tahiti, indiquent le moment présent. Ce sont les pronoms déterminatifs que l'on connaît déjà. (Marq.) *i te á nei,* aujourd'hui, signifie littéralement « dans le jour-ci ».

(Tah.) *i nauanei,* aujourd'hui pour le temps passé.

(Tah.) *aunei* ou *auanei,* aujourd'hui pour le temps futur.

(Marq.) *epo*, bientôt, composé de *po*, nuit, et de *e*, qui, on l'a vu, indique quelquefois le futur, peut être traduit par « il sera nuit. » A Tahiti, on dit *aunei*, *auanei* ou *aria, ariana*. Bien que nous ayons entendu employer le radical *aria* dans un autre cas avec une idée d'attente, nous ne pouvons en donner la signification primitive.

(Marq.) *Kapo,* vers la nuit pour le passé, signifie « aujourd'hui » pour la partie du jour écoulée.

On trouve à Tahiti *i napo* pour la nuit dernière, *a napo* pour la nuit à venir. *Po,* dans le dialecte usuel, étant quelquefois changé en *rui*, ce changement s'est étendu jusqu'à ces adverbes, et l'on dit *inarui* pour *inapo*.

Nous pouvons remarquer que les Polynésiens rapportent de préférence à la nuit le mode de préciser le temps. On sait d'ailleurs qu'ils comptent par nuits. On nous permettra de faire ressortir les avantages de cette manière de compter. Puisqu'on parle et qu'on agit généralement pendant le jour, il ne peut y avoir d'indécision sur le nombre de nuits qui se sont écoulées, ou qui doivent s'écouler entre le jour présent et le jour que l'on désigne; tandis que, en énonçant le nombre de jours, on ne sait si on doit compter celui où l'on se trouve et celui dont il est question.

(Tah.) *i na nahi*, (Marq.) *i te nahi,* signifie hier.

On y trouve le mot *ahi,* feu, par suite « soir», à cause de l'habitude d'allumer le feu à la tombée de la nuit pour faire cuire le repas ou pour s'éclairer. Remarquons, en outre, que chez nous la veille, qui s'appliquait d'abord au soir, a aussi servi à désigner le jour entier.

(Tah.) *a nanahi*, demain.

Il existe dans la composition des deux derniers adverbes une certaine analogie avec celle des deux adverbes *inapo* et *anapo*. *I* indique le passé, et *a* le futur ; *i* n'est autre que la préposition de position sans mouvement. Nous pensons que *a* est celle de dépendance active: elle est employée dans les adverbes du futur, afin d'indiquer la dépendance dans laquelle nous sommes à l'égard de l'avenir, dont on ne peut méconnaître l'influence, tandis que, à la première vue, on est tenté de considérer celle du passé comme finie; en d'autres termes, pour le Polynésien, le passé est mort, l'avenir est plein de vie. C'est dans des vues analogues qu'on emploie si souvent cette même préposition active *a* devant les noms propres de personnes et les pronoms. Ce n'est pas d'ailleurs la seule analogie qui existe entre cette classe de noms et les adverbes de temps et de lieu; on doit se rappeler que les uns et les autres représentent également des idées concrètes.

La préposition *a* se trouve aussi employée dans *a muri*, après (futur); *a muri noa atu*, à jamais.

On trouve aussi aux Marquises *oioi* pour demain, et *oioi i te oioi tika,* pour demain matin, demain au point du jour. On peut remarquer le rapport de cet adverbe composé avec l'expression espagnole *mañana*, *por la mañana*.

Les Tahitiens disent *poipoi roa* pour désigner le point du jour: *poipoi* signifie ténèbres; *roa,* grandes.

Il existe encore un certain nombre d'expressions s'appliquant aux différentes parties du jour; mais comme elles ne constituent pas, à proprement parler, des expressions adverbiales, elles sont plutôt du ressort du dictionnaire.

Les déterminatifs de direction se placent aussi après les adverbes de temps :

i mua, auparavant ; *i mua atu*, auparavant au delà.
i nanahi, hier ; *i nanahi atu*, avant-hier.
a nanahi, demain ; *a nanahi atu*, après-demain.

L'adverbe interrogatif de lieu *hea* est également adverbe interrogatif de temps.
(Marq.) *ahea?* (Tah.) *anahea?* quand (futur)?
(Marq.) *inahea?* (Tah.) *inahea?* quand (passé)?

DE QUELQUES AUTRES ADVERBES.

La plupart des adverbes que nous avons eus en vue jusqu'ici consistent en un radical représentant une idée concrète. Ceux dont il nous reste à parler sont plutôt des locutions adverbiales que des adverbes proprement dits. Quelques-uns de ces derniers ne sont que des noms abstraits ordinaires employés comme qualificatifs, ou servant à former des énonciations. Nous allons faire connaître les principaux.

Penei, comme ceci, de cette manière ; *pena*, comme cela ; *pera*, comme cela. L'interrogatif est *pehea? Pe*, dans ces adverbes, peut être considéré comme une espèce de conjonction ; *nei*, *na* et *ra* sont les déterminatifs connus, et *hea* est l'interrogatif de lieu. Ces adverbes ne sont pas usités à Tahiti ; on les supplée par les adverbes de lieu *na o*, par ici, par là ; *na reira*, par là, ainsi ; *nahea*, par où? comment? Nous voyons toujours la trace de l'idée primitive de lieu. Il n'est pas nécessaire de faire ressortir davantage la filiation des significations de ces adverbes.

(Tah.) *no te aha*, (Marq.) *i te aha*, pourquoi? ne sont que des expressions adverbiales composées des pré-

positions *no* ou *i*, de l'article *te*, et de l'interrogatif *aha*. La réponse est :

(Tah.) *no te mea*, (Marq.) *i te mea*, parce que, littéralement « par ou pour la chose ». Ces expressions ne méritent d'être mentionnées que parce qu'elles sont d'un usage si fréquent, qu'on peut les considérer comme des mots composés.

(Poly.) *toe*, (Marq.) *tue*, signifie rester, demeurer. (Marq.) *e tue*, c'est assez, c'est-à-dire, qu'il y ait un reste. En tahitien on dit *atira*, assez, énonciation verbale au futur de *tira*, dont la signification primitive ne nous est point connue. Dans ce dialecte, *tirara* employé adverbialement est toujours suivi du mot indiquant l'action qui finit : *tirara parau*, fin de la parole.

(Tah.) *paha* signifie possible, probable; *e paha* est une énonciation verbale dont le sens est « c'est possible, c'est probable, » et que l'on peut traduire par « peut-être. » *Paha* est quelquefois employé comme qualificatif : *e taáta paha*, c'est un homme peut-être. Aux Marquises, *nehe* remplace *paha*.

On trouverait certainement d'autres expressions de ce genre que l'habitude de les employer pourrait faire considérer comme des adverbes; mais, après tout ce que nous venons de dire, on ne pourra être embarrassé à leur égard.

Jusqu'à présent, il n'a pas été question des adverbes de quantité : c'est qu'en effet, à proprement parler, ces adverbes n'existent pas en polynésien. Les noms qualificatifs *nui*, (Tah.) *rahi*, grand, *roa*, long, et d'autres leur correspondent le plus souvent : (Tah.) *e taáta maitai rahi*, un homme bon-grand ; *pohe* malade, *pohe roa*, mort ; (Marq.) *kai*, manger, *kai oko*, manger beaucoup. Tous les noms abstraits, avons-nous dit,

peuvent être employés comme qualificatifs. Quand l'idée qualifiée correspond en français à un adjectif ou à un verbe, nous sommes porté à voir dans le qualificatif un adverbe : sous ce point de vue, la liste des adverbes polynésiens serait inépuisable. Mais, nous le répétons, dans ces expressions il n'y a que deux idées semblables par leur nature et dont la seconde qualifie la première.

De même avec le mot *mea*, chose, on forme un nombre considérable d'expressions que l'on pourrait prendre pour des locutions adverbiales.

(Poly.) *mea iti*, chose petite, peu.

(Poly.) *mea nui*, chose grande, beaucoup.

(Tah.) *mea rahi*, chose grande, beaucoup.

(Poly.) *mea maitaki*, chose bonne, bien.

(Poly.) *mea nave nave*, chose agréable, agréablement.

Le mot *mea* a une très-grande importance par la facilité avec laquelle il peut être accouplé à la plupart des noms; il sert même quelquefois à les énoncer, et alors il remplit le rôle d'une particule énonciative. Dans les expressions précédentes, on pourrait aussi bien traduire par « c'est petit » ou « c'est peu », « c'est grand » ou « c'est beaucoup, » etc.

L'absence de particules énonciatives devant *mea* dans ces expressions, et l'usage si étendu de ce mot, confirment l'hypothèse que ces particules n'ont été dans l'origine que des mots ordinaires dont la signification générale, leur permettant d'être accouplés à tous les noms, a fini par disparaître ou être modifiée. Ils n'ont plus servi qu'aux besoins intérieurs de l'esprit, sans conserver les traces de leur origine extérieure.

La particule *ai* tient à la fois de l'adverbe et de la

conjonction; elle est le plus souvent explétive; cependant on peut généralement la traduire par « en effet. » L'usage seul apprendra dans quels cas on peut l'employer. Nous allons donner des exemples qui feront comprendre le rôle que cette particule remplit en polynésien :

(Marq.) *ó óe te tumu o te meitaí, i ue ai au í a oé,* c'est toi la source du bon, je t'aime donc.

(Tah.) *e aha óutou i parau mai au?* que m'avez-vous dit?

(Tah.) *na vai i tarai i teie vaá nei? na Hiro i tarai ai;* par qui creuser cette pirogue? — par Hiro creuser donc.

Les négations, nous l'avons vu plus haut, rentrent dans les énonciations ordinaires; elles se composent d'une particule énonciative et d'un radical exprimant une idée de négation. Ce radical peut d'ailleurs être employé comme qualificatif:

(Tah.) *taáta haáma óre,* homme honteux point.

Les radicaux négatifs sont assez nombreux dans quelques dialectes. A Tahiti on trouve les négations *aima, aina, aipa,* dont les deux premières deviennent au futur *eima* et *eina. Auma* est en usage aux îles Marquises. Cette dernière négation est quelquefois prononcée d'une manière singulière : après avoir prononcé la syllabe *au*, on tire la langue et, en la rentrant, on tâche de prononcer la seconde syllabe *ma,* qui devient *na;* de sorte que la négation entière se compose d'éléments phoniques et d'un élément mimique. Faut-il voir là un résultat de l'importance primitive de la mimique dans le langage? Dans le même archipel, le seul fait de tirer la langue en l'arrondissant constitue d'ailleurs à lui seul une négation.

Il est une forme de la négation qui, tout en étant un adverbe, présente quelques rapports avec les conjonctions : c'est la négation impérative. Elle varie dans chaque dialecte. A Tahiti, c'est *eiaha* ou *aua ;* aux Marquises sud-est, *umoi;* aux Marquises nord-ouest, c'est la négation ordinaire *kakore, áóé*. Elle se place toujours devant l'énonciation.

(Tah.) *eiaha óe e haávare mai i a ú*, ne me mens pas.

(Marq. S. E.) *umoi óe e haámate i te énata*, ne fais pas mourir l'homme.

Enfin, il nous reste à faire connaître *nei* ou *anei*, employé dans quelques phrases interrogatives comme indice de l'interrogation :

úa ite anei oe? sais-tu ?

DES CONJONCTIONS.

Les prépositions et les conjonctions expriment des rapports, les premières entre les idées, les secondes entre les jugements. C'est du moins ce que l'on observe en polynésien. Les rapports entre les idées sont évidemment les plus simples. On ne sera donc pas étonné que les prépositions qui ont d'abord servi à les exprimer aient été employées lorsqu'il s'est agi de rapports entre les jugements présentant avec les premiers une certaine connexité. Pour les rapports plus compliqués, le Polynésien a employé de véritables périphrases. Enfin, nous avons vu que les énonciatives verbales peuvent servir de lien entre les phrases. Telles sont les trois sources d'où proviennent les conjonctions.

Le rapport le plus simple est celui de simple connexité. Il est certain qu'avant l'arrivée des Européens ce rapport était presque toujours sous-entendu. Aux îles Marquises, il ne se trouve jamais exprimé entre les propositions; on ne le trouve qu'entre les noms : on l'exprime alors par *me*, qui se confond avec la préposition « avec ». Dans d'autres dialectes, *a* ou *e* sert dans le premier cas, c'est-à-dire quand il s'agit du rapport entre les propositions, et l'on emploie *me* pour unir les noms. A Tahiti, la conjonction ou préposition *me* a complétement disparu. Il faut proba-

blement encore en accuser les missionnaires, car on la retrouve dans les autres dialectes, aux îles Marquises, aux îles Sandwich, à la Nouvelle-Zélande. Ils l'ont remplacée par *e*, confondant ainsi les deux rapports de connexité qui, il est vrai, dans nos langues, se trouvent exprimés par un seul mot, la conjonction *et*, *and*. D'ailleurs, l'identité phonique de cette conjonction *e* avec la particule énonciative *e* a dû aussi leur faire croire que la conjonction était employée beaucoup plus souvent qu'elle ne l'était; même, son absence complète aux îles Marquises pourrait faire douter que, avant cette altération, elle fût autre chose que la particule énonciative. Dans la *Grammaire zélandaise* publiée en 1820, elle ne se trouve pas mentionnée. Quoi qu'il en soit, on la trouve très-souvent en tahitien dans les ouvrages écrits par les missionnaires et quelquefois aussi dans le discours usuel. Nous la conserverons donc parmi les conjonctions du dialecte actuel.

(Tah.) *úa nina hia te fenua toa e úa pohe hoí te taáta toa*, furent couvertes toutes les terres et moururent tous les hommes.

(Marq.) *e aha te énata? e tino me te kuhane*, qu'est l'homme? un corps avec l'âme.

(Tah.) *mai*, (Marq.) *me*, avec, est la préposition qui exprime l'union, le concours; par suite, elle a pu désigner la similitude. C'est ainsi qu'elle est devenue la conjonction « comme ».

(Tah.) *ía faáíno te hoe taáta í te tahi, mai te taparahi taáta ra, mai te eia ra*, quand (si) quelqu'un fait mal envers un autre comme assassiner, voler.

Mai s'emploie aussi dans le sens de la conjonction

française « si », ce qui est, du reste, facile à comprendre.

(Tah) *mai óc e tae atu í reira*, avec toi aller là, si tu vas là.
(Marq.) *me koe e kai*, si tu manges.

Souvent à Tahiti, pour exprimer la conjonction « si », on emploie lès périphrases *mai te mea*, avec la chose, *mai te peu*, avec l'acte, avec la manière d'agir :

(Tah.) *mai te mea e tae atu óe í reira*, avec la chose aller toi là, si tu y vas.

A hiri est un futur qui a la même signification « si » :

(Tah.) *a hiri óe e tae atu*, si tu vas.

C'est comme si l'on disait : Que je voie que tu ailles; *a hiri* signifie quelquefois « fais voir, voyons ».

Area, mais, est employé à Tahiti : la composition de cette conjonction doit être analogue à celle de *a hiri*.

Nous avons déjà parlé des conjonctions que l'on peut considérer comme des particules énonciatives; elles expriment les différents modes de la pensée, et, par suite, ont pu servir de lien entre les propositions. Nous n'avons donc point à y revenir ici.

On voit combien est restreint le nombre des conjonctions de la langue polynésienne. On peut ajouter que leur emploi est beaucoup moins fréquent qu'en français : les tournures de phrase qui pourraient les amener sont généralement évitées, ou plutôt la pensée se fait habituellement au mode naturel; souvent même les conjonctions se trouvent sous-entendues :

(Marq.) *e kai koúa í teia tumu, áóé e memate*, manger vous de cet arbre, pas mourir; si vous mangez de ce fruit, vous ne mourrez pas.

Dans cet exemple, il suffit d'énoncer la seconde pensée après la première, pour indiquer qu'elle est dans la dépendance de celle-ci.

A Tahiti, on dirait : *mai te peu* ou *mai te mea e ái órua,* etc. Ces expressions, dont la composition est tellement évidente qu'elles forment trois mots, ont peut-être été introduites par les Européens, ou du moins sont employées plus fréquemment depuis leur arrivée.

DES INTERJECTIONS.

Dans les interjections, le rôle de l'intelligence est passif, du moins quant à ce qui est relatif à la conception de l'idée : la faculté de notre esprit qui constitue l'expression proprement dite est la seule qui paraisse intervenir d'une manière active. C'est, en effet, quand le sentiment nous domine et ne reçoit plus l'aide de la raison, que nous sont inspirés ces cris spontanés, qui, comme nous l'avons dit, ont été les premiers essais de la parole. On devrait donc s'attendre à trouver chez les Polynésiens, peuple si peu développé à tous égards, un grand nombre d'interjections ou cris de la nature. Tout au contraire, on n'en peut citer que deux : *aue!* hélas! et *ie!* fi! et encore on peut les faire rentrer dans la classe ordinaire des noms. Il est facile de se rendre compte de cette contradiction apparente; car nous avons déjà indiqué que les interjections ont dû être le modèle sur lequel sont venus se calquer les autres mots. De sorte que, dans l'origine, rien ne distinguait les mots répondant à nos sentiments de ceux qui rappellent les images du monde extérieur. A cette époque du développement des langues, il n'existe ni article ni particule d'aucune sorte : les mots sont jetés, pour ainsi dire, les

uns à la suite des autres. Plus tard, pour énoncer les différentes modifications de temps et de lieu, pour exprimer les rapports entre les idées, chaque langue s'est servie de moyens particuliers provenant sans doute des matériaux déjà existants. Ces modifications, ces rapports pouvant s'appliquer aux idées émanant des deux sources, la division ne s'établit pas encore dans les termes qui leur correspondent. C'est près de cet état de développement que nous trouvons en ce moment la langue polynésienne. En d'autres termes, il n'y existe pas d'interjections, parce que la plupart des mots sont construits sur le modèle de cette partie du discours, et que souvent, énoncés seuls, ils sont en quelque sorte de véritables interjections.

Plus tard, quand le sentiment fait oublier les ressources lentement accumulées par l'intelligence, nous proférons des mots qui, par leur nature et leur emploi, se rapportent aux premiers cris poussés par l'enfance de l'humanité. Mais l'élaboration des langues a rangé tous les autres mots dans les différentes parties du discours; les interjections ne peuvent plus faire partie de l'ancien noyau commun, et constituent alors une classe à part. Déjà nous avons signalé en polynésien une tendance à séparer les parties du discours : les rudiments d'interjections en sont une preuve; *aue* et *ie* appartiennent à la fois à la classe des interjections et à celle des noms ordinaires; ils sont là pour témoigner du mouvement de la langue polynésienne. Ici comme plus haut, un état antérieur aurait pu faire croire à une immobilité complète en montrant une régularité absolue, tandis que les anomalies que nous rencontrons aujourd'hui sont des jalons qui nous permettent de reconnaître les modifications que le temps

apporte, et que la comparaison avec les autres langues fait ressortir avec une évidence entière.

Aue! hélas! est aussi employé pour dénoter la surprise. *Aue* provient certainement de la racine *ue,* pleurs, douleur morale : c'est donc une interjection composée, et, par suite, on ne peut la prendre pour un des premiers cris de l'âme. Elle est quelquefois suivie d'un régime et peut être employée comme qualificatif.

(Tah.) *aue toú upoó i te mamae!* hélas! ma tête dans la douleur!
(Tah.) *arií Aue,* prince Hélas, nom d'un des fils de Pomaré.

Ie! fi! prononcé avec force, représente bien le mépris et la haine : c'est une véritable interjection primitive. Cependant on peut l'employer dans un sens verbal :

e aha óe i ie mai í a ú? Pourquoi m'as-tu fait fi?

A proprement parler, *aue* et *ie* ne forment pas une classe de mots équivalente à celle de nos interjections.

DES PRÉFIXES.

Les préfixes, comme leur nom l'indique, se placent devant les noms, dont ils complètent la signification, et, par conséquent, ils ne sont encore qu'un moyen de compléter la nomenclature des idées abstraites. La plupart de nos préfixes français sont d'anciennes prépositions. En polynésien, les préfixes n'ont aucun rapport avec cette partie du discours : on doit les ranger dans une classe à part, ou plutôt, en remontant vers l'origine de la langue, nous verrons qu'ils ne sont autre chose que des radicaux ordinaires s'accouplant aux autres par le procédé de qualification. Nous trouverons, en effet, quelques-uns d'entre eux employés encore aujourd'hui séparément avec la même signification qu'ils ont dans les noms composés.

Nous avons dit que le principal caractère des mots polynésiens est d'exprimer les sentiments ou de peindre les images. Ce caractère va encore ressortir de l'examen des préfixes. Il est relatif aux images, que quelques-uns représentent avec une fidélité qui peut nous paraître minutieuse.

Dans une langue où une consonne ne peut ni en suivre une autre immédiatement ni se trouver à la fin d'une syllabe, les éléments phoniques sont, on le comprend, en très-petit nombre. On doit donc trou-

ver souvent dans les mots ordinaires les monosyllabes qui, dans certains cas, servent de préfixes : mais on aurait tort de les considérer comme tels. Il est à peine nécessaire d'engager le lecteur à se tenir en garde contre cette erreur.

Les préfixes n'ayant été dans l'origine que de simples mots du vocabulaire, il n'y a pas lieu d'adopter à leur égard un système de classification. Cependant nous rangerons dans un même groupe quatre préfixes, à cause de l'analogie de leurs significations.

Ces préfixes sont :

ta, ti, pa, pi,

qu'on pourrait appeler préfixes de mouvement. Remarquons d'abord que les deux premiers commencent par *t*, et les deux derniers par *p* : ce qui peut servir de base à leur subdivision, car il y a une différence correspondante dans leur signification. En outre, ils se terminent soit par *a*, soit par *i*. On se rappelle que nous avons fait remarquer que le Polynésien, par une opposition dans les sons, fait ressortir une opposition dans les idées. Il en est de même ici : il y a une idée commune à *ta* et à *ti*, à *pa* et à *pi*. Seulement avec *a* le mouvement a une certaine ampleur ; avec *i*, il est aigu ; ou, en d'autres termes, *a* se rapporte à un mouvement suivant une surface, et *i* à un mouvement suivant une ligne. Sans vouloir faire ici aucune généralisation, nous ferons remarquer que l'opposition entre les idées se trouve heureusement indiquée par l'opposition entre le son plein de la voyelle *a* et le son aigu de la voyelle *i*.

Maintenant, si nous considérons que le mouve-

ment peut avoir lieu vers un objet ou le long de cet objet, *ta* et *ti* servant dans le premier cas, et *pa* et *pi* dans le second, nous connaîtrons quel est le rôle que joue chacun de ces préfixes dans la composition des mots. C'est ce que nous allons éclaircir par des exemples qui serviront en même temps de preuves.

PRÉFIXE *ta*.

(Poly.) *ta*, frapper avec un objet non tranchant: *ta* est employé avec ce sens dans tous les dialectes. *Ta* est probablement une onomatopée.

(Poly.) *maki*, mal, plaie; (Tah.) *tamai* (*tamaki*), combattre.

(Tah.) *taputo*, donner des coups de poing. Nous ignorons la vraie signification de *puto;* mais *ta* est certainement préfixe, car on dit aussi *taputoputo*, en répétant le radical.

Hiri, dans les dialectes de l'ouest, signifie éventail: (Tah.) *tahiri*, *tahirihiri*, (Marq.) *tahii*, éventer, éventail.

Puni, radical, caché; *pupuni*, *punipuni*, se cacher: (Marq., Tah.) *tapuni*, cacher (actif).

Parahi, rester: (Tah.) *taparahi*, tuer.

(Poly.) *repo*, terre, boue: (Tah.) *tarepo*, frapper de boue, c'est-à-dire crotter.

(Poly.) *mau*, fixe : (Marq.) *tamau*, fixer, accrocher.

(Tah.) *tapae*, aborder; *tipae*, aborder. *Pae* signifie côté, bord, c'est-à-dire, dans cet exemple, le rivage, le navire, l'endroit où l'on veut aborder. *Tipae* est beaucoup plus usité que *tapae*, et se dit d'une embarcation qui se rend à la plage; il est mieux de se

servir de *tapae* en parlant d'une suite d'embarcations qui aborderaient en même temps le long de la côte.

(Tah.) *tamata,* entreprendre, essayer. *Mata,* visage, face, devant, que l'on trouve dans *mata mua,* le commencement, le temps d'autrefois : *mata,* face; *mua,* devant : de là *tamata,* s'attaquer au devant, commencer, entreprendre, etc.

Des quatre préfixes de mouvement, *ta* est celui dont la signification peut être le plus généralisée; aussi a-t-il été souvent employé comme préfixe causatif exprimant en même temps une idée générale de mouvement. Nous ferons connaître plus loin le préfixe causatif sans mouvement.

(Marq.) *taekeeke,* vider; *eke,* radical qui n'est pas employé seul.

(Poly.) *papa,* plat : (Marq.) *tapapa,* mettre en ordre, c'est-à-dire rendre plat en enlevant les objets qui gênent.

(Marq.) *vekevekeu,* en désordre; *koveke,* empêtré, embrouillé : (Marq.) *taveke,* empêtrer, embrouiller.

(Marq.) *taheke,* se promener : *heke,* aux Marquises, signifie aller, descendre; partout ailleurs il n'est pris que dans la seconde acception.

(Poly.) *hinu,* huile de coco : (Tah.) *tahinu,* oindre.

(Marq.) *tapui* signifie oindre, parfumer, et ne s'emploie pas pour les cheveux. Dans ce cas, on dit *pani,* huiler; *pa* indiquant, en effet, le mouvement le long des cheveux. *Puia,* en sandwichien, signifie se répandre comme une odeur.

(Poly.) *tañgi,* pleurer, crier; *ñgi,* radical mariannais, pleurer. *Tañgi* signifiera donc faire *ñgi,* c'est-à-dire pleurer ou crier; à Tahiti il signifie plus souvent pleurer; aux Marquises, il a les deux acceptions; *ñgi,*

dans la langue polynésienne, ne se trouve que dans les mots composés : *hoñgi*, flairer. *Ho* est l'onomatopée du souffle; *ñgi* est le son nasal, qui rappelle l'état du nez quand l'odorat est excité. Notre organe se trouve alors disposé comme pour prononcer cette syllabe; il en est de même quand nous pleurons. *Hoñgi* signifie aussi baiser, car, pour les Polynésiens, le baiser consiste à se flairer réciproquement l'haleine.

PRÉFIXE *ti*.

Ti, dans le dialecte de Tonga, signifie jeter.

Aro (*áro*), dans le dialecte de Hawaii, passer à travers l'eau en nageant, signification probablement trop particulière; *aroa,* à Tahiti, rue, passage, vallée : (Tah.) *tiáro,* (Marq.) *tikaó* (*tikaro*), introduire quelque chose d'aigu dans un trou ou dans un interstice, fouiller avec le doigt, avec un bâton. On dit aussi *tiároáro* à Tahiti, ce qui montre bien que *áro* est une racine.

(Marq.) *tiéna*, écarter avec le doigt.

(Tah.) *tinaonao,* gratter avec le doigt ou avec un autre instrument pointu.

(Tonga) *lau*, pincer : (Marq.) *tiáu*, accrocher avec une gaffe, un hameçon, c'est-à-dire accrocher au bout de quelque instrument long.

Tau est un radical dont nous verrons plus loin la signification, car il est souvent employé comme préfixe; il peut représenter la position que l'on donne au bras quand on le tient étendu en touchant quelqu'un. De là : (Marq., Tah.) *titau, titautau,* c'est-à-dire faire *tau* avec mouvement, solliciter; *ti* au lieu de *ta,* parce que le bras étendu rappelle en quelque sorte une ligne. Les naturels des Marquises ont en-

core l'habitude d'étendre le bras et de poser la main sous le menton de celui qu'ils veulent attendrir. Il est remarquable que cette coutume se trouve mentionnée dans Homère : c'est ainsi que Thétis vient implorer Jupiter pour son fils.

Tiri se dit d'un feu d'artifice : (Tah.) *ahi tiri,* feu qui fait *tiri*, (Poly.) *ahi*, feu; *tiri* se dit aussi de la foudre : (Poly.) *fatu tiri,* pierre qui fait *tiri;* (Haw.) *hetiri*, foudre. La propre signification de *tiri* est donc de représenter le mouvement d'un point dans l'espace. De là : (Tah.) *titiri,* (Marq.) *titii*, jeter.

(Poly.) *fetu*, *hetu*, étoile, *fetiá* à Tahiti, par suite du changement de *tu*, fixé, érigé, en *tiá; fetu*, *hetu* signifie donc *he, fe* qui est fixé, érigé; (Haw.) *hetiri,* foudre, *he* qui fait *tiri; fe*, *he*, point visible. De là : (Marq., Tah.) *tihe*, poindre, apparaître.

(Tah.) *hio*, voir : (Marq. N. O.) *tihoi*, (Marq. S. E.) *tiohi*, regarder, lancer un regard. On sait que le polynésien présente plusieurs exemples de ces transpositions de lettres.

Le préfixe *ta* et le préfixe *ti* se trouvent quelquefois devant les mêmes radicaux, comme dans : *tapae* et *tipae*, aborder; *tapu* et *tipu,* couper avec une hache; *tapona* et *tipona*, nouer, etc. Les mots composés du même radical et de *ta* ou *ti* sont présentés à tort comme synonymes; car on ne tient pas compte de la nuance de signification que comporte l'emploi de l'un ou de l'autre préfixe.

PRÉFIXE *pa*.

Ce préfixe désigne le mouvement le long d'une surface, d'un objet. Par une dérivation toute natu-

relle, il a servi à désigner ce qui entoure : c'est alors l'idée de mouvement le long de l'objet qui a prévalu. Quand, au contraire, c'est l'idée de surface, *pa* représente ce qui est plat.

Nous trouvons dans le vocabulaire sandwichien que *pa* signifie toucher, taper légèrement, frapper doucement, *to touch, to tap lightly, to strike gently;* c'est-à-dire taper à plat. Telle est peut-être l'étymologie du préfixe, car dans ce sens *pa* est une onomatopée.

(Poly.) *rau*, gratter, racler : (Tah.) *paraurau,* gratté, raclé, aplani, plat.

(Poly.) *heke*, descendre : (Marq.) *pahekeheke,* (Tah.) *paheéheé,* glisser le long d'une montagne, sur un plan incliné.

(Poly.) *hiñga*, être renversé par terre : (Tah.) *pahiâ,* glisser sur un endroit horizontal ; c'est-à-dire être renversé tout en glissant le long du plan.

(Poly.) *toa*, *átoa,* tous ensemble : (Tah.) *paátoa*, se répandre.

(Poly.) *uma,* poitrine : (Tah.) *pauma,* appliquer sa poitrine; se dit quand on monte le long d'un arbre.

(Poly.) *koti,* couper ; (Tah.) *paóti,* couper avec des ciseaux.

(Tah.) *ámu*, signifie manger : c'est l'onomatopée du bruit que nous faisons quand nous happons ; ce mot français *happer* est même aussi une onomatopée (nous avons déjà fait remarquer que, tout en imitant la nature, on peut obtenir des sons différents) ; *paámu,* pompe qui happe le long.

(Tah.) *pahere, pahoro*, (Marq.) *paéhu,* peigner, peigne ; *pa* rappelle le mouvement le long des cheveux ; (Marq.) *éhu* (*rehu*) signifie cendre, résidu.

(Poly.) *ruru*, abrité, fermé : (Tah.) *paruru*, rideau, moustiquaire.

(Poly.) *pa*, muraille, endroit fortifié.

(Poly.) *papa*, le fondement de la terre; la table sur laquelle elle repose.

(Marq.) *papa óa*, planche, littéralement plan long (*roa*, long). (Marq.) *papa poho*, plancher, planches: *poho* joindre; *papapoho*, plans joints.

(Poly.) *reu* est une racine qui désigne un pagne et l'idée verbale qui s'y rattache : (Marq. N. O.) *éuéu*, (Marq. S. E.) *kareu*, pagne. Ce pagne est une pièce d'étoffe que l'on roule autour du corps et qui tombe des reins jusqu'à mi-jambe. (Tah.) *pareu*, pagne (*pa*, le long du corps et tout autour).

(Tab.) *paremo*, disparaître sous l'eau; *panuú*, être emporté par le courant; *parai*, peindre, barbouiller; *papai*, écrire; (Marq.) *patu*, écrire, etc., etc.

PRÉFIXE *pi*.

Le préfixe *pi* a été employé moins fréquemment que les précédents : on l'a remplacé souvent par *pa*, avec lequel il présente de grandes analogies.

(Poly.) *pipi*, nom d'un petit haricot, plante grimpante.

(Marq.) *piki*, monter.

(Tah.) *piri*, adhérer; (Marq.) *pipii*, être collé.

Piri, à Samoa et à Tonga, signifie lézard; *pi*, dans cet exemple, rend bien l'image qu'offre ce reptile rampant le long de la terre, des murailles ou des arbres.

(Tah.) *pieiei*, plein de fissures.

(Tah.) *taa*, séparé : *pitaataa* se dit du bois lorsqu'il

a des fissures causées par le soleil, la chaleur, etc.

(Tah.) *pitaotao,* tacheté de blanc et de noir comme le ciel.

(N.-Z.) *piwatawata,* plein de fissures, percé çà et là, se dit d'une étoffe, d'une muraille.

(Tah.) *pihai mai, pihai'tu* sont deux adverbes composés qui signifient de ce côté-ci, de ce côté-là. *Pi* est le préfixe de mouvement qui indique la direction suivant une ligne; *mai* et *atu,* les déterminatifs que nous connaissons; *hai* est un radical que l'on trouve à la Nouvelle-Zélande dans *tahaki,* du côté de.

(Tah.) *pihaehae,* les premiers souffles du vent.

(Tah.) *pihae,* déchirer (mouvement aigu le long d'un plan). Il est à remarquer que l'on dit aussi *pahae.* Peut-être ne faut-il employer cette seconde forme que pour un vêtement déchiré çà et là.

On trouve aussi à Tahiti *parahi* et *pirahi* pour s'asseoir, être assis. A la Nouvelle-Zélande *parangi* signifie s'asseoir en rond dans les cérémonies funèbres.

Les exemples précédents suffisent, nous le pensons, pour porter la conviction dans l'esprit des personnes étrangères à la connaissance de la langue polynésienne. Quant aux autres, il leur sera facile de vérifier la justesse de nos explications en les étendant à un nombre plus considérable de cas.

Nous allons cependant citer encore quelques combinaisons de préfixes entre eux. Pour ne point encourir le reproche de tomber dans des subtilités, nous n'en ferons connaître que cinq, et, en outre, nous les présenterons sous forme dubitative:

(Poly.) *tata,* proche; redoublement du radical *ta* (mouvement vers).

(Poly.) *tapa*, étoffe. Les étoffes du pays sont faites avec de l'écorce d'arbre battue. *Ta*, frapper; *pa*, plat: *tapa*, rendu plat en étant frappé.

(Tah.) *pata*, chiquenaude: *pa* mouvement de l'index le long du pouce; *ta*, le mouvement qui suit.

Dans ces deux derniers exemples, l'ordre des racines indique l'idée dominante.

(Poly.) *tipi*, couper, couteau : *ti* indique la position de l'instrument, une ligne vers un objet; *pi*, le mouvement le long de l'objet.

Titi, à Tahiti, signifie individu chassé de sa terre. Ce mot n'est peut-être que le préfixe *ti* (mouvement aigu) répété; on sait que *ti*, à Tonga, signifie jeter.

PRÉFIXE *tau*.

Ce préfixe s'emploie pour indiquer qu'un objet se trouve placé contre un autre plus considérable. Quand le premier objet est allongé, il a la même signification que le préfixe *ti*, avec cette différence que *ti* entraîne une idée de mouvement et *tau* une idée de repos.

(Marq.) *tau* se dit d'une pirogue échouée sur le rivage.

(Marq.) *hatu tau*, pierre qui fait *tau*, ancre; au lieu d'ancre, les naturels se servent de pierres.

(Poly.) *tautau*, suspendu par les deux bouts.

(Tah.) *roí tautau*, (Marq.) *óki tautau*, lit suspendu, hamac.

(Tah.) *upoó* (*upoko*), tête : (Tah.) *tau upoó*, visière. Les visières se placent à la hauteur du front, et se trouvent retenues par un brin de paille tressée qui fait le tour de la tête : *tau upoó* signifie littéralement posé, fixé contre la tête.

(Poly.) *romi*, presser avec la main, pétrir; (Marq.) *ómi i te mei*, pétrir le fruit de l'arbre à pain, le presser dans la main; *ómi* se dit aussi quand on se lave les mains. De là *tauromi*, masser : *romi*, pétrir les membres; *tau*, étendre le bras contre la personne que l'on masse.

(Poly.) *turu* (radical), support; *turuñga*, oreiller. De là : *tauturu*, aider, soutenir : *tau*, avancer le bras contre; *turu*, soutenir..

(Tah.) *tau*, être porté sur le dos.

(Tah.) *faá* (*faka*), préfixe causatif : *faátau*, faire *tau*, paresser, se reposer.

(Poly.) *tangi*, crier, pleurer : (Marq.) *tautangi*, faire *tau* en pleurant, implorer. (Voir plus haut *titautau*.)

Aki est une racine qui se trouve dans plusieurs mots : *tiaki*, faire faction (*ti* préfixe de mouvement déjà vu) : *tauaki*, posé comme pour sécher au soleil (*tau* préfixe de repos).

Nous avons déjà dit que *tau* signifie compte, nombre en général : peut-être n'est-ce qu'une extension du préfixe *tau*. Un compte complet peut, en effet, être considéré comme un point de repos. Les naturels des îles Marquises se servent, en comptant, de bâtons sur lesquels ils font des entailles toutes les dizaines ou toutes les quarantaines; ce sont autant de *tau*, de repos. On se rappelle l'expression *tauha*, compte quatrième pour quarante. De là : *tatau* (*tau* avec le préfixe *ta*), compter, et aussi (dans le groupe S. E. de cet archipel) raconter.

PRÉFIXE *tu*.

On voit que quelquefois les préfixes ne sont que des racines servant à composer d'autres mots. Ces ra-

cines, comme on le pense, sont très-nombreuses; on n'attend pas de nous que nous les passions toutes en revue. Nous nous bornons à mentionner celles dont le sens général permet de les employer plus souvent. Néanmoins, bien que *tu* ne se trouve que dans quelques mots, nous croyons devoir en parler. Par sa signification, il complète l'ensemble des préfixes que nous avons vus jusqu'ici.

(Poly.) *tu* seul signifie dressé, érigé, fixé. Ainsi que nous l'avons dit, *tu* a été remplacé à Tahiti par *tiá* (*tika*), droit.

(Poly.) *fakatu*, ériger; *faka*, causatif.

(Poly.) *tupu*, croître. (Voir plus loin *pu*.)

(Poly.) *tumu*, tronc.

(Poly.) *patu*, plate-forme; *pa* plat, *tu* dressé. *Tu* présente encore, ainsi que l'a fait observer Horatio Hales, la signification de *tu*, frapper, ou plutôt choquer, et celle de *tu*, brûler (celle-ci rarement).

Nous venons de voir que *pa*, plat, avec *tu*, dressé, fait *patu*, plate-forme ; *patu*, composé du même préfixe *pa* et de *tu*, choquer, signifie battre çà et là pour rendre plat. L'instrument, le maillet avec lequel on bat l'écorce d'arbre quand on prépare de l'étoffe s'appelle *tutuñga*, (Tah.) *tutuá*.

Tufa, *tuha*, signifie diviser (par un choc). *Fa* ou *ha* est une racine qui se trouve dans : (Poly.) *fati*, *hati*, cassé comme un bâton ; (Marq., Tah.) *poha*, brisé, éclaté comme un vase.

PRÉFIXE *pu*.

Pu, devenu *po*, dans quelques mots aux Marquises, désigne les propriétés émanant des objets et, par suite, les qualités essentielles.

(Tah.) *Pureáreá*, (Marq.) *puékaéka*, *puénaéna*, jaune; *reñga* est le nom du curcuma.

(Marq.) *pukeékeé*, gris, noir, brun, bleu foncé.

(A Tahiti, on emploie aussi les qualificatifs indiquant la couleur, sans les faire précéder du préfixe *pu* : *uteute*, rose, rouge; *ninamu*, bleu clair, vert.)

(Marq.) *puéva*, démangeaison.

(Marq.) *pororo*, maigre, desséché : (Haw.) *roro*, infirme; (N.-Z.) *turoro*, faible, infirme.

(Poly.) *turi*, sourd : (Marq.) *putui*, sourd.

(Tah.) *purotu*, beau en général; (Marq.) *puótu*, beau (pour les femmes); *poéa*, beau (pour les hommes).

Pu est aussi employé comme qualificatif :

(Poly.) *mana pu*, puissant de soi-même, par sa propre puissance.

(Marq.) *umoi óe e vevao pu i te inoa o te Atua*, tu n'appelleras pas en vain le nom de Dieu, tu n'appelleras pas seulement pour appeler.

A Tahiti, *pu* est rarement employé dans ce sens; on le remplace par *noa*, simple, commun, ordinaire.

tai noa, pleurer sans cause;

e piti noa, deux seulement;

te parahi noa ra Taároa i roto i te óre, Taároa demeurait sans rien faire dans le néant.

C'est la racine *pu* qu'il faut voir dans *tupu*, pousser, croître (*tu*, dressé, érigé); *puku*, bouton, germe, fruit naissant.

PRÉFIXE *ka*.

Ka, suivant nous, n'est autre que la particule verbale *ka*, dont nous avons déjà parlé. Dans les mots composés, elle doit se traduire par «qui fait, qui sert de» :

(Poly.) *tau*, apposé (préfixe ou racine); (Marq. N. O.) *katau*, ancre, qui fait *tau*.

(Poly.) *poki*, boule; *kapokipoki*, qui fait boule, rond.

(Poly.) *toa*, tous ensemble, assemblé: (Marq.) *katoa*, (Tah.) *átoa*, tous faisant réunion.

PRÉFIXE *kai*.

Kai paraît avoir la même signification que *ka*, avec cette seule différence, qu'on ne l'emploie que pour les êtres animés. Il indique la personnification d'une qualité.

(Marq. S. E.) *momoke*, *kaimomoke*, sauvage.

(Marq. N. O.) *kaipeka*, sauvage.

(Marq.) *kohumu*, murmurer: *kaikohumu*, qui murmure.

(Poly.) *tangi*, crier, pleurer; (Marq.) *kaitaki*, *kaitani*, qui crie, envieux. A la Nouvelle-Zélande, *kaitangi* signifie pleureur.

(Tah.) *haru*, enlever; *maá*, nourriture; (Tah.) *áiharu maá*, qui vole la nourriture.

Ce préfixe est d'un usage fréquent à la Nouvelle-Zélande et aux îles Sandwich.

Kai ne diffère de *ka* que par l'adjonction de l'*i*. Cet *i* pourrait bien être le suffixe malai *y*, dont le polynésien présente quelques traces.

PRÉFIXE *ma*.

Ce préfixe, orthographié quelquefois *me* dans le dialecte des Marquises, implique l'idée de ressemblance. On se rappelle que *mai*, *ma* ou *me*, suivant les dia-

lectes, est la conjonction « comme » : cette analogie n'est probablement pas fortuite.

D'après la signification de *ma*, on comprend que ce préfixe n'ajoute quelquefois rien à l'idée qu'exprime la racine ; ou du moins, il nous est difficile en français de faire sentir la modification qu'il apporte.

(Tah.) *rare*, vague, inconsistant ; (Marq. N. O.) *tuáé*, oublié : (Marq.) *maáé*, oublié.

Ru est une racine qui s'applique à un endroit abrité : *maru*, dans toute la Polynésie, signifie abri.

(Poly.) *rama* est le nom d'une noix huileuse dont les naturels se servent pour s'éclairer : (Poly.) *marama* signifie lumière.

(Poly.) *pu* est le nom d'une flûte, d'une conque (onomatopée) : *mapu*, siffler, c'est-à-dire imiter la flûte ou la conque.

(Marq.) *kui*, *úi*, mère : *makui*, femme faite, c'est-à-dire en âge d'être mère.

(Poly.) *tu*, *atua*, Dieu : (Marq.) *matua*, personnage qu'on honore ; *matua*, *metua*, *motua*, père, parent, suivant les dialectes.

(Marq.) *taohi*, prendre sur les bras ; *maohi* a la même signification : *ta* dans *taohi* rappelle le mouvement vers.

(Poly.) *tau*, racine déjà connue : (Poly.) *matau*, (Marq.) *metau*, hameçon.

(Tah.) *tahiti*, tour, (Marq.) *vaitahiti* cabriole ; (Tah.) *matahiti*, cercle, année, c'est-à-dire révolution.

(Poly.) *taku* (racine), crainte, *takut* dans les langues de la Malaisie ; (Poly.) *mataku*, (Tah.) *matañ*, *matañtañ*, (Marq.) *metañ*, *haámetañ*, craindre.

PRÉFIXE *faka, haka.*

Faka est un causatif verbal très-usité dans tous les dialectes; on peut le traduire en français par « rendre » ou « faire ». Ex : *rendre bon, faire crier.*

(Poly.) *ata*, ombre, image. (L'ombre formant une image, on comprend la connexité de ces deux sens.) (Marq.) *hakata,* faire image, miroir.

(Poly.) *rua*, deux, (Marq.) *hakaúa*, littéralement faire deux, de nouveau, derechef.

(Poly.) *ako*, habile, capable: *hakako*, enseigner.

(Poly.) *ariki*, chef: (Marq.) *hakaiki*, chef, roi, littéralement faire le chef; *hakatepeiú,* cheffesse, reine, littéralement faire la reine.

(Poly.) *pao,* fin; (Tah.) *haápao*, accomplir; *haápao maitai*, accomplir bien, c'est-à-dire remplir ses devoirs.

(Poly.) *turi*, sourd; (Tah.) *faáturi*, faire le sourd, ne pas écouter : les missionnaires emploient ce mot pour désigner les personnes qui se conduisent mal, par opposition à *faároó,* fidèle (qui écoute la parole), de la racine *rongo*, écouter.

(Poly.) *kite*, voir, connaître; (Tah.) *faáite*, faire voir.

(Poly.) *maitaki,* bon : (Tah.) *haámaitai,* faire ou rendre bon.

(Poly.) *tata*, proche : (Tah.) *faátata,* proche.

Haá et *faá* s'emploient indifféremment à Tahiti selon l'euphonie.

Ta, on se le rappelle, est employé comme causatif. Nous allons faire connaître en quoi il diffère de *faka*.

Riu et *viri* sont deux racines qui signifient tourner :

faariu veut dire tourner sur soi, et *taviri*, faire tourner un objet.

Puni, *pupuni*, caché : *tapuni*, cacher un objet ; *haápupuni*, faire *pupuni*, c'est-à-dire se cacher.

(Poly.) *tane*, homme, vir ; (Samoa) *fakatane*, faire l'homme.

(Poly.) *mate*, malade, mort ; *haámate*, faire mourir, rendre mort ; *tamate*, dans quelques dialectes, signifie tuer, en précisant l'idée.

(Poly.) *puke*, monceau, tas ; (Tah.) *haápué*, faire *puke*, c'est-à-dire s'amonceler. On peut aussi le prendre dans le sens d'amonceler ; mais alors on veut dire que les objets amoncelés sont devenus *puke*, un tas. *Tapuke* signifie entasser avec mouvement : on exprime alors qu'on n'est pas seulement simple cause, mais de plus cause agissante. Nous ignorons si cette expression *tapuke* est employée à Tahiti et aux Marquises ; nous la trouvons dans un vocabulaire du dialecte des îles Wallis recueilli par M. Fabre.

Les nombreux exemples que nous avons donnés de l'emploi de l'un ou de l'autre préfixe établissent suffisamment la différence qui existe entre *ta*, causatif avec mouvement, et *faka*, causatif général. *Ta* précise en quelque sorte l'action, et *faka* le résultat.

Il existe encore un certain nombre de racines monosyllabiques : *ko*, *cum* latin ; *ko*, courbé, *ko*, creusé ; mais elles ont une signification trop particulière, ou bien ne sont pas assez fréquemment employées pour qu'on doive les considérer comme de vrais préfixes. La plupart de ceux que nous venons de faire connaître sont, au contraire, d'un usage général. Quelques-uns se rapportent à un même ordre d'idées, et

en concourant à un but en quelque sorte commun, ils constituent théoriquement un ensemble dont les parties se prêtent un mutuel appui. Leur étude nous a paru d'ailleurs éminemment propre à faire encore ressortir la nature des idées du peuple polynésien.

DES SUFFIXES.

Nous avons indiqué plus haut que les idées premières peuvent, en subissant des modifications, donner naissance à des idées dérivées : en polynésien, les suffixes servent à obtenir ce résultat.

Par une dérivation qui apparaît comme la plus simple, le nom perd sa signification générale et représente un être ou rappelle une qualité : on sait qu'en polynésien cette dérivation s'obtient sans aucune modification dans l'expression. Il n'en est pas de même des dérivations plus compliquées, ainsi que le prouve l'examen que nous allons faire des différents suffixes.

SUFFIXE *ñga*.

(Poly.) *ñga*, (Marq. N. O.) *ka*, (Marq. S. E.) *na*, (Tah.) *á*, sert à désigner l'objet matériel provenant du phénomène ou servant à son accomplissement :

(Poly.) *moe*, couché : (Poly.) *moeñga*, (Marq.) *moeka*, *moena*, (Tah.) *moeá*, ce sur quoi l'on couche.

(Poly.) *noho*, s'asseoir: *nohoñga*, siége.

(Poly.) *koti*, couper : (N.-Z.) *kotiñga*, morceau ; (Tah.) *ótiá*, limite ; (Haw.) *ókina*, fin.

Un certain nombre de mots terminés en *ñga* servent à désigner des objets. Ce sont probablement des mots dérivés dont les radicaux ne nous sont pas connus :

(Marq.) *puaiñga*, oreille.

(Poly.) *tariñga*, oreille.

(Poly.) *papariñga*, (Tah.) *papariá*, (Marq.) *papaíka*, *papaína*, joue.

(Poly.) *riñgariñga*, doigts; (Marq.) *mañga*, branche, palme, doigts (paume de la main).

Mauñga, *mouñga*, *mauka*, *mauna*, *mouá*, montagne, probablement de *mau*, *mou*, que nous avons vu employé pour marquer le pluriel.

Kupeñga, *úpeka*, *úpena*, *úpeá*, sorte de filet.

Etc., etc.

SUFFIXES *ranga*, *inga*, *tina* (*tinga*).

Pour exprimer l'accomplissement du phénomène, le Tahitien emploie le suffixe *raá* (*ranga* à la Nouvelle-Zélande); le Marquésan du groupe nord-ouest, *iñga*, *ika;* le Marquésan du groupe sud-est, *tina* (*tiñga*). Ces suffixes peuvent d'ailleurs se placer après des expressions composées.

(Poly.) *tupu*, croître : (Tah.) *tupuraá*, croissance.

(Tah.) *hamani*, faire ; *íno* (*kino*), mauvais ; *hamani íno*, faire mal : *hamani íno raá*, action de faire mal.

(Tah.) *nia*, dessus ; *na nia*, par-dessus : *na nia raá*, l'action d'aller ou l'état d'être par-dessus.

(Tah.) *ámu*, manger : *ámu raá*, repas.

Nous avons dit que les Tahitiens avaient laissé perdre une partie des finesses du langage primitif : nous en voyons encore ici un exemple dans *ámuraá*, qui signifie aussi *table*. On peut supposer que cet emploi fautif du suffixe *raá* est récent, car les naturels ne connaissent les tables que depuis l'arrivée des Européens, et même ils n'ont pas encore pris l'usage de s'en servir.

(Marq.) *piki*, monter : (Marq. N. O.) *pikiiñga*, *pikiíka*, ascension ; (Marq. S. E.) *pikitina*, ascension.

(Marq. S. E.) *peke,* fâché : *peketina,* fâcherie.

SUFFIXES *hia, a, ía (ria), tia.*

Les suffixes du paragraphe précédent servent à exprimer que l'action est faite par le sujet de la phrase. Quand au contraire c'est le sujet qui la supporte, on emploie d'autres suffixes, savoir *hia* et *a* à Tahiti; *ía* (*ria*), *a* et *tia* aux îles Marquises :

(Tah.) *úa pau i te ámu hia,* il est fini (détruit) dans le être mangé, ou, si l'on veut nous permettre une traduction un peu éloignée : il est fini par la consommation (consommation pris dans un sens passif).

(Tah.) *úa parari i te tuúa,* fut brisé dans le placement (sens passif).

En marquésan, on dirait :

úa poha i te tukua, fut brisé dans le placement.

(Marq. S. E.) *peke,* fâché; *peketina,* fâcherie envers; *peketia,* querelle que l'on supporte.

Dans ce dialecte, lorsque l'idée primitive a elle-même un sens passif, on emploie *ía* pour obtenir les dérivés :

(Poly.) *fanau,* naître : (Marq.) *fanauía,* naissance.
(Poly.) *noho,* rester : (Marq.) *nohoía,* séjour.

Les dérivés passifs obtenus au moyen de *a*, *hia* et *tia* sont rarement employés dans les énonciations substantives. Ils servent plus généralement à former les énonciations verbales passives. Ce double usage nous montre encore ici combien la séparation des parties du discours est lente à s'effectuer en polynésien.

(Tah.) *úa ámuhia,* a été mangé.

(Tah.) *úa tuúa*, (Marq.) *úa tukua*, a été placé, donné.

(Marq.) *úa pautia*, a été détruit.

(Tah.) *taátahia*, (Marq.) *énatahia*, homme au passif, fait homme. (Le mot homme est donc ici considéré comme un véritable radical verbal.)

Dans le dialecte nouveau-zélandais, il existe un grand nombre de suffixes des deux sortes, c'est-à-dire actifs et passifs. Il serait certainement difficile de fixer dans quels cas on doit employer les uns ou les autres. Il est probable que, dans l'état actuel de la langue, c'est l'euphonie ou l'usage qu'il faut consulter le plus souvent; cependant on peut supposer que, dans l'origine, ces dérivés avaient chacun une signification différente. On trouve parmi les suffixes du passif :

a, *hia*, *kia*, *mia*, *ria*, *tia*,

et parmi ceux de l'actif :

nga, *hanga*, *kanga*, *manga*, *ranga*, *tanga*.

Il est à remarquer que les suffixes du passif se terminent tous en *a*, tandis que ceux des noms actifs ont pour terminaison invariable *nga*. *A* et *nga* pourraient donc être les seuls suffixes primitifs, les autres n'étant que des dérivés de radicaux, tels que *ti* et *ta*, *ri* et *ra*, *ki* et *ka*, *mi* et *ma*, *hi* et *ha*. Le parallélisme des deux sortes de suffixes et surtout leur surabondance donnent une certaine probabilité à cette hypothèse que nos renseignements ne nous permettent pas de vérifier. On pourrait cependant citer à l'appui quelques exemples de mots ne différant dans quelques dialectes que par l'adjonction de ces particules.

(Haw.) *pa*, (Raro-Tonga) *papa*, taper à plat : (N.-Z., Raro-Tonga, Mang., Marq.) *papaki*, (Tah.) *papaí*, (Haw.) *paí*, frapper

avec la paume de la main; (Tonga) *pati*, battre des mains; (Haw.) *paki* (*pati*), frapper avec la main.

Horatio Hales suppose que les dérivés ne sont qu'une forme corrompue du passif de la Nouvelle-Zélande, et cite cinq exemples à l'appui. C'est à tort, selon nous. Le génie de la langue polynésienne ne se prête pas à ces altérations. D'ailleurs l'exemple qu'il tire du dialecte de Tahiti n'est pas bien choisi.

(N.-Z.) *horo*, avaler, fait au passif *horomia;* de cette forme passive, il fait dériver (Tah.) *horomi*, avaler. Ce n'est pas *horomi* qu'il faut écrire, mais bien *horo mihi; horo* se trouve d'ailleurs employé dans ce dialecte, comme dans les autres, avec le sens qu'il a à la Nouvelle-Zélande : c'est l'onomatopée de la première opération d'avaler, de celle qui se fait dans la bouche par l'aspiration et au moyen de la langue (*horo*, *holo*); *mihi* représente la fermeture des lèvres après cette première opération; *niku*, le commencement de la déglutition (*neck?* anglais, cou). De là les onomatopées :

horo, avaler simplement;
horo mihi, avaler en faisant *mihi*, comme quand on déguste avec les lèvres;
horo niku, avaler et déglutiner.

Nous supposons, au contraire, que *ti* ajouté aux radicaux dans les exemples cités par Hales ne constitue qu'un qualificatif qui se présente rarement sous cette forme radicale. On comprend alors comment le suffixe actif *nga* et le suffixe passif *a* se retrouvent dans *tinga* (*tina*) et dans *tia*. Il est à remarquer que ce sont les seuls suffixes du dialecte du groupe sud-est des Marquises. Quand on connaîtra mieux les règles de l'emploi de

a ou de *iia*, la théorie des suffixes dans ce dialecte sera complétement établie. On est loin d'arriver à un pareil résultat à l'égard des autres dialectes. Cependant on peut présumer que, par l'étude du nouveau-zélandais, on arrivera à avoir sur les suffixes des idées mieux coordonnées que celles que nous avons aujourd'hui. La pauvreté, sous ce rapport, du dialecte de Tahiti et de celui des îles Marquises ne nous a pas permis d'avancer dans cette étude autant que nous l'avons fait pour les préfixes. Les mêmes suffixes étant employés plus souvent là qu'ailleurs, par suite de leur petit nombre, ont dû prendre un caractère général, et leur signification particulière primitive ne se trouverait peut-être que dans les dialectes de l'ouest.

Ce grand nombre de suffixes dans le nouveau-zélandais est tout à fait analogue à ce que nous avons vu, lorsqu'il s'est agi des différents termes ou signes du pluriel. Les uns comme les autres ne sont que d'anciens mots primitifs servant à des usages particuliers et tendant à devenir de purs moyens grammaticaux. Si donc, sous un rapport, il y a eu décadence à Tahiti et aux îles Marquises par la perte d'un grand nombre de ces moyens, on peut dire, d'un autre côté, qu'il y a eu progrès dans le développement de la langue par suite de la création d'une véritable forme passive purement grammaticale.

Y est un suffixe verbal employé en malai pour rendre le verbe transitif. On trouve des traces d'un suffixe *i* dans les dialectes polynésiens :

(Marq.) *pokao* et *pokai*, plier.
(Samoa) *tule* ou *tulei*, rejeter, chasser.

Peut-être est-ce là la source du suffixe substantif *inga* usité à la Nouvelle-Zélande.

Les dérivés désignant l'accomplissement de l'action sont susceptibles d'avoir des régimes :

(Tah.) *ta Mica faáite raá i te riri o te Atua*, la par Mica action de faire connaître la colère de Dieu.
(Marq.) *tana pikitina í una í te áni*, son ascension au ciel.

Il en est de même des dérivés passifs, dont le régime est toujours indiqué par *e :*

(Tah.) *e pau ia e te ámuhia i te puaá*, il est détruit par l'étant mangé par les cochons.

Quand ces dérivés sont employés comme des passifs verbaux, ce qui est le cas le plus usuel, le régime est indiqué de la même manière par *e :*

(Tah.) *úa amuhia oia e te puaá*, il fut mangé par les cochons.
(Marq.) *ú maohia to ia iíma e te kuhane anera*, fut tirée sa main par l'esprit ange.

E peut donc être considéré comme une préposition particulière ne servant qu'à exprimer le régime de la voix passive. Les missionnaires de Tonga-Tabu (Horatio Hales, *Gramm.*) ont pris *e* dans ce cas pour la particule énonciative que nous connaissons, et c'est une hypothèse que nous avions faite nous-même; il répugne, en effet, d'admettre à ce même mot *e* tant de significations : *e* énonciative verbale ou article indéfini, *e* affirmation, *e* conjonction, *e* particule vocative et *e* préposition.

En supposant que c'est la particule énonciative, voici comment il faut analyser les exemples précédents :

úa ámuhia ó ia e te puaá, fut mangé, c'est lui, être le cochon.

O est la particule de désignation, et par suite n'a qu'un sens passif, et s'applique au sujet passif; *e*, par opposition, indiquerait le sujet actif; ou bien c'est comme s'il y avait *ámu* de sous-entendu dans le second membre de phrase :

úa ámuhia ó ia, e ámu te puaá, fut mangé lui, être mangeur le cochon.

On peut considérer *e te puaá* comme un membre de phrase s'ajoutant à la proposition principale pour la déterminer. On se rappelle, à ce sujet, ce que nous avons dit de la décomposition de la proposition en petits membres de phrases ou énonciations.

TRADUCTIONS.

Les règles de la syntaxe ont été exposées dans le courant de ces recherches : nous n'avons donc point à y revenir d'une manière particulière ; mais pour mieux faire comprendre comment la phrase polynésienne est construite, nous allons traduire un morceau d'une certaine étendue. Celui que nous choisissons est tiré d'un petit recueil de traditions remis à M. le gouverneur Lavaud par le Tahitien Maré, recueil accompagné d'une traduction française.

E PARAU	*NO*	*TE HOE*	*VARUA*	*INO*	*NO*
UNE PAROLE	TOUCHANT	UN	ESPRIT	MAUVAIS	DE

TE MOANA	*NO TE ATU* (*)	*PAPA RII,*	*O*
LA HAUTE MER	DES ROCHERS	DU FOND,	C'EST

RUAHATU (**)	*TONA*	*IOA.*
RUAHATU	SON	NOM.

Ua hoe	*e toopiti*	*tau*	*taáta*
Pagayèrent	deux	(signe du pluriel)	hommes

(*) *Teatu* doit être un adjectif déterminatif composé de l'article *te* et du déterminatif de direction *atu*. Dans le langage usuel, les déterminatifs de position seuls servent à former les adjectifs de ce genre.

(**) Maré, Tahitien fort instruit et chrétien méthodiste, appelle *varua ino*, mauvais esprit, revenant (diable), le dieu Ruahatu, et,

i tai e hi i te iá; ó
vers le large pêcher à la ligne du poisson; c'était

Roo te ióa o te tahi, ó Teahoroa te ióa
Roo le nom de l'un, c'était Teahoroa le nom

o te hoe.
de l'autre.

Ua tuú i ta raua matau i raro i te moana;
Placèrent leur hameçon en bas dans la mer;

fifi atura te matau i te rouru
s'empêtra l'hameçon dans la chevelure

o taua atua ra o Ruahatu; parau ihora
de ce dieu là de Ruahatu; dirent alors

raua: e iá; úa huti ihora
eux deux: être un poisson; ils tirèrent alors

e faátata aera i te pae vaá,
rapprocher en haut là du bord de la pirogue,

hio ihora raua e taáta, te
virent alors eux deux être un homme, étaient

mave ra te rouru. Hiti maue atura raua,
engagés les cheveux. Bondirent au loin eux deux,

pohe ihora raua i te hautaua no
morts alors eux deux de la surprise de

taua atua ra no Ruahatu. Ua parau maira
ce dieu là de Ruahatu. Parla vers (eux)

dans cette occasion, nous paraît se conformer plutôt aux nouvelles croyances qu'aux anciennes traditions.

taua atua ra ó Ruahatu i a raua, « E
ce dieu là Ruahatu à eux deux, « Être

aha teie? e taua (*)? úa parau atura raua
quoi ceci? dirent vers (lui) eux deux

e ere te taua (**). I hoe mai
ce n'est pas à prendre. Avons pagayé vers (ici)

maua e hi i te iá; aita
nous deux pêcher à la ligne le poisson; ne pas

maua ite e ámu aé óe i ta maua
nous deux savoir manger en haut toi à notre

matau. Ua parau maira taua atua ra. « A ta-
hameçon. Parla ce dieu là. « Déta-

tara i toú rouru, » úa tatara ihora e
chez ma chevelure, » détachèrent alors et

matara aéra. Ua parau maira: « O vai
furent détachés alors. Dit vers (eux): « Quels

to órua ióa? » úa parau raua: « Maua,
(sont) vos noms? » dirent eux deux: « Nous deux

ó Roo e Teahoroa ». Ua parau maira Rua-
Roo et Teahoroa ». Dit vers (eux) Rua-

hatu i a raua: « E hoe órua i
hatu à eux: « Pagayez vous deux à

uta e parau atu i te taáta e nina hia
terre dire aux hommes sera couverte

(*) *Táua* est peut-être le passif de *tau*, radical, qui se trouve dans *matau* : *e taua?* est-ce une chose à prendre à l'hameçon?

(**) *E ere te taua* est devenu un dicton que l'on emploie sans motif apparent.

te fenua e te tai, e pohe hoi te
la terre par la mer, et mourront donc les

taáta e ia poi poi e hoe mai
hommes et quand matin pagayez vers ici

órua i tai nei i nia i teie nei
vous deux à la mer ici au-dessus à cet

motu, ó Toa marama (*) *te ióa, to órua*
îlot, c'est Toa marama le nom, de vous deux

ia haápuraá e ta órua tamarii ». Na
lui salut et celui de vos enfants ». Par

Ruahatu te tai i afai i nia i te fenua,
Ruahatu la mer apporta au-dessus à la terre,

e úa nina hia te fenua toa, e úa
et furent couvertes les terres toutes et mouru-

pohe hoi te taáta toa. Ua ora na taá-
rent donc les hommes tous. Furent sauvés les hom-

ta toópiti e to raua fetii rii.
mes deux et leurs familles.

LÉGENDE

DE RUAHATU, DIEU QUI RÉSIDE AU FOND DE LA MER.

Deux hommes étaient allés au large pêcher à la ligne : Roo était le nom de l'un, Teahoroa celui de l'autre. Ils jetèrent leur hameçon dans la mer, et

(*) *Toa marama* (rocher de la lumière) est un îlot attenant à l'île de Raiatea, une des îles sous le vent de Tahiti.

l'hameçon se prit dans les cheveux du dieu Ruahatu. Ils se dirent alors : « Un poisson! » Ils tirèrent la ligne et virent que c'était un homme qu'ils avaient pris par les cheveux. A l'aspect du dieu, ils bondirent à l'autre bord de la pirogue et restèrent morts de frayeur. Ruahatu leur demanda : « Qu'est ceci ? » Les deux pêcheurs répondirent : « Nous sommes venus ici pour pêcher du poisson, et nous ne savions pas que tu te prendrais à notre hameçon. » Le dieu leur dit alors : « Dégagez mes cheveux », et ils les dégagèrent. Puis Ruahatu leur demanda : « Quels sont vos noms? » Ils répondirent : « Roo et Teahoroa ». Ruahatu leur dit ensuite : « Retournez au rivage, et dites aux hommes que la terre sera couverte par la mer et que tout le monde périra. Demain matin vous vous rendrez sur cet îlot nommé *Toa marama* : ce sera un lieu de salut pour vous et pour vos enfants. »

Ruahatu fit monter la mer au-dessus des terres. Toutes furent couvertes, et tous les hommes périrent excepté Roro, Teahoroa et leurs familles.

Cette tradition est rapportée sans le texte par Ellis, dans les *Polynesian researches*. On peut y voir le souvenir du déluge, comme aussi celui d'une simple inondation produite par un violent ras de marée. Nous croyons retrouver cette tradition d'un déluge ou d'une inondation dans le *Pihe* ou chant funèbre de la Nouvelle-Zélande. Nous allons essayer d'en traduire les premiers versets. Le texte a été publié pour la première fois, à ce que nous croyons, par le professeur Lee, dans la *Grammaire nouveau-zélandaise* dont nous avons déjà parlé.

Papara *te* *watitiri* *i* *runga* *nei*
Éclate le tonnerre en haut ci

ku ana *kana pu*
faire force, pousser briller de soi-même

e *ahi* *o* *Tu*
être feu de Tu (Dieu)

ka *riri*
il est en colère

rongo mai *ka heke*
écoutez il descend

tatara *te* *wai* *puna.*
il dégage les eaux sources.

(Ici on passe tout à coup à un autre ordre d'idées.)

Te *aha* (*) *kohuru*
Les cris de ceux qui tuent

ko *nga* *nana*
ce sont les gémissements des mourants

ko wai *parangi*
qui fera le cercle (pour pleurer les morts)

ko *kapi* *te* *ono.*
court ci et là la mêlée.

Nous ne pouvons traduire le reste avec suite. Nous trouvons plus loin :

Tu (Dieu) est en colère.

. . . .

(*) *Aha*, onomatopée.

Il tombe en bas dans les ténèbres.

. . . .

Que l'on coupe la tête du chef.

. . . .

Le tonnerre éclate sur ces hauteurs; tout s'ébranle; tout brille; c'est le feu de *Tu;* c'est sa colère. Écoutez! Il descend; il ouvre les sources des eaux.....

. . . .

Ce sont les hurlements des vainqueurs et les cris des mourants. Qui restera pour la cérémonie funèbre des morts?.....

. . . .

La mêlée est ici, la mêlée est là.....

. . . .

Les naturels récitent ce chant sans pouvoir en donner la traduction : on comprend donc qu'ils aient pu mêler les versets de deux hymnes différents, l'un retraçant les scènes grandioses d'un ancien cataclysme, l'autre peignant les images saisissantes d'un combat sans miséricorde pour les vaincus.

Le peu que nous avons pu traduire nous paraît bien propre à faire comprendre l'intérêt que présenterait le morceau entier, et nous fait regretter de voir perdre, à la Nouvelle-Zélande comme ailleurs, tant de richesses de ce genre que l'on pourrait encore aujourd'hui retrouver dans la mémoire des vieillards.

CONCLUSION.

Nous voici arrivé au bout de la tâche que nous nous étions imposée. On a dû remarquer que nous avons adopté une division des parties du discours propre à la langue polynésienne ; cette division nous a paru nécessaire pour envisager au vrai point de vue la pensée et son expression : peut-être aussi a-t-elle servi à éclaircir quelques points de la grammaire générale. Nous croyons inutile d'entrer à ce sujet dans quelques développements, même pour justifier le plan que nous avons choisi ; car il se réduit à ceci : étude des idées et moyens de les énoncer. En terminant par les préfixes et les suffixes, nous avons considéré que leur examen, surtout celui des préfixes, constitue de pures recherches étymologiques.

Nous croyons avoir établi que la langue polynésienne se trouve dans un état de jeunesse relative, quand on la compare à nos langues européennes : c'est ce qui ressort de l'ensemble de nos recherches, tant sur le système phonique que sur la nature des idées et sur les moyens de les combiner.

En effet, le système phonique est tellement restreint dans ses éléments et simple dans ses procédés de composition, que nous l'avons comparé aux premiers bégayements de l'enfance. La répétition d'une

ou de plusieurs syllabes est un des moyens les plus usités dans la formation des mots. L'onomatopée est fréquente : on se rappelle que, sans les chercher, nous en avons cité un certain nombre d'exemples. L'importance des voyelles est encore un indice du peu de développement de la langue; pour ceux qui connaissent le caractère musical des langues primitives, ce point est hors de doute; car l'on sait combien les voyelles se prêtent plus facilement que les consonnes à prendre les tonalités musicales. Dans le langage poétique, qui, par ses caractères phoniques et la nature des idées qu'il emploie, n'est qu'un retour vers le langage primitif, le nombre des pieds d'un vers se calcule au moyen de celui des voyelles que l'on prononce; la rime est surtout basée sur la nature de la dernière voyelle finale, autre que l'*e* muet (*). D'ailleurs, l'importance primitive des voyelles pourrait se démontrer par l'observation directe.

En second lieu, les noms polynésiens représentent des sensations (**) ou des images et ne sont point devenus, à la suite d'une généralisation, de simples signes de la pensée (***). Si, sous ce rapport, nos langues offrent des avan-

(*) Olivier, *des Sons de la parole.*

(**) Dans cette première période, que nous appelons période des sensations, faute d'un terme assez général, on sait que nous comprenons aussi les noms créés sous l'influence des premiers sentiments de l'âme.

(***) Le passage du langage par les trois périodes successives des sensations ou sentiments, des images et des signes se trouve développé, au point de vue philosophique, dans le deuxième volume de la *Politique positive.* Les personnes qui connaissent les ouvrages de M. Auguste Comte ont pu remarquer d'ailleurs combien nous lui sommes redevable pour les principes généraux de la méthode scientifique.

tages par la facilité d'allier les idées et d'en exprimer d'un ordre plus élevé, on doit reconnaître qu'elles ont perdu un puissant moyen d'agir sur notre imagination et d'émouvoir notre cœur. La poésie y remédie en employant des ressources particulières; mais, par ses termes spéciaux, ses comparaisons et ses figures, elle constitue alors un langage à part; tandis que, dans les langues moins avancées, le langage ordinaire n'est point distingué du langage poétique.

Enfin, sous le rapport synthétique, nous voyons le même mot appartenir à différentes parties du discours; les moyens d'énoncer les idées sont quelquefois les mêmes, qu'il s'agisse d'exprimer une action ou de désigner un objet; souvent, ainsi qu'on l'a vu à l'occasion du genre et du nombre, les formes grammaticales font défaut; et quant aux relations entre les jugements, elles ne peuvent être rendues dès qu'elles deviennent compliquées.

La langue polynésienne est donc sous les différents rapports phonétique, analytique et synthétique, presque au premier degré de son développement.

Nous ne devons donc pas nous étonner du petit nombre de ses règles, non plus que de leur grande simplicité; rien n'y décèle l'art, ni, il faut bien le dire, le désordre qu'une civilisation raffinée a introduit dans nos langues d'Europe, indépendamment des mêmes effets produits par le mélange des nations. Cependant, nous n'avons point trouvé la langue polynésienne à l'abri de tout reproche sous le double rapport de l'inflexibilité des règles et de la précision du langage : car rien d'absolu n'existe dans les ouvrages de l'homme; et en considérant que la parole, après avoir été un des moyens nécessaires de toute civilisation,

même ébauchée, en a reçu les plus grands développements, on ne doit pas perdre de vue que les Polynésiens sont loin d'être dans un état complet de barbarie.

Néanmoins, malgré la vivacité de leur intelligence, ils se trouvent moins avancés sous ce rapport que d'autres peuples moins bien doués de la nature. Peut-être faut-il attribuer ce résultat à leur position exceptionnelle sur une terre qui ne laisse à l'homme d'autre besoin impérieux que celui de se nourrir et y pourvoit d'elle-même sans exiger le travail en retour; ou bien devons-nous en chercher la cause dans le génie de ces peuples qui, d'après une appréciation toute personnelle, il est vrai, paraît être tourné plutôt vers l'imitation que vers l'invention?

Un second point que nous voulons faire ressortir, c'est que les changements survenus dans la langue témoignent à la fois d'un progrès et d'une décadence. On se rappelle comment les formes grammaticales ont été créées et ont tendu ensuite à se rapprocher de celles de nos langues; mais, en même temps, nous avons eu à regretter la perte de quelques-unes d'entre elles dans les différents dialectes. Sous le rapport phonétique, nous n'avons eu à signaler que des altérations. A ce propos, nous ferons remarquer qu'on ne peut supposer que le type commun auquel nous avons ramené les différents dialectes ait subi lui-même de nombreuses altérations antérieures; les fréquents exemples d'onomatopée, ainsi que nous l'avons déjà dit, en sont une première preuve : ils se rapportent évidemment à une création primitive, et, composés avec les éléments existant alors, ils n'ont

pu provenir d'anciens mots ayant une structure plus variée ou plus compliquée. Nous voyons, au contraire, que, dans les dialectes qui ont éprouvé des altérations, l'onomatopée a disparu : ainsi (Tah.) *tai,* (Marq.) *taki, tani,* pleurer, ne rappellent plus le son *ñgi* de *tañgi,* mot primitif.

En outre, nous ferons remarquer que, malgré les altérations, le nombre des éléments phoniques de chaque mot reste toujours le même : ce qui doit nous faire supposer que les altérations antérieures constituant la disparition complète d'un élément ont dû être excessivement rares.

Enfin, il existe une dernière raison que nous allons faire valoir : elle peut d'ailleurs s'appliquer aussi bien aux altérations des formes grammaticales qu'à celles des sons.

On sait qu'une des conditions de tout organisme est d'être soumis aux lois d'un développement naturel; mais si les conditions tant intérieures qu'extérieures propres à un certain état subsistent après qu'elles ont produit leur effet salutaire, elles peuvent devenir nuisibles au développement : il y a alors avortement, et l'organisme qui en est atteint présente à la fois des traces de décadence et des apparences de jeunesse. Il doit certainement en être ainsi des langues : il faut dans l'intelligence des peuples assez d'activité pour y entretenir par un progrès lent et continu la vie, la santé, l'ordre. C'est faute de cette activité, c'est probablement aussi par l'influence des circonstances extérieures toujours les mêmes et convenables seulement pour l'enfance de la pensée humaine que la langue polynésienne, si peu avancée à tous égards, présente en même temps

des symptômes de décadence et des traces d'avortement.

En ce qui concerne les sons, ces mêmes circonstances qui ont empêché la création d'un nombre plus considérable d'éléments phoniques continuant à agir, tendent encore à réduire leur nombre de jour en jour : car le caractère de ces altérations n'est pas une modification dans tel ou tel mot, une contraction résultant de la rapidité de la parole, mais la perte d'un élément qui a lieu successivement dans tous les mots où il se trouve. Ainsi les *k* tendent à disparaître aujourd'hui de l'alphabet marquésan ; mais les altérations qui résultent de la disparition de cette lettre ne sont pas particulières aux mots dans lesquels on les observe. En français, au contraire, où il est facile de citer un grand nombre de mots qui, comme *fait* (*factum*), ont perdu le *c* (*k*), cette lettre compte dans notre alphabet comme un élément phonique important. On s'explique par là l'inaltérabilité des mots en polynésien, eu égard au nombre d'éléments, s'alliant avec les changements survenus dans ces éléments mêmes. Un des dialectes qui a subi le moins d'altérations est celui de la Nouvelle-Zélande : il faut sans doute attribuer ce résultat à la nature du climat, à l'activité des habitants et à l'étendue de la population. Cette conservation des sons concorde d'ailleurs avec celle des formes grammaticales ; par une étude plus approfondie, on établirait peut-être que ce dialecte se trouve en progrès sur les autres.

Il résulte encore de l'ensemble de nos recherches une homogénéité presque complète entre les différents dialectes de la Polynésie, et, par suite, une com-

munauté d'origine pour les populations correspondantes. On comprendra que, dans ces recherches, nous ne disions qu'un mot sur la manière dont la séparation a pu s'effectuer. Simultanée ou successive, elle a dû avoir lieu à une époque très-reculée. Les seuls renseignements historiques que nous ayons remontent à trois cents ans. Dans le milieu du seizième siècle, Mendana trouvait les îles Marquises habitées par le même peuple que Cook visitait deux cents ans plus tard; la description qu'en donne l'auteur espagnol semble même écrite de nos jours. Il est à regretter que quelques spécimens de la langue parlée à cette époque ne soient pas parvenus jusqu'à nous : si imparfaits qu'ils fussent, ils répandraient quelque jour sur l'histoire du système phonique. Nous ne trouvons que les seuls mots *analut, atalut,* que les naturels répétaient en indiquant le rivage; de nos jours, on dirait *na uta*, vers le rivage, ou *á tau i uta*, abordez au rivage. Il est probable que ce sont ces mots que les Espagnols ont pris pour *analut* et *atalut. Uta* sans *l* se trouve employé dans toute la Polynésie pour désigner l'intérieur des terres, ou le rivage si on est à la mer. Antérieurement, les navigateurs avaient trouvé aux îles des Larrons, aux îles Salomon, des populations dont les caractères se rapportent également à ceux des habitants d'aujourd'hui. Au seizième siècle, les migrations dans l'Océanie étaient donc déjà effectuées. Nous disons migrations, parce que nous pensons que tel a été le mode d'après lequel la Polynésie s'est peuplée. C'est, du reste, celui qui est assigné par les traditions. Dans la baie de Taiohaé, au groupe N. O. des îles Marquises, les naturels font voir le *hau* (hibiscus) qu'ils disent avoir été planté par *Tiki,* le premier

homme qui aborda dans l'île Nuku-Hiva (*Tiki* est le nom d'un de leurs dieux). Tous ses compagnons moururent pendant le voyage, lui seul survécut par sa propre puissance. Dans l'île de Tahuata, au groupe S. E., les indigènes désignent la petite baie de Ivaiva comme le premier endroit habité. La plupart des traditions de Tahiti se rapportent à l'île Raiatea (une des îles sous le vent). Dumont d'Urville, dans le *Voyage pittoresque autour du monde*, parle de traditions sur Tahiti conservées aux îles Sandwich; il cite d'après les naturels les noms de deux des îles Marquises, et, chose remarquable, ces noms sont mieux écrits qu'ils ne le sont partout ailleurs à l'époque de la publication de cet ouvrage. Au tome Ier, page 422, nous lisons : « D'autres traditions plus positives encore sem-« blent établir d'ailleurs que les naturels de Hawaii « ont fait, en des temps fort reculés, divers voyages « à Noou-Hiva et Tahouata (*) (évidemment Nuka-Hiva « et Tao-Wati) et même jusqu'à Tahiti. » Les véritables noms de ces deux îles sont Nuku-Hiva et Tahuata. D'après les lois de l'euphonie hawaiienne, *nuku-hiva* devient *nuú-hiva* (les naturels des îles Marquises prononcent également *nuku-hiva* ou *nuú-hiva*). On peut voir quelle identité existe entre les deux noms véritables et ceux que cite Dumont d'Urville. Le son *u* dans ces derniers est représenté par les deux lettres *ou*.

Reinold Forster a publié, dans le cinquième volume du *Deuxième voyage de Cook*, une carte de la Polynésie dressée d'après les indications du Tahitien Tupaia. On y trouve dix îles pour l'archipel des Mar-

(*) Les premiers voyageurs ont trouvé le *t* conservé dans quelques îles de l'archipel Hawaii.

quises. A l'époque de la publication de ce voyage, cinq seulement de ces îles étaient connues; les cinq autres, parmi lesquelles est Nuku-Hiva, furent découvertes plus tard par Marchand. On lit sur la carte de Tupaia le nom *Neeo-Heeva,* qui, en ayant égard à la prononciation anglaise, devient *Nio-Hiva*. Ce mot présente, on le voit, la plus grande analogie avec *Nuku-Hiva,* surtout si on supprime la gutturale *k*, comme le font les Tahitiens. Tupaia indique aussi d'autres îles qu'il nomme *Rai-Havai* pour *Rai-Vavai, Raro-Toa* pour *Raro-Tonga,* etc. Ces îles, il est vrai, sont mal placées les unes par rapport aux autres, mais on ne s'en étonnera pas si l'on considère les erreurs des anciens en géographie.

Ces traditions et ces documents suffiraient donc pour prouver que les peuples de la Polynésie ont eu des rapports entre eux, et par suite établissent la possibilité des migrations. Les significations de quelques mots conduisent aux mêmes inductions.

Le *fei* est une espèce de banane qui, à Tahiti et dans d'autres îles, forme la principale nourriture des habitants. Cette plante ne se trouve point aux îles Marquises. Les naturels de cet archipel appellent cependant *fei-kai* (*fei,* nourriture, par opposition à *fei,* plante) une espèce de pâte qu'ils font avec d'autres fruits et dont le goût rappelle tout à fait celui de la plante.

A Tahiti le mot *fatu* désigne un îlot élevé, un rocher (*batu* ou *watu* signifie pierre, rocher, dans les langues de la Malaisie), *motu* un îlot plat formé par le corail, ou plutôt le récif de corail élevé à fleur d'eau, sur lequel le pandanus et quelques autres arbres peuvent cependant prendre racine. Aux îles

Marquises, les mots *motu* et *fatu* se trouvent employés indifféremment pour désigner un îlot rocher; car, dans cet archipel, il n'existe pas de *motu* de corail. Cette distinction entre les *motu* et les *fatu* n'est pas particulière à la Polynésie : aux îles Maldives et aux îles Laquedives, les *motu* sont désignés par le nom de *divah* (*). D'ailleurs le peu de tendance des langues qui sont encore à la période des images à créer des termes généraux nous montre combien il a été naturel d'employer des désignations spéciales pour les îlots de corail et pour les îlots élevés. La synonymie des deux mots *fatu* et *motu* à la Nouvelle-Zélande et aux îles Marquises est donc une preuve que les habitants de ces deux archipels tirent leur origine d'un lieu où il doit se trouver des *motu* de corail.

On sait qu'à la Nouvelle-Zélande on n'a pas trouvé de cochons lors de la découverte : le mot *puaka*, qui est le nom de cet animal dans toute la Polynésie, y était cependant connu. *Moa*, poule, y désignait une espèce d'oiseau de la même famille que les autruches.

Aux îles Sandwich le mot *kahiki* (Tahiti) signifie contrée étrangère (*Vocabulaire hawaiien*).

L'étude des traditions, la comparaison des langues, comme aussi celle des mœurs et des caractères physiques, tout prouve donc une commune origine et un même point de départ d'où ces peuples, par des migrations probablement successives, se seraient répandus d'île en île dans toute la Polynésie. Bien que l'on doive rattacher le rameau oriental aux habitants de Tonga-Tabu et à ceux des îles Samoa, à ces derniers

(*) Reinaud, *Introduction à la relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine*, page 58.

particulièrement, nous croyons qu'il faut maintenir la séparation de ces deux subdivisions de la Polynésie, parce que l'homogénéité des dialectes est moins parfaite dans l'ensemble que dans chaque subdivision : ce qu'il faut attribuer aux rapports des Polynésiens occidentaux avec les habitants des îles Viti, et surtout à leur antériorité d'origine; car nous pensons, comme la plupart de nos devanciers, que les migrations ont dû se faire de l'ouest à l'est. Cette direction étant contraire à celle des vents alizés, quelques auteurs regardent comme impossible que les Polynésiens aient réussi à remonter contre le vent et à gagner les îles de l'est. Nous reconnaissons que, avec les moyens qu'ils ont aujourd'hui, de semblables voyages sont, en effet, très-difficiles; mais il suffit que, sur cent expéditions, une seule ait réussi : c'est ce qui a pu arriver lorsqu'une de leurs pirogues doubles, montée par des marins habiles et entreprenants, aura profité des vents d'ouest qui, dans l'océan Pacifique, soufflent quelquefois avec persistance. Horatio Hales cite à ce sujet des exemples de pirogues entraînées vers l'est à de grandes distances de leur point de départ. « Kadu, naturel de Ulea, dans l'archipel des îles Ca« rolines, fut trouvé par Kotzebue, en 1817, sur l'île « d'Aur, une des îles Radack, où il était arrivé dans « un canot avec trois compagnons, ayant fait ainsi « près de quinze cents milles vers l'est. Beachey trouva « sur l'île Barrow, dans l'archipel Paumotu, quelques « indigènes de l'île de la Chaîne, qui avaient été pous« sés par les vents d'ouest à six cents milles dans l'est. » D'ailleurs l'objection tirée de la direction des vents alizés ne porte que sur les moyens d'exécution, et si, d'autre part, on démontre que les migrations ont eu

lieu dans le sens de l'ouest à l'est, il faudra bien admettre que l'appréciation de ces moyens d'exécution est erronée. Ce point n'étant que secondaire, nous ne nous en occuperons pas davantage.

La question des directions qu'ont suivies les Océaniens dans leurs migrations est traitée avec étendue par Horatio Hales dans l'ouvrage déjà cité; nous y renvoyons le lecteur pour tout ce qui concerne chaque peuplade en particulier. Nous nous bornerons ici à faire connaître quel est, dans l'opinion de cet ethnologue, le point de départ des Polynésiens orientaux. La discussion qu'il a faite des traditions de chaque île ne permet pas de douter que ce ne soit Savaií, une des îles Samoa : nous allons en peu de mots rapporter les principales raisons qu'il donne à l'appui de cette opinion, et nous y ajouterons quelques observations qui serviront à les corroborer.

D'après les lois de l'euphonie polynésienne, on sait quelle est la forme que doit prendre le nom de lieu *Havaiki* dans les différents dialectes : aux îles Samoa, il doit être prononcé *Savaií*, à Tahiti *Havaií*, à la Nouvelle-Zélande *Hawaiki*, aux îles Raro-Tonga *Avaiki*, aux îles Marquises *Havaiki*, aux îles Sandwich *Hawaií*. Ce nom, comme dit Horatio Hales, va nous donner la clef des migrations polynésiennes.

Nous avons déjà tiré de la carte de Tupaia des conclusions générales sur la possibilité des migrations. La discussion des noms des îles qui y sont portées peut encore nous fournir de précieuses indications propres à éclairer la question qui nous occupe en ce moment.

Parmi les îles que Tupaia place à l'ouest de Tahiti, nous remarquons *Heavai* (*Havaií*, *Savaií*), *Ooporroo*

(*Uporu, Upolu*), *Tootooerre*(*Tutuira, Tutuila*), qui sont les îles les plus importantes de l'archipel Samoa; *Weeha* (*Uiha*), *Wouwou* (*Vavau*), deux des îles des Amis; *Ouwhea* (*Uvea*), l'île Wallis; puis un certain nombre d'îles dont les noms composés renferment *hitte*, comme *Hitte-potto*, *Hitte-toutou-atu*, *Te-amaroo-hitte*, etc. *Hiti* est la forme que doit prendre en tahitien le mot *Fiti*, par lequel, dans le dialecte de Samoa, on désigne les îles Viti.

Tupaia ne s'est pas borné à tracer la carte de l'Océanie; il a donné en outre des renseignements sur les îles qu'il a dessinées. Or, ce qu'il dit de Heavai (Havaii) est tout à fait significatif : il l'appelle la *Mère des autres îles*, et, la considérant comme la plus importante, il lui donne une surface cinq fois plus grande qu'elle ne l'a véritablement.

Ce document, qui est une preuve de la connaissance exacte que les Tahitiens avaient de la plupart des îles de l'ouest, peut donc faire supposer que Savaii a été leur point de départ. Voyons si les chants et les traditions ne confirment point cette opinion.

M. Moerenhout, ancien consul des États-Unis à Tahiti, a publié, dans son intéressant *Voyage aux îles du Grand Océan*, des chants qu'il a recueillis de la bouche d'un prêtre tahitien. Horatio Hales, par la discussion du texte de ces chants, démontre que la cosmogonie tahitienne se rapporte à Savaii. En effet, la première ode concerne la création de *Hoaïi* (*) (Ha-

(*) Horatio Hales discute l'orthographe de M. Moerenhout, et démontre que *Hoaii* doit être lu *Havaii* : nous ne rappellerons pas les raisons de ce philologue, attendu que nous allons citer un texte tahitien qui confirme pleinement son opinion.

vaii), que M. Moerenhout interprète par l'univers. Le passage qui y est plus particulièrement relatif est celui-ci : *fanaou fenoua Hoaii* (*fanau fenua Havaii*), qu'il faut traduire ainsi : *fut créée la terre de Havaii*. La seconde partie de l'ode continue à rapporter l'œuvre de la création, et finit par : *e pau fenoua no Hoaïi* (*e pau fenua no Havaii*), *fut finie la terre de Havaii*. D'une autre part, la troisième partie se termine également par : *fanau Ouporu* (*fanau Uporu*), *fut créé Uporu*. On sait que Uporu est en importance la seconde île de l'archipel Samoa.

Dans le recueil de traditions rédigé par Maré, on trouve aussi un chant sur la cosmogonie tahitienne. Ce chant diffère de celui qu'a publié M. Moerenhout. Cependant *Havai* y est de même le point important, la terre que l'on crée. On y trouve le passage suivant :

Teie te pehe na Tuaroa i te tuvauvauraa ia Havai *i te* Fenua *: Tuvau tuvau, oneura onemea huniu haa ma e nu é ne ána é, hii tei tai é tai ó, tane nui mana ore i te horahora nei é Tuvau te one i tau vaa iti a horahora te one i tau vaa nui, a horahora te one i tau iti a tuvau é a oti, a horo e haa, a horohaa a horohaa a horohaa é a oti o Tetumu te tuvauvau ra ia Havai, a tuvau.*

Voici le chant de Taaroa, lorsqu'il étendit (comme de l'herbe sur le sol) *Havai*, lorsqu'il étendit la *Terre* : « Étendez-vous, sables « rouges ! étendez-vous, sables blancs ! Fleurs du cocotier, épanouis- « sez-vous ! Oh ! les gémissements, les cris de douleur de la terre « dans le travail de sa création (*)...... Tane nui mana ore (**), en « disposant tout en ordre, arrange le sable pour ma petite pirogue, « étends-le pour ma grande pirogue ! Étends, étends ! jusqu'à ce « que tout soit fini ! Vite, à l'œuvre ! à l'œuvre ! à l'œuvre ! jusqu'à

(*) *Ana*, souffrance du patient qui supporte une opération.
(**) Nom du fils aîné de Taaroa.

« ce que tout soit fini ! » Telle est la manière dont Tetumu (la cause, l'origine) façonna Havai.

Havaii est l'ancien nom du chef-lieu de l'île Raiatea. C'est à cette île, et en particulier au Marae de Havaii, construit par Oro le premier roi de l'île, que les naturels de l'archipel de la Société rapportent leurs traditions. On comprend d'ailleurs que les premiers habitants aient donné au lieu où ils ont abordé le nom de la mère patrie. Il est à remarquer que *Uporu* est le nom d'un lieu situé à Huahine, île voisine de Raiatea. Ces noms des deux principales îles de l'archipel Samoa se retrouvent aussi aux îles Sandwich, où Hawaii est le nom de l'île la plus importante et Upolu celui d'une partie de la même île. Il n'est peut-être pas sans intérêt d'ajouter que Orohenga, nom d'une petite île de l'archipel Samoa, se retrouve dans Orohena, nom de la plus haute montagne de Tahiti.

Les traditions et les renseignements que nous venons de discuter ne permettent donc pas de douter que les habitants de Tahiti ne tirent leur origine de Havaii (Savaiki). Examinons maintenant les traditions de quelques autres îles.

Horatio Hales cite d'après le missionnaire Williams la tradition suivante (*) sur Raro-Tonga que nous allons rapporter en abrégé.

Karika, un des ancêtres de la famille de Makea existant encore aujourd'hui à Raro-Tonga, vint d'une île située à l'ouest, nommée *Manuka* (Manua est une des îles Samoa). Ce *Karika* fut un grand guerrier et un grand navigateur, qui, dans ses voyages, découvrit

(*) *A narrative of missionary enterprises in the South Sea islands*, page 165 et suivantes.

l'île de Raro-Tonga. Il la trouva inhabitée, et après y être resté quelque temps, il reprit la mer, et dans le voyage il rencontra Tangiia. Ce dernier était un chef du district de Faaa, dans l'île Tahiti; il fuyait d'île en île la colère de son frère *Tutabu aru roa* (le poursuivant infatigable). Il y eut sur mer un combat dans lequel Tangiia fut vaincu. Il reconnut la suprématie de Karika et épousa sa fille. Karika lui enseigna la route à suivre pour atteindre Raro-Tonga, et y retourna lui-même quelque temps après. Les compagnons de Karika et ceux de Tangiia se partagèrent l'île de Raro-Tonga, et leurs descendants sont encore divisés aujourd'hui en deux tribus, les *Ngati Karika* et les *Ngati Tangiia*.

Les habitants de Raro-Tonga reconnaissent d'ailleurs *Avaiki* comme la terre de dessous, c'est-à-dire la terre sous le vent.

Aux îles Marquises, *Havaiki* est le nom des enfers, le lieu où l'on va après la mort; on dit à l'âme de la victime dans les sacrifices humains : *To fenua Havaiki*, retourne à ta terre Havaiki, c'est-à-dire, retourne à la terre de tes ancêtres.

Les traditions de la Nouvelle-Zélande établissent avec certitude que l'île a été peuplée par des hommes venus de l'est dans trois canots. Cook appelle le lieu de départ *Heavije*, et Horatio Hales voit avec raison Hawaiki dans ce nom. En effet, la même tradition est rapportée par Dieffenbach (*Travels in New-Zealand*, tome II, page 84 et suivantes). Hawaiki, d'après ce voyageur, est l'île d'où sont venus les trois canots qui apportèrent dans l'île les premiers habitants. Les chefs des principales tribus font encore aujourd'hui remonter jusqu'à cette époque l'origine de leurs familles.

Dieffenbach rapporte une autre tradition d'après laquelle les patates (*kumara*) auraient été importées dans l'île à une époque postérieure par une femme nommée Pani, venue de l'île de Tawai. Tiki, son mari, quoique étranger, parlait la même langue que les Nouveaux-Zélandais et leur ressemblait par la couleur de la peau.

Dieffenbach n'hésite pas à reconnaître dans les noms Hawaiki et Tawai ceux des îles Hawaii et Tauai de l'archipel Sandwich. Le rapport est frappant; mais la distance qui sépare les îles Sandwich de la Nouvelle-Zélande est trop considérable pour qu'on puisse admettre que les pirogues polynésiennes aient pu effectuer un pareil voyage. Nous ferons la même objection à Horatio Hales, qui suppose les Nouveaux-Zélandais venus directement de l'île Savaii. Nous préférons admettre que les migrations ayant eu lieu à une époque où les colons gardaient encore le souvenir récent de Savaii, leur première patrie, ils ont, dans leurs colonisations successives, à la Nouvelle-Zélande comme aux îles Marquises et aux îles Sandwich, attaché une importance secondaire aux îles dont ils venaient en dernier lieu. D'ailleurs, il est une raison qui ne permet pas de rattacher sans intermédiaire les Nouveaux-Zélandais aux habitants de l'île Savaii : c'est le rapport qui existe entre leur dialecte et ceux des îles de la Polynésie orientale. Il faut, en outre, remarquer que la tradition porte que les premiers habitants de la Nouvelle-Zélande sont venus d'une île située à l'est.

Les traditions que nous venons de rapporter établissent donc qu'il y a eu une île nommée primitivement Havaiki, qui a été, dans la Polynésie, le premier point de départ des Polynésiens. On pourrait, eu égard

à la conformité des noms, voir cette île dans Hawaii des îles Sandwich, aussi bien que dans Savaii des îles Samoa. Mais l'éloignement de Hawaii, le souvenir que les Polynésiens paraissent avoir gardé de l'archipel Samoa et l'ignorance des Tahitiens relativement à l'existence des îles Sandwich, car on peut remarquer que cet archipel n'est pas porté sur la carte de Tupaia, décident la question en faveur de Savaii.

La marche générale des migrations ayant eu lieu dans le sens de l'ouest à l'est, il est naturel de supposer que les îles Samoa ont elles-mêmes été peuplées par des colons venus de l'ouest; depuis longtemps déjà les ethnologues ont, en effet, rattaché les Polynésiens aux habitants de l'archipel d'Asie : c'est ce que démontrent les rapports des langues parlées par les deux groupes de peuples. Il serait certainement prématuré et probablement inexact de faire dériver toutes ces langues d'une seule d'entre elles. Nous devons seulement les considérer comme appartenant à une même famille, divisée en plusieurs rameaux. D'ailleurs, avant toute comparaison générale, il faudrait étudier séparément chacun de ces rameaux. On arriverait par là à établir qu'il y a eu plusieurs migrations dans l'archipel d'Asie, et, sous plusieurs rapports, celle des Malais paraît s'être effectuée la dernière. Nous pouvons ajouter que nous avons été frappé de la ressemblance beaucoup plus grande du polynésien avec les langues des environs de Timor qu'avec le malai et le tagal. Quelques-uns des points communs portent sur des mots qui, en polynésien, sont composés de deux racines; mais l'imperfection des vocabulaires que nous avons pu nous procurer nous interdit d'être plus explicite à cet égard.

La langue polynésienne se trouvant au premier état de son développement, il doit en être de même de l'état moral et intellectuel du peuple qui la parle. En cherchant donc à remonter vers l'origine première des Polynésiens, il ne faudra pas partir de l'hypothèse d'une antique civilisation supérieure. Nous croyons qu'il ressort de nos études que, s'ils se sont trouvés autrefois dans un milieu plus favorable que celui où nous les voyons aujourd'hui, ils n'étaient pas arrivés à un état de développement avancé d'où le temps et les circonstances actuelles les auraient fait déchoir.

Nous avons formé quelques conjectures qui feraient provenir le polynésien de la réunion de deux langues : cependant le mélange, s'il a eu lieu, n'a dû se faire que dans de faibles proportions ; car la langue nous présente certainement dans son ensemble les caractères d'une langue mère. Quoi qu'il en soit de ce mélange, nous ne préjugeons rien sur le lieu où il a pu s'effectuer.

A ce sujet, nous rappellerons qu'on a voulu établir plusieurs fois les rapports du polynésien avec d'autres langues du globe. Nous allons citer quelques points de ressemblance avec nos langues européennes ; nous ajouterons que nous ne les trouvons pas assez concluants ni assez nombreux pour en tirer aucune conséquence :

(Poly.) *rua*, *lua*, *dua*, (Malai) *dua*...	*duo*, *two*, etc.
(Poly.) *toru* (*t*,*r*)................	racine de trois, *tres*, etc. (*t*,*r*).
(Poly.) *hitu*, *fitu*, (Javanais, Bali, Lampong, etc.) *pitu* (*p*,*t*)..........	*septem*, ἑπτὰ (*s*,*p*, *t*; *p*,*t*).
(Poly.) *te*, article indéfini.......	*the*, article anglais; *der*, *die*, *das*, article allemand.

Il est à remarquer qu'à Samoa l'article *te* est remplacé par *le* et correspond à la forme de l'article défini dans les langues dérivées du latin : ce que nous citons plutôt pour établir que ces rapports sont fortuits, que pour prouver d'anciennes communications ou une communauté d'origine.

(Poly.) *e*, article indéfini..................	(angl.) *a*, art. indéf.
(Poly.) *ra*, là, déterminatif.............	(franç.) *là*.
(Poly.) *ku*, je, moi, deuxième forme; (Tagal) *ku*, moi au génitif....................	(latin) *ego*.
(Poly.) *faka*, causatif, faire.............	(latin) *fac ere*.
(Poly.) *hañga*, *haga*, (*g* nasal), agir.......	(latin) *ag ere*.

On trouve encore quelques autres rapports ; mais ils portent sur des noms qui n'ont point, comme les précédents, un caractère spécial. Si, dans les exemples que nous avons cités, il fallait voir autre chose qu'une simple concordance, nous ferions remarquer qu'un des peuples a dû être l'instructeur de l'autre : c'est ce qui ressort plus particulièrement de la nature des idées représentées par les noms de nombre. D'ailleurs, dans les questions d'origine, la philologie seule ne doit pas être consultée, et l'on sait tout le parti que l'on peut tirer des études physiologiques. Plusieurs personnes, pour expliquer la supériorité des Polynésiens comparativement aux autres peuples de la Malaisie, ont supposé un croisement dans de faibles proportions avec la race blanche. D'autres voyageurs ont cru apercevoir dans les archipels de la Polynésie deux races d'hommes. Peut-être le genre de vie et les douceurs d'un bien-être relatif peuvent rendre compte des différences qu'ils ont observées. Nous avons nous-même remarqué plusieurs individus à cheveux crépus, tandis que ceux du reste de la population sont

lisses et frisent à larges boucles. Eu égard à la persistance des caractères physiologiques des ancêtres, nous engageons les personnes qui visiteront ces îles et qui s'intéressent aux études ethnologiques, à s'enquérir des parents de ces individus à type exceptionnel. Bien que toute recherche sur la paternité doive, par suite du déréglement des mœurs, présenter de l'incertitude au premier abord, la maxime « *Is pater est quem nuptiæ demonstrant* » est admise dans le pays par l'opinion publique, et nous avons pu remarquer que son adoption est non-seulement très-sage, mais encore très-fondée.

Dans ces questions d'origine, on doit encore tenir compte des mœurs, des traditions, des circonstances locales et du développement moral et intellectuel des populations. De pareilles études peuvent, en outre, éclairer l'histoire philosophique des premiers âges de l'humanité. Dans plusieurs de ces îles, dans l'archipel Paumotu, par exemple, les habitants, jetés en petit nombre sur une terre ingrate, doivent présenter un état relatif de dégradation. Mais s'il nous est permis de faire une comparaison, peut-être ambitieuse, on sait comment les perturbations du système solaire qui semblaient devoir renverser la théorie de l'attraction en ont été, au contraire, la confirmation la plus éclatante.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Objet de ces recherches.................................. 1
De la langue polynésienne................................ 6
Du système phonique...................................... 11
Tableau des variations phoniques dans les principaux dialectes.. 35
Des noms... 42
Des noms communs ou abstraits............................ 47
De la qualification.................................... 62
Du genre... 63
De l'intensité... 68
Du nombre.. 72
De la quantité... 77
Des noms de nombre....................................... 95
Tableau des noms de nombre............................. 100
Des déterminatifs.. 113
Des noms concrets.. 118
Des noms propres....................................... 119
Des pronoms personnels................................... 126
Tableau des pronoms personnels......................... 127
Des énonciations substantives............................ 142
De l'article te.. 144
De l'article ñga....................................... 151
De quelques autres énonciations substantives........... 154
Des énonciations verbales................................ 156
De la particule e...................................... 167
De la particule ka..................................... 173
Des particules kua *et* i.............................. 176
Des particules kia (ia), kei (ei), oi.................. 177
De la particule toko................................... 180
De la particule ko (ó)................................. *ib.*
De l'énonciation vocative.............................. 182
Des prépositions... 184
Des prépositions o *et* a.............................. 185
Des prépositions no, na................................ 187
Des prépositions mo, ma................................ 188
Des prépositions ki *et* i............................. 189

Pages.
Des prépositions kei. 196
Des prépositions kio. 197
Des prépositions mai, me, ma. 198
Des prépositions mai, (Marq.) mei. 200
Des adjectifs possessifs. 204
Des adverbes. 208
Adverbes de lieu. 210
Adverbes de temps. 214
De quelques autres adverbes. 217
Des conjonctions. 222
Des interjections. 226
Des préfixes. 229
Préfixe ta 231
Préfixe ti. 233
Préfixe pa 234
Préfixe pi 236
Préfixe tau. 238
Préfixe tu. 239
Préfixe pu. 240
Préfixe ka. 241
Préfixe kai. 242
Préfixe ma. . . . . *ib.*
Préfixe faka, haka. 244
Des suffixes. 247
Suffixe ñga. . . . . *ib.*
Suffixes ranga, inga, tina (tinga). 248
Suffixes hia, a, ia (ria), tia. 249
Traductions. 255
Conclusion. 262

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

P. S. Pendant que ce volume était sous presse, nous avons eu l'occasion de nous procurer les ouvrages suivants que le lecteur pourra consulter avec fruit :

A tahitian and english dictionary, Tahiti, 1851.
Williams' New-Zealand dictionary, London, 1852.

[illegible]

[illegible] sur tous les peuples, de leurs religions, mœurs, [illegible] 60 vol. in-8°, avec 2,500 gravures représentant les sites [illegible] monuments anciens et modernes, les costumes, meubles, objets d'art [illegible] par livraisons à 4 sous. *Chaque volume se vend séparé.*

EUROPE.

[illegible] *Pouqueville*, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. [illegible] 115 planches et de 2 cartes.......... 6 fr.

[illegible] le chevalier *Artaud*, ancien chargé d'affaires à Florence et à [illegible] de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 1 vol. orné de [illegible] de 3 cartes [illegible]

[illegible] *de la Salle*, correspondant de l'Institut de France, avec 24 gra[illegible]

Ces deux ouvrages réunis forment ensemble 1 volume de 36 feuilles de texte et 120 planches.

SUÈDE ET NORWÉGE, par M. *Le Bas*, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, maître de conférences à l'École normale. 1 vol. de [illegible] feuilles de texte et 56 gravures.......... 6 fr.

ALLEMAGNE, par le même. 2 vol. de 52 feuilles de texte et 200 gravures.......... 12 fr.

ÉTATS DE LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE, pour faire suite à l'Histoire générale de l'Allemagne, par M. *Ph. Le Bas*. 1 vol. de 45 feuilles de texte et 78 gravures. 6 fr.

SUISSE ET TYROL, par M. *de Golbéry*, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 1 vol. de 30 feuilles de texte et 92 gravures.......... 6 fr.

RUSSIE ET SIBÉRIE, par M. *Chopin*; CRIMÉE et Provinces asiatiques, CIRCASSIE, GÉORGIE, par M. *C. Famin*, et ARMÉNIE, par M. *Boré*, orientaliste. 2 vol. 55 feuilles et 156 gravures.......... 12 fr.

TURQUIE, par M. *Jouannin*, premier secrétaire-interprète du roi, et par M. *Van Gaver*. 1 vol. de 29 feuilles et 100 gravures.......... 6 fr.

POLOGNE, par M. *Charles Forster*, ancien secrétaire du vice-roi de Pologne. 1 vol. de 28 feuilles et 56 gravures.......... 6 fr.

ANGLETERRE, ÉCOSSE ET IRLANDE, par MM. Pellé et Galibert, 4 vol. .... 24 fr.

ESPAGNE, par MM. *Ad. Guéroult* et *Joseph Lavallée*. Tome I.......... 6 fr.

BELGIQUE et HOLLANDE, par M. *Van Hasselt*. 1 vol.].......... 6 fr.

VILLES ANSÉATIQUES, par M. *Roux de Rochelle*, ancien ministre plénipotentiaire à Hambourg et aux États-Unis, président de la Société de géographie. In-8°..... 6 fr.

FRANCE, par M. *Le Bas*, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, maître de conférences à l'École normale.

Ire Partie. ANNALES HISTORIQUES. 2 vol. avec 33 cartes historiques coloriées, dressées par M. Dussieux.......... 12 fr.

IIe Partie, comprenant le DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE, 12 volumes, avec 600 gravures représentant tout ce que la France a de plus remarquable. L'ouvrage est complet en 12 volumes.......... 72 fr.

AFRIQUE.

AFRIQUE ANCIENNE, par MM. *Dureau de la Malle*, *Davezac*, *Yanoski*. 1 vol. . . 6 fr.

ÉGYPTE ANCIENNE, par M. *Champollion-Figeac*, conservateur à la Bibliothèque du roi. 1 vol. de 32 feuilles et 92 gravures.......... 6 fr.

ASIE.

CHINE, par M. *Pauthier*, orientaliste. 1 vol. et 72 planches.......... 6 fr.

PERSE, par M. *Dubeux*, conservateur à la Bibliothèque royale, etc. 1 vol. et 88 pl. 6 fr.

INDE, par MM. *Dubois de Jancigny* et *Xavier Raymond*.......... 6 fr.

PALESTINE, par M. *Munck*.......... 6 fr.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS, par M. *Roux de Rochelle*, ancien ministre plénipotentiaire auprès des États-Unis, président de la Société de géographie, etc. 1 vol. avec [illegible] gravures. 6 fr.

BRÉSIL, par M. *Ferdinand Denis*, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève. COLOMBIE et GUYANE, par M. *César Famin*. 1 vol. avec 106 gravures. . . . 6 fr.

MEXIQUE et GUATEMALA, par M. *de Larenaudière*. PÉROU, par M. *Lacroix*, 1 vol. avec 86 gravures et 3 cartes.......... 6 fr.

BUENOS-AYRES, PARAGUAY, URUGUAY, CHILI, par M. *César Famin*, consul de France à Lisbonne. PATAGONIE, TERRES POLAIRES, ILES DE L'OCÉAN, par M. le colonel *Bory de Saint-Vincent*, membre de l'Institut, etc., et par M. *Ferdinand Lacroix*. 1 vol. et 88 planches.......... 6 fr.

OCÉANIE, 5e partie du monde. (*Complet en 3 volumes.*)

MALAISIE [illegible], précédées du Tableau général de l'Océanie, par M. [illegible] [illegible] 2 vol. de 60 feuilles de texte, 204 planches et cartes. ... 12 fr.

[illegible] DE L'OCÉANIE, composant le tome III et dernier, [illegible] 60 feuilles de texte, 106 planches et 1 carte.......... 6 fr.

